

Prévisions atmosphériques  
Neige légère. Vent de 20 mil-  
les avec rafales ce soir. De-  
main: chutes de neige épar-  
sées. Plus froid.

(Détails à la page 59)

★ 60 PAGES

77e ANNEE — No 41

QUEBEC, JEUDI 15 FEVRIER 1973

PRIX QUINZE CENTS

# LE SOLEIL

CINZANO

APERITIF

Inefficacité du contrôle sur les achats  
et les ventes de boissons alcooliques

## Le Québec perd \$40,000,000 à chaque année

par Gérard ROCHETTE

Le gouvernement du Québec perdrait quelque \$40,000,000 par année en impôt sur le revenu ainsi qu'en surtaxe imposable sur les ventes et les achats de boissons alcooliques effectués par les hôteliers et restaurateurs de la province, compte tenu de l'inefficacité du système de contrôle actuellement en vigueur.

Selon une source bien renseignée, le Soleil a appris qu'au niveau du gouvernement des études entreprises seraient sur le point d'aboutir et d'occasionner la mise en place d'un système efficace de vérification des achats et des ventes faites par les hôteliers, afin d'empêcher ces derniers de contourner la loi, en plus d'assurer une certaine protection aux consommateurs sur la qualité des produits.

On sait que présentement les hôteliers se procurent leurs produits dans les magasins de la Société des Alcools du Québec (SAQ) et de ce fait doivent payer une surtaxe de 5 pour cent sur le prix régulier pour un produit identique vendu à un particulier.

Lors de tels achats, une estampille spéciale est collée sur la bouteille servant ainsi de contrôle pour le prix d'achat, donc incluant la surtaxe de 5 pour cent, et, également démontrant la provenance du produit qui sera par la suite vendu aux consommateurs.

Ce système s'avérerait nettement inefficace comme tenu des nombreuses possibilités existantes de le contourner. Ainsi, une étude sommaire aurait permis de découvrir que le gouvernement perdrait quelque \$40,000,000 par année en impôt sur le revenu et en surtaxe,

sur les ventes et les achats de boissons alcooliques, résultant des moyens employés par certains hôteliers pour contourner la loi.

Pour ce faire, un hôtelier fait effectuer ses achats par un particulier, ce qui lui évite, dès le départ, de payer la surtaxe de 5 pour cent. Et afin d'éviter des problèmes, lors du passage des inspecteurs de la SAQ, l'hôtelier procède ainsi à qu'à transvider le nouveau produit ainsi acheté dans des bouteilles estampillées par le magasin de la SAQ lors d'achats antérieurs.

En plus de sauver le paiement de la surtaxe, l'hôtelier se soustrait également au paiement d'impôt sur ses revenus des ventes, dont le contrôle est assuré par le système d'estampilles sur les bouteilles à l'achat. En définitive, les revenus de ventes de boissons alcooliques, achetées dans les magasins de la SAQ par un particulier pour un hôtelier et vendu par ce dernier, ne figurent pas dans le volume annuel de vente de celui-ci, donc ne sont pas sujets au paiement de l'impôt sur le revenu.

Il va sans dire que si les hôteliers peuvent employer des moyens efficaces pour sauver la surtaxe de 5 pour cent et se soustraire au paiement d'impôt sur le revenu, ridiculisant ainsi le système de contrôle en vigueur présentement, le même système ne s'avère pas plus efficace pour s'assurer de la qualité et de la provenance du produit.

Ainsi les bouteilles estampillées par les magasins de la SAQ indiquent clairement leur provenance, mais rien n'assure que le produit qu'elles contiennent, lorsque transvidé, provient nécessairement de la SAQ. Cette impossibilité pour les inspecteurs d'une vérification (Suite à la page 2, 1ère col.)



Marc CAYER

## Allo Pékin...

Par Louis-Guy LEMIEUX

"Allo! Mademoiselle, je voudrais parler à Marc Cayer qui doit se trouver actuellement à Hanoi ou à Saigon..."

Merveille des communications... Vive les téléphonistes! Deux journalistes du Soleil qui cherchaient, durant la nuit d'hier à aujourd'hui, à en savoir plus long sur Marc Cayer n'ont eu besoin que de quatre heures pour parler à un militaire canadien — O combien discret! — en poste à Saigon, pour parler à un spécialiste des questions indochinoises à Pékin et constater que les téléphonistes chinoises parlent au moins deux langues (en plus de leur français, anglais), pour apprécier la collaboration désintéressée(?)

des confrères parisiens et enfin pour apprendre qu'il n'est pas facile de téléphoner à Hanoi.

Combien de Québécois se rendent bien compte qu'actuellement une ville aussi éloignée géographiquement et fermée politiquement que Saigon peut s'atteindre en moins de quatre heures?

La manoeuvre est d'une simplicité enfantine et les téléphonistes d'une compétence étourdissante. "Mademoiselle... Saigon...". Aussitôt, de Québec, l'appel est acheminé à Vancouver, au service outre-mer pour les régions du Pacifique. Il sera repris à Hong Kong jusqu'à Saigon. A cet endroit, une téléphoniste presque aussi compétente que celles du

(Suite à la page 2, 1ère col.)

## Cayer raconte sa captivité

Jean Thoraval, de l'Agence France-Presse, a été le premier journaliste du monde occidental à être entré en contact avec Marc Cayer, ce jeune agronome de Saint-Raymond de Portneuf qui a passé cinq ans en captivité au Vietnam. Voici le texte qu'a rédigé le correspondant de l'AFP à Hanoi, après avoir interviewé Cayer :

HANOI (AFP) (du correspondant de l'AFP, Jean Thoraval) — Depuis vingt-quatre heures un "prisonnier de guerre" — un peu différent des autres — débambule librement dans les rues de Hanoi. C'est un Canadien. Il se nomme Marc Cayer. Il était détenu depuis 1968 au Nord-Vietnam. Comme les 116 aviateurs américains libérés lundi dernier par les Nord-Vietnamiens, et bien qu'il soit civil, il porte la tenue réglementaire des détenus qui ont été autorisés à franchir le seul des prisons ou des camps d'internement nord-vietnamiens: pantalon bleu et blouson à fermeture éclair en popeline grise. Si ce n'était son accent du "terroir normand", on pourrait le prendre pour un pilote de chasseur-bombardier. A cette seule différence près qu'il a appris l'anglais en prison durant ses cinq ans de captivité.

"Aujourd'hui, dit-il, j'ai pu oublier le français. Par contre j'ai eu pour camarades de prison, deux "étudiants" américains, qui parlent très bien la langue de Voltaire". C'est en 1971, alors qu'il

se trouvait avec treize autres prisonniers à Phu Ly, à 31 milles de Hanoi que les autorités du camp lui demandèrent de donner des cours de français.

"Cela m'a permis, dit-il, de rompre un isolement moral".

NEUF MOIS SEUL

Pour Marc Cayer, agronome québécois qui fut fait prisonnier en 1968 à proximité de Hué, les pires moments de sa captivité furent en effet ceux durant lesquels il dut rester neuf mois seul, complètement isolé dans sa cellule d'un camp près de Hanoi, pense-t-il, où il demeura jusqu'en juin 1971. "A cette date-là, poursuit-il, je fus transféré à Phu Ly qui était un "très bon camp". C'était comme une maison avec deux chambres et une salle à manger. Nous étions quatorze avec des douches".

Dans les propos de cet agronome qui travaillait au Sud-Vietnam pour l'organisme "Voluntary Service", il y a une pointe d'amertume: "J'étais payé 80 dollars par mois et j'ai perdu cinq ans de ma vie".

S'il se plaint des premiers temps de sa captivité, en particulier treize jours de marche à travers la jungle, effectués cependant avec des arrêts et une nourriture peu abondante, Marc Cayer qui a passé les derniers jours de sa vie en prison au "Hilton Hotel" de Hanoi reconnaît qu'à partir de 1971, environ les Nord-Vietnamiens ont fait des efforts pour rendre la vie moins dure à leurs prisonniers.

"Durant les derniers mois passés à Phu Ly, dit-il, la

nourriture s'était nettement améliorée et nous avions même deux bouteilles de vin par jour pour quatorze personnes. Au "Hilton Hotel", c'était l'abondance: il y avait de la viande, des poissons, des patates, des choux, des légumes divers. J'ai vu des pilotes qui grossissaient.

"Je n'ai pas eu, en ce qui me concerne, à me plaindre de la question vestimentaire. J'en ai toujours eu assez. Durant l'hiver, j'ai eu jusqu'à quatre couvertures, ce qui est important quand on compare à ce qu'avaient les Nord-Vietnamiens. Nous avons même eu des mousselines".

"BONS" ET MAUVAIS COTES

L'ex-détenu canadien continue de s'entretenir avec beaucoup de franchise avec le correspondant de l'AFP à Hanoi, faisant ressortir les "bons" et mauvais côtés de sa détention.

A propos de ce séjour à Phu Ly, Marc Cayer rapporte qu'ils furent privés, du mois d'octobre au mois de mai, de promenades hors de leurs chambres à la suite de la tentative d'évasion de trois pilotes américains.

Questionné par le correspondant de l'AFP sur ce qui lui avait paru le plus pénible durant sa captivité, Marc Cayer a répondu: "Incontestablement le manque de courrier".

"Je n'ai pas eu de nouvelles de ma famille en l'espace de cinq ans". "Je viens juste de recevoir un paquet de Noël que m'adressait ma soeur Henriette", précise-t-il. (Suite à la page 2, 5e col.)

## Chrétien se défend de ne pas aider les Indiens de la Baie James

par Jean-Paul GAGNE  
de notre bureau  
d'OTTAWA

OTTAWA — Le ministre des Affaires indiennes et du nord canadien, M. Jean Chrétien a été accusé hier, aux Communes, par les partis d'opposition, d'avoir poussé les Indiens à avoir recours aux tribunaux pour trancher le débat qu'ils confrontent avec le gouvernement du Québec relativement à l'aménagement hydro-électrique du bassin de la Baie James.

MM. Robert Stanfield, chef conservateur, David Lewis, chef du NPD, Erik Nielsen (PC du Yukon), Wally Firth (NPD) des Territoires du Nord-Ouest et Mlle Flora MacDonald (PC) de Kingston, sont tour à tour intervenus dans le débat pour tenter de démontrer que si les Indiens doivent présentement défendre leur cause devant la cour supérieure à Montréal, c'est à cause de la passivité du gouvernement fédéral et de la renonciation de ses droits constitutionnels sur les Indiens.

A ces attaques, M. Chrétien, pour qui c'était une des premières présences en chambre à la suite de quelques semaines de maladie, a répondu qu'il n'avait jamais cessé en tant que ministre des Affaires indiennes, de fournir toute l'aide qu'il a été possible d'accorder aux Indiens. Il s'est même dit prêt à aller témoigner devant le tribunal.

Il a précisé que c'est de leur propre gré que les Indiens du Québec ont décidé de prendre des mesures légales et que son ministère leur a accordé son aide technique et des fonds pour faire reconnaître leurs droits devant les tribunaux. Il a, à son tour, accusé l'opposition d'être trop paternaliste à l'endroit des Indiens.

Le député de St-Maurice a par ailleurs ajouté qu'il avait lui-même rencontré quatre ou cinq fois le premier ministre du Québec, M. Bourassa, mais que ces rencontres n'avaient rien donné. D'où la décision des Indiens d'aller devant la Cour supérieure pour faire cesser les travaux.

C'est le député de Kingston qui a ouvert le feu en rappelant l'évolution de la position du gouvernement dans cette affaire. (Suite à la page 2, 3e col.)



## Entente

Le premier ministre Trudeau jette un coup d'oeil sur un mémoire que lui a présenté, hier, une délégation de chefs indiens du Yukon. Le gouvernement a accepté par la suite de créer un comité fédéral dont le rôle sera de négocier en vue du règlement des revendications territoriales des Indiens du Yukon, comme le recommandait le mémoire. On voit, de gauche à droite, le ministre des Affaires indien-

nes, M. Jean Chrétien, le premier ministre Trudeau, le commissaire canadien aux revendications territoriales des Indiens, M. Lloyd Barber, le chef Elijah Smith, président de la Fraternité des Indiens du Yukon, et M. George Manuel, président de la Fraternité nationale des Indiens.

(Photo PC)

## Un précédent important

## Ottawa négociera les revendications territoriales des Indiens du Yukon

OTTAWA (selon PC) — Le gouvernement Trudeau a accepté hier de créer un comité fédéral dont le rôle sera de négocier un règlement concernant les revendications territoriales présentées par les Indiens du Yukon.

Dans son mémoire adressé au premier ministre, la Fraternité des Indiens du Yukon présentait comme l'un de ses principaux buts d'amener Ottawa à la table de négociation à ce sujet.

Bien que la rumeur voulait qu'une ouverture se produise bientôt dans ce domaine, l'annonce faite par le chef libéral a grandement surpris les représentants des autochtones.

Le mémoire proposait la création d'un comité de 15 membres, dont sept seraient choisis par Ottawa et les sept

autres par les Indiens. Le président serait nommé par les deux parties en cause.

Le commissaire aux revendications territoriales des Indiens, M. Lloyd Barber, estime que les ententes issues de ces négociations, pourraient éventuellement servir au règlement des réclamations d'autres Indiens au pays.

La délégation du Yukon, dirigée par le président de la Fraternité, M. Elijah Smith, entretenait de grands espoirs depuis que le premier ministre avait déclaré, il y a une semaine, aux chefs de la Colombie-Britannique qu'il était maintenant convaincu que leurs droits territoriaux étaient plus valables qu'il ne l'avait cru au premier abord.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

## Un remaniement de cabinet qui a une saveur électorale

par Bernard CLEARY

à lire

### Crime organisé —

Un témoin à l'enquête dit avoir obtenu d'une banque suisse un prêt de \$80,000 sans avoir eu à présenter de garantie.

— page 3

### Langue française —

La commission Gendron recommande la création d'une régie d'Etat pour la diffusion de la langue française.

— page 3

### Construction —

Les négociations commencent demain dans cette industrie sans la participation de la CSN ni de la CSD.

— page 6

### Laberge —

Le président de la FTQ s'absente de la prison d'Orsainville pour assister à une réunion du Conseil consultatif du Travail.

— page 7

sommaire

|                      |          |
|----------------------|----------|
| A Québec aujourd'hui | 14       |
| Annouces classées    | 50 à 57  |
| Arts et Lettres      | 14 et 15 |
| Bandes dessinées     | 46       |
| Bridge               | 54       |
| Décès                | 59       |
| Documents            | 22       |
| Famille              | 47 et 48 |
| Economie-Finance     | 26 à 28  |
| Horoscope            | 51       |
| Mot mystère          | 59       |
| Mots croisés         | 52       |
| Patron               | 53       |
| Sport                | 33 à 46  |
| Télévision           | 15       |

Le premier ministre Robert Bourassa a procédé, hier, à un des plus importants remaniements ministériels depuis qu'il a été porté au pouvoir en avril 1970. Le dernier remaniement remontait au 2 février 1972.

Cette modification à la composition du Cabinet implique l'accession de nouvelles figures au rang de ministres. Il s'agit de MM. Paul Phaneuf, ministre, et Georges Vaillancourt, ministre d'Etat.

Ce remaniement laisse un léger arrière-goût à saveur électorale.

Il semble que le souci de plaire et de courtiser l'électorat québécois ait été la dominante des changements du premier ministre du Québec. Il est aussi évident qu'un autre remaniement plus en profondeur pourrait être fait dans quelques mois, avant les élections générales, et que ce dernier serait encore plus agréable à la population.

C'est ainsi que le premier ministre a nommé M. Victor Goldbloom, propagandiste de l'environnement, à la

place de M. Maurice Tessier, comme ministre des Affaires municipales. Tout le monde connaît l'excellente image publique de M. Goldbloom.

Il remplace donc celui qui a dû subir à maintes reprises, les foudres des administrateurs municipaux. M. Tessier a accumulé bien des gaffes depuis qu'il était titulaire de cet important ministère.

On n'a qu'à se souvenir que les maires des municipalités rurales ont demandé, avec fracas, il y a quelques mois, au premier ministre Robert Bourassa de destituer son ministre des Affaires municipales. C'est ce qu'il avait d'ailleurs fait, en principe, en lui retirant le dossier des affaires municipales rurales, à la risée des membres de l'Assemblée nationale.

M. Goldbloom sera assisté dans ses fonctions par M. Georges Vaillancourt qui devient ministre d'Etat aux Affaires municipales. M. Vaillancourt sera responsable, au niveau régional, du développement municipal.

Peu connu, M. Vaillancourt (Suite à la page 2, 3e col.)

## Les changements apportés

- M. Victor Goldbloom est nommé ministre des Affaires municipales et responsable de la qualité de l'environnement.
- M. Georges Vaillancourt, député de Stanstead, est nommé ministre d'Etat aux Affaires municipales.
- M. Paul Phaneuf, député de Vaudreuil-Soulanges, est nommé ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports.
- M. François Cloutier, ministre de l'Éducation, assume également le portefeuille des Affaires culturelles.
- M. Maurice Tessier est nommé ministre des Travaux publics.
- M. Oswald Parent est nommé ministre de la Fonction publique. Il continue en même temps dans ses fonctions de ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales et aux Finances.
- Mme Claire Kirkland-Casgrain, députée de Marguerite-Bourgeoys et ministre des Affaires culturelles, quitte la politique et devient présidente de la Commission du salaire minimum.

# De 10 à 12 pouces de neige aujourd'hui

Jusqu'ici, avant midi, il est tombé de quelque cinq pouces d'une neige molle, et les météorologistes prévoient que cette précipitation doublera, d'ici la fin de la journée.

Selon le bureau de la météo de l'aéroport de Saiten-Foy, la neige doit cesser ce soir, et le temps se refroidir. Le mercure descendrait sous zéro au cours de la nuit de vendredi à samedi, et le temps devrait s'adoucir dimanche. On prévoit une nouvelle chute de neige pour lundi soir.

Pour le secteur de Québec, la météo prévoyait une précipitation de six pouces, pour la journée accompagnée de vents de 20 à 35 milles à l'heure, par une température moyenne de 20 à 25 degrés, aujourd'hui, et de 5 à 10 la nuit prochaine.

D'ici demain, il tomberait entre 4 et 8 pouces de neige, mais les spécialistes croient qu'au rythme pris par la tempête, la précipitation pourrait atteindre dix et même douze pouces d'épaisseur. Si cette prévision se réalise, on peut prévoir de graves ennuis, sur les routes surtout.

### TRES PEU RECOMMANDABLES

Précisément, les routes de la périphérie de Québec, comme d'ailleurs toutes les grandes artères du Québec, étaient très peu recommandables, déjà ce matin. La chaussée est sur fond de neige et très glissante, et la visibilité est mauvaise. En général, toutes les grandes voies de circulation étaient impraticables, vers la fin de cet avant-midi.

Au plus fort du mauvais temps, en fin d'avant-midi, il

faisait tempête à partir des frontières de l'Ontario vers l'ouest jusqu'à Rimouski à l'est. Les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord de la Gaspésie et du Lac-Saint-Jean, n'étaient pas encore affectées ce midi.

### DANS LA REGION DE QUEBEC

La visibilité était réduite de moitié sur les routes de la périphérie de Québec et certaines artères, dont le boulevard Henri IV, furent même fermées à la circulation, vers onze heures ce matin.

A Québec, les écoles ont fermé leurs portes, ce matin, ou cet après-midi dans la plupart des Commissions scolaires.

### PAS D'ELECTRICITE

Depuis cinq heures ce matin, toute l'île d'Orléans manque totalement d'électricité, à la suite de plusieurs bris de conducteurs, d'isolateurs et de fils, au poste du Fournel, à l'Ange-Gardien. On croyait pouvoir rétablir l'électricité sur l'heure du midi, mais s'il s'agit d'une défectuosité dans un transformateur, la panne pouvait durer jusqu'à 18 heures, cet après-midi, pour les quelque 3,300 abonnés de l'île.

## Un remaniement à saveur...

(Suite de la première page)

court était, jusqu'à présent, adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Pour plusieurs observateurs politiques, l'une des principales qualités du député du comté de Stanstead est de provenir d'un bastion créditiste.

L'ex-ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, ne quitte pas le Cabinet puisqu'il devient titulaire du ministère des Travaux publics. Ce ministère comprendra, après l'adoption de la Loi du ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, le service des achats.

Dans le but évident d'étendre le plus possible les critiques soulevées contre le fameux Haut Commissariat, le premier ministre Robert Bourassa a décidé de créer un poste de ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports. Il a nommé comme titulaire le député du comté de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Phaneuf.

Il aura la responsabilité, au niveau du Conseil des ministres comme à l'Assemblée nationale, de l'activité du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Dans ses nouvelles fonctions, M. Phaneuf devra travailler en étroite collaboration avec le ministre de l'Éducation.

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, voit aussi augmenter son influence en reprenant son ancien ministère, celui des Affaires culturelles. M. Cloutier aura la responsabilité de la politique culturelle et linguistique du gouvernement.

On sait que Mme Claire Kirkland-Casgrain quitte définitivement la politique active pour occuper la présidence de la Commission du salaire minimum du Québec. Elle était la première femme à siéger à l'Assemblée nationale. Elle sera également la première à assumer ce poste.

Au sujet de la nomination de M. Cloutier, M. Robert Bourassa, dans un communiqué de presse, a senti le besoin de préciser que cette nomination ne signifie pas

## Chrétien se défend...

(Suite de la première page)

D'après Mlle MacDonald, le gouvernement parlait de "neutralité vigilante" selon un mémo du cabinet en date du 21 octobre 1971, se disait "partie intégrante de la négociation" le 9 mai 1972 et a spécifié qu'il jouerait un "strict rôle d'observateur" le 6 juillet dernier.

De fait, le ministre à un observateur aux assises qui se déroulent devant les tribunaux, comme l'a admis le ministre Jean Chrétien. S'il a ensuite offert d'aller témoigner devant la cour si on le lui demandait, le ministre a cependant limité son rôle d'intervenant à l'explication des législations actuelles, telles la Loi sur les Indiens et l'acte de transfert de 1912.

Par ailleurs, pressé par le député indépendant de Joliette, M. Roch Lussier, de dire s'il est disposé à faire autant d'efforts pour ne pas compromettre la réalisation du projet d'aménagement de la Baie James, le ministre s'est réfugié derrière une position essentiellement juridique:

"Ma première responsabilité est de protéger les intérêts des Indiens... On a cru au Québec que les Indiens n'avaient pas de droits; la cause est aujourd'hui devant les tribunaux et nous le saurons s'ils ont des droits ou non, mais quant à moi, je remplis mes obligations d'aider les Indiens autant que faire se peut."

Quant au projet comme tel, M. Chrétien n'y a fait aucune allusion, allant jusqu'à affirmer en réponse à une question de M. René Matte (RC) de Champlain que son gouvernement n'a aucune juridiction directe sur le territoire.

Des études de \$8 millions. Appelé à intervenir dans le débat à la suite de questions de M. Stanfield sur l'impact de l'aménagement sur la population indigène et l'écologie, le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis a précisé que des études très détaillées étaient en cours, en plus du rapport sommaire qui a été publié à l'automne de 1971 et des 40 études sectorielles qui ont par la suite été rendues disponibles.

Les études de cette seconde phase devraient être publiées à compter de la fin de 1973 a précisé M. Davis et peut-être à l'automne.

Il a ajouté qu'elles coûteront \$8 millions aux gouvernements du Québec et du Canada. Il s'agit d'un programme conjoint.

## Marc Cayer raconte...

(Suite de la première page)

son souvenir le plus drôle? Au moment de ma capture, dit-il, "un militaire m'a demandé, raconte-t-il: "Are you intelligent?" Comme je ne connaissais vraiment pas l'anglais, j'ai répondu en français: "Je n'en sais rien". C'est après que les Américains m'ont fait comprendre qu'on m'avait demandé si j'appartenais aux services de renseignement."

Marc Cayer qui est actuellement le seul prisonnier libéré par les nord-vietnamiens à pouvoir se promener dans Hanoi avant de trouver un avion le rapatriant du Canada, a quitté le "Hilton Hotel" mardi.

Il a affirmé au correspondant de l'AFP qu'au moment où il sortait de prison deux autres étrangers, deux civils allemands, Mlle Moni-

que Schranck et M. Bernard Diehl attendaient leur tour pour respirer "l'air de la liberté".

Marc Cayer quittera Hanoi et le Nord-Vietnam aussitôt qu'on lui aura trouvé un vol disponible.

C'est ce qu'a affirmé, hier, l'ambassadeur canadien et chef de la délégation canadienne au sein de la CICS, M. Michel Gauvin. Le jeune Québécois pourra partir de Hanoi avec un groupe de prisonniers de guerre américains relâchés.

Au plus tard, M. Cayer quittera Hanoi vendredi à bord du vol régulier hebdomadaire qui relie Hanoi à Saigon via Vientiane, au Vietnam. Il pourrait aussi suivre les militaires américains relâchés qui eux sont acheminés à la base militaire américaine de Clark, aux Philippines.

## Donald Macdonald refuse de commenter un présumé rapport sur le projet de la Baie James

OTTAWA (selon PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, des mines et des ressources, M. Donald Macdonald, a refusé, hier, de commenter un nouveau rapport de la Baie James. Le ministre a déclaré que les difficultés financières risqueraient éventuellement de nuire grandement au projet de développement de la Baie James.

Un poste de télévision d'Ottawa avait révélé, mardi soir, qu'un rapport rédigé par des experts du ministère de l'Énergie à l'intention du Cabinet Trudeau soulignait qu'entre 1978 et 1980, le projet de la Baie James absorberait plus du quart des emprunts faits sur les marchés étrangers par l'ensemble du Canada.

Refusant de confirmer ou de nier l'existence d'un tel rapport confidentiel, M. Macdonald a rappelé qu'en tant que ministre il avait juré de ne jamais révéler d'informations confidentielles et que, d'autre part, il n'avait reçu du gouvernement québécois aucune indication concernant les difficultés financières qu'affronterait le projet hydro-électrique.

Selon le poste de télévision CJOH, d'Ottawa, les experts du ministère de l'Énergie s'inquiétaient beaucoup de ce que ces emprunts massifs pouvaient entraîner des problèmes relatifs à la balance des paiements de même qu'ils risquaient de nuire à d'autres projets importants.

## Précédent important...

(Suite de la première page)

D'ailleurs, à la suite du rejet par la Cour suprême du Canada des demandes présentées dans le même sens par les Indiens Nishga, le Cabinet a suggéré au ministre de la Justice de préparer une nouvelle politique qui régirait toute cette question des revendications territoriales.

Dans le cas présent, les autochtones du Yukon réclamaient un montant forfaitaire en dédommagement, la cession de certains territoires, de même que des redevances sur l'exploitation des mines, des gisements de pétrole et de gaz naturel sur leur territoire.

Les Indiens du Yukon souhaiteraient en arriver à une entente à peu près similaire à celle intervenue avec le gouvernement américain en Alaska, mais ils ont précisé qu'ils avaient tenté d'éliminer les faiblesses qu'ils avaient pu constater dans cet accord.

Comme cela s'est fait en Alaska, les Indiens du Yukon mettraient sur pied une agence de financement qui investirait, dans des projets mis de l'avant par des Indiens, les sommes obtenues du fédéral lors de la conclusion d'un accord.

La Fraternité revendique aussi, pour la tribu des Old Crow, les droits territoriaux relatifs aux terres que traversera le pipe-line de l'Alaska.

Le chef Smith a aussi expliqué à M. Trudeau que les Indiens du Yukon étaient prêts à participer au développement du Yukon, mais à condition de voir leurs réclamations satisfaites.

Le mémoire des Indiens n'a présenté aucun argument légal pour étayer les demandes formulées. Les autochtones estiment en effet qu'il était évident qu'ils sont les premiers habitants du territoire et soulignent qu'ils n'ont jamais signé de traités.

Tout en répondant favorablement à l'une de leurs principales exigences, le premier ministre Trudeau a cependant laissé entendre que le gouvernement ne pouvait être tenu responsable de ce qui s'était passé il y a plus de cent ans ou pour les gestes posés par des gens décédés depuis longtemps.

M. Trudeau a conclu en disant qu'il était encore trop tôt pour répondre à tous les points contenus dans le mémoire, mais il s'est dit clairement d'accord avec le principe de la négociation. Il a enfin affirmé qu'il considérerait que le point de vue du gouvernement n'était peut-être pas aussi éloigné de celui des Indiens qu'on le croyait généralement.

## Allo Pékin...

(Suite de la première page)

Bell vous conduit jusqu'à l'interlocuteur désiré.

Pour Pékin, c'est aussi facile. Dans le jargon des téléphonistes, il suffit de suivre la route 160-860. C'est long quatre heures? Tout de même pas si l'on pense qu'hier encore ce pays était accusé de s'être replié sur lui-même et de s'être imperméabilisé contre toute influence occidentale.

Le Soleil n'a pas réussi à rejoindre Hanoi. Mais gageons que demain ce pays sera au bout du fil. Le Canada ne vient-il pas de reconnaître officiellement son gouvernement.

Téléphoner, c'est voyager. C'est presque se faire des amis. Notre journaliste Robert Dion a rendez-vous pour bientôt avec la téléphoniste de Vancouver. La petite Chinoise qui entendait tout, gloussait de façon

révélatrice dans son Pékin. Demain, les Québécois prendront des rendez-vous pour le week-end avec des téléphonistes chinoises, saïgonnaises et hanoïennes.

Et puis téléphoner, ce peut-être amusant et instructif. Il faut probablement être un Canadien français pour savourer tout le sucre qu'il y a dans la conversation entre une téléphoniste canadienne unilingue de Vancouver et une téléphoniste chinoise de Pékin surtout lorsque cette dernière se permet poliment de prêter main-forte à sa consœur qui cherche à déchiffrer la conversation — en français — du journaliste et de la Chinoise.

Québécois, Québécoises, ne vous gênez plus, téléphonez! Il y a peut-être un Chinois qui attend votre appel...

## Inefficacité...

(Suite de la première page)

adéquate laisse donc libre cours à l'écoulement sur le marché d'alcool frelaté.

En envisageant ainsi de récupérer une importante perte de revenu, la mise en place d'un nouveau système de contrôle par le gouvernement permettrait également d'assurer une meilleure protection aux consommateurs.

Ce sont ces deux points très importants que visent le gouvernement et la SAQ dans les études entreprises, depuis quelques mois déjà, et qui permettraient d'instaurer un système efficace de contrôle, autant sur les achats que sur les ventes des liqueurs alcooliques par les hôteliers de la province.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.



## le retour du tailleur

pour la contemporaine®

Veste et jupe à plis: une silhouette oubliée qui réapparaît dès le premier soleil. Retour heureux et féminin du vrai tailleur de ville. Une coupe civilisée et des matières de qualité. Une silhouette que l'on n'oubliera pas. En voici deux variations: À gauche: Style saharienne, soie naturelle. Surpliqué. Naturel, vert ou rose. \$160.00. À droite: Style cardigan, tricot de laine. Vert, ciel ou ivoire. \$100.00.

la maison **simons** le mode place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

La commission Gendron recommande :

● Une régie d'Etat pour la diffusion du français

● La nouvelle fonction de commissaire aux langues



**PATIENCE** — Cet homme, dont la silhouette se détache dans le soleil, fait preuve de patience en pêchant sous la glace, dans la baie du Français, à l'Est de Toronto. Le pêcheur est John Dunn, de Toronto, et le poisson que l'on prend habituellement à cet endroit est la perche. (Téléphoto PC)

MONTREAL (PC) — La commission Gendron recommande au gouvernement d'établir une régie d'Etat pour la diffusion de la langue française et de créer la nouvelle fonction de commissaire aux langues, écrit ce matin le quotidien montrealais, Le Devoir, dans son troisième article sur le rapport de cette commission.

En vue de cet objectif, ajoute Le Devoir, les commissaires préconisent, en outre, des mesures concernant notamment les relations entre l'Etat et le citoyen, la francisation des communications en milieu de travail, la réalisation d'un programme visant à donner au Québec un visage français et la francisation

des services aux consommateurs. Dans l'esprit de la commission, la nouvelle régie serait responsable devant l'Assemblée nationale, à qui elle soumettrait annuellement le rapport de ses activités.

Les membres de la régie seraient choisis par l'Assemblée nationale pour un mandat de cinq ans renouvelable.

La commission Gendron précise qu'il reviendra au gouvernement de fixer le mandat de la régie et d'établir les modalités de son action.

Le rapport suggère, en outre, que la régie soit as-

sistée d'un comité consultatif et de trois directions générales: celle de la diffusion du français dans les communications internes des milieux de travail; celle de la diffusion du français dans l'emploi public des langues et l'Office de la langue française, chargé de résoudre les problèmes d'ordre linguistique dans les milieux de travail et dans l'emploi public.

Pour ce qui est du commissaire aux langues, la commission Gendron lui veut un statut analogue à celui défini pour le protecteur du citoyen, ou ombudsman. Il paraît, en effet, nécessaire à la commission de dissocier la fonction de diffusion du français, de celle

de la surveillance des infractions aux droits linguistiques. Il va de soi, souligne le rapport Gendron, que le

commissaire aux langues devra agir en étroite liaison avec la régie d'Etat chargée de la diffusion de la langue française.

Le français, langue officielle, affirmerait la personnalité du Québec, selon McWhinney

MONTREAL (PC) — La proclamation du français langue officielle du Québec permettrait d'affirmer la personnalité de la province, a déclaré hier, sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission Hourglass, M. Edward McWhinney, unique membre anglophone de la Commission Gendron.

M. McWhinney a ajouté, en outre, que cela établirait "une fois pour toute le fait français". En reconnaissant le statut de langue nationale aussi bien à l'anglais qu'au français, dit-il

encore, on admettrait qu'il existe ainsi "un important fait anglais". Une telle reconnaissance serait essentiellement symbolique, mais aussi "un signal aux chefs d'entreprises et au gouvernement fédéral".

D'origine australienne, M. McWhinney, qui est professeur de droit, estime que le rapport de la Commission Gendron tente de résoudre le problème linguistique d'une manière pragmatique et "non d'un coup de baguette magique".

La reconnaissance de deux langues nationales n'exclut pas la possibilité d'une troisième à l'avenir, déclare M. McWhinney.

A son avis d'autres provinces pourraient accorder le statut de langue nationale à des langues comme l'ukrainien et l'italien.

A la question de savoir ce qu'il attendait du gouvernement du Québec maintenant que le rapport est achevé, M. McWhinney a dit "j'attend le courage de l'application".

"Si les mesures que nous recommandons, dit-il, ne réussissent pas, d'autres sont disponibles. On ne peut adopter, du jour au lendemain, des mesures radicales. Nous devons éviter les solutions tranchées en blanc et noir."

L'enquête sur le crime organisé

Un seul des sept témoins a déjà rempli un rapport d'impôt et n'est pas sans emploi

par Bernard RACINE  
MONTREAL (PC) — Des sept témoins entendus hier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, un seul avait déjà rempli un rapport d'impôt et ne prétendait pas être sans emploi.

Sam Golstein, 44 ans, a donné à la commission la permission d'obtenir du ministère du Revenu des informations sur ses rapports d'impôt dont il n'a pas gardé de copies. Comme profession, il a donné "vendeur d'excursions dans les places de jeu" ou "junkets".

Les six autres témoins affirment tous être sans emploi et n'avaient jamais fait de rapport d'impôt ou de ne pas les avoir faits depuis cinq ans. Mais d'après les questions des procureurs de la commission, la plupart semblaient posséder plusieurs comptes de banques.

Golstein a dit qu'il était un "joueur dégénéré" et qu'il prêtait et empruntait souvent des sommes de \$1,000 et de \$1,500, sans intérêt sur une base d'amitié. Il s'est lancé depuis un an seulement dans son activité actuelle. Apparaissant il a passé 22 ans comme employé de cafés et particulièrement comme gérant des cafés Casa del Sol et Café Métropole.

**GARY BALL**  
Gary Ball, 38 ans, que le juge avait averti la veille de ne pas tenter de donner un spectacle devant la commission, a révélé que la Presidential Mortgage and Acceptance Ltd., dont il est le secrétaire-trésorier, avait obtenu en 1969 un prêt de \$80,000 d'une banque suisse aux Bahamas, sans garantie et sans présentation de son état financier, grâce à l'intervention d'un nommé Harry Smith, décédé depuis.

M. Ball a admis qu'il n'avait pas fait de rapport d'impôt depuis cinq ans et que sa compagnie n'en avait pas fait l'an dernier parce qu'elle montrait un déficit.

Le témoin, qui a admis ne pas avoir une aussi bonne mémoire qu'il le désirerait, a répondu de façon évasive à nombre de questions; à d'autres, il a répondu qu'il ne se souvenait pas. A presque toutes ses réponses, il ajoutait: "Au meilleur de ma connaissance."

A plusieurs reprises, il a demandé à l'avocat de la commis-

sion d'être spécifique dans ses questions. Auparavant, son avocat Me Michel Proulx avait expliqué que la Police de Montréal avait effectué une descente à la Presidential, le 18 décembre dernier.

Au cours de cette opération, des documents ont été saisis. Une plainte a été portée contre Agmen Atenian, autre témoin assigné par la commission.

A plusieurs reprises, le témoin a demandé à Me Louis Carrier, procureur de la commission, de poser des questions plus précises.

"Je ne tente pas d'échapper aux questions. Mais il faut me les poser de la bonne façon. Je ne veux pas prendre la chance d'aller en prison."

Il a admis avoir discuté de sport par téléphone avec des personnes de Vancouver, Winnipeg, Miami, Toronto. Il a aussi admis s'être "peut-être" servi d'un faux nom.

Avant d'être secrétaire-trésorier de la Presidential, où il avait été preneur aux livres et gérant d'un café.

Dans le cas d'un autre établissement, il a peut-être été un des directeurs, mais il a dit ne pas se souvenir exactement de ses fonctions, s'il était président ou vice-président.

**SAM DUCHOENY**  
Un autre témoin, Sam Duchoeny, a admis n'avoir jamais rempli de rapport d'impôt et avoir permis plusieurs fois à des amis de déposer des sommes d'argent dans son propre compte de banque.

Durant l'après-midi, Gary Ball a affirmé ne plus se rappeler la date de son dernier séjour en prison. Il avait été condamné à six mois de prison et à \$10,000 d'amende en rapport avec des paris illégaux. Il a avoué être allié de 30 à 40 fois en prison pour ce genre d'offense.

Après que Me Carrier eut soulevé certaines contradictions dans son témoignage, le juge Rhéal Brunet, président de la commission, a déclaré que les commissaires allaient relire ce témoignage. Il a ordonné au témoin de revenir devant la commission mardi prochain.

"Nous trouvons extrêmement étrange pour ne pas dire davan-

tage, que le témoin se soit servi

vi une cinquantaine de fois de l'expression "au meilleur de ma connaissance" et qu'il ait hésité quelques fois une minute entière avant de répondre à une question directe et précise.

**GORDON**  
Gordon Ball, 32 ans, frère de Gary Ball entendu au cours de la matinée, est président de la Presidential Mortgage and Acceptance Ltd., qui d'après lui a un chiffre d'affaires annuel d'environ \$100,000 mais qui ne détient qu'une seule hypothèque de \$10,000.

Il possède de nombreux comptes dans des banques dont il ignore le nom, ne connaissant que l'adresse et pour lesquels il n'a pas de chèques. Il a admis n'avoir jamais eu d'autres occupations que le "gambling". Mais il a nié que le bureau de la Presidential serve à des preneurs aux livres.

Durant son témoignage, son avocat Me Michel Proulx a fait remarquer au juge Rhéal Brunet, président de la commission, que les questions posées par l'avocat de la commission lui étaient suggérées par un agent qui avait participé à la descente effectuée par la police en décembre dernier au bureau de la Presidential.

A la suite de cette descente, aucune accusation n'a été portée contre les frères Ball à qui cependant, la police aurait déclaré qu'elle en porterait bientôt. Me Proulx a déclaré que l'agent suggérait des questions susceptibles d'étayer sa preuve contre les frères Ball et que ce fait violait les droits des témoins.

L'objection a cependant été rejetée par le juge Brunet qui a déclaré qu'il n'existait aucune certitude que des accusations seraient portées.

**DECLARATIONS**  
André Martin, 35 ans, comme l'avaient fait les frères Ball, a commencé par lire une déclaration où il affirmait qu'il répondait aux questions de la commission parce que le juge lui en avait donné l'ordre et où il demandait la protection de la cour.

Avant le 18 décembre, son occupation était de tenter de vendre certaines pièces d'équipement pour la Presidential. C'est pour cette raison qu'il se trouvait tous les jours au bureau de

cette entreprise où des gens venaient le voir pour obtenir des prêts. Ces prêts, a-t-il dit, étaient sa seule façon de gagner sa vie.

La police ayant saisi ses documents, il ignore le nombre de prêts qu'il a effectués mais il estime leur valeur entre \$25,000 et \$30,000.

Comme exemple de l'intérêt qu'il chargeait, il a dit que quelqu'un qui empruntait \$300 devait rembourser \$310 après une semaine.

Carlo Di Sensi, 43 ans, un autre ancien gérant de café, est aussi sans emploi et vit de ses épargnes.

La commission entend ce matin le témoignage de Sam Duchoeny qui prétend ne plus avoir de mémoire depuis qu'il a subi une opération pour tumeur au cerveau.

Ottawa admet ne pas avoir eu recours aux soumissions publiques pour la Place Royale

OTTAWA (Selon PC) — Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait savoir qu'il avait accepté de ne pas avoir recours aux soumissions publiques pour les travaux de restauration de la Place Royale, à Québec.

Dans une réponse écrite au député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert, qui avait soulevé la question à la suite d'une nouvelle publiée dans Le Soleil à l'effet que des contrats de plusieurs millions de dollars avaient été accordés sans soumission, le gouvernement fédéral précise que cette décision a été prise parce qu'il est impossible d'obtenir des prix fixes pour ce genre de travail.

Le gouvernement du Québec avait suggéré au fédéral de ne pas procéder par la voie de soumissions pour ces travaux de rénovation de 75 maisons historiques de la Vieille capitale.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser des octrois totalisant \$4,330,000 ainsi que des prêts au montant de \$1,150,000 pour la réalisation de ce projet dont le coût total est évalué à quelque \$18 millions.

Un subtil camouflage du statu quo linguistique, selon Fernand Daoust

Le rapport Gendron n'est qu'un subtil camouflage du statu quo, au point de vue linguistique, a déclaré M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, suite à la publication par le journal Le Devoir, des extraits des deux premières tranches du rapport de la commission Gendron.

Il aura fallu à cette commission bien des millions pour venir enterrer tout d'un coup les espoirs d'une majorité de Québécois qui voudraient voir le français prendre toute la place qui lui revient dans notre vie nationale par une vigoureuse intervention de l'Etat, soutient M. Daoust dans un communiqué de presse.

En faisant de l'anglais une langue nationale, au même titre que le français, dans une espèce de définition de la réalité courante au niveau linguistique, la commission Gendron ne nous laisse que peu d'alternative, ajoute le leader syndical qui estime que la commission n'a pas, en toute objectivité, plongé au cœur du malaise qui secoue la majorité francophone du Québec depuis des années et qui voit cette majorité s'émietter, d'année en année, par l'intégration massive des immigrants à la collectivité anglophone.

Selon M. Daoust, la majorité francophone du Québec était en droit d'attendre de la commission Gendron des suggestions pratiques qui auraient assuré à la langue française au Québec sa primauté, surtout en ce qui concerne les immigrants, alors que la commission ne suggère que le statu quo au sujet du bill 63.

Au niveau du français comme langue de travail, ajoute-t-il, la encore nous ne croyons pas que les méthodes incitatives vont changer quelque chose, comme le suggère la commission Gendron.

Là où les Québécois francophones auraient eu besoin d'une législation ferme et hardie, la commission Gendron s'en tient aux béquilles en bois mou du passé, soit les méthodes d'incitation et de conviction polies.

Sans une action législative du gouvernement, l'accès aux hauts postes dans notre vie industrielle et économique restera encore un rêve pour les jeunes et moins jeunes diplômés québécois francophones, à moins de s'assimiler.

La commission Gendron, soutient M. Daoust, ne nous propose pas vraiment une politique linguistique. On peut même affirmer qu'elle a manqué le ba-

teau complètement en maquillant autrement notre triste réalité linguistique. Si le gouvernement Bourassa devait légiférer dans le sens du rapport Gendron, la confusion et le ressentiment seront, pour longtemps, les caractéristiques de la réalité linguistique au Québec, de conclure M. Daoust.

Lewis visitera les trois chefs syndicaux détenus à Orsainville

(PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, profitera de son passage à Québec, demain, pour rencontrer les grévistes du magasin à rayons Maurice Pollack et de la division Seven Up de la firme d'emballage Claire-Fontaine.

Le programme de la visite du leader national du NPD a été rendu public, hier.

M. Lewis sera accueilli à l'aéroport de Sainte-Foy, à 10 heures 20, demain matin, par un groupe de militants, dirigé par le président provincial, M. Raymond Laliberté.

A 11 heures, il se rendra à la prison d'Orsainville où il aura des entretiens avec les présidents des trois centrales emprisonnées à cet endroit, MM. Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ).

M. Lewis rencontrera les grévistes de Pollack et Seven Up à 3 heures demain après-midi, à l'édifice du Conseil du Travail de Québec, dans la basse-ville. Il se rendra également rencontrer les propriétaires incontents de Place de la Promenade, à Neufchâtel.

La grève chez Seven Up dure depuis le 14 août et touche 4 employés; au magasin Pollack, 45 employés sont en grève depuis le 23 septembre.

A 6 heures, M. Lewis dînera en compagnie des étudiants SPD dans la région de Québec lors des dernières élections et à 8 heures il participera à une assemblée du parti à la Salle Marquette du Collège des Jésuites, dans la haute-ville.

Ottawa veut faire libérer un Canadien emprisonné à Cuba

OTTAWA (Selon PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement fait des démarches pour obtenir la libération d'un Canadien qui a passé 10 ans dans une prison cubaine.

Le ministre a ajouté que le gouvernement est prêt à accorder toute l'aide possible à Ronald Patrick Lippert, de Kitchener, en Ontario, condamné à 30 ans de prison, pour avoir passé des armes en contrebande à un groupe révolutionnaire, à Cuba.

Répondant à une question du député conservateur Tom Cossitt, de Leeds, M. Sharp a précisé que le gouvernement, par l'intermédiaire de son ambassadeur à La Havane, avait été en contact avec Lippert pas plus tard que le 25 janvier dernier et que celui-ci était en bonne santé.

En fin de semaine dernière, Mme Genevieve Lippert, âgée de 78 ans, avait fait part de son intention de demander au pre-

mier ministre cubain Fidel Castro de relâcher son fils.

Mme Lippert, dont la santé n'est plus bonne, a déclaré qu'elle allait écrire à Castro et que, au niveau de la sympathie, "je crois que M. Castro va comprendre... il a le pouvoir de me laisser voir mon fils une dernière fois".

Son fils, Ronald, âgé de 40 ans, a plaidé coupable, le 23 octobre 1963, à l'accusation d'avoir tenté de faire passer des armes en contrebande à Cuba, pour le compte de la Central Intelligence Agency (CIA), des Etats-Unis.

Mme Lippert, qui a 12 autres enfants, a déclaré quelle pense que son fils a payé sa dette à la société.

"Je n'ai jamais perdu espoir durant toutes ces années et j'ai l'impression que nous allons apprendre une bonne nouvelle un de ces jours", a dit Mme Lippert en ajoutant qu'elle espérait que le gouvernement canadien ferait quelque chose pour aider son fils.

Les Canadiens ont payé \$270,000 pour des calendriers "gratuits"

OTTAWA (PC) — Il en a coûté \$269,866 aux contribuables canadiens pour les calendriers 1973 expédiés gratuitement par le service postal.

C'est du moins ce qu'ont appris hier les députés fédéraux au sujet de ces calendriers qui ont fait réagir certains des francophones, puisqu'ils ne mentionnent pas la fête de la Saint-Jean-Baptiste, même s'ils soulignent des fêtes d'inspiration aussi commerciale que la fête des pères.

Les 800,000 calendriers en question ont aussi provoqué les rires de députés des deux langues, à la vue de nombreux rapports au sujet d'expéditions postales perdues ou en retard, alors que l'une des pages de cette publication décrivant les opérations du service postal est intitulée "Qu'arrive-t-il aux lettres que vous postez?"

Les informations au sujet du coût du calendrier ont été fournies en réponse à une question écrite du député conservateur de South-Shore, Lloyd Crouse.

Les chiffres cités ne comportaient cependant que le coût de production de cet imprimé par la firme Métropole Litho Inc de Montréal.

On notait également que l'une des éditions a dû être révisée, après que "des erreurs" y aient été trouvées.

Ottawa céderait son pouvoir de contrôler les biens des Indiens

OTTAWA (selon PC) — Le ministère des Affaires indiennes étudie présentement, en collaboration avec les Indiens, les diverses façons de remettre éventuellement entre les mains d'une compagnie contrôlée par les autochtones l'activité que détient maintenant le fédéral sur les biens des tribus et les sommes importantes.

Un porte-parole du ministère a souligné que cette initiative n'en était qu'à sa première étape et que les Indiens étaient plus impliqués dans ce projet que les fonctionnaires fédéraux.

Selon la Loi sur les Indiens, c'est le ministère des Affaires indiennes qui détient en fiducie les terres et autres biens du Conseil des tribus. C'est donc dire que lorsque les Indiens désirent dépenser, d'immenses sommes, ils doivent s'adresser à Ottawa pour obtenir la permission de le faire.

La compagnie fiduciaire dont on envisage la création départementale de cette autorité et la remettra aux Indiens.

32 LOGEMENTS

Près centre Conardière Woolco, Revenu \$38,200 - Prix \$245,000. Comptant à discuter.

TEL.: 527-5879

**TARIFS SPECIAUX**  
**SKI**  
"FIN DE SEMAINE"  
2 JOURS / \$20\* PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)  
● Chambre double, bain, TV (samedi)  
● 2 jours de ski (usage des remontées)  
● Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess  
● Petit déjeuner du dimanche matin  
2 JOURS / \$28\* PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)  
● Chambre double, bain, TV (vendredi et samedi)  
● 2 jours de ski (usage des remontées)  
● Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess  
● Petits déjeuners (samedi et dimanche matin)  
\*Les taxes et le service ne sont pas inclus.  
**MANOIR**  
**St. Castin**  
Lac Beauport  
Québec, P.Q. Tél.: 849-4461

**DOCTEURS**  
**REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE**  
OPTOMETRISTES  
NOUVELLE ADRESSE:  
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413  
(En haut Régie des Alcools)

# Les droits linguistiques

Le deuxième livre du rapport de la commission Gendron qui traite des droits linguistiques a été rédigé par le professeur Edward McWhinney. Celui-ci analyse les fondements juridiques et constitutionnels des recommandations soutenues par la Commission en ce qui concerne notamment l'établissement de la langue officielle au Québec, du français et de l'anglais comme les deux "langues nationales". Ce texte porte étroitement la marque du professeur McWhinney. Au plan constitutionnel, il avance des opinions dont on peut déjà prévoir qu'elles seront très discutées parce que précisément elles sont... discutables.

Au premier abord, le fait de rendre au Québec une seule langue officielle, le français, apparaît comme un recul. Si l'on considère comme valable le principe que partout où la minorité de l'une ou de l'autre langue est suffisamment importante, elle a droit à des services dans sa langue maternelle, ne pas garantir les droits scolaires de la minorité anglophone du Québec concorde mal avec ce principe.

La commission Gendron n'en recommande pas moins, par la proclamation d'une seule langue officielle, des garanties intangibles seulement pour le français dans la province. Sans doute le français et l'anglais deviendront-ils "langues nationales". Mais, il s'agira ici de droits moins importants. L'Etat provincial, par exemple, ne sera pas tenu de soutenir les privilèges liés aux langues nationales. Les droits, eux, ne sont liés qu'à la seule langue officielle. Cela signifie que comme langue d'enseignement, par exemple, l'anglais pourrait être un privilège retiré.

Certes, la commission Gendron ne recommande pas d'aller jusque-là. Elle suggère au contraire au gouvernement d'utiliser la modération de ses pouvoirs. Il n'en reste pas moins que si le rapport Gendron était adopté tel quel, la minorité anglophone du Québec n'aurait plus juridiquement que des privilèges pouvant lui être retirés à tout moment.

Une telle recommandation va à l'encontre des idées que les Canadiens français ont traditionnellement exprimées à l'endroit des minorités françaises des autres provinces. Nous avons toujours affirmé que nos compatriotes des autres provinces avaient non pas des privilèges mais des droits à recevoir l'enseignement dans leur propre langue, là où leur nombre est suffisamment élevé. De fait, l'Ontario a adopté, en 1968, une loi déterminant les conditions légales dans lesquelles on garantit aux minorités françaises des écoles dans leur langue, aux niveaux élémentaire et secondaire. Le Nouveau-Brunswick est, quant à lui, devenu officiellement bilingue, ce qui comporte des garanties précises dans le domaine scolaire. Faut-il, enfin, souligner que le Canada a adopté le principe des deux langues officielles dans les institutions fédérales.

Le Québec, lui, n'a évidemment pas attendu ces initiatives pour instaurer chez lui l'égalité entre les deux langues. Dans la réalisation concrète de ces objectifs, nous sommes même plus avancés que les autres provinces. On peut toutefois se demander si par la proclamation d'une seule langue officielle, le risque n'existerait pas que nous descendions, en ce qui concerne la minorité, au rang de l'Ontario d'au-

trefois, alors que cette province était en train de se hausser au niveau du Québec en ce qui concerne le traitement de sa minorité francophone. Il est vrai que la situation du français en Amérique du Nord est plus difficile que celle de l'anglais. Mais, le fait de n'accorder que des "privilèges" à l'anglais au Québec est-il la meilleure façon de renforcer la situation réservée aux français?

Au plan constitutionnel, le professeur McWhinney prétend que le Québec, selon l'article 93 de la Constitution, n'est pas tenu à garantir l'enseignement dans les deux langues et que même le Québec pourrait trouver quelque fondement à amender unilatéralement l'article 133 de la Constitution, qui garantit l'usage des deux langues à la Législature provinciale et dans les tribunaux du Québec.

Il est vrai que l'article de la Constitution canadienne qui garantit les droits scolaires s'applique aux catholiques et aux protestants et non aux écoles françaises et anglaises. Une interprétation restrictive de la Constitution donnerait raison au professeur McWhinney. Mais une interprétation plus large irait en sens contraire. En 1867, religion et langue étaient liées; en accordant des droits scolaires à l'une ou en accordant à l'autre. Ne faudrait-il pas tenir compte de cet élément fondamental dans l'interprétation de la Constitution? De plus, historiquement et sociologiquement est-ce que le français et l'anglais n'ont pas acquis des droits qui méritent d'être reconnus dans la province?

Quant à l'article 133, les droits qui y sont reconnus à l'anglais dans certaines institutions québécoises sont contenus dans l'un des articles fondamentaux de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Avancer que le Québec pourrait éventuellement amender unilatéralement cette disposition de la Constitution, ce serait ne pas tenir compte du fait que sur un point aussi important les amendements à la Constitution exigent l'unanimité des provinces et du fédéral.

Il ne s'agit pas seulement d'un article qui relève des seuls pouvoirs constitutionnels du Québec puisqu'il est clairement inscrit dans la Constitution canadienne. L'exemple invoqué dans le rapport de l'abolition par le Québec des comtés privilégiés, également maintenus par une disposition de la Constitution, ne se situe pas tout à fait dans la même perspective. Le Québec dans ce cas a suivi les dispositions de la Constitution en obtenant le consentement de la majorité des députés, comme le prescrit l'article 80 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Le long exposé du professeur McWhinney comporte plusieurs opinions qui ne manqueront pas d'être discutées, qu'il s'agisse de l'armature juridique encadrant les recommandations de la commission Gendron ou de ses idées sur la Cour suprême. La rédaction de cette fraction du rapport lui a permis ici de puiser à sa philosophie constitutionnelle déjà exprimée dans le passé. Il va sans dire, pour cela même, qu'une analyse serrée de ce deuxième livre s'imposera d'autant plus.

Gilles BOYER

# L'Etat n'est pas un seul pouvoir

Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, s'insurgeait récemment contre une certaine bureaucratie qui semble chercher à réduire les membres de la magistrature au rang de simples employés au service de l'Etat, mettant ainsi en péril la totale indépendance dont doit jouir le pouvoir judiciaire pour pouvoir assumer efficacement l'éminent rôle social qui lui est dévolu.

Certes, depuis quelques années, et notamment les dramatiques événements d'octobre 1970, la magistrature québécoise a été de plus en plus en butte à la critique, au dénigrement et même à une certaine forme de sabotage systématique de la part de certains organismes et individus. On n'a cessé, au cours de circonstances bien connues, de mettre en doute l'impartialité des tribunaux en leur accolant ce que l'on voulait être le stigmate de la "justice politique".

On s'est employé méthodiquement à provoquer la défiance corrosive envers la magistrature en employant tous les subterfuges, toutes les ruses, toutes les astuces pour faire tomber certains magistrats dans le piège facile de la compromission, pour faire dévier les véritables problèmes en litige et embrouiller ainsi dans l'opinion publique, déjà suffisamment aguerrie, la véritable notion du pouvoir judiciaire. En somme, on voulait employer la basse démagogie pour faire passer la justice québécoise pour ce qu'elle n'est pas en réalité. C'était là saper le fondement même de son indépendance.

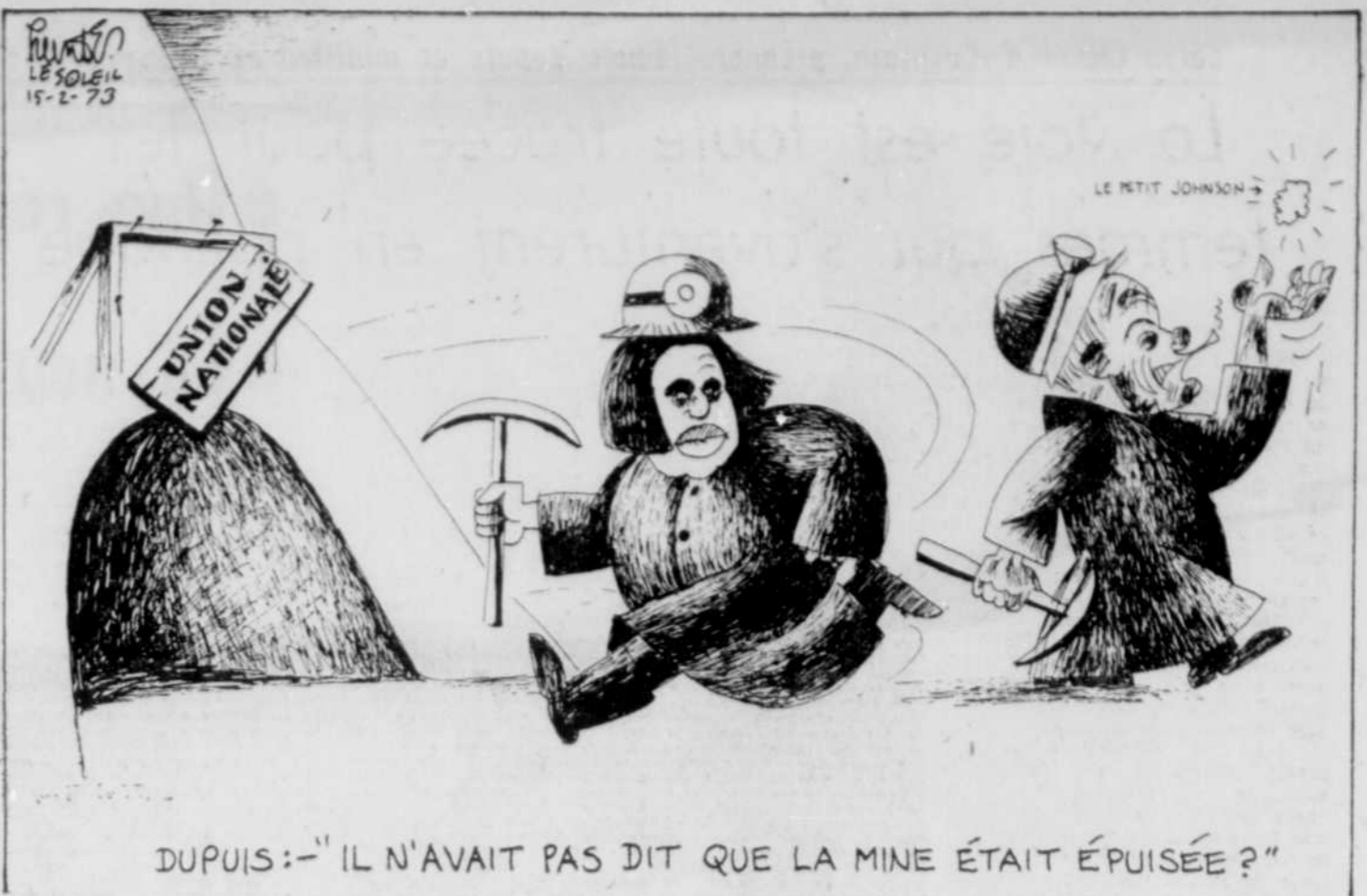
Mais voilà qu'outre ces atteintes, découlant somme toute de préjugés traditionnels et même séculaires nourris en grande part par l'ignorance ou le dépit, vient s'ajouter un danger plus grave pour l'indépendance du pouvoir judiciaire, puisque venant de l'intérieur même de la machine judiciaire. C'est celui que représente l'action d'une certaine bureaucratie qui tente de dévaloriser la fonction judiciaire sous le prétexte de tout rénover, et même de tout chambarder, sans condescendre à prendre l'avis de ceux-là mêmes qui connaissent quelque chose dans le domaine où ils exercent leurs activi-

tés. Cet objectif équivaut en somme à vouloir fonctionnariser le pouvoir judiciaire et vouloir ainsi rendre les juges dépendants d'un certain contrôle étatique. C'est en tous cas risquer de compromettre dangereusement l'équilibre d'une vraie démocratie.

Il est indéniable que la justice ne puisse se concevoir sans Etat, comme la première fonction régalienne de l'Etat est d'assurer la justice. Mais l'Etat, ce n'est pas un seul pouvoir. Le gouvernement ne constitue pas à lui seul l'Etat. Dans une démocratie comme la nôtre, il y a plusieurs pouvoirs et leur équilibre est une garantie du bon fonctionnement de l'Etat. Ainsi, ce n'est pas le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, qui fixe les droits et les devoirs de chacun. C'est la loi. Et il appartient par contre au seul pouvoir judiciaire d'interpréter et d'appliquer cette loi.

Et, dans un pays comme le nôtre, où le gouvernement prétend non seulement respecter mais vouloir l'indépendance du pouvoir judiciaire, si des contestations s'élevaient entre des individus, des organismes, ou entre l'Etat et eux, ce n'est pas le pouvoir exécutif qui les tranche mais bien le pouvoir judiciaire. Et c'est de là que doit originer et où doit résider fondamentalement l'indépendance absolue du pouvoir judiciaire. Dans cet édifice, qui repose sur une expérience, sur des traditions séculaires, il ne doit exister aucune fissure quelconque par laquelle pourrait s'insérer une intervention de l'Exécutif qui pourrait porter atteinte à cette indépendance.

Mais cette indépendance, si elle implique des droits et des privilèges, exige aussi d'impérieux devoirs. Pour le pouvoir judiciaire, il ne s'agit plus de se taire devant, non seulement la montée de la critique et de l'insinuation perfide, mais également de l'empiètement par certaines personnes sur les droits et prérogatives qui lui sont exclusivement réservés. Certains juges ont déjà eu des réactions très positives et très fermes contre ces menaces. Mais c'est au pouvoir judiciaire tout entier qu'il incombe désormais de se défendre visière levée, de



DUPUIS: "IL N'AVAIT PAS DIT QUE LA MINE ÉTAIT ÉPUISÉE?"

## l'opinion du lecteur

### "Le Christ est ressuscité"

Un jour en Russie, un militant athée prononce un violent discours contre les croyances religieuses. A l'entendre, toutes ces histoires de religion sont dépassées par les progrès de la vie moderne. Enfin! Les esprits sont heureusement libérés des antiques superstitions! Aujourd'hui la science peut tout expliquer. Sur notre planète le paradis fera bientôt son apparition. Pour hâter sa venue il s'agit présentement de bâtir un monde avec des bras vigoureux et un esprit lucide.

Face au silence total de ses auditeurs, le conférencier fougueux pense avoir gagné la partie et s'être assuré l'adhésion de tous, quand, parmi les assistants, un Russe, d'une voix serène et assurée, prononce les mots suivants: "LE CHRIST EST RESSUSCITÉ!" Ces simples paroles, énoncées avec clarté par un croyant, produisent sur la foule ce qu'aurait produit un coup de tonnerre. Quant au conférencier, il trouva la douche plutôt froide!

Cette affirmation d'un croyant authentique avait fait fondre comme neige au soleil tous les

prétentieux arguments de l'orateur impie.

Dans le climat d'incertitude où tourbillonnent les hommes actuellement, où chacun apporte sa recette, ne trouvez-vous pas que c'est le fonds qui manque le plus?

Des problèmes humainement insolubles renferment aujourd'hui les hommes comme dans un étou de fer. La pollution morale est passablement pire que celle de l'air et de l'eau. Les hommes de notre temps vivent, hurlent et dansent comme sur le volcan. Les esprits sont mêlés et dangereux. Peu de gens sont heureux! On cherche à droite, on cherche à gauche une solution qui pourrait amener sur terre un peu de soleil. On voudrait des assurances, des certitudes concrètes, des succès mesurables. Résultat: Récolte maigre!

Beaucoup d'efforts se produisent. C'est excellent! Des comités de toutes natures sont enfantés tous les jours. Des cadres! Il y en a, s'il vous plaît.

Phénomène souhaitable présentement! Qu'il y ait un peu

plus de substance dans tous ces cadres! C'est plus nourrissant et meilleur pour la santé! Que pensez-vous d'un cultivateur qui consacrerait tout son temps à faire des clôtures ou à fabriquer des cadres et des carcans et qui n'ensemencerait jamais sa terre? La récolte serait nulle, n'est-ce pas?

Face au désarroi actuel de la société, deux choses sont essentielles à celui qui veut apporter un peu de lumière et de vérité dans le brouillard épais que nous traversons.

Primo: En plus de la gentillesse, de l'entre-gens, du don de la parole etc... il faut une forte dose de foi en Dieu puis en l'Eglise. Pas une foi maladroite et boiteuse! Avoir la foi! Je veux bien croire, qu'avoir confiance en soi, c'est probablement nécessaire pour faire marcher un homme. Mais avoir confiance surtout au bon gouverneur de l'Eglise, c'est très efficace. Ne pas douter de l'EGLISE fondée par JESUS-CHRIST. Croire en la hiérarchie. Confiance indéfectible au successeur de Pierre. Croire aux documents conciliaires et aux encycliques. Ne pas trop déformer ces documents. Ni les cuisiner selon ses propres petits intérêts ou encore à la bonne franquette. Etre bien convaincu qu'aucune lumière humaine n'est comparable à celle du Magistère de l'Eglise en fait de dogme et de foi.

Cette foi dont je parle doit être alimentée. Le contact avec le monde peut apporter beaucoup de lumière. Sans doute! Mais, il est souhaitable que l'on sorte un peu de ce monde pour aller respirer dans un autre climat. Il est peut-être souhaitable d'entrer en contact, de temps en temps, avec les vrais maîtres comme Monsieur Thomas D'Aquin, Dom Marmion et Cie. Ce sont des gens en bonne santé spirituelle. Et on y gagne à les fréquenter. Même s'ils ne sont plus jeunes. Une forte dose de vie intérieure attrapée par le contact de CELUI qui a dit: "Sans moi, vous ne pouvez rien faire", demeure peut-être, mé-

me en 1973, l'âme de tout apostolat. Géants de la foi, missionnaires authentiques, grands bâtisseurs, vrais conquérants, ceux qui ont laissé les plus belles traces de leur passage sur cette terre, avaient une foi intrépide et courageuse, paraît-il.

Secundo: Aujourd'hui il y a trop de gens allergiques aux dogmes de notre sainte religion. Je crois sincèrement qu'il faut avoir le courage de proclamer bien haut les vérités essentielles de la foi catholique pour le bon comportement de la société. A mon humble avis, la vie chrétienne s'alimente plutôt de doctrine et de sacrements que de cadres. "Et aujourd'hui, comme hier, la foi de Pierre demeure le ROC sur lequel est bâtie l'Eglise qui a les promesses de la vie éternelle". Si nous n'annonçons pas les dogmes catholiques, nous essayons de bâtir une maison sur du vent et dans le vide. Pas surprenant que le tout s'éroule.

Une bonne injection de la vérité ferait peut-être reculer un peu l'erreur qui empoisonne les gens. La transformation du monde, c'est l'oeuvre de Dieu et des hommes. La conjugaison des deux doit s'effectuer.

Tous ces cadres que nous échafaudons depuis une dizaine d'années doivent servir de caucans pour faire circuler la doctrine. Encore faut-il annoncer cette doctrine. Toute la science du salut doit être proclamée. Nous n'avons pas le droit de nous taire à ce sujet. Comme nous n'avons pas le droit d'arracher les pages à l'Evangile et de présenter une petite religion douceâtre.

Vérités concernant Dieu. Incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Marie. Symbole des Apôtres. Sacrement. Décalogue. Oraison dominicale. Vérités sur la Mère de Dieu. Voilà des schèmes ignorés hélas! Ils devraient être publiés le plus tôt possible, sur tous les tons et sur tous les toits.

Noël LORTIE, prêtre, Baie Ste-Catherine, Charlevoix, 13 février 1973.

### Le crédit social s'en va

Québec, le 6 février 1973

Chers amis lecteurs,

En effet, ça y est, les crédites authentiques sont jetés dans la fosse aux lions et blessés dans leurs principes sous l'effet de la corruption électorale traditionnelle. On ne bâtit rien sur le mensonge et l'on ne change rien pour le pire. Sait-on que la colombe à Caouette, mandatée pour porter au monde le grand message du Crédit social, vient de salir son nid qui se désagrège de toutes ses formes originales. Le sale oiseau en a assez parcouru pour tromper de son identité plusieurs de ses compagnons de route en démolissant les structures de l'Unité créditiste, qui est basée sur la fraternité et la justice. Or, les voteurs de toutes les sauces avec Dupuis sont venus damer le pion aux bâtisseurs de l'aile provinciale et furent dirigés par un groupe de nos députés créditistes fédéraux, bien montés de nos deniers... et maintenant bien embourgeoisés.

En somme, le magnétisme d'Yvon Dupuis présente une image parfaite de l'état d'esprit chez Maurice Duplessis, grand usurpateur des droits de l'ouvrier et ses associés de combat, particulièrement à l'endroit de Paul Gouin, ex-chef de l'Action libérale nationale.

C'est pourquoi, pour garder intacte la tradition de l'Union nationale à l'image de Duplessis, Gabriel Loubière cherche à tout prix une coalition avec les créditistes déguisés.

Paul LACHANCE

### L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier. La direction

**Selon Claire K.-Casgrain, première femme député et ministre au Québec**

## La voie est toute tracée pour les femmes qui s'aventurent en politique

par Paul LONGPRE

(PC) — La présence féminine au sein du conseil des ministres du Québec devrait se continuer en la personne de la présidente du Parti libéral, Mlle Lise Bacon.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier, Mme Claire Kirkland-Casgrain, en annonçant officiellement, au cours d'une conférence de presse, son retrait de la scène politique.

Mme Kirkland-Casgrain quitte le ministère des Affaires culturelles pour assumer la présidence de la Commission du salaire minimum, avec rang de juge de la Cour provinciale.

Dans le communiqué de presse qui annonçait cette nomination, le premier ministre Bourassa soulignait le même jour que Mme Casgrain a contribué de façon éminente à la vie politique québécoise et à la promotion du statut de la femme dans notre société.

B.L.L. 16

Elue le 14 décembre 1961 dans la circonscription de Jacques-Cartier, avec l'équipe Lesage, Mme Casgrain était quelques semaines plus tard nommée ministre d'Etat et devenait la première femme à siéger à l'Assemblée nationale du Québec.

Elle pilota et fit adopter le projet de loi 16 établissant la capacité juridique de la femme mariée. Tour à tour titulaire des Transports, du Tourisme, et des Affaires culturelles, dans les cabinets Lesage et Bourassa, c'est ce projet de loi qui lui apparaît aujourd'hui la plus grande réalisation de sa carrière politique.

Se confiant l'été dernier à un membre de la presse parlementaire, Mme Casgrain avait noté que les difficultés ont été nombreuses pour elle dans "cette société d'hommes" que constitue le monde politique.

Elle est cependant d'avis que la voie est maintenant toute tracée et que les autres femmes qui s'aventureront dans cette voie auront moins de problèmes à se faire accepter.

**DE PERE EN FILLE**

Agée de 48 ans, Mme Claire Kirkland-Casgrain est née à Palmer, au Massachusetts, où son père, Charles Kirkland poursuivait des études spécialisées en neurologie. Elle vint au Canada à l'âge de trois ans et sa famille s'établit à Ville Saint-Pierre, en banlieue de Montréal. Le docteur Kirkland exerça la médecine dans ce comté jusqu'à son décès, en 1961.

Il avait été député à l'Assemblée législative pendant 22 ans et maire de sa ville pendant 25 ans. A son décès, M. Kirkland était ministre d'Etat dans le cabinet Lesage.

"C'est dans l'unique but de poursuivre le travail de mon père que j'ai fait le saut en politique" ironise Mme Casgrain, avocate et mère de trois enfants âgés respectivement de 18, 17 et 13 ans.

Devenue ministre d'Etat dans le cabinet Lesage en 1961, elle assume deux ans plus tard le portefeuille des transports et des communications. Elle passe dans l'opposition aux élections générales de 1966. Le parti libéral revint au pouvoir en 1970.

### Remaniement comparé à la chaise musicale

Plusieurs députés de l'Union nationale ont interprété le remaniement ministériel annoncé, hier, par le premier ministre Bourassa comme le signe de dissensions profondes au sein du Cabinet, alors que l'un d'entre eux accusait le chef libéral de jouer à la "chaise musicale".

Pour sa part, le député unioniste de Gaspé-Nord, M. François Gagnon, a accusé M. Bourassa de "faire caduque de dizaines de milliers de dollars, non pas aux vrais chômeurs du Québec, mais bien à ses propres ministres, pour éviter la rébellion et cela par le truchement d'un remaniement ministériel des plus insignifiants".

L'ex-député de Frontenac, M. Fernand Grenier, a d'autre part dit n'avoir "jamais vu personne faire autant d'acrobatie pour essayer de camoufler les dissensions profondes qui deviennent apparentes même de l'extérieur".

Ce dernier ajoutait que "les sportifs n'ont toujours pas leur ministère des sports, mais M. Phaneuf, lui, a son salaire de ministre".

Quant au député de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, il a comparé ce remaniement au jeu de la chaise musicale en commentant le retour du Dr François Cloutier à la fonction de ministre des Affaires culturelles, qu'il occupait déjà il y a quelques mois.

Pour ce qui est de Me Maurice Tessier muté des Affaires municipales aux Travaux publics, le député de Shefford, M. Armand Russell, a affirmé "qu'il se mettait les pieds dans les plats à chaque fois qu'il avait affaire au grand public" et qu'il ne serait pas surprenant de voir le premier ministre obligé avant longtemps de s'occuper lui-même des Travaux publics.

Ces diverses déclarations ont été faites par les unionistes, dans autant de réunions publiques organisées dans les cadres de l'opération 110 de l'Union nationale.

elle se voit confier la responsabilité du Tourisme.

**SANS AMERTUME**

Elle était mutée le 2 février 1972 aux Affaires culturelles alors que de nombreuses rumeurs circulaient sur son départ de la vie politique.

Ces rumeurs, dit-elle main-

tenant, ont été les plus durs moments de sa carrière, parce qu'ils ont sapé à certains moments l'autorité qu'elle devait maintenir sur son personnel ministériel.

C'est sans amertume qu'elle met fin cependant une longue carrière de douze années de vie

politique, satisfaite d'avoir pu réaliser l'essentiel du programme qu'elle s'était tracé.

Elle insiste surtout sur le fait que, contrairement à certaines de ces rumeurs, jamais le premier ministre Bourassa ne lui a fait sentir de quelque façon que sa présence au sein du cabinet n'était plus utile.

Le drapeau canadien flottera désormais dans l'enceinte des Communes.

Une motion en ce sens a en effet été présentée hier aux Communes par le député libéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr. Fait assez surprenant, elle a été adoptée à l'unanimité et elle n'a donné lieu à aucun débat.

En stricte théorie, il n'y a absolument rien d'extraordinaire à ce que le drapeau canadien ait sa place aux Communes. Ce-

pendant, le fait est qu'il n'a jamais été déployé en permanence dans la Chambre.

Incidentement c'est aujourd'hui le huitième anniversaire du drapeau canadien.

Depuis ce temps, certains députés, comme Ralph Stewart ont tenté par divers moyens, notamment par la présentation de bills, de faire une place au drapeau. Ces efforts ont toujours été vains. Strictement à titre d'exemple M. Stewart a

présenté trois projets de loi au cours du dernier parlement et aucun n'a été adopté.

Hier M. Cyr a pris à peu près tout le monde par surprise, si ce n'est les chefs des principaux partis, qu'il a prévenus à l'avance.

Invité à expliquer pourquoi sa motion a été acceptée à l'unanimité alors que des mesures de ce genre sont d'ordinaire rejetées,

le député de Gaspé a déclaré que les parlementaires ont voulu rendre un hommage posthume à M. Lester B. Pearson, ancien premier ministre et père du drapeau.

En présentant sa motion le député a d'ailleurs précisé qu'elle avait à son avis une importance nationale et ce sens qu'elle concerne le pays lui-même et que c'est aujourd'hui l'anniversaire du drapeau.

## Le drapeau canadien aura sa place aux Communes

*La mode printemps fleurit d'abord chez Pollack*

**LAINE, MOHAIR ET ACRYLIQUE**

parfaitement réunis en douceur dans les confortables tricots

**jay.berma**

Chandail lavable à la machine, manches longues et encolure près du cou. Doux et soyeux, il convient parfaitement aux jeunes hommes modernes. P.M.G. a) Tricot 50% laine mohair, 50% Acrylique, jaune, blanc os, marine, ciel 14.00. b) Tricot 50% laine, 50% Acrylique fini "Shetland", jaune, beige, ciel, gris 15.00.

Centre-Ville, Mercerie pour hommes, rayon 620, rez-de-chaussée, également à Sainte-Foy.

**Pollack**  
Centre-Ville et Sainte-Foy

Soyez à la fine pointe de la mode, visitez nos rayons masculins

## Les constructeurs de Montréal sont stupéfaits des demandes de la FTQ

par Benoit HARVEY de notre bureau de MONTRÉAL

« Ils auraient également pu nous demander une limousine... »  
 « Des demandes exorbitantes, anarchistes... »  
 « Clamées bien haut, ces réflexions donnent une idée de la stupeur des constructeurs de la région de Montréal réunis, hier, en assemblée plénière, après qu'on leur eut exposé la proposition de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) en vue du renouvellement du décret expirant le 30 avril. Quelques articles de la proposition ont particulièrement fait bondir les constructeurs: — atelier syndical fermé (à propos de quoi M. Jean-Yves Gagnon a commenté que cela équivaut à l'élimination de la CSN et de la CSD des chantiers de construction); — l'obligation pour les employeurs de recruter leur personnel en passant par les bureaux d'embauchage de la FTQ; — parité de salaire à travers toute la province, sans égard aux types de projets; — salaire annuel garanti, dont les modalités resteraient à définir; — l'obligation pour un entrepreneur d'obtenir une garantie de solvabilité en ce qui concerne le paiement des salaires devant être payés dans le cours d'un contrat de construction; — une série de pénalités financières contre l'employeur en faveur de l'employé dans les cas de mises à pied sans préavis, de paiement en retard, de bordereau de paie fautive, etc.; — une garantie de 10 heures en surtemps avec semaine normale de 40 heures pour les

employés travaillant sur des chantiers isolés, clauses particulières concernant le transport, la pension et autres; — 15 minutes de repos pour chaque tranche de 2 heures de travail;

— allocations pour transport à Montréal et à l'extérieur; — le représentant syndical d'atelier aurait le pouvoir de créer un chantier n'est pas sûr et de faire arrêter les travaux; pendant ce temps, les employés seraient rémunérés normalement.

Ces clauses, telles que résumées par M. Jean-Yves Gagnon, sont les conditions générales réclamées, et ne tiennent pas compte des articles particuliers qui seront soumis un peu plus tard par la FTQ.

Par ailleurs, la CSN doit elle-même soumettre ses propositions le 26 février, et on sait qu'elle insistera plus particulièrement sur la sécurité d'emploi et sur la sécurité sur les chantiers. Quant à la CSD, reconnue par la loi 38, on ne savait pas encore si elle serait partie aux négociations.

« Des négociations qui seront longues et difficiles », a commenté M. Gagnon.

**PROTEGER LES EMPLOYEURS**

Le problème des relations patronales - ouvrières a tenu la vedette de la 75e assemblée annuelle de l'Association de la construction de Montréal (ACM), puisque le président sortant M. Jacques McDonald, a lui-même consacré son discours de clôture à la nécessité pour les employeurs de maintenir leur pouvoir de direction sur les chantiers afin d'accroître la productivité déclinante de l'industrie.

Quant au président du Comité des relations ouvrières de

l'ACM, M. W.E. Jarvis, il a commandé de la fermeté dans les négociations, tout en faisant les concessions nécessaires.

« Toutes ces grèves et ces conflits se sont produits malgré le fait que le décret était en vigueur et que la grève était illégale. Notre comité en est venu à la conclusion que la loi en soi est bonne, mais que son application laisse à désirer; c'est ce à quoi nous voulons nous attaquer à l'avenir. »

« Nous devons trouver des moyens de protéger les employeurs contre les grèves illégales et les ralentissements d'activité, et il nous faudra convaincre la Commission de l'industrie de la construction (CIC), le ministère du Travail et le procureur général de prendre leurs responsabilités et de faire appliquer la loi », a commenté M. Jarvis.

L'Association de la construction de Montréal, qui dit représenter 50% de la valeur des travaux exécutés dans la province, a demandé d'être reconnue par le ministère du Travail en vertu de la loi 290.

M. Jarvis a mentionné que les constructeurs sont prêts à faire tous les efforts nécessaires pour éviter des conflits majeurs dans la négociation du prochain décret, mais il a donné l'avertissement que « ces efforts devront cependant être bilatéraux car le règlement recherché ne se fera pas aux dépens de la perte par les employeurs de leurs droits fondamentaux ».

« Je vous demande, a-t-il conclu, de résister à toute tentative de la part des unions de diminuer vos droits de gérance sur les chantiers, de resserrer vos relations avec vos employés afin d'éviter de perdre tout contact avec eux au profit de leurs unions ».

## Les négociations dans l'industrie de la construction commencent demain, à Québec

par Gilles LAFRAMBOISE

Les négociations dans l'industrie de la construction commenceront demain, à Québec, sans la CSN, la CSD et l'une des cinq associations patronales reconnues.

Rejoint hier à Montréal, le responsable de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) dans ce secteur, M. André Desjardins, nous a confirmé la tenue d'une première rencontre dont le but est de déblayer le terrain.

Cette première étape pourrait définir les structures de la négociation, à savoir les tables (centrale et sectorielles), le choix de la ville, les journées de rencontres, les heures, etc.

M. Desjardins a précisé que l'initiative de la rencontre de demain revenait à sa centrale. En conséquence, il n'a invité ni la CSN, ni la CSD à y participer.

On sait que M. Desjardins a répété à de nombreuses reprises que jamais il n'accepterait de négocier avec les représentants de la CSN et de la CSD. Ces organisations, selon lui, n'auraient pas réussi à regrouper 20% de l'ensemble des travailleurs de la construction.

Selon la Loi 290, une partie ne peut négocier que si elle atteint ce pourcentage à la suite de la période de maraude. Une vérification du ministère du Travail statuera sur la représentativité des parties dans quelques semaines.

**ET DE TROIS**  
 Une troisième association (pa-

tronale, celle-là) ne participera pas au début des négociations. Il s'agit de la Fédération de la construction du Québec qui regroupe plus de 3.000 employés.

Le directeur général de la fédération, Me Michel Dion, a affirmé que l'absence de la CSN aux premiers pourparlers va à l'encontre de la loi qui régit les négociations dans l'industrie de la construction.

Selon lui, la CSN est toujours reconnue comme représentative par l'article 5 de la loi. De plus, cette dernière centrale n'a pas encore déposé ses demandes aux parties patronales et la FTQ n'en aurait présenté qu'une partie: autres raisons pour re-

tarder le début de la négociation.

En conséquence, la Fédération de la construction du Québec a exigé le dépôt de toutes les revendications syndicales pour le 28 février et a pris l'initiative de convoquer toutes les associations reconnues à une rencontre conjointe le 5 mars prochain.

Me Dion croit qu'il est devenu essentiel de presser l'application de la loi et ce même s'il fallait dans un deuxième temps demander au ministère du Travail de recourir aux articles 52 et 10 de la loi.

Le premier article prévoit des pénalités pour refus de négocier

conformément à la loi et le second permet au ministère de nommer un conciliateur dont la charge est de rencontrer les parties et de tenter d'en arriver à une entente.

**Jeune**

**Jeune**

SUR LES AUBAINES

**PLUS QUE 2 JOURS...**

pour profiter des spéciaux annoncés dans notre cahier publicitaire dans Le Soleil d'hier. Ne manquez pas ces fameuses aubaines! Hâtez-vous!

**CAMP TRAILFINDER**

1963 - 10e ANNIVERSAIRE - 1973  
 (membre accrédité de l'Association de camping de l'Ontario et de l'Association de camping du Canada)  
 Camp mixte 6 à 16 ans

Un camp splendide avec lac et forêt près de Dorset, Ontario (150 milles au n/é de Toronto) où les jeunes peuvent vraiment s'amuser: équitation, natation, bateau à voile, ski nautique, excursion en canot, etc. Nourriture et logement excellents. 4 semaines \$395; 8 semaines \$750. Un terrain de camping merveilleux près du Parc Algonquin. (Nous recevons régulièrement des campeurs québécois). Brochure, etc. Représentant pour le Québec: Paul Rushon, directeur, 38 Cliffside Drive, Scarborough, Ont.

## L'employeur doit exercer son droit de gérance avec plus de fermeté - McDonald

La plus grande préoccupation des entrepreneurs en construction doit être de travailler à contrer la baisse de productivité qui affecte les chantiers, et pour ce faire, les employeurs devront exercer leurs droits de gérance avec plus de fermeté.

« Je ne connais pas toutes les causes de cette baisse de productivité », ajoutait M. Jacques McDonald, président de l'Association de la construction de Montréal (ACM) en livrant son message annuel, « mais je crois en avoir décelé quelques-unes ».

pour frais et temps de transport. Il ressort que, d'une part, les syndicats contraignent les employeurs à accepter des conditions tout à fait déraisonnables, et d'autre part, tant du côté des employeurs que de celui des associations de salariés, l'on ferme les yeux sur des situations qui justifieraient normalement des mesures disciplinaires graves à l'endroit des employés mis en cause ».

M. McDonald s'est dit assuré

qu'il est possible aux entrepreneurs en construction de surveiller leurs intérêts de plus près, de garder à leur service des employés compétents, sans tout laisser aller. Le président croit d'autre part que la baisse générale de productivité provient également de la disparition de toute forme d'apprentissage, et du contrôle indu qu'exercent les syndicats sur le nombre d'admissions à une spécialité.

Le président de l'ACM, qui dirige un groupement de 1.637 entrepreneurs dont le personnel peut atteindre jusqu'à 80.000 employés, a cité quelques cas de laisser-aller. Les délégués de chantiers qui n'exécutent pas eux-mêmes de travail à pied d'œuvre et auxquels l'employeur fournit des camionnettes sans frais, par exemple. « Ces hommes consacrent le plus clair de leur temps à ralentir la production sur le chantier, et le reste de la journée, ils sont à la taverne du coin ».

« C'est en dépassant la convention collective et la mesure du raisonnable que l'on donne ouverture aux baisses de productivité. On pourrait citer comme causes des hausses de coût certaines pratiques déplorables qui ont malheureusement de plus en plus cours à l'égard de l'embauchage, des congédiements, de l'absentéisme, des allocations

En direct de

**PLACE FLEUR DE LYS**

Tous les jours de 3 h à 4h30 p.m. avec Réal Lagacé, en direct:

personnalités politiques et artistiques, prix de présence, café et goûter servis gratuitement.

PLACE FLEUR DE LYS, C'EST MON CENTRE

# La Datsun 240-Z Révolutionnaire. Grande championne. Vous en aurez une un jour...

- Carrosserie monocoque tout-acier ● Quatre vitesses au plancher ● Sièges baquets, dossiers inclinables ● Colonne de direction télescopique de sécurité.

## entre-temps...

vous avez tout ça aussi dans la Datsun 1200. Sans supplément. A nos frais... pour seulement \$2,245\* (sedan)

**Une**

**DATSUN 1200**

**tout de suite** →

\*Prix de détail suggéré, F.A.B. entrepôts de Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax — plus transport, plaques et taxes provinciales, s'il y a lieu.

Plus de 1,300 concessionnaires au Canada et aux États-Unis.

**HITACHI**

**LA FÊTE D'HIVER**

**D'AMUSEMENT SAISON DES OCCASIONS**

voyez, entendez & épargnez

Renouvelez vos appareils de divertissement et profitez de nos offres sensationnelles sur tous les nouveaux appareils populaires Hitachi 1973, munis des caractéristiques les plus modernes.

- \* Généreuses reprises.
- \* Rabais saisonniers sur un vaste choix d'appareils transistorisés à 100%.
- \* Hitachi: téléviseurs blanc et noir et télécoloriers les plus récents, munis de la lampe écran rectangulaire moderne qui augmente la surface de vision, ainsi que radios, appareils haute fidélité, magnétophones à cassette et appareils ménagers.

Modèle T-21

20"

Modèle T-21

9"

Conditions faciles de paiement.

**J.-L. LAMONTAGNE**

631, 10e RUE, CHARNY - TEL.: 832-8340

Faites vite! LA SAISON DES OCCASIONS D'HIVER  
 Hitachi n'a qu'un temps!

Réunion du Conseil consultatif du travail

# Laberge s'absente temporairement de la prison pour participer aux assises

par Vincent CLICHE

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a obtenu, hier, la permission de "s'absenter temporairement" de la prison d'Orsainville pour assister à une réunion du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, qui se tiendra à 3h cet après-midi dans les bureaux du ministère du Travail, Place Crémazie, à Montréal.

médical ou humanitaire ou pour faciliter la réhabilitation d'une personne incarcérée dans un établissement de détention, lui permettre de s'absenter temporairement de cet établissement, aux conditions qu'il détermine conformément aux règlements adoptés à cette fin".

La direction des prisons a invoqué comme raison du "congé" de M. Laberge que la date de la réunion du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre

contremander les réunions de la Commission parlementaire prévues pour ce mois-ci.

Pour leur part, les centrales syndicales ont commencé une vaste consultation auprès de leurs membres au sujet de ce projet de loi et les résultats ne leur parviendront pas avant plusieurs mois.

**QUORUM**  
C'est le directeur du Syndicat des métaux et vice-président de la FTQ, M. Jean Gérin-Lajoie, qui a, le premier, fait part de ses craintes de voir contremander la réunion du conseil consultatif si les présidents des centrales n'étaient pas libérés pour y assister.

Selon la loi instituant le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, cet organisme est composé de 12 membres dont cinq représentant les associations patronales et cinq les associations de salariés les plus représentatives. Les deux autres membres sont le président permanent et un sous-ministre du Travail et de la Main-d'œuvre.

Parmi les cinq membres représentant les syndicats, deux viennent de la FTQ, deux de la CSN et un de la CEQ.

Pour que le conseil puisse siéger, il faut qu'au moins sept membres soient présents dont au moins trois représentants des syndicats et trois des associations patronales. Comme les nominations sont faites par le lieutenant gouverneur en conseil, ces membres ne peuvent déléguer leur remplaçant.

Avec l'incarcération de MM. Pepin et Laberge et le boycottage de la CEQ, le conseil n'avait donc par le quorum requis de trois représentants des syndicats, puisqu'il ne restait qu'un membre représentant la FTQ, soit M. Gérin-Lajoie.

De toute façon, même si M. Laberge assiste à la réunion, le conseil devra faire face à un autre problème. En effet, le deuxième représentant de la CSN au conseil était M. Paul-Emile Dalpé. Mais depuis que ce dernier a quitté la CSN pour la Centrale des syndicats démocratiques, il n'a pas été remplacé. On affirme à la CSN qu'en septembre on avait fait une de-

mande au ministre pour que M. Dalpé soit remplacé par l'un des vice-présidents actuels, M. Norbert Rodrigue. Cependant jusqu'à hier soir, la nomination de M. Rodrigue n'avait pas été confirmée.

Il faudrait donc pour que le conseil consultatif siège dans la légalité que M. Pepin fasse une demande d'absence temporaire" comme l'a fait M. Laberge. Du côté de la CSN, on nous affirmait, hier soir, que M. Pepin n'avait pas fait une telle demande et qu'il n'en ferait pas précisant que, par ce geste, il reconnaîtrait le bien-fondé de son incarcération; ce qu'il refuse d'admettre.

## Les employés de CKRS cherchent la sympathie du public

JONQUIERE — La situation n'a pas évolué à CKRS au cours des dernières heures, si ce n'est que les employés syndiqués ont déclenché une série de manifestations publiques destinées à soulever l'intérêt de la population à l'endroit de ce conflit, en cours depuis le 19 janvier.

Dans le courant de l'après-midi, hier, les employés de la station ont préparé un défilé sur les principales artères de Jonquière. En faisant usage de pancartes et de porte-voix, les travailleurs syndiqués ont voulu rappeler aux gens leurs revendications et les causes du différend, lors de cette balade.

Un ralliement de sympathisants a eu lieu, comme on le sait, le soir précédent, face à la station de CKRS. Selon la partie syndicale, neuf policiers se sont rendus sur place et ils ont pris bonne note des numéros des plaques minéralogiques de toutes les voitures se trouvant dans les parages.

Il fut également question du

## le monde du travail

M. Laberge sera le seul des trois présidents des centrales syndicales à bénéficier de ce privilège, puisque M. Marcel Pepin, de la CSN, qui siège aussi sur le Conseil consultatif, n'a pas fait de demande d'absence et que M. Yvon Charbonneau, de la CEQ, n'est pas membre de ce conseil consultatif. De toute façon, la CEQ a décidé, depuis quelques mois, de se retirer de tous les comités de consultation gouvernementale.

M. Laberge avait fait sa demande depuis au moins deux jours et c'est en vertu de l'article 20 de la "Loi de la probation et des établissements de détention" qu'elle lui fut accordée. Cet article se lit ainsi: "Le directeur général (de la prison) peut, pour des raisons d'ordre

vre avait été fixée avant que le président de la FTQ ne soit incarcéré et que son absence aurait pu entraîner l'annulation de la séance, faute de quorum.

**REUNION IMPORTANTE**

Cette réunion apparaît importante aux yeux du gouvernement. Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, sera présent et les membres discuteront des procédures de consultation concernant le projet de loi 89, déposé devant l'Assemblée nationale, avant Noël.

Ce projet de loi intitulé "Loi assurant le bien-être de la population en cas de conflit de travail" a été l'objet d'une levée de bouillottes de la part des groupements syndicaux et le ministre Cournoyer avait alors décidé de

## L'Alcan suspend ses travaux à son usine de fil-machine à Arvida

par Gabriel BERBERI

ARVIDA — L'Alcan a résolu, hier matin, de suspendre pour une période indéterminée, les travaux de construction de l'usine de fil-machine à Arvida.

Selon la compagnie, cette fermeture des chantiers, provoquée par le prolongement d'un conflit entre l'entrepreneur Black & Macdonald et ses employés, pourrait retarder la mise en service de la nouvelle usine.

De plus, en même temps qu'elle ordonnait l'arrêt des travaux, hier matin, l'Alcan résiliait son contrat avec la firme Black & Macdonald, de Montréal. Cette dernière était jusqu'ici chargée de l'installation des équipements dits mécaniques (électricité et plomberie) dans ce futur centre de transformation de l'aluminium.

L'Alcan a fait savoir, hier, que la mécontente opposant l'entrepreneur et ses salariés causait depuis une semaine, le ralentissement de la construction.

**ILS VEULENT LA PARITE**  
Des ajustements de salaires réclamés par 34 ouvriers spécialisés, des électriciens et des plombiers, membres de la FTQ, sont à l'origine du conflit.

Ces travailleurs, qui gagnaient \$5.10 l'heure, exigeaient 63 cents de plus de Black & Macdonald, ce qui équivalait aux taux payés aux ouvriers du bâtiment à Montréal, ayant les mêmes métiers.

Le décret en vigueur dans l'industrie de la construction impose en effet le paiement de ces taux sur les chantiers dont la valeur se chiffre par \$5,000,000 et plus. L'employeur à l'usine de fil-machine de l'Alcan a soutenu devant les travailleurs que cette construction est évaluée à environ \$4,500,000. Mais la partie syndicale est plutôt d'avis que ce sont des travaux de plus de \$5,000,000.

M. Edmond Poirier, agent régional de la Fraternité des électriciens (FTQ), a rapporté hier, lors d'un entretien, que l'Alcan avait proposé un arrangement avant la fermeture des chantiers, en se disant prête à payer à tous les employés impliqués, deux heures de surtemps chaque jour.

"Nos membres n'iront pas travailler à des taux inférieurs à ceux existant à Montréal, même s'ils doivent attendre six mois ou un an," d'affirmer M. Poirier. Suivant son témoignage, les syndicats de la FTQ n'ont pas l'intention de laisser d'autres entrepreneurs prendre la relève de Black & Macdonald, à Arvida, s'ils ne s'engagent pas au préalable à payer les traitements prescrits par le décret régissant l'industrie de la construction.

L'Alcan n'a pas mentionné, hier, si elle entendait procéder à l'engagement d'un nouvel entrepreneur en vue de la reprise des travaux de construction de l'usine.

## ERRATUM

Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce du mercredi 14 février, parue dans ce journal.

Nous aurions dû lire:  
**COTELETTES VEAU lb 1<sup>89</sup>**  
bien trimées

au lieu de 1.00



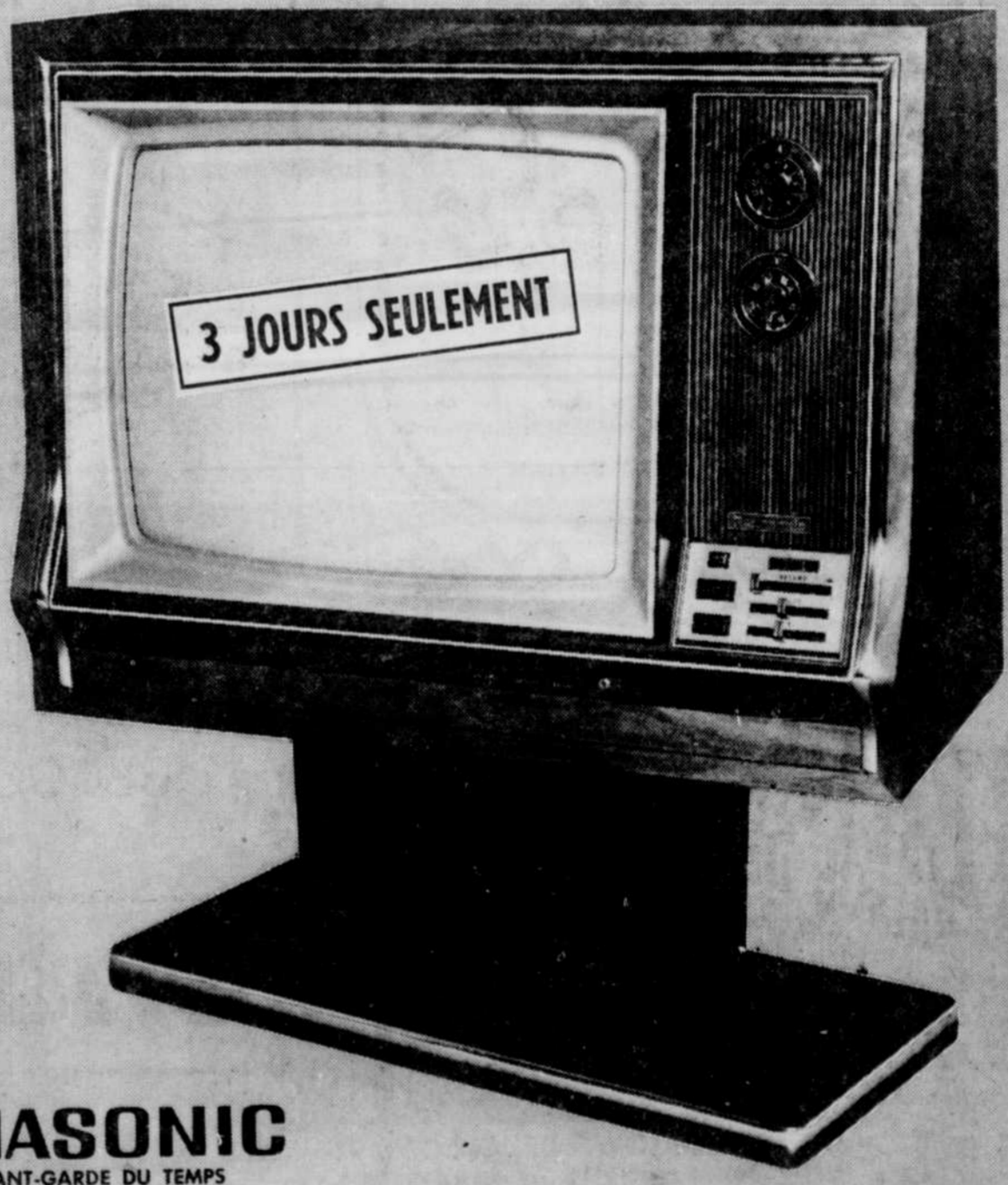
## Pollack

Centre-Ville et Sainte-Foy

**ARBRE GENEALOGIQUE**  
ARCHIVES DE MONTREAL  
échange de renseignements  
Nom: Roger Harkin  
Tel.: 435-4645  
Adr.: 19 Châtelier  
Ste-Thérèse, P.Q.

**GAZ-BAR A LOUER**  
St-David, Route Trans-Canada.  
Clientèle établie, bonnes conditions.  
S'adresser à:  
M. R. Chauvinard: 661-7771  
Le soir: 626-0939

**CONSTRUCTEURS A VENDRE**  
3 TERRAINS  
pour maisons unifamiliales sur la rue Montpelit à Ste-Foy.  
Pour informations:  
651-4643



**PANASONIC**  
A L'AVANT-GARDE DU TEMPS

Téléviseur couleur à écran de 20 pouces

Téléviseur à circuit instantané, contrôle automatique de la couleur "Panalock", contrôle de syntonisation automatique, système à glissière. Cabinet de luxe fini noyer monté sur une base pivotante. Garantie d'un an sur les pièces et protection de 5 ans sur la lampe-écran.

Spécial  
**599<sup>99</sup>**

Centre-Ville, Téléviseurs, rayon 785, 4e étage, également à Sainte-Foy.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR UTILISER VOTRE CARTE DE CREDIT POLLACK



**BIENTOT LE 1er MAI**  
**POURQUOI PAYER LOYER?**  
**DEVENEZ PROPRIETAIRE!**

Léger comptant (à discuter). Remboursement mensuel comme un loyer. Financement bancaire de 12 ans. Variété de mobiliers et décors. Variété d'agencements. Construction rigoureuse. Finition impeccable. Luxe à bon marché. Aucun entretien (notre service est sans égal).

Prix à partir de  
**\$6995**  
meublée



ECRIVEZ - TELEPHONEZ - VENEZ

POUR INFORMATIONS  
**837-8164**  
**837-1084**

**Caravan LEVIS INC.**

590 RTE TRANS-CANADA, ST-DAVID

Dépositaire des maisons mobiles Glendale et Vermont, des roulottes de voyage Glendette, Glenelle et Apolache et des tentes-roulottes Starcraft et Confort.

# La FPJQ préconise l'institution de conseils de gestion dans les mass media

par Pierre BELLEMARE

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec préconise l'institution obligatoire dans les mass media d'un conseil de gestion doté d'un contrôle absolu sur les politiques d'information, sauf l'editorial.

Le Parti libéral et l'Union nationale sont plutôt sceptiques, contrairement au Parti québécois, devant cette proposition globale que leur a soumise hier, devant la commission parlementaire sur la liberté de presse, M. Claude Beauchamp, président de cet organisme.

Au cours d'une discussion à caractère idéologique, M. Beauchamp a vainement tenté dans sa dialectique de convertir certains députés libéraux, en particulier, à la thèse de la fédération.

M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, a d'ailleurs été très prudent dans ses commentaires. Evoquant l'exposé de M. Beauchamp il a souligné la complexité du problème de la liberté de presse, problème dont il ne peut saisir toute la portée, a-t-il lui-même avoué.

**CONSEIL**

Cependant, le conseil de gestion suggéré par la fédération serait formé de six représentants issus des milieux journalistiques, de la direction et du public. En termes concrets, il serait responsable du choix du directeur de l'information, de l'embauche, des mutations et des promotions au sein du service de l'information, de la négociation de la convention collective

et autres contrats de travail, de la couverture des événements et de la publication des cahiers spéciaux.

M. Beauchamp juge que cette nouvelle formule, "qui n'est pas plus inapplicable que le syndicalisme ou l'assurance-maladie", est devenue essentielle devant la concentration de plus en plus accentuée des entreprises de presse.

En d'autres mots, la FPJQ estime qu'il faut "briser le lien direct établi entre le droit de propriété et le contenu de l'information". Les radiodiffuseurs privés, regroupant l'ensemble des stations de radio et de télévision du Québec, ont fait entendre un son de cloche tout à fait différent mardi.

**MONOPOLE**

Ils ont notamment demandé

au gouvernement de faire obstacle au monopole syndical qui est en voie de se former, selon eux, dans la presse québécoise.

M. Beauchamp ne s'inquiète pas toutefois d'un tel phénomène, "qui est le pendant tout naturel de la concentration des entreprises".

Autres contradictions. Les radiodiffuseurs ne reconnaissent pas le secret professionnel du journaliste, la fédération l'exige. Ils refusent catégoriquement toute intervention directe ou indirecte de l'Etat, même au niveau du conseil de presse qui existe déjà, du moins en apparence, et la FPJQ voudrait que le gouvernement verse une dot de \$1 million dans une fondation dont les revenus seront automatiquement remis au conseil de presse.

Mais la question la plus épineuse traitée à la commission parlementaire concerne les rapports entre policiers et la presse, elle sera débattue aujourd'hui, en présence des principaux intéressés.

**TENSIONS**

Les radiodiffuseurs ont fait état mardi d'un protocole d'entente intervenu entre eux et les forces policières, sur le consentement des gouvernements fédéral et provincial, pour assurer un certain contrôle de l'information en temps de crise sociale.

Les parlementaires devaient visionner ce matin un film produit par les radiodiffuseurs sur les événements d'octobre avant de tirer cette affaire au clair. M. Camille Laurin, chef de l'aile parlementaire du PQ, a d'ailleurs claqué la porte mercredi à la commission, lorsque le porte-parole du gouvernement, le député Jacques Veilleux, lui a interdit de questionner M. Beauchamp là-dessus. M. Veilleux a été ferme, malgré l'insistance du leader péquiste, en lui disant de réserver ses questions pour le lendemain.

## Publication suspendue du magazine Presqu'Amérique

par Jean GARON

La publication du magazine Presqu'Amérique dont la livraison de février — Le Parti québécois en congrès: le capitalisme après l'indépendance — vient tout juste de paraître, sera suspendue pour une période de temps indéterminée.

C'est ce que nous a fait savoir hier, M. Pierre Gravel du Journal de Montréal, propriétaire de la société Québecor Inc., dirigée par M. Pierre Peladeau, qui assurait le financement du magazine depuis le printemps dernier.

Sans dévoiler l'importance de l'investissement consenti jusqu'à maintenant par la société, M. Gravel a déclaré que cette expérience ne s'était pas révélée suffisamment intéressante pour poursuivre dans les conditions actuelles.

Les éditions Situations qui publient le magazine avaient fait appel à Québecor au printemps afin d'assurer le financement de l'entreprise qui connaissait alors de sérieuses difficultés financières. A la suite d'un accord avec la société, les dirigeants de Presqu'Amérique avaient lancé des campagnes d'abonnement collectif dans le milieu étudiant et de vente de publicité. Les objectifs qui avaient alors été définis n'ont cependant pas été atteints dans les délais prévus, selon M. Gravel.

La suspension de financement répond également à d'autres motifs. M. Gravel a déclaré que l'on était actuellement à l'étude et à repenser la formule d'un magazine de gauche ou de centre-gauche au Québec et des possibilités du marché.

Il semble que les résultats obtenus jusqu'à maintenant ne peuvent être indicatifs. On considère à Québecor que Presqu'Amérique n'a pas réussi à se

donner un caractère assez déterminé et oscillerait entre la revue (Parti Pris par exemple) et le magazine (Nouvel Observateur par exemple); la livraison de février est, selon lui, assez éloquent sur cette question d'identité.

La suspension de publication n'implique pas pour autant une disparition de Presqu'Amérique. En effet, la société négocie actuellement avec les propriétaires des éditions Situations. Il est possible qu'une nouvelle entente permette une reprise sous diverses formes.

Les propriétaires actuels pourraient fort bien se trouver, de l'avis de M. Gravel, de nouveaux bailleurs de fonds et poursuivre la publication. Ils pourraient conclure un nouvel accord avec la société ou cette dernière pourrait se porter acquéreur de Presqu'Amérique.

De toute façon, la possibilité de l'implantation d'un magazine politique, quelle que soit sa tendance, apparaît assez intéressante aux yeux de la société Québecor pour qu'elle procède à des études à son propre compte.

Ainsi M. Gravel a souligné que des personnalités journalistiques et politiques, tels Pierre Vallières, Pierre de Bellefeuille et Charles Gagnon, pourraient être consultées (si ce n'est déjà fait) afin de connaître leur opinion sur la création d'un tel magazine, tout comme les gens de Presqu'Amérique a-t-il ajouté, et sur la formule qui devrait être utilisée.

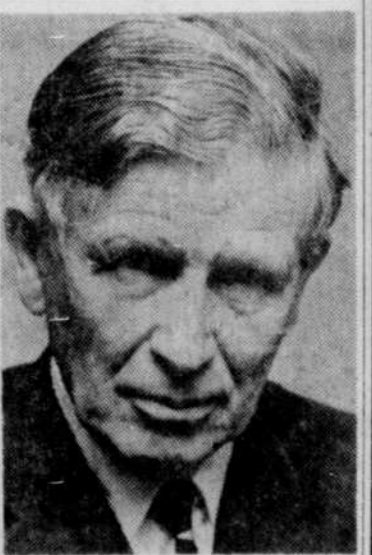
L'éventualité de la mise sur pied d'un magazine politique directement issue de Québecor fait croire à certaines personnes que la suspension de financement visait à désengager la société face à l'expérience de Presqu'Amérique et lui permet-

## Un outil de communication que personne ne peut utiliser

**SHERBROOKE (PC)** — Grande déception au sein d'Inter-Média, organisme qui regroupe une quarantaine de corps publics engagés dans la télévision communautaire à Sherbrooke.

M. Paul Boily, vice-président de l'organisme en question, s'est plaint hier de la qualité des émissions, de l'absence de planification au niveau de l'utilisation des moyens et, en particulier, du studio.

Selon M. Boily, on aurait demandé à la société Cablevision Sherbrooke de recruter des personnes compétentes pour initier les amateurs aux techniques de la télévision. Pour des raisons que l'on ignore, a dit M. Boily, la société a refusé. On possède donc un outil dont personne ne sait se servir.



Le sénateur Gratton O'LEARY

## Selon un sénateur le gouvernement encombre la télé

**OTTAWA (selon PC)** — "Le gouvernement encombre trop souvent la télévision au Canada", a déclaré hier à la Chambre haute le sénateur Gratton O'Leary, conservateur d'Ontario.

"Il est devenu difficile de regarder la télé sans apercevoir Mitchell Sharp qui est en train d'expliquer quelque chose".

Le sénateur s'est dit indispensé de ce que le gouvernement fasse si souvent appel à la télévision pour expliquer des problèmes au sujet desquels les membres du Parlement et les sénateurs n'ont reçu aucun détail.

Parmi les exemples les plus récents, le sénateur a rappelé la décision d'envoyer des observateurs canadiens au Vietnam. "A peine la décision avait-elle été prise," a-t-il dit, "que le gouvernement se précipitait à la télévision pour annoncer cette mission, la défendre... et presque pour s'en excuser."

## Vous craignez que VOTRE DENTIER bouge ou tombe...

Au moment inopportun? Finis les soucis si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement, Utilisez FASTEETH.

Spécialité: FINITION DE FILM  
**AMATEUR • COMMERCIAL • PROFESSIONNEL**  
 SERVICE DE FINITION ENR.  
**Belvédère**  
 FINISHING SERVICE REG'D  
 537 est, rue St-Vallier — Tél.: 529-4127  
 VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES

**Jeux**  
 SUR LES AUBAINES  
**PLUS QUE 2 JOURS...**  
 pour profiter des spéciaux annoncés dans notre cahier publicitaire dans Le Soleil d'hier. Ne manquez pas ces fameuses aubaines! Hâtez-vous!

**VILLAGE DU MOULIN**  
 BUNGALOWS ET MAISONS JUMEEES  
**LEGER COMPTANT**  
 CONFORT AU FOYER **Esso**  
 OCCUPATION IMMEDIATE OU EN MAI  
 Visitez nos maisons meublées par J.-O. Fiset Inc.  
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
 1.00 P.M. à 9.00 P.M.  
 Dimanche: 11.00 A.M. à 8.00 P.M.  
**POUR RENSEIGNEMENTS: 842-9264**

**Benoit Dumais Ltée**

**IL Y EN A POUR TOUS LES GOUTS**

**A** Le classique chemisier de style "polo" est l'élément indispensable d'une garde-robe bien pensée. En beige, rose, bleu ou blanc. 8-16. **20.00**

**B** Une blouse affectant le style "blouson" bien monté sur sa ceinture de taille est disponible dans les tons de blanc, corail ou bleu. 8-16. **20.00**

**C** Un corsage "cache-cœur" est réalisé en tissu au nouvel aspect soyeux et se garnit d'une fermeture sur le côté et manches froncées haut. En jaune, bleu, rose. 8-16. **17.00**

**Michael London**

**norman & fils**  
 CENTRE-VILLE  
 PLACE LAURIER  
 PLACE FLEUR DE LYS

**"DES TENUES" COUP DE Foudre**

Avec ces ensembles pas question de passer inaperçues, ils sont tout simplement "ADORABLES"

**D** Un minuscule damier garnit le coton-voile dans lequel est exécuté cet ensemble. Jupe à plis anglais s'évasant à partir des hanches, corsage chemisier à empiècement d'épaule. En bleu ou rose. 5-13. **26.00**

**E** Réalisé en épais coton, aspect toile sur lequel valent les "pastilles" blanches sur fond bleu rayé, il est bien dans le goût du jour avec sa veste se terminant par une petite basque moulante, ses manches vieilles et ses détails en piqué blanc. 5-13. **30.00**

**chic a dee**

**OFFREZ-VOUS TOUT DE SUITE UN PEU DE PRINTEMPS ET DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN.**

# La vente du cidre sera permise dans des kiosques le long des routes

par Michel SAMSON

Les agriculteurs qui ont des kiosques de vente le long des routes du Québec pourront dorénavant y vendre du cidre.

Cette pratique qui était courante lorsque ce produit de la pomme était prohibé vient en effet d'être légalisée par le gouvernement québécois.

C'est ce qu'a annoncé hier le député de Rouville à l'Assemblée nationale, M. Marcel Ostiguy, devant la section de Ste-Foy de l'Association des consommateurs.

Un certain nombre de normes devront cependant être respectées pour que la vente soit permise à ces kiosques. Ils devront d'abord avoir une surface minimale de 300 pieds carrés; les produits en vente à ces kiosques devront provenir de la ferme dans une proportion de 50%; le cidre sera obligatoirement un produit d'une cidrerie qui détient un permis et bien entendu il ne pourra être consommé sur place.

Cette mesure touchera principalement les régions pomicoles du Québec, soit les comtés de Rouville, Missisquoi et Huntingdon et plus près de nous, le secteur de l'île d'Orléans.

Le député de Rouville a par ailleurs brossé un tableau de la situation de cette production depuis sa légalisation.

D'abord, le consommateur a adopté le cidre fort (7% à 12% d'alcool) plutôt que le faible (6% et moins) démontrant ainsi que le cidre ne peut concurrencer la bière mais plutôt le vin.

Le cidre faible peut être vendu dans les brasseries et les tavernes mais, a-t-il dit, la demande a été suffisamment forte pour que certaines cidreries décident d'abandonner la fabrication du cidre faible.

Au cours de l'année 1972, il s'est vendu environ 700,000 gallons de cidre de pommes pour un montant de \$5 millions. Cette quantité a été entièrement absorbée par le marché québécois.

Pour 1973, on prévoit une vente de 1,500,000 gallons pour atteindre d'ici cinq ans 3,000,000 de gallons pour la seule province de Québec.

Depuis un an, des investisse-

ments de l'ordre de \$5 millions ont été faits dans ce secteur. Un total de 250 emplois directs ont ainsi été créés ainsi que 800 emplois indirects.

A la suite des améliorations apportées au niveau des équipements de production, la capacité des cuves de fermentation est passée de 216,000 gallons en novembre 1971 à près de 2,200,000 gallons en décembre 1972.

Quant à la capacité annuelle d'embouteillage, elle était de 6 millions de bouteilles en novembre 1971 et elle est passée à près de 20 millions en décembre 1972.

On a par ailleurs appris à cette occasion qu'un nouveau

produit de la pomme pourrait bientôt être mis sur le marché. Il s'agirait d'un vin apéritif du type vermouth blanc (Martini) confectionné à partir du cidre.

## Pas de contrôle des prix des aliments sans mesures générales

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner a affirmé hier que le gouvernement ne peut en aucune façon contrôler les prix des aliments sans mettre en vigueur des mesures guidant les prix en général.

M. Turner répondait alors à une question du député conservateur de Saint-Jean Est, qui lui demandait aux Communes, si le gouvernement dispose déjà d'un programme de contingentement pour contrôler l'augmentation des prix des aliments.

Le ministre a répliqué que le gouvernement a un plan pour contrôler les prix en général si

une telle mesure s'avérait nécessaire, tel qu'annoncé antérieurement par le premier ministre Trudeau.

"Il n'existe pas de méthode sélective avec laquelle les prix des aliments pourraient spécifiquement être contrôlés, à moins que ce ne soit à l'intérieur d'un programme général", a-t-il ajouté.

Le ministre de la Consommation, M. Herb Gray avait annoncé mardi que le fédéral étudie un plan d'urgence dans le domaine du contrôle des prix et des revenus. Il devait cependant ajouter qu'il serait inopportun d'en dévoiler maintenant les modalités.

Le grand gin.



Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

# BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Du nouveau, nouveau à Québec... Du nouveau, nouveau à Québec...

## ATTENTION! GRAND SPECIAL



UN AUTOBUS QUITTERA LA REGION, LE SAMEDI 17 FEVRIER 1973, POUR SE RENDRE AUX AMEUBLEMENTS LEGER, A MONTREAL

**GRATIS** TRANSPORT  
**GRATIS** RECEPTION  
**GRATIS** REPAS



**529-8981**  
**1(514)527-1018**

Départ de Québec à la Gare Centrale (boul. Charest) à 10h. a.m.  
Départ de Lévis, Rond-Point du boulevard à 10h.15.  
Arrivée à Montréal vers 12h.30.

Départ de Montréal vers 17h.  
Arrivée à Lévis vers 19h.15.  
Arrivée à Québec (Gare Centrale) à 19h.30.

L'ENSEMBLE VIVRE LA REALITE

LE ROI DES ENSEMBLES REALITE LEGER



LES 3 PIÈCES POUR  
**\$589.00**



**MOBILIER DE CHAMBRE**  
Très élégant, de style espagnol, 5 mcs. comprenant bureau triple avec 2 miroirs, commode incluse, tête de lit 96"; 2 tables de nuit au choix; 2 petits coussins pour lit, couleurs au choix.

**MOBILIER DE SALON**  
Sectionnel, 3 morceaux, centre en cabinet de boisson, coussins mousse, matériel 100% nylon, couleur à votre choix; 1 lampe de table; 1 table de centre, pour salon boomerang.

**MOBILIER DE CUISINE**  
5 morceaux, dessus de table en formica, dessin à votre choix; chaises pivotantes de style boquet, couleurs au choix.

**GRATUIT AVEC L'ACHAT D'UN ENSEMBLE:**  
1 réfrigérateur - 1 poêle - convenant à cet ensemble - 1 trousseau de 139 morceaux.

TROUSSEAU 130 INCLUS

Sur mise de côté: 12 mois d'intérêt gratuit. Entrepôt gratuit. 36 mois pour payer, de la date de livraison. Pas de comptant à donner.

940 est. Mont-Royal, Montréal

Nous rembourserons les frais de déplacement des gens de Québec, Lévis, Lac-St-Jean, Gaspé, etc... Aux clients désireux d'utiliser leur voiture, les frais de déplacement seront payés. Livraison dans toute la province.

**Léger**

6021 ST-HUBERT,

MONTREAL

nouveau à Québec...

Du nouveau, nouveau à Québec...

# Une équipe de chercheurs de Laval reçoit \$145,000 de la Fondation Edwards

par Raymond BRANCON

Une équipe de chercheurs de l'université Laval, formée par les docteurs Gilles Dagenais, Jean Rochon et Paul-J. Lupien, vient de recevoir une subvention de \$145,000 de la Fondation Edwards, couvrant une période de trois ans, pour leur projet de recherche intitulé "Evaluation de l'application des connaissances acquises pour la prévention de l'athérosclérose coronarienne".

Environ 30% des mortalités au Canada sont causées par des maladies coronariennes, et les trois principaux facteurs prédisposant à ce type de maladie sont: l'hypertension, l'hyperlipémie (abus de matières grasses dans l'alimentation) et la consommation de cigarettes.

Il ressort de plusieurs études faites par l'Inter-Society Commission for Heart Disease Resources que le contrôle ou le traitement de l'un ou l'autre ou d'une combinaison de ces facteurs peut faire diminuer, de façon significative, les risques de maladies cardiaques dans une population donnée.

L'enquête québécoise, qui durera plusieurs mois, concernera une zone choisie, soit quelque 900,000 personnes de la région no 3 de la province de Québec, qui englobe quatorze comtés, de Québec à Rivière-du-Loup, y compris ceux de la Beauce. Les groupes d'âge sélectionnés seront de trois catégories: 35-44 ans; 45-54 ans; 55-64 ans.

L'équipe interdisciplinaire des chercheurs sera dirigée par le Dr Gilles-R. Dagenais, responsable de la recherche clinique à l'Institut de cardiologie de Québec; le Dr Jean Rochon, directeur du département de Médecine sociale et préventive de la faculté de Médecine de l'université Laval; le Dr Paul-J. Lupien, biochimiste, directeur du Centre de recherches sur les maladies lipidiques au Centre hospitalier de l'université Laval.

Cette équipe bio-médicale

## Déjà d'un mal de dos pénible par l'acupuncture

TORONTO (PC) — M. Raymond Côté, instituteur de 34 ans de Espanola, Ont., qui souffrait d'un mal de dos si pénible qu'il avait été incapable de se lever depuis quatre jours, a été soigné, mardi, par acupuncture à l'hôpital Sunnybrook de Toronto, et se retrouvait, en quelques minutes, alerte et délivré de sa douleur.

Le Dr T.S. Leung, spécialiste en acupuncture de Hong Kong, fit pénétrer de fines aiguilles d'un pouce de long sous les deux genoux de M. Côté. A chacune des insertions, le patient sourcillait légèrement en affirmant ressentir comme le passage d'un courant électrique dans les jambes.

Le Dr Leung lui demanda alors de se lever en pointant les orteils pour la durée du traitement. M. Côté se tint alors debout silencieusement durant quelques instants. On lui demanda comment il allait. "Ça va", répondit-il perplexe. "Et votre mal de dos?" lui demanda le Dr Leung. M. Côté avoua qu'il semblait avoir disparu.

Il tenta de se toucher les orteils et ne ressentit aucune douleur. Après avoir tenté toutes sortes d'exercices, M. Côté dut s'avouer convaincu que son mal de dos était complètement disparu.

Le directeur du département d'orthopédie de l'hôpital Sunnybrook, le Dr Marvin Tile, a révélé que M. Côté souffrait de douleurs au dos depuis l'âge de 16 ans.

La création de centres catholiques de planification familiale demandée

TORONTO (PC) — Un comité du Conseil national catholique des services sociaux vient de recommander la création à travers le Canada de centres catholiques de planification familiale "pour diffuser une information positive sur les diverses méthodes de contrôle des naissances".

Le Comité atlantique sur la planification familiale recommande également aux évêques dans son rapport "de prendre une part active dans la mise sur pied de tels centres dans leur diocèse".

Le but de ces centres serait d'éliminer la confusion qui existe sur ce sujet chez les catholiques consciencieux.

Leur travail suivrait les directives de l'encyclique du pape Paul VI contre la pilule.

Ils informeraient cependant les catholiques sur d'autres méthodes de contraception comme la méthode cyclique et celle du thermomètre.

Le rapport suggère également la création de comités pour étudier le problème de l'avortement.

Ce document a été diffusé parmi les membres du CNCS pour étude et pourrait être utilisé par la Conférence catholique canadienne, en mai.

s'attend à trouver 30% à 40% des personnes de l'aire géographique concernée, qui présentent des indices de maladies coronariennes, mais qui, le plus souvent, l'ignorent. C'est donc à un travail de dépistage médical que se livreront les membres de l'équipe.

Rappelons que plus de 600,000 Nord-Américains meurent chaque année d'une cardiopathie. Mentionnons en outre que, contrairement à la croyance populaire, l'hérédité, la sédentarité, l'obésité et le stress émotionnel sont considérés comme moins importants, dans l'ensemble des facteurs prédisposant à ce type de maladies, que les trois mentionnés plus haut.

Les études épidémiologiques ont démontré que plus le taux de cholestérol sanguin, la tension artérielle et la consommation de cigarettes sont élevés, plus le risque de développer une maladie cardiaque est important. Cependant, si l'approche thérapeutique d'un seul facteur simplifie généralement une étude, elle comporte aussi plusieurs difficultés d'interprétation.

La fréquence et le pourcentage des maladies coronariennes sont sensiblement les mêmes du nord au sud du continent nord-américain, nous a dit le Dr Dagenais, avec une incidence peut-être encore supérieure au Québec où, comme on le sait, les habitudes alimentaires sont souvent déficientes, d'où certaines carences graves.

Curieusement, le taux de ces maladies coronariennes est sensiblement le même en Finlande, de climat comparable à celui du Québec. Par contre, ce type

de maladies était jusqu'à maintenant quasi inconnu chez certains peuples africains et asiatiques à bas niveau de vie. Ce qui porte certains spécialistes à croire que les maladies du système cardio-vasculaire procèdent du mode de vie et du régime alimentaire trop riche du monde occidental. Les Japonais, dont le niveau de vie, grâce à l'industrialisation de leur pays, s'est considérablement élevé depuis quinze ans, commencent, eux aussi, à être les victimes de maladies cardiaques. Alors qu'ils en étaient presque exempts avant la Seconde guerre mondiale.

Le but fondamental de la recherche qui sera entreprise dans la région no 3 du Québec vise à développer une approche préventive en vue de créer un

## SACHEZ MAIGRIR AVEC RAISON

Si vous suivez un régime draconien pour maigrir, il y a de fortes chances que vous n'arriviez pas à vos fins. En fait, tout ce que vous risquez de perdre, c'est la santé. Dans Sélection du Reader's Digest de février, un professeur de diététique vous explique pourquoi les régimes de choc sont les plus dangereux à votre régime. Il vous propose aussi dix règles qui vous aideront à maigrir efficacement et à établir un régime bien équilibré. Un article indispensable à tous ceux qui veulent vraiment perdre du poids! Achez Sélection de février aujourd'hui même. (ANN)

impact bénéfique sur ce problème de santé, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations spécifiques contenues dans le

rapport de la commission Castonguay-Nepveu et qui veulent que, dorénavant, les professionnels de la santé multiplient les

efforts pour favoriser une vue plus globale des problèmes de la santé. Les principaux facteurs de

risques sont identifiés depuis une dizaine d'années et l'équipe de recherche subventionnée par la Fondation Edwards tentera

tout d'abord de définir l'importance réelle du problème dans la population québécoise de la région concernée.

**MAGASINS**

**Firestone**

Economisez au **CENTRE DE VENTE DU PNEU RADIAL**

**QUEBEC**  
Place Fleur de Lys  
[Voisin de Steinberg] Tél.: 329-4111  
OUVERT: tous les jours de 9h à 5h30 P.M.  
les jeudi et vendredi jusqu'à 9h P.M. et samedi jusqu'à 5 P.M.

# \$000

## A PAYER D'ICI 90 JOURS

PAS D'INTERETS. PAS DE FRAIS DE SERVICE EN CAS DE PAIEMENT COMPLET DANS LES 90 JOURS.  
(Applicable à tous les pneus, grands appareils électroménagers, téléviseurs.)

**CHAMPION**  
nylon 4 plis  
**Firestone**

**16<sup>65</sup>** 8.00 x 13 5.50 x 15  
Flancs noirs

Pour de nombreux modèles de  
**TOYOTA VW CORTINA**

MONTAGE COMPRIS

**17<sup>95</sup>** 8.50 x 13  
Flancs noirs

Pour de nombreux modèles de  
**FALCON CHEVY II DART**

MONTAGE COMPRIS

**BRISE LES PRIX!**

**STRATO-STREAK CEINTURÉ**  
**Firestone**

F78.14. Flancs noirs. Pour de nombreux modèles de  
**FORD, CHEV., PLYMOUTH**

AU \$ **24<sup>95</sup>**  
MONTAGE COMPRIS

**RECHAPÉ DLC-100**  
**Firestone**  
AU BAS PRIX DE

**\$12<sup>95</sup>**

AVEC PNEU REPRIS  
MONTAGE COMPRIS

8.25 x 14, 8.25 x 15. Flancs noirs.  
Pour de nombreux modèles de  
**MERCURY, TEMPEST, POLARA**

**ANTIGEL POUR LAVE-GLACE**

UN GALLON: **58¢** SEULEMENT

06-22-003-7

**INDICATEUR DE PRESSION** Flate-a-Cator **POUR PNEUS**

LE JEU DE QUATRE **\$1<sup>68</sup>**

06-22-056-8

Sears

OULEINS

PLUS QUE 2 JOURS...

pour profiter des spéciaux annoncés dans notre cahier publicitaire dans Le Soleil d'hier. Ne manquez pas ces fameuses aubaines! Hâtez-vous!

## TOUT SOUS UN MEME TOIT

**ASSORTIMENT COMPLET DE MEUBLES NON PEINTS à prix très modiques**



**COMPTOIRS PREMOULES**

Pour armoires et salles de bains, couleurs et grandeurs au magasin. **\$4<sup>95</sup>** le pi.

**Spindle-Flex**  
Modèle bambou

15" SPECIAL **\$119** 12" SPECIAL **.99**

**FOYERS FRANKLIN**

**\$179<sup>95</sup>**

**LOOMEX**

8x 250 pi. 14.2 la boîte **\$21<sup>00</sup>** 8x 250 pi. 12.7 la boîte **\$14<sup>50</sup>**

**TEINTURES SPECIAL** le gal. **\$4<sup>95</sup>**

Couleurs Red Wood, brun et autres la pinte **\$1<sup>50</sup>**

**Grand quantité de panneaux préfinis en spécial**

**VENEER 1/4"**

4'x4' B1C la feuille **\$185**

**LOT DE CHASSIS ET PORTES EN STOCK**

**PRIX TRES SPECIAL**

**grand choix de TUILLES CERAMIQUES**

Prix à partir de la feuille **.69**

**ARBORITE**

24" x 48" la feuille **\$3<sup>95</sup>**

**FOAM ISOLANT**

Isoloz votre sous-sol contre l'humidité. 1" x 48" x 96". Bleu du mille 155<sup>00</sup> **\$55<sup>00</sup>**

**PORTES de BAIN** 3' x 5' Modèles unis **\$35<sup>95</sup>**

Modèles avec dessin **\$39<sup>95</sup>**

**DOUCHES D'ACIER** 30" x 30" **42<sup>95</sup>**

**PREFINI**

Cèdre nouveau 4' x 8' la feuille **\$3<sup>95</sup>**

**VENTE de TAPIS et PRELART**

RENOVER C'EST FACILE AVEC NOTRE PLAN BUDGETAIRE

**bernard Marisette**  
BOIS - MATERIAUX de CONSTRUCTION

4245 BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUE. - TEL.: 872-2875-76-77

4008 BOUL. DU JARDIN, PLACE LIRAY ORSAINVILLE (voisin Jato) - TEL.: 628-0721

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert tous les jours à 8h à 6h p.m. Lundi, mardi et mercredi jusqu'à 6h p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m. Samedi jusqu'à midi.

# L'usage de la drogue et de l'alcool est un indice d'un malaise plus profond auquel la société doit faire face

Par GLENNIS ZILM

OTTAWA (PC) — L'usage de la drogue et l'alcoolisme sont des indices d'un malaise beaucoup plus profond auquel la population doit faire face, a déclaré M. Ron Draper, directeur de l'organisme fédéral chargé de ces deux problèmes.

Le responsable de l'organisme révisant l'usage des drogues à des fins non-médicales a déclaré au cours d'une interview, mardi, que les drogues et l'alcool étaient deux moyens que la population avait pour faire face à une société dont l'ordre des valeurs était bouleversé et où l'économie semblait plus importante que l'être humain.

Il est important de trouver une solution à ces problèmes, mais ils doivent être abordés par rapport à l'ensemble de la société, a affirmé M. Draper en précisant qu'il s'opposait aux programmes qui ne s'attaquaient pas aux racines du mal et qui ne servaient somme toute qu'à englober des budgets de plus en plus importants.

M. Draper s'est dit fortement opposé à la création d'un service d'aide aux usagers de la drogue sur une base industrielle; il se dit par ailleurs beaucoup plus enclin à demander aux institutions existantes de répondre à ce problème.

### PROGRAMME

M. Draper est à la tête du programme sur l'abus des drogues depuis le mois d'août. Ce programme avait été institué en janvier 1971 par l'ancien ministre de la Santé, M. John Munro, à la suggestion du rapport provisoire de la Commission royale d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non-médicales.

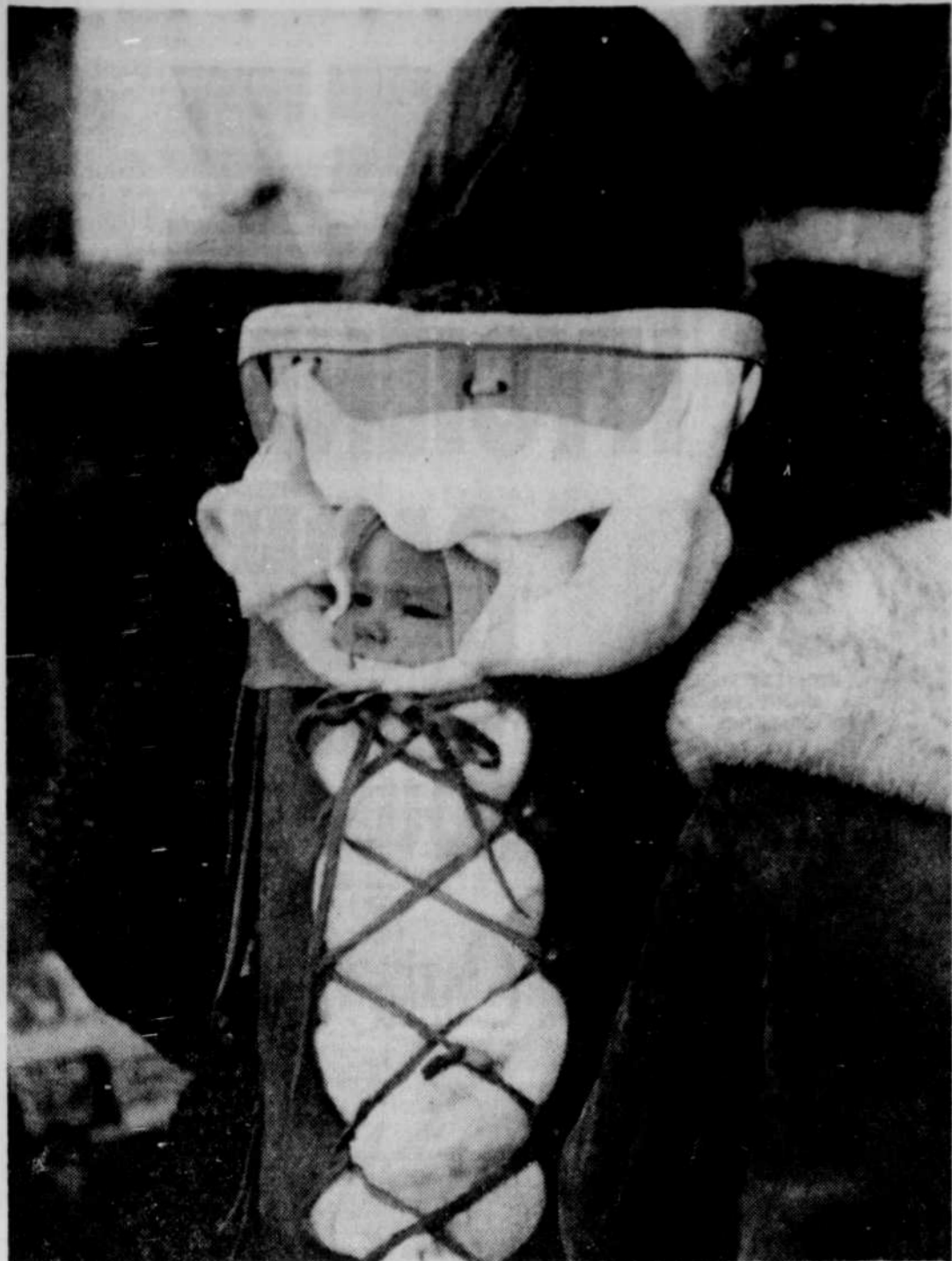
À l'origine, ce programme devait se limiter à l'éducation sur les dangers de la drogue, mais son mandat a été considérablement élargi depuis. Par exemple, M. Munro y a intégré sa campagne contre l'usage du

tabac. M. Draper, qui se considère lui-même comme étant un bureaucrate, prit la tête de l'organisme avec un budget de \$7.3

millions. Par ailleurs, de récentes découvertes ont démontré que l'alcool représentait le problème numéro un dans l'usage des dro-

gues au Canada et l'organisme dut s'en occuper. M. Draper spécifie d'autre part qu'il n'a pas pris la direction d'un tel organisme en rai-

son de son expérience sur l'abus des drogues et de l'alcool, mais plutôt à cause de son expérience en administration et dans les relations fédérales-provinciales.



**BIEN AU CHAUD** — Cette femme a adopté la mode indienne pour transporter son bébé et le garder bien au chaud alors qu'elle se promène dans les rues d'Ottawa, par temps froid. (Téléphoto PC)

### Thalidomide

## Richardson-Merrell devra répondre d'ici au 26 février à la poursuite en dommages logée par une famille québécoise, dans un cas-type

MONTREAL (PC) — La compagnie pharmaceutique Richardson-Merrell, du Delaware, et sa filiale Merrell-National Laboratories qui ont manufacturé de la thalidomide au début des années soixante sous le nom de Kevadon et qui ont écoulé leur produit sur le marché canadien, causant des malformations majeures à plusieurs nouveaux-nés, devront répondre d'ici le 26 février à une poursuite en dommages logée par des procureurs américains devant la Cour supérieure du New Jersey en faveur du jeune Denis Henry, maintenant âgé de 10 ans, et de ses parents, M. et Mme Gaston Henry, de Ville de Laval.

Il s'agit d'un cas-type représentant 18 cas d'enfants thalidomiens québécois qui ont été affectés par la drogue destructrice et dont les parents ont choisi de s'adresser à des procureurs des Etats-Unis pour poursuivre l'entreprise Merrell.

Rappelons que plusieurs parents avaient renoncé, suivant les conseils de leurs avocats, à poursuivre la compagnie au Québec puisque le Code civil prévoit que dans des cas de responsabilité délictuelle, comme ceux des enfants affectés par la thalidomide, toute poursuite doit être logée dans l'année qui suit.

Un avocat de Philadelphie qui a étudié le dossier des enfants depuis deux ans et demi, a logé la poursuite en Cour supérieure du New Jersey le 31 janvier dernier.

poursuite qui a été signifiée à la compagnie Richardson-Merrell le 6 février. La loi américaine prévoit que la compagnie doit répondre dans un délai de 20 jours.

**3,535,000 patients accueillis dans les 1,262 hôpitaux du Canada, en 1970**

OTTAWA (PC) — Les 1,262 hôpitaux canadiens ont accueilli 3,535,000 patients au cours de l'année 1970, a signalé, hier, Statistique Canada.

Le nombre de lits s'est accru de 145,542 en 1969 à 148,920 en 1970 et le nombre de journées d'hospitalisation, 43,838,000, a progressé de 2.3 pour cent, alors que la moyenne quotidienne de malades hospitalisés a été de 119,898.

Les régimes provinciaux de santé ont payé 95.7 pour cent des frais d'hospitalisation, comparativement à 95.4 pour cent en 1969.

Le taux d'occupation a été de 80.9 pour cent, et la durée moyenne de séjour a été de 10.1 jours.

Les hôpitaux canadiens employaient 317,900 personnes au 31 décembre 1970, soit 197.4 pour 100 lits, sans compter le personnel médical.

**SPECIAL**  
**A&W**  
**ASSIETTE WHISTLE DOG 79¢**  
 incluant: Whistle Dog, frites, salade de choux  
 JUSQU'AU 18 FEV. INCLUS

**chez A&W, l'hiver, c'est chaud!**

**manque pas ton coup**

**beau geste**  
 le vrai gros gin

LES DISTILLATEURS DU QUÉBEC, LTÉE, VALLEYFIELD

HEY... FOURNIER VA T'EN TAILLER UNE SUR MESURE!

**Fournier** ROND-POINT, LEVIS 837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH  
 SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT  
 DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE

**CONCOURS BELLE LURETTE DE JO.FISET**

COUPON DE PARTICIPATION  
 J.O. Fiset Inc.  
 55 sud, Dorchester, Québec 2

Les personnes dont les noms suivent ont fait un achat chez J.O. Fiset au cours des 10 dernières années.

NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_

1 \_\_\_\_\_

2 \_\_\_\_\_

3 \_\_\_\_\_

4 \_\_\_\_\_

5 \_\_\_\_\_

MON NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

NO. DE TELEPHONE \_\_\_\_\_

### Des unionistes font l'autopsie de leur parti dans Duplessis

Par Louis TARDIF de notre bureau de SEPT-ÎLES

Une vingtaine des militants les plus tenaces de l'Union nationale ont fait, mardi soir, l'autopsie de leur parti dans le comté de Duplessis devant les deux envoyés de Québec, Michel Bellavance, chef du cabinet de M. Gabriel Loubier et Marcel Giner, conseiller spécial du parti.

C'est dans le cadre de l'opération 110 lancée par l'UN pour expliquer les nouvelles limites des circonscriptions électorales aux militants et à tous ceux qui pourraient se montrer intéressés que près de vingt organisateurs et militants se sont rendus à l'Auberge des Gouverneurs de Sept-Îles.

C'était en autant de mois la deuxième réunion dans le comté qui a vu mourir le "cheu" et qui porte aujourd'hui son nom. La première devait réunir "beaucoup de monde" grâce à la présence même de M. Loubier mais seulement une poignée de militants d'un âge certain comme ceux de mardi, avaient alors répondu à l'appel. Après que le conseiller spécial Michel Giner eut passé son message à l'auditoire, message dont l'essentiel portait sur le fait que l'organisation du comté revenait aux militants mêmes, "organisez-vous vous-mêmes", a-t-on souvent répété, les vieux militants de 20-25 ans de service et de fidélité ont pris la parole.

Il s'agit en des mots précis et des remarques ressemblant souvent à des reproches teintés parfois de colère, parfois de cynisme, parfois de découragement, fait l'autopsie de leur parti dans Duplessis.

"C'est un comté qui a toujours été négligé par le parti..."  
"Les directeurs de la maison-mère nous arrive à la dernière minute, juste avant les élections..."

"On a besoin d'aide financière, le comté est presque aussi grand qu'une province et les apôtres sont disparus de la Côte-Nord..."

"On est perdu d'avance, ça ne donne rien de gaspiller de l'énergie..."

"On a rentré Johnson en '66, puis on n'a plus réentendu parler de rien..."

"On ne peut pas garder les gens sans les intéresser et les motiver; après la victoire de '66, on nous a laissés tomber..."

"On est tanné d'être en dehors des cadres..."  
"Le congrès créditiste a été une révélation pour tout le monde..."

"Même si Yvon Dupuis n'a rien à vendre, il vend beaucoup, il sait comment le vendre..."

"Ce sont des vendeurs qu'il nous faut, des orateurs qui sont capables de vendre quelque chose, même si on a rien à vendre..."

"Moi, je ne sais jamais où m'adresser à Québec..."  
"Nos députés actuels ne se montrent pas assez... ils ne font pas suffisamment de déclarations, ils devraient mousser les affaires..."

"On veut des slogans et des bons orateurs, c'est comme ça qu'on va chercher le monde. Comme Bourassa avec ses 100-000 jobs, même si c'est pas vrai, ça ne fait rien..."

"On est tanné d'être toujours en équilibre tout le temps, on n'a jamais eu de ligne droite..."

"Entre '68 et '70 les députés ont interprété la ligne du parti comme ils l'ont voulu, ils se contredisaient..."

"C'est tellement fatigant de se sentir toujours sur la clôture..."

"Qu'on nous prouve qu'on a un chef et les soldats marcheront..."

"Ca nous prend quelque chose pour convaincre les gens, un programme..."

"Voilà dans son essentiel comment les militants de l'UN ont analysé la mort apparente ou réelle du parti dans le comté."

A ces constatations des militants, M. Bellavance a déclaré que tous les comtés sont importants dans un parti et que celui de Duplessis ne serait plus oublié.

Il a promis de plus une aide financière aux organisateurs et s'est engagé si les militants réussissaient à réorganiser le comté sur une base paroissiale et à en réunir les représentants lors d'un prochain congrès, à "amener Loubier" à Sept-Îles.

A ceux qui réclamaient un programme pour pouvoir vendre l'UN aux autres, M. Bellavance a tracé les grandes esquisses du programme étudié actuellement par les 13 comités sectoriels qui doivent remettre le fruit de leur travail à M. Loubier avant le 31 mars.

Il a ajouté qu'il ne pouvait pas cependant leur faire parvenir le programme avant les assises du mois d'avril "parce qu'en bonne démocratie, on est obligé de soumettre le programme aux militants..."

C'est finalement sur une note d'espoir que les plus tenaces du parti se sont retirés. Ceux qui étaient là du moins semblent prêts à reprendre le combat, "oublier le passé", parcourir à nouveau le comté de Duplessis, qui, de grand qu'il était, est maintenant immense avec le rajout, dans la nouvelle carte, des villes de Fermont (Mont-Wright), et Gagnon au nord-ouest et de quelques petites municipalités sur le littoral ouest du fleuve.



# ÉPARGNEZ

## sur produits de BEAUTÉ et HYGIÈNE et

**JEAN-PIERRE**  
HERBAL ESSENCE  
REGULAR HAIR SPRAY  
96¢  
14 ONCES  
Régulier ou fortifié

**JEAN-PIERRE**  
HERBAL ESSENCE  
HARD TO HOLD HAIR SPRAY  
96¢  
14 ONCES  
Régulier ou fortifié

**JEAN-PIERRE**  
BALSAM  
ENRICHÉ  
SHAMPOO  
77¢  
JEAN-PIERRE

**HERBAL**  
NATURAL CONDITIONER  
RÉGÉNÉRATEUR NATUREL  
by JEAN-PIERRE  
366  
BROSSE PRESTIGE  
JEAN-PIERRE  
DE FRANCE

**196**  
JEAN-PIERRE  
BROSSE PRIVILEGE  
DE FRANCE

**156**  
BROSSE TRIOMPHE  
DE FRANCE

**NOXZEMA**  
MOUTHWASH  
AND GARGLE  
99¢  
19 ONCES

**NOXZEMA**  
SKIN CREAM  
119¢  
2 pots de 4 onces  
soit 8 onces en tout

**BAN**  
ROLL-ON DEODORANT  
66¢  
BAN EN BÂTON  
D'UNE ONCE

**BAN**  
SUPER DRY  
89¢  
Ban super-sec.  
Vaporisateur  
6 onces.

**NOXZEMA**  
ANTI-PERSPIRANT  
74¢  
DESODORISANT  
10 ONCES

**NOXZEMA**  
ANTI-PERSPIRANT  
82¢  
ANTI-SUDORIFIQUE  
10 ONCES

**LEMON LIME**  
NOXZEMA  
MEDI-FOAM  
73¢  
Aérosol 12 onces  
de mousse au  
parfum régulier,  
citron limette ou  
menthe.

**Nice n' Easy**  
133¢  
COLORANT  
DE CLAIROL

## GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX

soit à *Costa del Sol* (Espagne)



## ou à HAWAII



ou gagnez l'un des 10 TÉLÉVISEURS 'WEBCOR' 12" PORTATIFS

Ce concours en vigueur du 15 février au 17 mars 1973

- POUR Y PARTICIPER:**
- (1) Acheter au rayon des produits de Beauté et Hygiène de l'un des magasins LaSalle.
  - (2) Obtenir un coupon à la caisse, le remplir et le déposer dans la boîte placée à cet effet à l'entrée du magasin.
  - (3) Les gagnants doivent répondre à une question d'intérêt général.

- Les employés et leurs familles ne sont pas éligibles.
- Le VOYAGE de 2 SEMAINES pour 2 COMPREND:**
- Envolee aller-retour par jet partant de Montréal ou Toronto.
  - Repas et service de bar sans frais dans l'avion.
  - Sacs de plage Sunflight.
  - Chambre à air climatisé et baignoire; utilisation sans limite de l'environnement.
  - Transport à l'aéroport au retour.
  - A Costa del Sol les 3 repas par jour sont inclus.
  - A Hawaii les repas ne sont pas compris; cependant il y aura un tour de la ville gratuit.

**DE PLUS...**  
Vous épargnez à profusion en vous procurant vos produits de Beauté et Hygiène aux magasins LaSalle!

# VENTE ANNUELLE

## Magnavox

AUTORISÉE PAR L'USINE

DU CANADA

**26''** consoles couleur automatique totale  
diagonale

**2 ANS  
DE GARANTIE  
100 %  
SUR PIÈCES ET  
MAIN-D'OEUVRE**



Style Colonial Américain - modèle 7554

L'unique Magnavox... dans le style et le rendement... ces valeurs exceptionnelles de notre Vente Annuelle vous procureront les plaisirs de la télévision avec toutes les qualités du rendement exceptionnel T.A.C.: la mise au point automatique - élimine les images qui manquent de fini et corrige toutes les déficiences de mise au point et vous assure la perfection d'un poste à l'autre ayant pour résultat une image très précise. Le circuit automatique Chroma - qui réduit les variations de l'intensité de la couleur et assure plus d'uniformité dans la couleur, d'un poste à l'autre. Les teintes automatiques - qui donnent une image naturelle automatiquement les teintes de la peau sont précises d'une image à l'autre, d'un poste à l'autre. Avec le T.A.C. les visages verts ou pourpres sont choses du passé! Vous pourrez enfin voir la vraie couleur des gens! Ces appareils sont aussi dotés du Tube Matrix pour une image plus claire, précise et pour des couleurs plus réelles que jamais..

**PLAN DE PROTECTION  
5 ANS SUR  
LAMPE-ECRAN**

**MAINTENANT \$699**



**GROUPE  
STEREO  
COMPLET**

avec radio AM/FM stéréo,  
reproducteur de cartouches  
8 pistes intégré, phono,  
stéréo, écouteur stéréo, table  
roulante et 3 disques.

MAINTENANT  
**\$269**

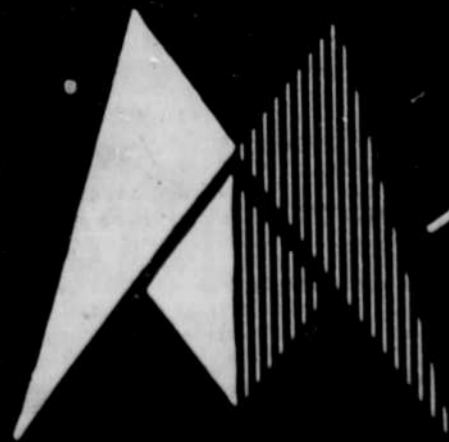


**TELECOULEUR 20''**  
modèle de table

De conception originale, ce télécouleur vous apportera automatiquement une image aux couleurs précises, parfaitement syntonisées à chaque canal, à tout coup! Base disponible moyennant supplément.

MAINTENANT

**\$569**



**Maguire**

1330 Maguire, Sillery 681-4124

Place Fleur de Lys 529-4915

Québec: 430 av. St-Sacrement  
coin boul. Charest 681-6231

# Ce n'est pas parce que le Trident est silencieux qu'il n'y a pas de théâtre

## Les p'tits enfants de Liberté

(MRC) — Les amateurs de théâtre se sentent peut-être abandonnés par la compagnie locale du Trident, mais le silence momentané de la "grosse" troupe ne les laisse cependant pas tout à fait dans le désert. En effet, les groupes moins structurés sont plus actifs que jamais, et les troupes de l'extérieur en profitent pour faire escale à Québec.

Ainsi, ce soir, à la Résille (Pavillon Pollack), sur le campus universitaire les comédiens de l'équipe montréalaise "Les p'tits enfants de Liberté" présentent, à 21h30, au "bar-spectacle", une oeuvre de Jean-Claude Germain, "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube". La distribution comprend Nicole Leblanc (Ginette) et Jean-Pierre Piché (Gaspard) et les décors sont fabriqués par Jean Bertrand et Claude-André Roy.

Pour les étudiants, le spectacle est gratuit. Pour le grand public, l'admission sera de \$1.

## "Les funambules"

Toujours dans la banlieue, à l'Institut Saint-Louis de Loretteville (262, rue Racine), la troupe "Les funambules" présente une création locale de Marc Forrez (que les gens de Loretteville connaissent mieux sous le nom d'Emile Asselin), "Mon bel oncle en or". Cette farce, écrite dans l'esprit carnavalesque, met en scène des personnages que plusieurs reconnaîtront. Les représentations ont lieu au cours de la fin de semaine, soit les 16, 17 et 18 février, à 20h30. On réserve ses sièges en s'adressant à la bibliothèque municipale de Loretteville.

La distribution compte les noms suivants: Lise Bastien, Solange Boulé, Marie Garon, Florence Lanthier, Pierre Gros

Louis, Marc Savard et Pierre Picard. Marc Forrez signe la mise en scène et les décors sont d'Ange-Marie Filion.

## En l'honneur de Molière

En ville, samedi soir, au Palais Montcalm, un groupe d'élèves d'un lycée français, ceux du "Henri-Martin de Saint-Quentin", pour souligner le troisième centenaire de la mort de Molière, présentera une comédie-ballet de Molière, mise en musique par M. Lull, avec chœurs, orchestre et comédiens. Habituellement, on ne présente de cette oeuvre que la partie purement théâtrale enjolivée — comme à la Comédie française — des divertissements d'orchestre.

Les élèves du Lycée mixte, qui sont de passage au Québec pour une visite culturelle (ils présenteront un concert de Schubert et Vivaldi le lendemain soir), ont tenté de recréer l'atmosphère qui prévalait à Chambord, lors de la création de l'oeuvre. En plus de reprendre les partitions originales de M. Lull, la production des lycéens présente également les divertissements dansés qui devaient, à l'époque, permettre au roi de participer au spectacle.

Il sera intéressant de voir ce que les écoliers peuvent faire, quand on leur offre un beau voyage, pour célébrer à la manière des "classiques", l'anniversaire du grand maître des comédiens français.

J'oubliais de vous préciser que l'oeuvre présentée s'intitule "Monsieur de Pourceaugnac" et qu'à moins d'erreur de ma part, le Théâtre du Rideau Vert a inscrit cette année cette oeuvre à son programme.

## Conservatoire d'art dramatique

Enfin, la semaine prochaine, le 23, 24, 25 et 26 février, au théâtre du Conservatoire d'art dramatique de Québec, on présentera "Le balcon" de Jean Genet, dans une mise en scène de Guillermo de Andrea, lauréat du prix Luigi Pirandello en 1971. Ces exercices publics des élèves, visent à leur permettre de mettre en pratique l'enseignement reçu, soutiennent leur intérêt et leur donnent l'habitude du public.

De plus, les spectacles sont intéressants en ce qu'ils proposent la plupart du temps — peu importe les résultats — un répertoire quasi jamais présenté au public.

## Le Théâtre populaire de Québec

Le 25 février, on sait déjà que le Théâtre populaire du Québec viendra jouer, au Grand théâtre, salle Louis-Frèchette, une pièce de François Boyer, "Dieu aboie-t-il?", dans une mise en scène de Daniel Roussel, avec Rita Lafontaine, Lionel Villeneuve et Jean Chicoine.

Boyer est un auteur français à qui on doit également des romans dont "Jeux interdits", "Bébert et l'omnibus", "L'émeute", "La gare du ciel", "Le petit bougnat". Il a aussi fait les adaptations et dialogues de films célèbres comme "Les fruits sauvages", "Chiens perdus sans collier", "Un singe en hiver", "Week-end à Zuydcoote", "La guerre des boutons", "Les copains", "La 25e heure".

Une pièce dont le sous-titre est "Adorable pucelle" met en présence un représentant de l'ordre et de la routine, Stocchi, une femme Nature et la création, Dieu. C'est la confrontation de deux visions du monde à propos d'un tremblement de terre annoncé par la fille qui parle aux animaux.

## Journée Molière à l'université, lundi le 19

On le sait déjà, 1973 marque le troisième centenaire de la mort de Molière. Un peu partout à travers le monde, on souligne l'événement. À Québec, l'Université Laval a choisi la journée de lundi, le 19 février, pour rappeler aux gens le célèbre auteur français.

Le 17 février 1973, une heure après la quatrième représentation du "Malade imaginaire", Jean-Baptiste Poquelin que l'on connaissait depuis 1643 sous le nom de "Molière", mourait des suites d'une maladie pulmonaire.

Le 19 février, une "journée Molière" est prévue au pavillon de Koninck, sur le campus universitaire. "Ce sera — sous un jour fraternel — une rencontre de l'homme qui, avec Shakespeare, est le plus jeune et le plus joué au monde", déclare Jean Doat, homme de théâtre bien connu et professeur au Conservatoire et au programme d'études théâtrales du département de littérature de Laval.

La journée consistera en diverses activités préparées en collaboration avec le département des littératures de l'université, le Conservatoire d'art dramatique, le Musée du Québec et le Consulat de France à Québec.

Le programme comprend d'abord, à la salle 3244 du pavillon de Koninck, une exposition de documents: le Musée du Québec a prêté une collection d'affiches de Molière présentés au Québec; une audition de disques (au même endroit), différentes pièces enregistrées par des comédiens de renom; une bibliographie de Molière.

À la salle 0231, présentation de films sur des pièces de Molière et des documentaires sur le dramaturge. Spectacle permanent de 10 à 20h00.



"Les tourtereaux" avec Jean-Pierre Piché et Nicole Leblanc.

## Une pièce de Gélinas jouée à Paris par une troupe québécoise

PARIS (AFP) — La troupe théâtrale québécoise "Les comédiens associés du Québec" présentera au théâtre de la Renaissance, à Paris, une pièce de l'auteur québécois, Gratien Gélinas, "Hier, les enfants dansaient".

Service de Rencontres  
**Anna Enr.**  
Tél.: 525-4631

## CINEMAS UNIS

18 ANS

Toute la vérité sur l'homme et sur la femme!

**La SEXUALITE Dans Le Bonheur Conjugal** (LOVE & MARRIAGE)  
**ZETA UN ANNA GAEL** (ZETA ONE)  
**CHAMPLAIN**  
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 658-0882  
2e MOIS!

Sexualité à 7.05 et 9.45.  
Zeta Un à 8.10 p.m.  
Mer. dès 12.40 p.m.

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION  
UN FILM DE DENIS HERIQUY  
**QUELQUES ARPENTS DE NEIGE**  
CHRISTOPHE YVES, DANIEL FILON, JEAN-LUC PIERRE, MYLENE DEMONTEGOT, FREDERIC DE PASQUALE  
**CANADIEN**  
2100 Boul. Laurier, Place Laurier - 636-7922

Des Demain! 4e Semaine Triomphale!  
POUR TOUS

LE SANG se glacera dans vos veines.  
**MACABRE TERRIBLE EFFROYABLE**  
3e SEM. **LE FRISSON DES VAMPIRES**  
**LAIRET**  
1044 3e AVENUE, SUD-5050

18 ANS

Horaires: Frisson à 6.15 et 9.20.  
Requiem à 7.45 p.m.

**LA MAISON DES AMANTS**  
Benoit GIRARD Anna GAEL  
Je fais tout ce que tu veux  
**ALOUETTE**  
Midi-Minuit Des 12.30, dès 10 cent 214 à 8.25 p.m. Alouette Des 8.25, dès 10 cent à 1.50 Mer. Dès 1.15

18 ANS

Des Demain!  
**HER PRIVATE LIFE**  
2e GRAND FILM  
**LUST FOR SEX**  
Der. jour "Formion et The Perfect Arrangement" 18 ans

Des Demain!  
**LES INSATIABLES**  
"ALEXANDRA aime ma femme aimez-moi"  
**CAPITOL**  
972, ST-JEAN, 522-6300  
Der. Jour: "Quelques Arpents de Neige" (Tous)

18 ANS

POUR TOUS  
**L'ATTENTAT**  
Jean-Louis TRINTIGNANT, MICHEL PICCOLI, JEAN SEBERG, GIAN-MARIA VOLONTE, YVES BOISSET, L'ATTENTAT, DANIEL IVERNEL, PHILIPPE NOIRET, FRANCIS PERIER, ROY SCHEIDER, MARC MAZZA, PAUL SCARONE

Un Cinema Uni  
**EMPIRE**  
24, DE LA FABRIQUE 524-2880  
Der. jour "La Vieille Fille" (Tous)

POUR TOUS  
**LA MORT D'UN BUCHERON**  
un film de gilles carle  
carole laure daniel pilon willie lamothe marcel sabourin pauline julien [denise fillatruat]  
Une production CARLE LAMY  
**FRONTENAC**  
HORAIRES: 12.45-2.55-5.15-7.30-9.45

18 ANS adultes  
Des Demain!  
Nous vous invitons à la partie de chasse la plus meurtrière...  
**"LES CHAROIGNARS"**  
En premier  
OLIVER REED/CANDICE BERGEN/GENE HACKMAN  
HORAIRES: Semaine: 6.30 - 9.00  
Dimanche: 12.45 - 3.00 - 5.10  
7.15 - 9.30  
15 ch Ste-Foy - Tél. 522-7956  
DERNIER JOUR: "LE RETOUR DE DABATA" (pour tous)

14 ANS  
SEPARÉS PAR LES CIRCONSTANCES... LES ÉVÉNEMENTS LES POUSSENT L'UN VERS L'AUTRE  
**la conquête**  
avec MICHELLE ROSSIGNOL et GILLES RENAUD  
réalisateur JACQUES GAGNE  
scénario et dialogues MICHELE LALONDE  
directeur de la photographie JEAN-CLAUDE LABRECQUE  
LES PRODUCTIONS CARLE-LAMY LTEE  
distribution COMPAGNIE FRANCE FILM EASTMANCOLOR  
**CINEMA DE PARIS** TEL. 522-7411  
GRANDE PREMIERE MONDIALE  
DEMAIN SOIR A 9.00 PRIX REGULIER  
Aujourd'hui dernier jour: "AUTANT EN EMPORTE LE VENT"

17 SEMAINE! POUR TOUS  
Les Films Mutuels présentent  
un film de SERGIO LEONE  
**LA MORT D'UN BUCHERON**  
un film de gilles carle  
carole laure daniel pilon willie lamothe marcel sabourin pauline julien [denise fillatruat]  
Une production CARLE LAMY  
**FRONTENAC**  
HORAIRES: 12.45-2.55-5.15-7.30-9.45

## à québec aujourd'hui

**les arts théâtre**  
Caisse Populaire Laurier: Edifice Pollack, exposition des oeuvres de Michel Allen Fargue, de 9h à 21h.  
Edifice Samuel Holland: Salle Rotonde, exposition de peintures: Aytte, Basque, Léclerc, Masson et Cosgrove, de 14h à 23h. Angie Ch. Ste-Foy et Ernest-Gagnon.  
Galerie Artémis: Hall d'entrée de la mairie de Lévis, exposition des toiles de Sandesin, de 9h à 12h et de 14h à 16h.  
Grand Théâtre de Québec: Exposition des sculptures cruciformes lumineuses en acrylique de Raymond Brousseau. De 12h à 21h.  
Musée du Québec: La vie québécoise à l'époque de 1900, de 9h à 17h.  
Palais Montcalm: Exposition des oeuvres de Pauline Rouillard, de 19h à 22h.

**cinéma**  
Ciné-Musée: La construction de Notre-Dame-de-Paris — Le regard de Picasso — Bronze au Musée du Québec, à 14h30.  
Ciné-Campus: "Mon Oncle Antoine" — présenté au Théâtre de la Cité universitaire, à 14h, 16h30, 19h et 21h30.  
Ciné-PQ: "Les fusils" au CE-CEIP Ste-Foy, 2410 Ch. Ste-Foy, à 13h30 et 20h.

**LE CINÉMA A QUÉBEC**  
La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.  
— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.  
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.  
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentes dans la province de Québec.

**CANADIEN**: "Le Parrain" (3) coul. à 5h15.  
**CANARDIERE**: "Les fous du stade" (5E) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.  
**CAPITOL**: "Quelques arpents de neige" (5) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.  
**CARTIER**: "Formicon" (—) coul. à 1h15, 4h00, 6h50, 9h40.  
"The Perfect Arrangement" (—) coul. à 2h30, 5h5, 8h15.  
**CINEMA DE PARIS**: "Autant en emporte le vent" coul. à 1h30, 7h30.  
**EMPIRE**: "La Vieille Fille" (3) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.  
**LAIRET**: "Requiem pour un vampire" (6) coul. à 7h30. "Frissons des vampires" (6) coul. à 6h15, 9h25.  
**LE BIJOU**: "Le retour de Sabata" (5) coul. à 6h30, 9h00.  
**LIDO**: "Le Parrain" (3) coul. à 7h45.

14 ANS ET PLUS  
**Cinéma LIDO**  
"LE PARRAIN" (Admission \$2.00)  
14 ANS ET PLUS  
**RIVE-SUD**  
"LA FILIERE FRANCAISE" et 2e film couleur "LES QUATRE MALFRATS"

**LES CHARLOTS CHAMPIONS** DANS LES **FOUS DU STADE**  
RIRE! EN COULEURS  
à 1h, 3h, 5h, 7h et 9h p.m.  
**8e SEM. CANARDIERE**  
Galeria Canardière - 661-8575  
STATIONNEMENT GRATUIT

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

LE JEUDI 15 FEVRIER 1973

Table of TV programs for Thursday, Feb 15, 1973. Columns include time slots (6:00, 6:15, 6:30, 7:00, 7:30, 8:00, 8:30, 9:00, 10:00, 10:30, 11:00, 11:30, 11:50, 12:00), program names (e.g., News, National Geographic, The Carol Burnett show), and descriptions.

LE VENDREDI 16 FEVRIER 1973

Table of TV programs for Friday, Feb 16, 1973. Columns include time slots (6:00, 6:30, 7:00, 7:30, 8:00, 8:30, 9:00, 9:30, 10:00, 10:30, 11:00, 11:30, 12:00, 12:30, 1:00, 1:30, 2:00, 2:30, 3:00, 3:30, 4:00, 4:30, 5:00, 5:30, 6:00), program names, and descriptions.

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS! TQ: Signifie "TELECABLE DE QUEBEC", réseau communautaire à circuit fermé. R.-Q: Signifie "Radio-Québec" synthonisé au 11 sur le câble

CKRL-FM: le compte à rebours se termine aujourd'hui, à 17h00

(MRC) - L'horloge continue à marquer les secondes du compte à rebours à 89.1 au cadran de votre récepteur radio en modulations de fréquences. Aux heures après le carillon, vous entendrez parfois l'indicateur musical que Gilles Laverdière, étudiant à l'École de musique de l'université Laval a écrit et que des élèves de la même école ont enregistré.

Cet après-midi, à 17h00, le premier poste FM à obtenir une licence sous le règne du CRTC, CKRL-FM, à Québec, entrera en ondes officiellement et régulièrement, diffusant 50 heures d'émissions par semaine, dont 35 seront consacrées à la musique.

Hier après-midi, cependant, dans les locaux de la nouvelle station, au pavillon de Koninck de l'université Laval, une centaine de personnes représentant le monde des communications et les divers groupes sociaux politiques et culturels de la région, participaient à une sorte d'inauguration.

Le ministre responsable des Communications, Jean-Paul L'Allier en félicitant les artisans de cette réalisation, soulignait qu'une initiative peut en appeler une autre

et qu'il y avait place à Québec (et au Québec) pour ce genre d'accomplissements.

Le commissaire Rhea Therrien, délégué du CRTC est lui-même venu porter à la nouvelle station, son autorisation d'émettre, créant ainsi un précédent. Après avoir expliqué aux gens présents pourquoi et comment l'université était heureuse et fière d'abriter la première station en modulations de fréquences, non commerciale et à but non lucratif, le recteur de l'université, M. Larkin Kerwin a lui-même appuyé sur le bouton déclenchant le mécanisme par lequel les ondes émises depuis le local 0447 du pavillon de Koninck de l'université Laval, gagnaient l'antenne au sommet de la "tour des arts", de l'autre côté de la rue pour se diriger vers les foyers québécois.

Les premiers essais effectués la semaine dernière ont révélé que la station, malgré sa puissance limitée, rejoignait des récepteurs à une trentaine de milles de Québec.

Tout s'annonce donc bien pour le démarrage des postes de radio à Québec. Dès ce soir, les radiophiles pourront commencer à se former une opinion.

Février, le mois des artistes canadiens et québécois en France

Par DONAT VALOIS

PARIS (PC) - Les Canadiens et les Québécois, qu'ils soient chanteurs, peintres, sculpteurs, cinéastes ou comédiens, sont fort actifs ce mois-ci en France. Robert Charlebois a entrepris avec Léo Ferré une tournée à travers la France qui l'a conduit à Clermont Ferrand, Tours, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence et Dijon. Charlebois se produira également à Caen, Rennes et Nantes avant la fin du mois.

Le chanteur-compositeur Félix Leclerc, celui que l'on appelle le "prince des poètes québécois", vient de terminer un engagement de 18 jours au Théâtre de la Ville, à Paris. Son répertoire a retenu l'attention des critiques artistiques de la presse parisienne.

Au début du mois, le violoniste canadien d'origine japonaise Hiderato Suzuki a donné un concert au Centre culturel canadien, à Paris. Une partie de son concert a été reprise par l'ORTF et retransmise sur les ondes de France-Culture.

Le ténor québécois Raoul Jobin, conseiller culturel à la Délégation générale du Québec à Paris, s'est aussi produit à une émission consacrée à l'art du ténor qui a été diffusée par France-Culture.

De son côté, le chef d'orchestre québécois Jacques Beaudry dirigera jeudi, "La force du destin" de Verdi, dans le cadre d'une émission de l'ORTF.

Films Au Centre culturel canadien,

LE 25 FEVRIER

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC. MIAMU. DIEU ABOIE-T-IL? Location: \$2.50 - \$3.50

2 films sensass... La débauche. LA VIE SEXUELLE DE DON JUAN. LE PIGALLE. Aujourd'hui dernier jour: FRERE DU VENT

MOTEL Voyageur. DANSE 7 soirs par semaine avec JACQUES COTE. GRATUIT

ENRICO MACIAS. IL NE RESTE QUE DES BILLETS À \$6.00 POUR JEUDI LE 15 FEV. A 20H.30



"C'est une idée..."

La première programmation

C'est par une émission d'animation musicale que le deuxième poste FM de Québec, CKRL-FM, 89.1 au cadran, débutera sa programmation aujourd'hui. La première programmation de la nouvelle station vient d'être publiée.

A 17h, donc le 15 février, Denis Lelièvre prendra la route avec les auditeurs du nouveau poste.

A 19h, "Partout... en bref" avec Gérard Cousineau, Camille Gagnon et Marie Harvey offrira un rapide aperçu sur les activités locales.

A 19h30, "Ambrosiades", avec Marcelle Gauvin, Jacques Lauzier et Louis Gauvin, est une émission musicale consacrée à la musique sérieuse.

Suit, à 21h30, "Dernier départ" avec Jean-Louis Dubé, autre émission d'animation musicale.

Le vendredi, à 7h, "Cassemael", animation musicale avec Josette Tremblay.

A 19h, "Québec en '83", avec Pierrette Fortin, Michèle Lasanté et Sylvie Malaisson, est une émission consacrée à de grands dossiers. Le 16 février, il sera question d'urbanisme.

A 19h30, "J'ai goûté du goût" avec Suzan White et Jean Houle, animation musicale.

A 21h30, Denis Lelièvre et Jean-Pascal Souque proposent du jazz. Le 16 février, Miles Davis et John son au programme.

A minuit, Claude Pratte enchaîne en musique, jusqu'à la fin des émissions, à 3h du matin, avec "L'Euphorie d'Eustache".

Samedi matin, "Clair de terre", à 9h, avec Jean-Pascal Souque, commence la journée en musique.

A 1h30, "A vos marques" avec Louise Côté, Lise Dubé, Laurent Plante et Pierre Roberge, est une émission consacrée au sport. Le 17 février, "petite histoire de l'olympisme".

A midi, "Menestrel" avec Marie Morneau. De la musique, évidemment.

A 14h, dossiers d'informations "Qu'est-ce qui se passe?" avec Mira Motulsky, Claude Cossette, Louis Duvernois et Bernard Motulsky.

A 14h30, "Les droits du citoyen" avec Michèle Bussièrès et Denise Gervais; au programme le 17 février, La loi de la protection du consommateur, le vendeur itinérant.

A 5h, retour de la musique avec "Dimension" animée par Roger Drolet.

A 7h, "Cine... quoi? ... none" avec Francine Blanchet, Denis Bouvier et Hughes Poulin, parle de cinéma. Lors de la première, Gilles Carle et "La mort d'un bûcheron".

A 8h, retour à la musique avec "Environnement" et Constance Lemieux.

19h, "Transit", animation musicale avec Pierre Verrault. Et minuit, toujours de la musique avec cette fois Pierre Landry, Pierre Légaré et Roger Samson sous l'ombre du "Phylactère du grand samourai penché".

Dimanche matin, à 9h, "Florilège", animation musicale sérieuse avec Marcelle Gauvin, Jacques Lauzier et Louis Gauvin. Le 18 février, Beethoven, Poulenc, Bach, Demantius, Mozart et Telemann.

A 11h30, "36 métiers, 36 misères" avec Louise Pettigrew, Renée Simard et Benoit Turmel, présente des individus exerçant des métiers inattendus.

Midi, dimanche, "Polarité" et musique avec Michel Bédard.

14h30, "Une voix, une musique, un peuple" animé par Johanne Deschênes, Michel Ferret et Hélène Larouche, se consacre aux us et coutumes de différents pays. Le 12 février, le Québec.

15h, "Deux temps, trois mouvements", animation musicale avec Christian Thibault.

16h30, "Consommation" avec Claude Cossette, Jean-Luc Dehors, Michel Duval et Bernard Motulsky. Le 18 février, le système économique nord-américain.

A 17h, "Puzzle", des fragments d'actualité et d'humour avec Jocelyne Montminy et Jacques Poirier.

A 17h30, jusqu'à la fin des émissions, animation musicale avec Denis Lelièvre à "Le présent du futur", Josette Tremblay et Pierre Légaré à "Chavondasle" à 19h30 et Louise McGowan, à 21h, avec "Parallèles".

Charles Aznavour se casse une jambe en Suisse. CRANS, MONTANA - Suisse (Reuter) - Charles Aznavour s'est cassé la jambe et a dû regagner la France après avoir été hospitalisé pour une courte période, apprend-on, à Crans Montana où l'artiste possède un chalet.

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE POUR L'ACHAT DE VOTRE AMÉUBLEMENT. YVON ST-GELAIS INC. AMÉUBLEMENTS SOUS CONTRATS. MAISON MOBILES. MENAGES COMPLETS. QUALITÉ • PRIX • SERVICE. 1,020, BOUL. DES CAPUCINS - QUÉBEC 3. Tél.: 523-3852 - 523-7876 - 523-1073

WESTERN DE JEUDI A DIMANCHE FANTAISIE. Dîner-Spectacle LE DIMANCHE à 7h.30 \$2.95. POUR LE CARNAVAL du 19 FEV. AU 4 MARS incl. WILLIE LAMOTHE BOBBY HACHEY. AUBERGE DE LA Colline. "VOUS ALLEZ AIMER CA"

petite histoire des longs-métrages. JEUDI, 15 FEVRIER 1973. (4) (10) Cinéma Kraft: "Le jour des Apaches". (5) (11) (13) LES 100 tours de contour. (7) (11) (13) Au jardin de Pierrot. (10) Pour vos mesdames. (10,15) Eye Bet c. (7) Filmatin: "Le médaillon". (11) (13) En mouvement. (5) After Eleven: "Sall a crooked ship". (8) Late Movie: "The face of fear". (11) Cinéma: "Si j'avais quatre dromadaires". (11,15) Ciné-soir: "Jerry chez les cinéastes". (11) Cinéma: "Paris Blues". (11) Cinéma: "En bordée". (11) Cinéma: "En bordée". (11) Cinéma: "En bordée". (11) Cinéma: "En bordée".



**TATEZ-MOI ÇA** — M. Robert Stanfield qui a reçu, hier soir, le prix de Héraut de la Paix, décerné annuellement en reconnaissance des services rendus dans la société canadienne à la cause de l'humanité, tête les muscles de Ben Weider, culturiste bien connu à Montréal. (Téléphoto PC)

## Stanfield suggère la création d'une Commission chargée du respect des droits de l'individu

MONTREAL (PC) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a proposé hier soir que le gouvernement fédéral convoque une conférence fédérale-provinciale pour étudier les normes de justice à respecter en matière d'emploi de même que la création d'une Commission nationale des Droits qui se chargerait de voir au respect des droits de l'individu dans tous les domaines de la vie canadienne.

Parlant devant les membres de la Fraternité du Temple Emmanuel de Montréal, qui lui a décerné le prix de Héraut de la Paix, M. Stanfield a lancé un vibrant appel à la fraternité et à la générosité humaines.

"Nous devons obtenir justice et égalité de chances pour tous les citoyens de notre pays, a-t-il dit, et ce serait certainement l'idéal dans une société libre comme la nôtre".

Il a toutefois ajouté que l'histoire du Canada nous démontre bien des affrontements, des mécontentements et des tensions entre Canadiens français et Canadien anglais.

"Sans oublier nos obligations vis-à-vis le monde extérieur, il ne faut pas oublier non plus que la fraternité commence chez nous et que le meilleur moyen d'encourager la fraternité universelle, c'est de la pratiquer ici même au Canada".

"Voilà un défi que doivent relever les politiciens de ce pays. Ils doivent chercher à créer un climat où la fraternité pourra s'épanouir dans le meilleur intérêt de tous, une fraternité basée sur le respect mutuel et le désir de coopérer à des fins humanitaires".

M. Stanfield estime que le respect des droits des Canadiens doit surtout toucher celui qu'ils ont de travailler et il déplore à nouveau le haut niveau de chômage au Canada.

Quant à la conférence fédérale-provinciale qu'il propose, il estime que les délégués à cette rencontre devraient examiner la possibilité d'adopter des normes nationales de justice dans l'emploi, de concert avec les provinces.

Au sujet de la Commission nationale des Droits, M. Stanfield explique qu'elle devrait avoir juridiction dans les domaines du travail, du logement,

du statut de la femme et de tous les autres qui sont de juridiction fédérale.

Elle aurait pour mission de faire respecter la Déclaration des Droits présentée par l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker.

### LE BILINGUISME

Parlant en anglais et en français, le chef de l'opposition aux Communes a également préché en faveur du bilinguisme et du respect des deux langues officielles dans la Fonction publique fédérale, sans pour autant causer préjudice aux personnes qui parlent seulement l'une ou l'autre langue.

Par ailleurs, M. Stanfield a déclaré aux journalistes qu'aucun contact formel n'avait été fait avec l'Union nationale pour une collaboration éventuelle.

## Trois jours de débats pour disposer d'une seule clause du projet de loi sur les crédits supplémentaires

OTTAWA (PC) — Il aura fallu trois jours de débats en Comité plénier des Communes pour disposer d'une seule clause du projet de loi C-141, portant sur l'approbation de \$1,29 millions de crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars.

La clause comportait l'approbation de \$16 millions pour l'agriculture.

La plupart des orateurs des partis de l'Opposition ont profité pour faire le bilan de la situation dans le domaine de l'agriculture, tout comme s'il s'agissait du discours sur le Budget ou du discours du Trône.

Pour M. Marcel Lambert (CS — Bellechasse), il croit que la Commission canadienne du blé devrait être prise en charge par le ministre de l'Agriculture, M. Whelan.

Présentement, elle est sous la responsabilité du ministre de la Justice, M. Otto Lang, seul représentant libéral de la Saskatchewan.

Par ailleurs, le représentant de Bellechasse a demandé que soit augmenté de \$0,60 du 100 livres de lait, les prix payés aux agriculteurs pour ce genre de production. Ce serait la seule façon, a-t-il expliqué, de stabiliser les revenus des agriculteurs, tout comme ceux des autres professions.

Pour M. Roch LaSalle (Ind. — Joliette), il est important que le ministre de l'Agriculture corrige la situation déplorable du double prix des grains de provende.

Présentement, selon l'Union des producteurs agricoles les agriculteurs de l'Est paient \$0,17 de plus du boisseau que leurs collègues de l'Ouest.

"Il ne s'agit pas d'enlever quoi que ce soit à qui que ce soit, mais d'être équitables à l'endroit des agriculteurs de l'Est", a-t-il affirmé.

**BEAUDOIN**  
Pour M. Léonel Beaudoin (CS — Richmond) les \$16 mil-

lions que le gouvernement demande d'accorder à l'Agriculture ne sont pas suffisants.

Si tout allait si bien, comme le prétend le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Toupin, a-t-il précisé, les cultivateurs ne seraient pas tant d'encans pour se libérer de leurs biens et les jeunes ne quitteraient pas les fermes.

M. Lambert a critiqué le gou-

vernement d'avoir mis tous les agriculteurs sur le même pied, ne tenant pas compte de l'ampleur des pertes de chacun des agriculteurs. C'est là une façon insensée, de constater des dégâts, a-t-il souligné, et il a demandé qu'elle soit corrigée la prochaine fois, car souvent certains agriculteurs ont perdu trois fois plus que \$400, mais n'ont pu recevoir que ce montant.

Agissez vite et payez moins d'impôt en 1972.



Date limite: le 28 février.

Vous pouvez payer moins d'impôt, dès maintenant, tout en épargnant pour votre retraite. En effet, vous pouvez déduire jusqu'à \$4,000 de votre revenu imposable en investissant de l'argent dans un de nos régimes enregistrés d'épargne-retraite. Venez vite nous voir pour obtenir tous les renseignements.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite.  
**Trust Royal**

BUREAUX A QUEBEC:  
1120 Chemin St-Louis, Sillery 681-7241  
Centre d'Achats Place Laurier 656-9660  
Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m. et le samedi jusqu'à 5h p.m.  
Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et par tout le Canada.

**publicité «ori-géniale»**  
COSSETTE ASSOCIÉS, GROUPE MARKETING

**Aileins**  
**PLUS QUE 2 JOURS...**  
SUR LES AUBAINES  
pour profiter des spéciaux annoncés dans notre cahier publicitaire dans Le Soleil d'hier. Ne manquez pas ces fameuses aubaines! Hâtez-vous!

**GRATUIT!**  
BAS-CULOTTE "MA GRANDEUR" PIERRE CARDIN  
A TOUTE MARIEE '73 VENANT S'INSCRIRE A NOTRE CONCOURS de la MARIÉE  
**J.B. LALIBERTE LIMITEE**  
Vous aimerez sûrement le tout nouveau bas-culotte "MA GRANDEUR" de PIERRE CARDIN. C'est le dernier cri de la mode féminine. Une valeur de \$1.75. Grâce au fameux code-couleur, vous trouverez rapidement votre taille. Et pour vous en rappeler, vous recevrez gratuitement le porte-clefs Pierre Cardin. Voilà le cadeau que nous offrons à toutes les fiancées qui s'inscrivent à notre Concours de la Mariée. Il y a également des prix fabuleux à gagner!...  
Premier grand prix!  
CERTIFICAT-CADEAU DE \$1000  
attribué à la fin de mai '73.  
— PLUS —  
**100 CADEAUX "SURPRISE"**  
attribués à raison de 20 par mois de janvier à mai inclusivement parmi les fiancées participantes.  
Venez vous enregistrer au plus tôt, à notre Salon de la Mariée 2e étage. Chaque achat fait entre 3 janvier et le 31 mai 1973 vous donne une chance. Sollicitez les factures de votre fiancé, de vos parents et vos amis, et augmentez vos chances. Ça vaut vraiment la peine!

**BANCO HOCKEY ESSO**  
**Avez-vous un billet gagnant?**  
Chaque semaine, il y a un nouveau Banco Hockey Esso. Déjà, des milliers de Québécois ont remporté des prix en argent de \$1000., \$50., \$10. ou des prix instantanés de \$1. d'essence gratuite.  
Il y a aussi des milliers de gagnants de prix en argent de \$10. ou d'essence gratuite. La semaine prochaine, ce sera peut-être vous le gagnant!  
Passez nous voir cette semaine!  
**BANCO HOCKEY ESSO**

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>\$1000.</b><br>J.M. Parpin, Pointe Claire<br>Rinaldo Marcon, Charlesbourg<br>M. B. Houle, Montréal | <b>\$50.</b><br>Franco Maguerr, LaSalle<br>Pierre Vigneault, Victoriaville<br>Norman Gagnon, Côté L'Islet<br>Micheline Crête, Montréal<br>Suzanne Croppau, Verdun<br>Ernest Marois, St-Lambert<br>Yves Asselin, Dorval<br>Robert Charbonneau, Carignan<br>Am. S. Wilson, L'Assommoir<br>Jacques Lamonde, Montréal<br>Leo-Paul Benoit, Montréal<br>Michel Caya, Ville de Lévis<br>Gilles Carer, Montréal<br>Lionel Bertrand, Montréal<br>Arnold Brown, Montréal<br>Gaston Colbert, Bas-Caraïac<br>Daniel Dion, Cote St-Luc | Ernest Paquette, Coaticook<br>Marie Gagné, Châteauguay<br>Gabriel Harvey, Chicoutimi<br>Paul Boudreau, Chicoutimi<br>Fernand Tremblay, Rouyn<br>Pierre Boucher, Le Des Saquets<br>Roger Boudreau, LaSalle<br>Francisco Langlois, Montréal<br>Gerald Lapierre, Montréal<br>Guy Des Longuepans, Montréal<br>Henri Langueux, Montréal<br>Roméo Bugarsky, Montréal<br>Jean-Paul Lepage, Montréal<br>Régis Gauthier, Montréal<br>Romeo Diquarano, Montréal<br>André Beauchamp, Montréal<br>Huguette Beaudoin, Montréal | John Boulerice, Nîris<br>L. Desjardins, Neuchâtel<br>Yvan Ratté, Québec<br>Lauréat Marois, Plaisanceville<br>Simon Tremblay, Rouyn<br>Guskie Parent, St-Hubert<br>Jean-Pierre Lefoux, Ste-Fébrice<br>Mrs. Mary Jackson, Sherbrooke<br>Thomas Roy, St-Laurent<br>Lucien Pailhan, St-Germain<br>Micheline Francoeur, Ste-Anne-de-Bellefleur<br>André Gouin, St-Jovite<br>Huguette Couture, Ste-Adèle<br>Vincent Bussanotte, Victoriaville<br>André Marois, Victoriaville<br>Karl Krupka, Verdun |
|---|---|---|---|

Chaque semaine, demandez votre billet gratuit dans toutes les stations Esso participantes.

# EN 73

## l'association

### Quasar/Tanguay

**PREND TOUTE SA FORCE  
ON A DE PUISSANTS ARGUMENTS POUR VOUS LE PROUVER**

**GARANTIE 2 ANS**

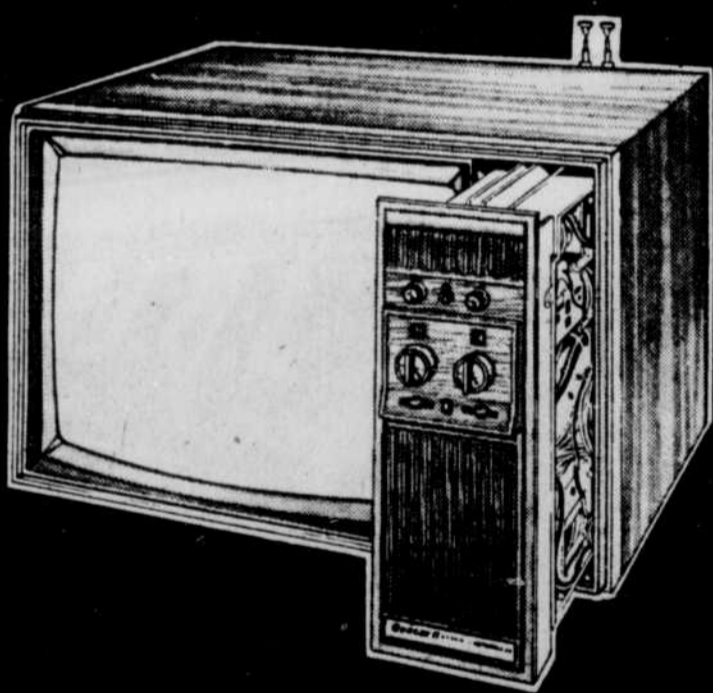
**100%**

**SUR TOUTES LES PIÈCES**  
Les minicircuits se remplacent en quelques minutes à votre domicile, rien à déboursier durant les deux premières années.

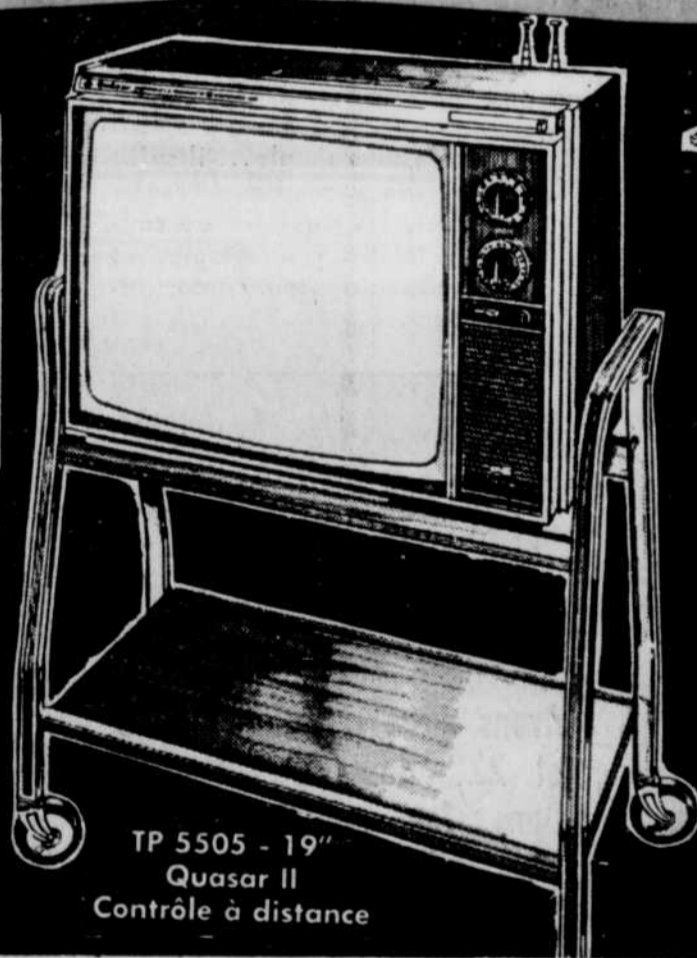
**GARANTIE 2 ANS**

**100%**

**SUR LA MAIN-D'OEUVRE**  
Sept électroniciens, membres de la Corporation des Électroniciens du Québec, assurent le service à plein temps, et ce, pendant 2 ans.



WT 6100 - 22" Quasar II



TP 5505 - 19" Quasar II  
Contrôle à distance

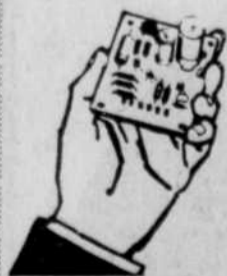


WU 904 - 26" Quasar 100% transistor



#### LE TIROIR A CIRCUITS

Le cœur du système Quasar... assurant facilité et rapidité de service.



#### MINI-CIRCUITS REMPLACABLES

Modules transistorisés se branchant et se débranchant à volonté pour un fonctionnement digne de confiance et une rapidité de service, habituellement à la maison.



#### REGLAGE INSTA-MATIC

Un seul bouton suffit pour assurer cinq fonctions: teintes automatiquement équilibrées, contraste, intensité, luminosité et même, syntonisation automatique.



# Lameublements Tanguay INC.

**LEVIS**

ROND-POINT DE LEVIS  
837-2496

**BEAUPORT**

535, BOUL. STE-ANNE  
(A côté de la Barre Blanche)  
661-3761

# Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal décident de poursuivre la grève



**PROTESTATION SILENCIEUSE** — Paula Goldman, 17 ans, a été choisie comme activiste par ses confrères de la nouvelle école des Arts de Toronto, et ce même si elle n'a jamais participé à aucune grève, aucun sit-in ou autre manifestation. Ceci explique pourquoi sa pancarte est demeurée vierge. (Téléphoto PC)

## Participation de l'UQAR aux recherches pour la construction d'un port pour super-pétroliers

**RIMOUSKI** — Le Centre d'océanographie du centre d'études universitaires de Rimouski participera aux recherches préliminaires à la construction d'un port pour super-pétroliers dans le Bas-du-Fleuve.

On sait qu'il est question de construire un tel port soit à Kamouraska, soit à Cacouna, soit à l'Isle-Verte. Les recherches de ce Centre d'océanographie, affilié à l'Institut national de la recherche scientifique, commenceront en mai prochain.

Il s'agira de mesurer les courants marins de cette région. Il s'agira aussi de détecter les éléments polluants qui entrent dans la composition de l'eau dans cette région afin de mesurer le rythme de déplacement

du mazout en surface et en profondeur. Les conclusions de cette recherche sont attendues pour la fin de 1973 ou le début de 1974.

D'autre part, le Centre d'océanographie annonce l'acquisition de trois nouveaux spécialistes en océanographie: il s'agit de MM. Mohamed Ibrahim El-Sabbh, physicien, Norman Silverberg, géologue, et Michael Sinclair, écologiste. Ce qui porte à environ une quinzaine de personnes le nombre de savants qui, en permanence ou à temps partiel, travaillent à ce centre. L'océanographie est la principale activité scientifique de ce centre universitaire qui entend achever son intégration à l'Université du Québec.

par Lise LACHANCE de notre bureau de MONTREAL

Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont voté à une écrasante majorité, hier soir, la poursuite de la grève qu'ils ont commencée il y a 3 semaines pour protester contre les modalités de perception de frais de scolarité. Ils ont voté, du même souffle, que le droit de payer ces frais jusqu'à trois ans après avoir obtenu un emploi dans leur compétence respective constitue le point de départ du mandat de leur comité de négociation.

Les 1000 étudiants réunis en assemblée générale, à Gésus ont invoqué plusieurs raisons pour motiver la poursuite de la grève:

— le fait que la réponse écrite du recteur Léon Dorais à la dizaine de questions qu'ils posaient à l'administration ait été remise en fin d'après-midi, ce qui n'a pas permis à l'ensemble des étudiants d'en être largement informés;

— l'absence de garantie satisfaisante assurant que des représailles ne seront exercées ni envers les étudiants, ni envers les employés de soutien ni envers les professeurs de l'UQAM pour leur attitude dans le présent débrayage;

— le maintien de la pénalité de \$10 imposée aux étudiants qui boycottent la session d'hiver;

— la non-satisfaction de la revendication des étudiants concernant l'arrangement collectif pour le paiement des frais de scolarité.

A leur avis, la lutte pour l'obtention de cette forme d'arrangement doit s'étendre aux autres universités, syndicats, etc., et devenir politique.

avaient été informés des grandes lignes lors de leur rencontre avec M. Dorais et les quatre autres administrateurs de l'UQAM (MM. Brossard, Bernier, Groulx, Verreault), mardi après-midi, avaient demandé à ces dirigeants universitaires de leur remettre un texte écrit afin qu'il n'y ait pas de malentendu. Et c'est ce document (6 pages) qu'ils ont lu en entier à l'assemblée générale, hier.

**REPONSES ATTENDUES**

A ceux qui craignaient que l'Université du Québec applique au niveau local une forme plus ou moins déguisée du protocole des recteurs et principaux des universités de la province concernant les frais de scolarité (CREPUC), l'administration a répondu que l'UQAM n'a jamais exigé des étudiants à temps complet de payer à l'avance et en totalité ces frais. Cette procédure demeure pour 1972-1973 et pour 1973-1974. Quant au retrait du protocole que le ministre François Cloutier avait annoncé, l'Université souligne que son application est suspendue au moins pour 1973-1974 et qu'aucune date de remise en vigueur n'a été mentionnée.

Les dirigeants de l'UQAM précisent, en réponse aux étudiants, les modalités de paiement propres à cette institution. Il y a tout d'abord les frais d'inscription: \$7,50 payables au moment de l'inscription ou de la réinscription. A cela s'ajoutent des frais de scolarité de \$50-cours (maximum \$250-session).

Si les frais exigibles sont de \$150 ou moins, ils sont payables au moment de l'inscription; s'ils sont de \$200 ou plus, ils peuvent être acquittés en deux versements, le premier (\$100) au moment de l'inscription, le second à la mi-session. Les frais des cours d'été doivent être payés

globalement lors de l'inscription.

A l'UQAM, ajoute l'administration, l'étudiant qui ne peut régler sa note à l'inscription peut prendre l'un des arrangements suivants: conclure des ententes avec la Caisse Pop de l'institution, les services socio-économiques et les autres banques prêtes à consentir des prêts. La comptabilité de l'université accepte les versements partiels, les transferts de créances sur les prêts-bourses, les versements post-datés sur un revenu assuré, les arrangements proposés par l'étudiant qui complète le règlement de la dette à brève échéance, si ce règlement est fondé sur une source fiable de revenus.

L'Université vient d'ajouter à cela la possibilité d'un emprunt à une banque à un taux préférentiel parce que garanti par elle. Les principales caractéristiques de cette entente qu'elle a conclue avec la Banque Canadienne Nationale se résument à un prêt de \$500 pour six mois avec renouvellement possible pour une période identique (cette somme peut aller jusqu'à \$1,000 dans certains cas, sur recommandation de l'université), un prêt garanti par l'UQAM, un prêt consenti au taux de base plus 1 pour cent, soit 7 p.c. au total, un intérêt calculé sur le solde.

L'administration souligne encore que, grâce à une entente avec le service des prêts-bourses, des fonctionnaires sont à la disposition des étudiants pour procéder rapidement à une révision de leur dossier de demande, le cas échéant.

M. Dorais affirme que tous les étudiants (même ceux qui devaient \$300 au 5 février) qui prendront arrangement avec la comptabilité et rempliront les formules d'inscription auprès de

leur directeur de module dans les deux jours suivant la reprise des cours seront considérés comme inscrits.

Le recteur considère comme arrêché tout compte de pour les sessions antérieures ainsi que toute somme payable de la présente session et pour laquelle il n'y a pas eu d'arrangement avec le Service des finances. Seul le second versement dû le 1er mars pour les comptes de \$200 ou plus n'est pas considéré comme étant en souffrance.

**CONDITION: REPRISE IMMEDIATE DES COURS**

L'administration souligne enfin que, dans l'éventualité d'une reprise immédiate des activités d'enseignement, l'UQAM n'envisage pas d'exercer des représailles contre les étudiants. Par "reprise immédiate", elle entend un retour aux cours dès 17 heures aujourd'hui. Or, comme nous l'avons mentionné, les étudiants ont voté pour la poursuite de la grève, hier soir. Cette garantie tombe donc. L'université aurait d'ailleurs précisé que son texte rendu public hier ne valait que si les cours reprenaient à 17 heures, ce jeudi.

Les étudiants ont voté pour la tenue d'une nouvelle assemblée générale lundi prochain, à 20 heures. Ils doivent toutefois organiser, ce soir, une assemblée tripartite qui regroupera, outre les étudiants des deux universités francophones de la Métropole, des représentants de syndicats de professeurs, d'employés et de divers comités de soutien oeuvrant dans les CEGEP. Plusieurs personnes, dont Michel

Chartrand, doivent parler sur le thème "de la lutte générale des forces populaires contre la répression".

A l'Université de Montréal, c'est le statu quo, soit le débrayage limité à certaines facultés: Sciences sociales, Lettres, Psychologie. Quelques services comme la bibliothèque des sciences sociales, la librairie, le magasin et le bureau de poste sont paralysés.

**PROMOTEURS - CONSTRUCTEURS A VENDRE ou A LOUER**

**TERRAIN BOISE**  
600.000 pieds carrés  
(1000 pi. de façade x 600 de profondeur)  
Des Quatre-Bourgeois, près du boulevard Duplessis. Zone commerciale idéale pour commerçants, industriels, groupe de médecins, complexe commercial, etc.

**TERRAIN**  
200.000 pieds carrés  
Boulevard Duplessis, angle des Quatre-Bourgeois et boulevard Laurier. Zone commerciale idéale pour hôtel-motel, édifice à bureaux, etc.

Pour informations: 651-4643

**TERRAIN COMMERCIAL**  
60.000 P.C.

• Coin 4e av. et 42e Rue Ouest  
• Idéal pour petit centre d'accueil  
• Excellentes conditions d'achat

**RICHARD GUAY**  
651-6506

**PHILIPPE METHOT**  
623-4392

**TRUST ROYAL, courtier 656-9660**

**CHALET SUISSE**  
à vendre ou à louer, au Lac Beauport.  
TEL.: 849-8427

**LEVIS-MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES**

DEPARTS TRAVERSE de LEVIS

**AUTOBUS DESHAIES**  
Bureau-chef 1-819-292-2737  
LEVIS 837-5805

**\$5**

LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE VEN. 9.15 A.M. - 12.45 P.M. - 7.30 P.M.  
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE DIMANCHE 12.45 P.M. - 8.00 P.M.

**Denis Jobin**  
votre informateur en affaires sociales

Ne manquez pas, à compter de la semaine prochaine sur les ondes de votre poste de radio favori, une nouvelle série d'émissions mettant en vedette Denis Jobin. Il répondra à toutes vos questions relatives aux lois administrées par le ministère des Affaires sociales du Québec.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**SYLVANIA 1973**

VOYEZ-LES CHEZ LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR

**A. CLOUTIER RADIO TV INC.**

Le télécouleur à l'image de la réalité

**SYLVANIA**

**COULEUR 20"**  
4D-0275

La meilleure GARANTIE offerte aux consommateurs.

5 ANS A 100% SUR TOUS LES TRANSISTORS  
3 ANS A 100% SUR LE TUBE ECRAN  
(Plus une protection de 2 ans supplémentaires)  
6 ELECTRONICIENS EXPERTS A VOTRE SERVICE

**A. CLOUTIER RADIO TV INC.**

VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS  
840, rue Myrand - Ste-Foy - Tél.: 527-8123  
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1963

ATELIER DE SERVICE  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30

TRANSISTORS ENFICHABLES "PLUG IN"

Nos transistors se remplacent à l'unité, directement à votre domicile (plus économique) et nous les garantissons à 100% pour 5 ans.

Rien de plus simple... il suffit de pousser sur ce bouton rouge et alors, les contrôles de couleurs, teintes contrastantes et brillance s'ajustent automatiquement.

**PERMALOCK AUTOMATIQUE**

Avons aussi en main les 18" et 22" dans le portatif. Dans les modèles console 26", différents styles.

Bien avant l'avènement de la TV couleur, nous étions dans le métier!

## Quand la ville déménage à la campagne ... où des cultivateurs plient bagages

par Nicole CAMPEAU

Pour chaque citadin qui s'installe dans ces vieilles maisons qui jalonent les rangs, c'est un fermier qui plie bagages.

Si, pour les citadins, le phénomène du "retour à la terre" n'

avenir patientent plus longtemps, ont davantage recours au bien-être social et, quand ils abandonnent leur terre, s'en vont s'établir au village. Ils trouveront quelquefois l'occasion de se "dégourdir" en venant donner un coup de main, l'été, à

se soient installés dans leur rang ou un rang voisin, ils les estiment trop dispersés pour que cela n'y paraisse vraiment. "Et puis, ajoutent-ils, ceux qui veulent s'en venir à la campagne, c'est presque toujours du monde tranquille".

En fait, les cultivateurs que j'ai rencontrés semblent trouver tout naturel que les gens de la ville tournent les yeux vers la campagne, d'autant plus, disent-ils, qu'ils n'y viennent pas trimer, comme nous, pour y gagner leur vie. Quant aux rares spécimens qui nourrissent précieusement de telles intentions, les opinions divergent à leur sujet.

Parmi ceux que j'ai rencontrés, les plus prospères disaient qu'ils ne voyaient pas pourquoi, ils ne pourraient pas réussir. Par contre, ceux qui avaient du mal à joindre les deux bouts se montraient sceptiques: comment un citadin pourrait-il supporter les trente-six misères du métier d'agriculteur?



Mme Amédée Méthot, Saint-Nicolas: "L'aqueduc n'est pas loin, s'il vient jusqu'ici, on aura un meilleur prix." (Photos André Belle-Isle)



M. Florient Leroux, Saint-Narcisse: "Le gouvernement n'aide pas assez les cultivateurs; les jeunes s'en vont parce qu'ils ne veulent pas être pris à la gorge par les dettes." (Photos André Belle-Isle)



M. Rosaire Drouin, Saint-Henri de Lévis: "Les terres sont chères à Saint-Henri. On rencontre un citadin par-ci, par-là." (Photos André Belle-Isle)

véhicule, la plupart du temps, que des images d'Épinal, des visions de scènes champêtres qui paraissent encore plus belles vues derrière un rideau de "smog", il oblige les cultivateurs... qui le sont encore, à faire bien prosaïquement la somme des terres abandonnées autour d'eux et qui témoignent de la difficulté de leur métier.

De ce métier difficile, plusieurs m'en ont parlé à l'occasion d'un petit périple que j'ai fait lundi sur la rive sud, dans un rayon de trente milles de Québec.

"Beaucoup de cultivateurs n'ont pas espérance de faire plus que de survivre". Et plusieurs d'entre eux, qui ont vivote pendant 30 ou 40 ans et qui voient leurs fils partir pour la ville l'un après l'autre, finissent par se dire qu'il leur faudra bien, un jour ou l'autre, faire leurs valises.

Et pendant que de plus en plus de citadins patrouillent les campagnes en rêvant, le scénario des terres abandonnées se déroule autour des grandes scènes suivantes:

Il y a d'abord ceux que la prospérité n'a pas boudés, ceux dont les terres sont fertiles et qui ont pu s'adapter aux méthodes modernes — et rentables — de production. Ceux-là restent, et trouvent souvent, dans le départ de voisins, l'occasion de s'agrandir. S'ils achètent sa maison en même temps que sa terre, ils la revendent ou la louent, souvent à des citadins. Souvent, seule la terre est vendue et le fermier finit tranquillement ses jours dans la maison où il a passé la plus grande partie de son existence, ou la vend lui-même à des citadins.

Il y a aussi ceux qui s'accrochent, ceux qui gardent l'espoir de voir un jour un de leurs enfants prendre la relève. Souvent ils n'osent pas se moderniser, réorienter leur production en fonction des besoins du marché, parce qu'ils se sentent vieillir et n'ont pas l'appui de leurs fils.

Pour eux, comme pour les propriétaires de terres infertiles, la venue des citadins apparaît comme une sorte d'ultime bouée de sauvetage qui permet d'espérer amasser quelques dollars pour leurs vieux jours.

Il y a, par ailleurs, une différence de comportement selon que les cultivateurs sont plus ou moins éloignés de la ville. Beaucoup de ceux qui n'en sont qu'à quelques milles, ont depuis longtemps laissé leur terre en friche et sont partis travailler à Québec.

A Saint-Nicolas, par exemple, il ne reste que 32 citoyens qui continuent de cultiver. Les autres se réjouissent de voir les prix des terrains grimper à vue d'œil alors que la ville grignote toujours un peu plus de campagne. Les terres se vendent souvent en lots, à cause de leurs prix élevés, et quelquefois en bloc, comme ce fut le cas pour ce projet domiciliaire de 4,000 maisons (Place Normandie) pour lequel les promoteurs ont acheté onze terres contigües.

A mesure qu'on s'éloigne de Québec, les cultivateurs sans

un ancien voisin ou une connaissance.

### PEU DE CHANGEMENT

A l'exception de ceux des zones très rapprochées de Québec, les cultivateurs n'ont pas l'impression que la venue des citadins change grand chose au décor de leur vie.

Bien qu'il n'en reste guère qui ne connaissent pas, qui, un agronome, qui, un professeur, qui, des "jeunes" etc. qui ne

## LE Syndicat DE QUÉBEC

Centre de couture BERNINA et OMEGA  
● Centre-Ville, 3e étage ● Place Laurier

### Pique, pique, pique de l'aiguille, ma fille!

Je fais mieux que toi.

Je couds les tissus extensibles sans les froncer et sans dévier car je suis sensibilisée aux tissus.

Pas besoin de retourner le tissu pour coudre les boutonnieres car je programme chaque étape.

Je laisse les mains libres pour guider le tissu car j'obéis au genou.

Je couds des points impeccables automatiquement, sur tous les tissus, car ma barre aiguille est parfaitement rigide.

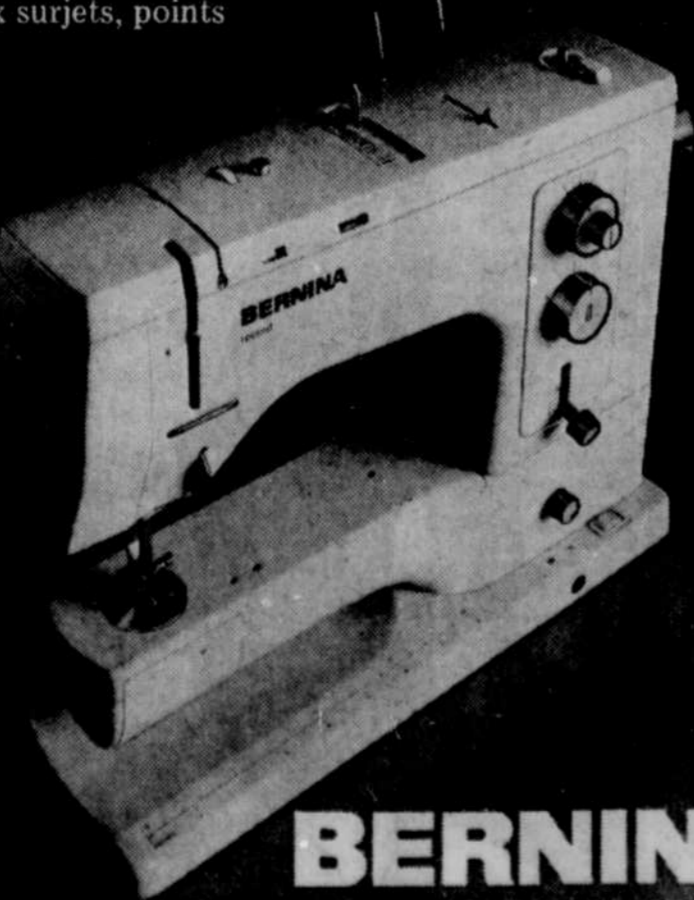
Je donne aux surjets, points



invisibles, broderies un petit air soigné: on dirait du fini main.

Je suis la nouvelle BERNINA 830.

J'ai tout un choix de meubles séduisants pour me cacher.



**BERNINA**

## Le Canada deviendrait un grand exportateur de produits laitiers

REGINA (PC) — L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne devrait favoriser grandement l'exportation de produits laitiers canadiens, estime Alex Hunt, un des hauts fonctionnaires au ministère fédéral du Commerce.

Autrefois, explique-t-il, le Marché commun était le plus grand exportateur au monde de produits laitiers et la Grande-Bretagne, de son côté, était le plus grand importateur au monde de produits laitiers; mais,

par suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le Marché commun va cesser d'être un concurrent du Canada ainsi que d'autres pays dans le domaine des produits laitiers.

M. Hunt dit que dorénavant les grands exportateurs de produits laitiers seront la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada.

Il parlait hier, à Regina, au congrès annuel de l'Association des producteurs laitiers de la Saskatchewan.

**SYLVANIA**

100% TRANSISTORISE



**TELEVISEUR PORTATIF 12"**

Châssis à circuits tout transistor - Alimentation sur courant alternatif ou sur batterie de 12 volts. Image et son instantanés - Glace frontispice teintée, amovible - Choix de couleurs: blanc, orange, noir.

**PRIX TRES SPECIAL**

**A. CLOUTIER RADIO TV**

LOCATION - VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS

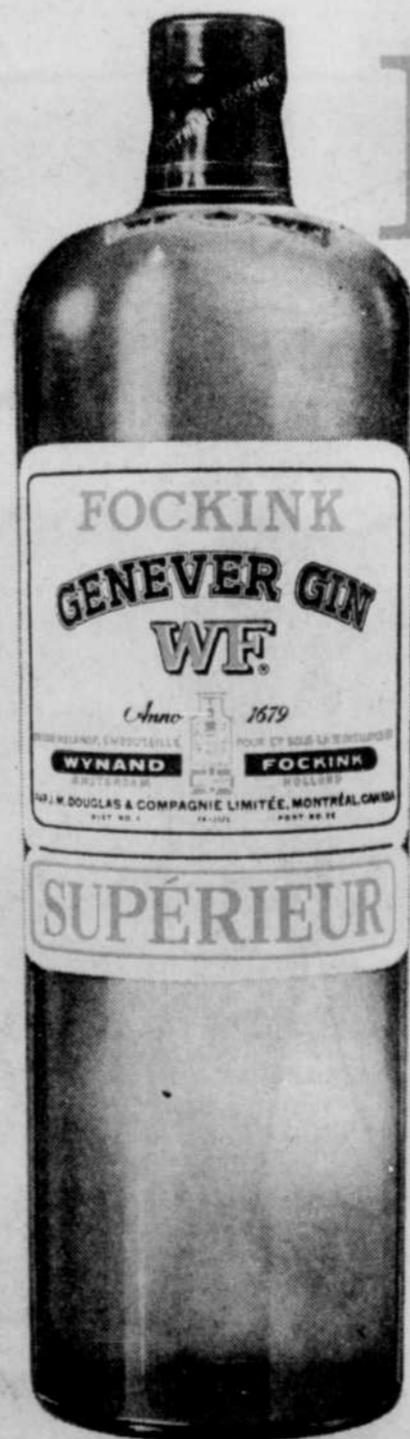
840, rue Myrand - Ste-Foy

527-8123

MEMBRE DE LA CORPORATION DES ELECTRONICIENS DU QUÉBEC

688-1184

*C'est du supérieur... de la vraie soie.*



**Les gros gars prennent toujours soin de leur intérieur**

10 onces 169 \$2.30  
25 onces 169A \$5.55  
40 onces 169B \$8.55

pas plus cher qu'un autre...

Distribué par J.M. Douglas et Compagnie Ltée de Montréal, Une filiale de les Distilleries Corby Ltée, Montréal

**(soyez bilingues parlez le hollandais)**  
dites Fockink et dites-le fort pour que ça résonne.

# LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

## Le style sport en liberté

Blousons, chemises-vestes, vestes, avant c'était bon pour la fin de semaine, pour les vacances, pour les loisirs. C'était spécial. Puis on s'est habitué au confort, au décontracté, à la liberté et les blousons, les vestes-chemises, les vestes sont entrés dans les villes, dans les bureaux, dans les moeurs. Maintenant, tout ce que vous allez découvrir ici, c'est pour la vie de tous les jours.

A. Veste en véritable suède, devant droit, 2 boutons, larges revers surpiqués, 4 poches appliquées, fente centre-dos. Coco, or. 36 à 42..... **120.00**

B. Chemise-veste en cuir-suède réversible à pans arrondis. 2 dans 1, unique en son genre, à porter du côté suède ou du côté cuir. Boutons-pression devant. Café ou beige. 36 à 42..... **115.00**

C. Tout nouveau le saharienne en cuir fin, coupe près du corps, taille et poignets avec élastique, col droit, 2 poches zippées, 2 poches appliquées pressionnées. Boutons-pression devant. Café. 38 à 42..... **145.00**

D. Blouson bombardier en souple cuir, poches appliquées avec rabat, devant et poignets boutonnés, ceinture incrustée au dos, col-chemise. Antiqué. 36 à 44..... **115.00**

E. Blouson en velours de coton côtelé, quadrillé. Taille, poignets, grandes emmanchures en côtes. Poches et devant zippés. Col à pointes arrondies. Plaid marine/vert/jaune/rouge. 36 à 44..... **35.00**

Syndicat. Confection pour hommes. Centre-Ville, 2e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



La méthode moderne de magasiner.

HEURES  
D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE:  
9h.30 à 17h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 21h. et le samedi jusqu'à 17h.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:  
9h.30 à 17h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 21h. et le samedi jusqu'à 17h.

## On aime vraiment ça, sur la Rive-Sud

Longtemps défavorisé par le sort, le duché de Lévis a eu deux reines du Carnaval, au cours des dernières années, et l'enthousiasme, qui semblait avoir diminué avec le temps, a repris de la vigueur, à tel point que ce duché est le seul, cette année, à présenter un programme indépendant du programme officiel et sans lequel on peut retrouver la liste de tous les événements qui se dérouleront sur la Rive-Sud durant le 19e Carnaval.

Ces activités commencent le mercredi 21 février avec l'inauguration de la Plaza du Carnaval, sur le terrain du Manège militaire de Lévis, et se terminent par la course de ski de fond sur la pointe située sur le terrain des Vétérans, le 4 mars. Greffés aux événements officiels du Carnaval, on passe par la soirée carnavalesque western, la fête des enfants, les courses de motoneige, les courses de chevaux et de poneys dans le village de Saint-Louis de Plintendre, un souper canadien et une descente au flambeau.

## Bonhomme aux États

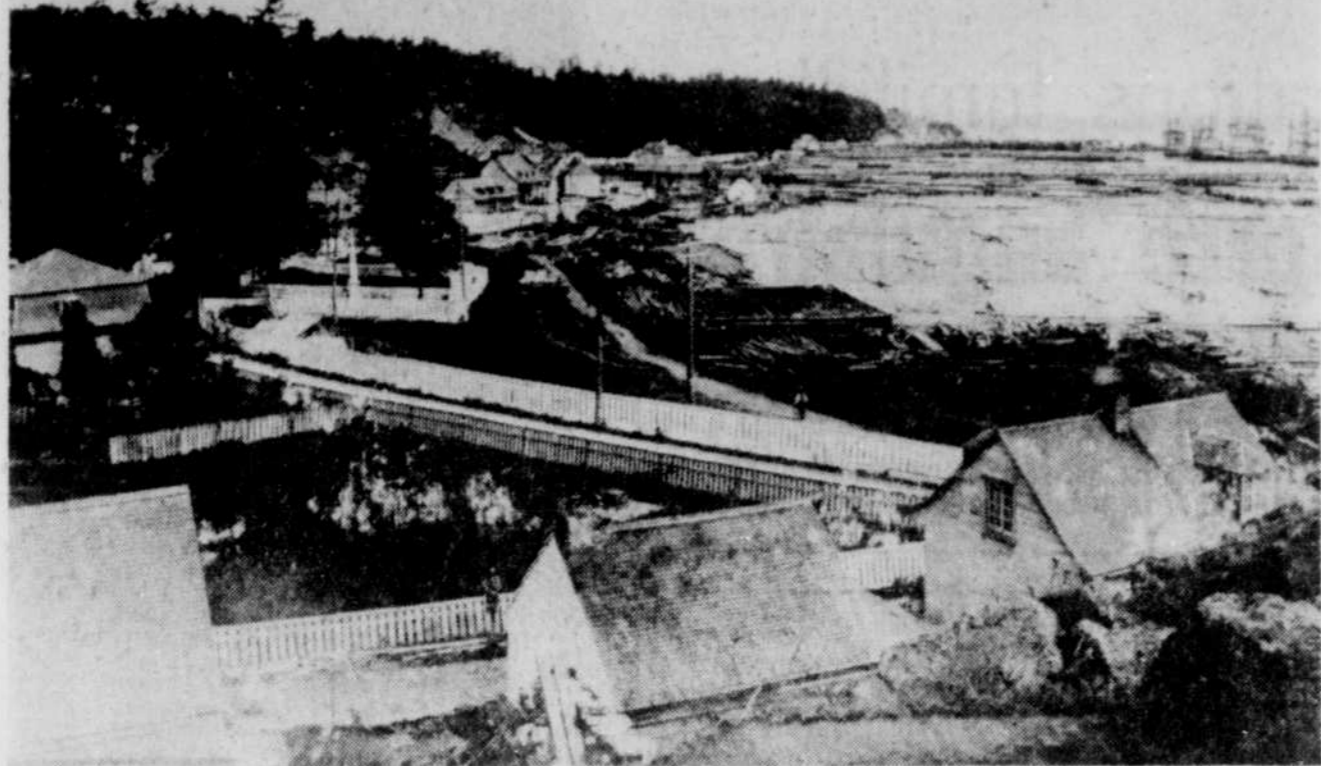
par Michel TRUCHON

Après les Européens, ce sont les Américains de la Nouvelle-Angleterre qui semblent les plus intéressés par la nouvelle formule ski-carnaval, qui a été mise de l'avant, cette année.

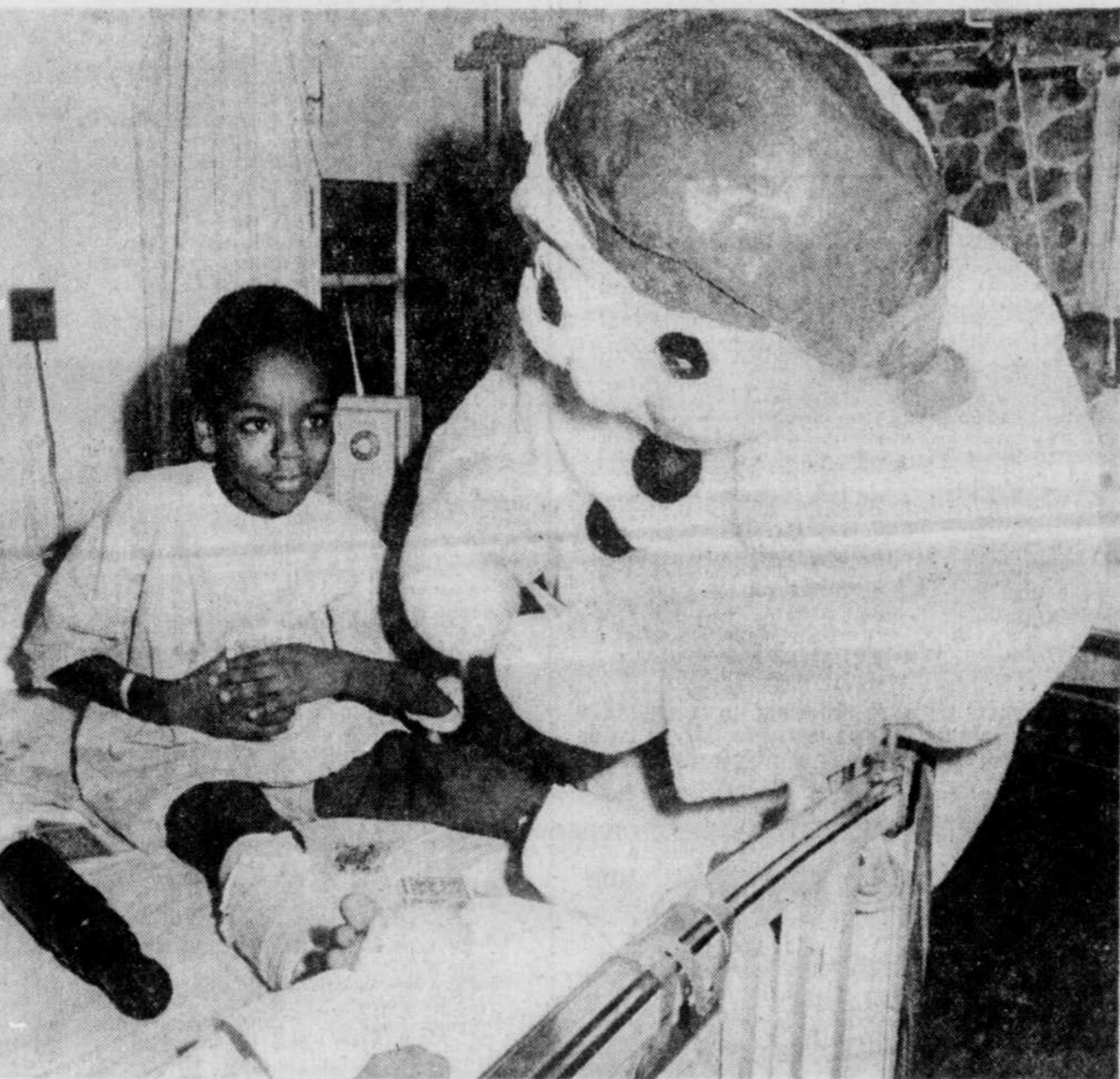
On ignore le nombre précis de nos voisins du sud qui nous rendront visite lors de la durée du carnaval 1973, mais tout le monde semble d'accord pour affirmer que cela sera un record. Pour sensibiliser les intéressés (Bangor, Portland et Boston), Bonhomme et le président Jean Pelletier ont effectué un voyage éclair, en fin de semaine dernière, pour présenter à la population des villes concernées, un échantillon de ce que pouvait être le Carnaval de Québec.

Dans les trois villes, la réception, au départ, avait l'air plus que décevante: peu de représentants "officiels", sauf à Portland où les Franco-Américains brillaient par leur présence, à tel point que l'on avait peine à croire que l'on était aux "States", rareté des représentants de la presse tant parlée qu'écrite même si, ô surprise, des photos de cette visite paraissaient, le lendemain, dans les journaux de la côte ouest des États-Unis.

Douze heures de tournée dans les trois villes ont cependant permis aux dirigeants du Carnaval de rencontrer les représentants de l'équipe qui participera au concours de sculptures sur glace, à Place Carnaval. Outre les rencontres avec les autorités municipales, Bonhomme a semé quelques minutes de surprise parmi les enfants du Boston Children's Hospital, qui, pour la première fois de leur vie, ont eu l'occasion de rencontrer et de dialoguer avec "The only speaking snowman on the world".



LE VIEUX SILLERY — Il y a le vieux Québec et nous en parlons souvent. Mais, il y a aussi le vieux Sillery qui connut, dès le 17e siècle, une vie importante. Ce fut l'un des endroits où œuvrèrent les pères Jésuites et où s'installèrent les gros commerçants de bois. Ce fut, dès cette époque, le lieu de résidence de plusieurs familles et la création du fief Saint-Michel dont il est souvent question dans notre histoire. Voici, donc, le vieux Sillery au siècle dernier. (Archives nationales)



BONHOMME, TU NE SAIS PAS JOUER! — Même s'il parle anglais, Bonhomme n'a pas réussi à battre cette jeune malade américaine aux cartes. Sans doute que ce ne sont pas les mêmes règles: à Boston qu'à Québec... (Photo Michel Truchon)



BON LOCAL — L'étage supérieur de cet immeuble, situé boulevard Charest Ouest, aux limites de Québec et Sainte-Foy, ferait un bon local pour le poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec. Il est inoccupé depuis que le ministère des Affaires municipales a emmenagé à la Cité parlementaire et, de plus, le gouvernement du Québec aurait un bail de 10 ans sur l'édifice en question qui dispose d'un terrain de stationnement assez vaste. Depuis quelques jours, le syndicat des policiers provinciaux, soutenu par le syndi-

cat des fonctionnaires, mène une campagne pour sensibiliser les autorités à la situation déplorable qui existe au quartier général du boulevard Saint-Cyrille. L'espace est restreint et mal entretenu. Le départ du poste Québec-Métro laisserait plus d'espace pour les autres. Des démarches ont été effectuées en ce sens et les pressions exercées seraient à la veille de porter fruit. (Photo Roland Marécaux)

## L'Aire 10

### Tous les moyens seront pris pour éviter les démolitions

Le Comité des citoyens de l'Aire 10 étudie la possibilité d'intenter des procédures judiciaires contre les autorités de la ville de Québec, pour les empêcher de démolir les maisons de la zone 2 de ce secteur.

En effet, dans un communiqué remis à la presse, le Comité fait connaître son intention en ce sens. On stipule que cette action serait prise à partir du fait qu'antérieurement, on faisait de la démolition pour le non de la restauration alors que présentement on songe à la restauration et non à la démolition.

Des conseillers juridiques étudient la question pour savoir exactement quelle procédure pourrait être entreprise. Les porte-parole du Comité ne veulent rien dévoiler pour le moment, de peur de tout gâcher.

On s'est contenté de dire que l'on désirait exploiter toutes les voies possibles pour éviter la démolition des maisons de la zone 2, soit le quadrilatère entre la rue Saint-Vallier, la rue Saint-Dominique, le boulevard Charest et la côte d'Abraham. Le plan juridique fait partie de "toutes les voies possibles".

### L'Association des payeurs de taxes a attiré peu de monde, à Sainte-Foy

Le président-fondateur de l'Association des payeurs de taxes du Québec, M. Roland Couillard, a tenu à préciser qu'il s'était complètement retiré du monde des affaires (construction), depuis le 1er janvier, et que l'organisme qu'il a créé se voulaient entièrement indépendant de tout parti politique.

contribuable, qu'il soit petit, moyen et même grand". Tout en redisant qu'il avait foi au mouvement qu'il a mis sur pied et qui, selon lui, regroupera, d'ici peu, près de deux millions de membres, M. Couillard a joué sur les mêmes thèmes qu'il avait élaboré, mardi soir, à Charlesbourg: si les gouvernements supramunicipaux ne sont pas abolis, les contribuables seront bientôt pris à la gorge, et, d'ici cinq ans, on assistera à une crise économique sans doute pire que celle des années trente.

C'est à l'issue d'une assemblée d'information, tenue à Sainte-Foy, hier soir, et à laquelle assistaient seulement une trentaine de personnes, que M. Couillard a fait cette déclaration au représentant du "Soleil".

M. Couillard, a répété qu'il était scandalisé par les récentes "créatures" du gouvernement, soit les communautés urbaines, et qu'il était persuadé que, d'ici quelques mois (peut-être en avril), le gouvernement serait forcé de réviser ses positions et d'en arriver à la seule conclusion possible, soit l'annulation de ces "bêtes qui égorgent le

gouvernement. M. Couillard a ajouté qu'il sera impossible de connaître, au moins avant plusieurs semaines, le nombre de payeurs de taxes qui auront donné leur \$2 pour faire partie de l'Association. Il continue cependant à être optimiste en disant qu'au moins les trois quarts des villes et municipalités du Québec seront de la partie dans le prochain affrontement avec le gouvernement.

**10 ROBERGE, GIRARD & ASS.**  
Service d'Orientation professionnelle.  
Service d'évaluation et de placement de personnel.  
135 O., GRANDE-ALLEE, SUITE 504A — 522-5649

**Service d'Optique Elite Ltée**  
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE  
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec  
Plate Laurier, Ste-Foy 653-8396  
Gare Centrale d'autobus 529-4655  
1050 St-Jean, Québec 524-7543

**BRUNET**

## La Rollei 35

### Quatre pouces de pure précision

La minuscule Rollei 35 est la plus petite caméra de précision au monde.  
Son objectif 40mm Zeiss Tessar garantit la grande qualité de chaque photo et un champ de vue très vaste.  
L'obturateur Compur offre des vitesses de 1/2 à 1/500 à de seconde.  
Son posomètre de haute précision prévient l'à-peu-près. Elle se glisse dans votre poche de veston sans embarras.  
Voyez-la à votre Photo-Centre Brunet.

**LE PLUS GRAND CENTRE DE PHOTO AU COEUR DE QUEBEC**

## PHOTO CENTRE BRUNET

605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741  
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

# au delà de l'événement

## Budget Défaite possible des libéraux

par Peter Desbarats

Comme une armée qui vient de décider d'engager le combat, craintive mais soulagée que l'attente soit enfin finie, le gouvernement libéral a fixé au 19 février, "heure zéro", la présentation de son budget et le début de sa plus dangereuse étape parlementaire.

L'annonce par le ministre John Turner de la présentation de son budget a mis fin à un mois invraisemblable à Ottawa. Depuis l'ouverture de la session le 4 janvier dernier, la défaite du gouvernement minoritaire était toujours possible, mais jamais probable.

Pendant que les parlementaires conservateurs souhaitaient chaque fois la défaite du gouvernement à la Chambre des Communes, les organisateurs continuaient à agir comme si cette hypothèse était hautement improbable. Les conservateurs étaient occupés à scruter les résultats des études les plus sérieuses jamais menées par un parti à la suite d'une élection au Canada. Au Québec, où ce parti entend lancer une grande offensive lors de la prochaine élection, les organisateurs ont demandé un délai jusqu'au mois de mars avant de présenter leurs projets pour l'avenir.

Avant même que la session ne débute, les néo-démocrates avaient décidé de laisser passer le discours du Trône et de fixer à la présentation du nouveau budget le moment de leur première décision concernant le gouvernement. Les énergies du parti ont été consacrées en bonne partie à réfuter les accusations de collaboration avec le gouvernement que portaient les conservateurs.

Le gouvernement lui-même baignait dans ce climat d'irréalité. Le premier ministre Trudeau limitait ses interventions au Parlement, laissant ses jeunes ministres se mesurer aux principaux ténors de l'opposition conservatrice.

Durant cette période de la "guerre des mots" au Parlement, le problème critique était celui de la communication entre les partis. Il devenait évident que l'avenir du gouvernement dépendrait de sa capacité à survivre à la présentation du budget et que cette capacité était liée à une amélioration de la communication entre les libéraux et les néo-démocrates.

Tous les indices, jusqu'à maintenant, laissent croire que cette communication a été lente à s'établir.

Si l'on excepte l'intervention du ministre Otto Lang auprès du leader néo-démocrate, intervention dont on a fait grand cas, les liens entre les deux partis ont été peu fréquents et ne se sont pas déroulés au sommet, à partir de l'élection jusqu'à l'ouverture de la nouvelle session.

Quelques jours après le discours du Trône, un membre important du cabinet avouait que cette absence de communications avait amené à ramener à moins de quatre mois son estimation de l'espérance de vie du gouvernement.

Au milieu de janvier, un autre haut personnage de la hiérarchie libérale déclarait que les deux partis se tenaient à une distance "remarquable". "Cela donne le frisson, ajoutait-il. Nous devons lire les communiqués de presse du NPD pour deviner ce qu'ils vont faire."

Cette situation a été confirmée à la fin de janvier par les propos critiques d'un nouveau ministre. Ce dernier soutenait qu'il était malheureux que les Canadiens n'aient pas appris à se débrouiller avec un Parlement sans majorité.

Mais à cette époque, il devint apparent que des communications informelles étaient établies entre les deux groupes, notamment entre quelques-uns des nouveaux membres progressistes du cabinet et les néo-démocrates considérés comme les plus réalistes et les moins doctrinaires.

Mais ces communications n'étaient pas toujours efficaces. Elles n'ont pas empêché le gouvernement d'avoir à subir les amendements du NPD au programme d'assurance-chômage sur des points qui paraissent aux néo-démocrates inacceptables. Le gouvernement a dû apprendre les objections du NPD publiquement. Et c'est l'ancien ministre du Travail, M. Mackasey qui a profité d'une intervention au Parlement, pour répondre aux néo-démocrates, annonçant que le projet serait étudié en comité avant la deuxième lecture.

La crédibilité du gouvernement est peu à peu minée par ce type de négociations publiques avec un tiers parti. Il ne s'agit certainement pas d'un mécanisme adéquat pour prévenir les difficultés qui pourraient survenir lors de la présentation du budget.

La possibilité d'une défaite du gouvernement à l'occasion de la présentation du budget, est devenue une réalité. Le gouvernement s'est engagé à réduire l'impôt des compagnies. Discutant de cette question après les élections, M. Turner a indiqué l'intention du gouvernement de se montrer ferme sur un point aussi capital. Mais de son côté, M. Lewis vient de réitérer la volonté de son parti de s'opposer à toute réduction de cette nature.

Au moment où le gouvernement doit résoudre ce dilemme, l'opposition entre la droite et la gauche au sein des libéraux s'est durcie, la gauche étant renforcée par l'arrivée de nouveaux ministres et M. Turner étant identifié à la droite.

Les ministres des Finances ont toujours à apparaître devant les feux de la rampe à l'occasion du budget, mais cette année, le rôle de M. Turner est encore plus important que d'habitude, tant pour son parti que pour sa propre carrière. Ces jours-ci chez les libéraux, la question du leadership se chuchote beaucoup de bouche à oreille.

(Copyright: The Toronto Star et Le Soleil)

## Les allocations familiales La pierre angulaire d'une politique sociale

MONTANT DE PRESTATIONS DE PENSION DE VIEILLESSE, DE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES FÉDÉRALES AU QUÉBEC, 1955 ET 1971.

|  | 1955      | 1971       |
|--|-----------|------------|
| Revenu personnel (millions)                            | \$ 5,296  | \$ 18,244  |
| Population au 1er juin                                 | 4,517,000 | 6,027,765  |
| Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti: |           |            |
| — prestations totales (millions) (1)                   | \$ 77     | \$ 544 (2) |
| — prestations en proportion du revenu personnel        | 1.5%      | 3.0%       |
| — prestation moyenne per capita                        | \$ 17.05  | \$ 90.22   |
| Allocations familiales fédérales:                      |           |            |
| — prestations totales (millions) (1)                   | \$ 120    | \$ 157     |
| — prestations en proportion du revenu personnel        | 2.3%      | 0.9%       |
| — prestations moyenne per capita                       | \$ 26.65  | \$ 26.04   |

(1) Ces chiffres se rapportent à l'année fiscale (avril à mars).

(2) On notera tout particulièrement que ces chiffres ne tiennent pas compte des déboursés additionnels à la suite de l'augmentation de mai 1972 qui avait un effet rétroactif au 1er janvier 1972.

Sources: Ministère de la santé national et du bien-être social Statistiques Canada.

Québec, janvier 1973.

Si le gouvernement fédéral a utilisé généreusement, et comme il se devait, ses prérogatives constitutionnelles pour venir financièrement en aide aux citoyens âgés, il a par contre failli à ses responsabilités pour ce qui est de la compensation des charges familiales.

Le tableau ci-haut ne peut être plus explicite.

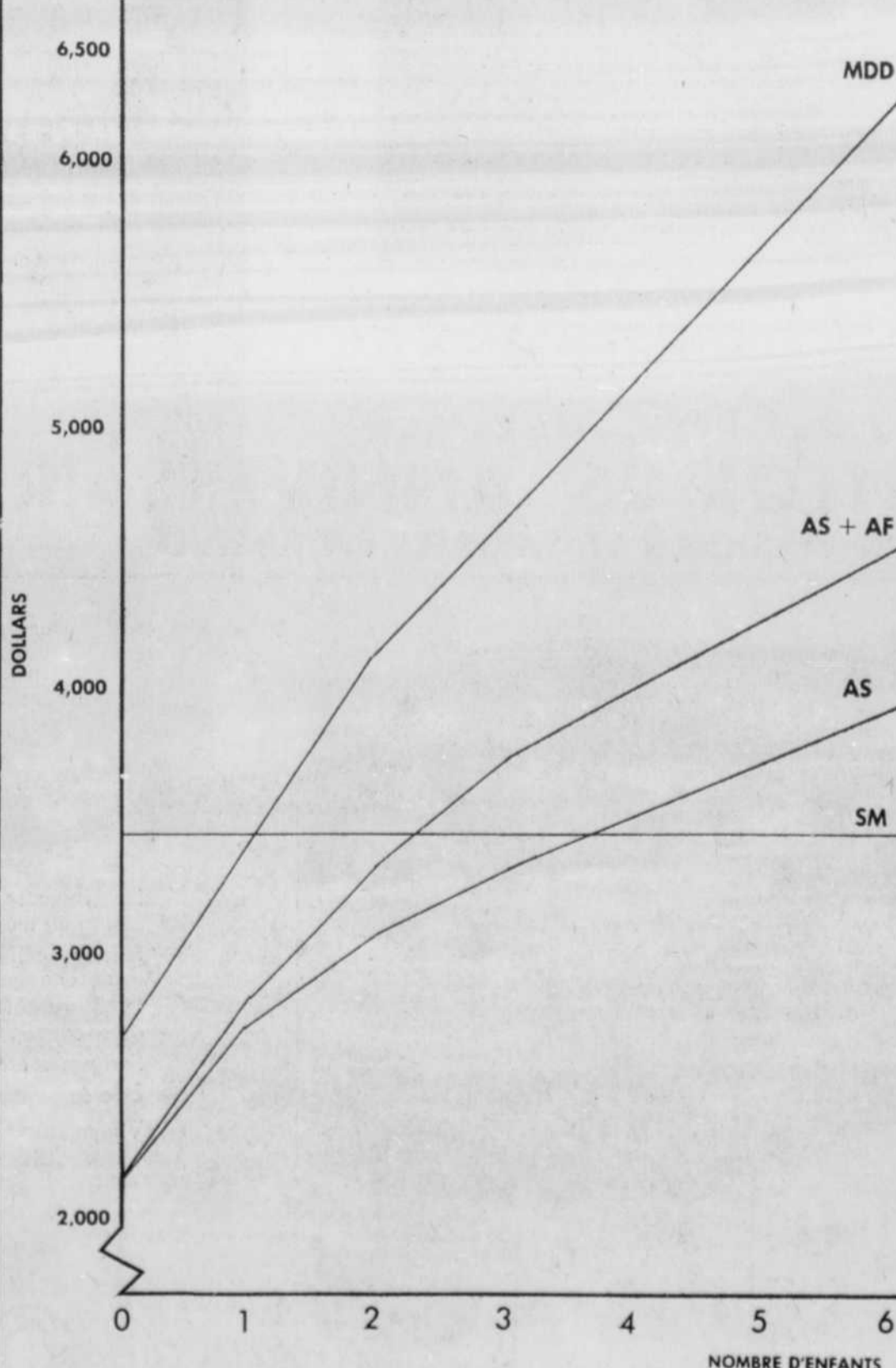
D'une part, le budget fédéral pour la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti a augmenté, au Québec seulement, de \$467 millions, entre 1955 et 1971, soit une hausse de plus de 700 pour cent.

En outre, en plus d'abaisser l'âge d'accessibilité de 70 à 65 ans, entre 1967 et 1970, les prestations sont indexées suivant le coût de la vie. Les dernières hausses, au chapitre du supplément de revenu garanti, ont été annoncées en mai 1972, avec effet rétroactif au 1er janvier de la même année.

Les allocations familiales font figure de parents pauvres.

Durant la même période, les taux n'ont pas changé, ils n'ont pas été indexés et les déboursés globaux, au Québec, n'ont augmenté que d'environ 25 pour cent.

RELATION ENTRE LES SEUILS DE PAUVRETE SELON LE MONTREAL DIET DISPENSARY (MDD), LES ALLOCATIONS FAMILIALES (AF), LE SALAIRE MINIMUM (SM) ET L'AIDE SOCIALE (AS) AU 1ER JANVIER 1973 DANS UNE FAMILLE DE 2 ADULTES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS.



pendants, dont les gages se situent aux environs du salaire minimum, soit \$1.63 l'heure.

Enfin, ce graphique illustre très bien que pour nombre de travailleurs, il est plus avantageux de vivre d'assistance sociale que des fruits du travail.



un commentaire de Roger Bellefeuille

Le gouvernement fédéral aurait eu officiellement une politique "antifamiliste" qu'il n'aurait pas démontré plus de répugnance, comme il l'a fait depuis 1945, à compenser plus généreusement les charges familiales.

On aura beau arguer que d'autres mesures dites sociales, telles que l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie, la soi-disant gratuité scolaire, l'assurance-médicaments pour les bénéficiaires d'aide sociale permettent de soulager d'autant le fardeau financier de la famille, il n'en demeure pas moins qu'au cours des ans, l'augmentation croissante du coût de la vie est venue rogner systématiquement le pouvoir d'achat des familles.

Le coût de l'alimentation a augmenté pour sa part de 52 pour cent.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral maintient avec une mesquinerie déconcertante l'allocation familiale de l'enfant âgé de 0 à 10 ans à \$6.00 par mois et de \$8.00 pour celui âgé de 10 ans à 16 ans.

Il n'a même pas jugé utile de les indexer pour les ajuster au coût de la vie. Ces montants n'ont guère varié depuis l'instauration du régime en 1945. L'administration centrale ne peut par contre prétendre qu'il lui faut comprimer les coûts de ce programme, ils se compriment déjà d'eux-mêmes depuis quelques années. En effet, les déboursés globaux à l'étendue du pays baissent d'année en année en raison de la diminution du taux de natalité.

Par ailleurs, si les diverses mesures citées plus haut allègent le fardeau financier des familles, ils ne couvrent pas entièrement les frais médicaux. Ainsi, les parents les moins soucieux de la santé de leurs enfants et qui ont en outre quelque souci d'ordre préventif, doivent débourser largement au seul chapitre des soins dentaires et oculaires; il en est de même pour les produits pharmaceutiques.

Il est à se demander parfois si la technocratie et les professionnels de la santé ne sont pas les seuls vrais bénéficiaires de ces diverses mesures.

Quant à l'éducation, les "visionnaires" de l'école nouvelle ont semble-t-il largement comblé en termes de structures de béton, ou de méthodes didactiques "avant-gardistes" dont le seul mérite est d'avoir la vie courte et de semer la confusion tant chez l'enseignant, l'élève que chez les parents, sans s'être arrêtés aux coûts directs et indirects de cette réforme "erratique".

Gratuité de l'instruction? L'administration de l'aide sociale a dû prévoir une assistance spéciale de \$25 par enfant au début de l'année scolaire pour défrayer le coût de tous ces menus articles nécessaires à la rentrée. Et ce montant est un minimum. En outre, il ne se passe guère une semaine sans qu'un enfant ou un adolescent ne réclame quelque montant pour participer à quelque activité spéciale.

Et ce sans compter l'augmentation soutenue de la taxe scolaire.

Encore ici, il est à se demander si les gagnants du "gros lot" de la réforme scolaire ne sont pas les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs et les fabricants d'autobus scolaires... le petit et le moyen salarié étant encore celui qui écope.

### UN SILENCE COUPABLE

Le Québec, depuis plusieurs années, et en particulier depuis près de trois ans, réclame avec une insistance soutenue une réforme en profondeur et globale de la sécurité sociale au Canada. Jusqu'à tout récemment il a fait figure de trouble-fête, sinon d'éternel insatisfait.

Des provinces traditionnellement à la merci de l'administration centrale, comme celles de l'Atlantique, compte tenu de la faible densité de leur population et de leur situation économique marginale, abondent maintenant dans le sens de la thèse québécoise.

Il en est de même de provinces plus riches, c'est-à-dire toutes celles à l'ouest du Québec.

On ne peut dire, pourtant, qu'au Québec, les efforts déployés par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, pour un, ont reçu un réel appui de la part de corps intermédiaires, comme les mouvements familiaux et les grandes centrales syndicales. Les premiers préfèrent philosopher sur les mérites respectifs des diverses méthodes de contraceptions, tandis que les seconds s'empêchent dans leurs luttes idéologiques et leurs guerilles internes.

En outre, alors qu'au Québec, le français langue du travail excite l'émotivité des "élites", le taux de chômage se maintient autour de huit pour cent.

Ce qui permet aux démagogues, entretemps, de dénoncer "les fraudeurs" de l'assurance-chômage et les "paresseux et parasites" de l'assistance sociale.

Pendant ce temps, le fédéral s'approprie une fois de plus à légiférer dans le domaine de la sécurité de la vieillesse.

Or, les déboursés du fédéral, au Québec, pour les personnes âgées, de 1955 à 1971, se sont accrus de 700 pour cent.

Au cours de la même période, il n'a augmenté que de 25 pour cent, au Québec toujours, les sommes consacrées aux allocations familiales.

Le fédéral doit à nouveau présenter une nouvelle législation, d'ici à avril, en matière d'allocations familiales. Ce projet de législation doit être discuté à l'occasion d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale (une autre) des ministres du Bien-être social, en avril.

Le ministre des Affaires sociales du Québec a déjà menacé de s'abstenir d'assister à cette rencontre, si le projet de loi fédéral, ou toutes autres propositions de ce dernier, ne permet pas un réaménagement de la sécurité du revenu, qui tient davantage compte des besoins des familles nombreuses et à faible revenu.

L'occasion serait belle pour les corps intermédiaires de faire entendre clairement leurs voix — organismes familiaux, mouvements syndicaux et associations patronales.

Il serait sans aucun doute temps aussi que le premier ministre Bourassa se commette publiquement davantage sur cette question.

"L'unité culturelle", ça peut devenir un beau slogan, mais c'est peu de secours pour payer la note d'épicerie et remplacer les culottes usées.

### 3. COUT D'ENTRETIEN DES ENFANTS ET TAUX DE COUVERTURE, 1973

| Coût marginal d'entretien mensuel   | RANG DE L'ENFANT |      |      |      |      |         |
|---|------------------|------|------|------|------|---------|
|   | 1                | 2    | 3    | 4    | 5    | 6       |
|   | \$67             | \$57 | \$44 | \$49 | \$43 | \$43    |
| Taux de couverture (1)  |                  |      |      |      |      |         |
| — rég. fédéral d'allocations familiales.  | 10%              | 12%  | 16%  | 14%  | 16%  | 16%     |
| — rég. fédéral et québécois d'allocations familiales et rég. québécois d'allocations scolaires. | 15%              | 18%  | 25%  | 24%  | 30%  | 30% (2) |

(1) Ces taux tiennent compte du montant moyen d'allocations versées aux enfants admissibles.

(2) Cette croissance est due en partie à l'existence du régime québécois d'allocations familiales qui prévoit le versement d'allocations graduelles selon le rang. Toutefois l'impact de ce régime sur la pauvreté est atténué par le versement semestriel des prestations.

Source: Montreal Diet Dispensary, Budgeting for Basic Needs, Montreal 1971. Ministère des Affaires sociales, Québec, janvier 1973.

Les allocations familiales fédérales et provinciales ne compensent que bien faiblement ce qu'il en coûte aux parents pour élever les enfants.

Le tableau ci-contre en fait foi. Le Montreal Diet Dispensary estime, par exemple,

que le coût d'entretien d'un troisième enfant s'élève en moyenne à \$44 par mois.

Or, les deux régimes inclus ne couvrent, pour cet enfant, que 25 pour cent des frais d'entretien. Le reste est à la charge des parents. Dans le cas des familles à faible revenu, le fardeau est d'autant plus lourd.

COMPARAISON SUR UNE BASE ANNUELLE ENTRE LES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE ET LES PRESTATIONS DE SECURITE DE VIEILLESSE ET DU SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI PAR RAPPORT AUX SEUILS DE PAUVRETE DU MONTREAL DIET DISPENSARY (MDD) (1).

| Seuils de pauvreté du MDD | Sécurité de vieillesse et supplément de revenu garanti. |            | Aide sociale (2) |            |
|---------------------------|---|------------|------------------|------------|
|                           | \$  | % du seuil | \$               | % du seuil |
| — 1 adulte                | \$1,639   | 110%       | \$1,524          | 93%        |
| — 2 adultes               | \$2,731   | 125%       | \$2,112          | 77%        |

# Modernfold of Canada Ltd. condamnée à verser \$43,361 à son ancienne agence de Québec pour bris de contrat

par J.-Claude RIVARD

Pour avoir unilatéralement et sans préavis suffisant mis fin à un contrat d'agence exclusive de distribution pour l'Est du Québec, la compagnie Modernfold of Canada Ltd. a été condamnée à verser une indemnité en dommages-intérêts de \$43,361.99 à son ancienne agence de Québec, la firme Modernfold (Bas Saint-Laurent) Ltée.

trats d'agences "exclusives". (CSQ-153-155).

Les grandes lignes de preuve soumise, au juge Dorion, de même qu'au juge G.-R. Fournier, dans une requête en injonction en 1969, donnent en substance le tableau suivant:

En 1955, une société québécoise connue sous le nom de "Les produits d'architecture de Québec Ltée", contrôlée par M. J.-P. Charbonneau, a été transformée pour devenir l'agence exclusive de Modernfold (Canada) Ltd., dans l'Est du Québec. La nouvelle compagnie, Modernfold (Bas Saint-Laurent) Ltée, devient l'unique distributeur des portes pliantes ou mobiles (portes - accordées) fabriquées à Saint-Lambert par New Castle Products (Canada) Ltd., subéquemment fusionnée à Modernfold (Canada) Ltd., à l'Est du Québec.

Aucun contrat ne fut signé entre M. E. Usher-Jones, président de Modernfold - Canada et son représentant local, M. Charbonneau. Mais il y eut un télégramme confirmant la concession de l'exclusivité de l'agence, suivi de lettres fixant les conditions d'usage, donnant même un caractère de pérennité à l'entente.

Durant quinze ans, les choses ont roulé comme dans le meilleur des mondes. Puis le 17 avril 1968, New Castle Products Ltd. et Modernfold (Canada) Ltd. avisaient leur agence de Québec que l'on allait ouvrir un bureau dans la Capitale pour

faire elle-même la vente de leurs produits.

Cette décision avait été prise alors que Modernfold (Bas Saint-Laurent) envisageait pour l'année en cours un chiffre d'affaires sans précédent. M. Usher-Jones admit d'ailleurs que l'on voulait "prendre en mains la distribution, dans le territoire de la requérante, pour s'approprier les profits et, ainsi, compenser les moindres profits que rapporte la fabrication". On prenait cette décision au nom d'une "politique nationale".

L'homme de confiance de Modernfold (Bas Saint-Laurent) Ltée, du nom de Charles Vidal, fut à la même période, accusé et condamné, en Cour des sessions de la paix, pour le vol de photocopies de listes de clients et de divers autres documents. M. Vidal devait devenir l'un des hommes - clef du nouveau bureau de Modernfold (Canada) Ltd., à Québec.

Représentée par Me Jean McNeill (Lazarovitz, Bernatchez et associés) la requérante a fait grief de ce que des relations d'affaires se soient terminées d'une façon non équitable pour elle. Représentée d'autre part, par Me Léopold Langlois (Langlois et associés), la défenderesse soutenait qu'il lui était loisible de retirer, à tout mo-

ment, l'exclusivité de l'agence.

Dans son jugement, le juge Dorion en vient à la conclusion que chacune des parties avait le droit de mettre fin à son contrat, à la condition de respecter les droits acquis de l'autre. Il condamne donc, Modernfold - Canada à payer \$43,361.99, avec intérêts et dépens, à la demanderesse.

Mais comme la preuve ne démontre pas si Modernfold - Canada a subi des dommages du fait que son ex-agence ait utilisé le nom "Modernfold" après la

cancellation du contrat, la demande reconventionnelle de \$151,720 est rejetée.

Le jugement se double d'une injonction permanente, alors que le juge Dorion ordonne à Modernfold (Bas Saint-Laurent) Ltée de "cesser d'utiliser l'appellation Modernfold en rapport avec toute publicité, toute réclamation, et toute sollicitation relativement à la fabrication et à la mise en marche de portes mobiles en quelque endroit que ce soit".

## les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE



### STATIONNEMENT SOUTERRAIN

Certains habitants du Vieux Québec se plaignent de ce que la ville de Québec n'ait pas réservé suffisamment d'espaces de stationnement dans ses autoparc souterrains pour les résidents qui désirent se prévaloir d'une location mensuelle.

On devait être capable de louer, au mois, des espaces de stationnement dans ces autoparc et on ne peut pas le faire, nous a déclaré un informateur. La direction de ces stationnements apporte comme prétexte qu'un nombre limité de places sont ainsi disponibles et qu'elles sont déjà toutes louées.

"Je veux bien croire que la location horaire des espaces de stationnement est financièrement plus rentable qu'une location mensuelle des mêmes espaces, mais il n'en demeure pas moins que les résidents du Vieux Québec sont pénalisés.

Ces stationnements plus ou moins souterrains ont été construits pour les contribuables, avec l'argent des contribuables. Il serait pour le moins normal que les contribuables en profitent et surtout les payeurs de taxes de l'arrondissement historique.

Peut-être pourrait-on augmenter le nombre de places de stationnement payables au mois.

### JOUR DE VOTE

Je ne sais pas si le sport national des Français est de voter mais, si je me fie aux communiqués de presse du consul général de Québec, il semble que ce soit le cas.

J'ai l'impression d'avoir invité les Français à voter au moins six fois, depuis le début de cette chronique, en avril dernier. Me revocai donc, une autre fois.

Le consul général de France invite les ressortissants français établis dans sa circonscription à accomplir leur devoir électoral, lors des élections législatives qui auront lieu le 4 et le 5 mars prochains.

La procédure de vote par procuration est appliquée, c'est-à-dire que les personnes désirant voter pourront le faire par l'entremise d'un mandataire qu'elles désigneront en établissant, sur les formules réglementaires, une procuration en son nom. Il n'est pas nécessaire d'être immatriculé à ce consulat général pour bénéficier des avantages de cette procédure. En revanche, il faut être inscrit sur une liste électorale en France.

Les personnes qui le désirent peuvent, dès à présent, remplir les formulaires de procuration au consulat, 1110, av. des Laurentides mais ce, avant le 23 février.

### HOTELIER PAR EXCELLENCE

Quelque 150 personnes, répondant à l'invitation du président Jean Daviault et des membres de l'Association des hôteliers du district de Québec, se sont réunies, dimanche dernier pour offrir un témoignage non équivoque d'appréciation et de reconnaissance à M. Georges-J. Jessop, à l'occasion de sa récente retraite comme directeur-général du Château Frontenac, où il a consacré la plus grande partie de sa carrière, d'abord comme directeur - adjoint.

Le héros de la fête, accompagné de son épouse, a fait son entrée dans la salle de bal au milieu d'une double haie d'honneur formée des chasseurs des principaux hôtels de la région de Québec, symbole de la considération de collègues qui, au cours des années, ont toujours bénéficié de la collaboration de celui qui s'est révélé "hôtelier par excellence".

Au terme de ces agapes fraternelles, M. Jessop recevait de ses confrères le plus haut grade de l'Ordre du Mérite Hôtelier: le titre de Commandeur, pendant que le président du cet Ordre lui épinglait une médaille d'or. Il devait également recevoir un diplôme en technique hôtelière "honoris causa" de l'Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie.

Georges-J. Jessop est un nom qui restera gravé pour toujours dans les annales de l'industrie hôtelière de Québec.

### VOS DENTS

"Conservez vos dents. Une visite annuelle chez votre dentiste vous donnera meilleure bouche". C'est ce que clame chaque année dans des promotions télévisées, l'Association canadienne des dentistes ou le Collège des dentistes de la province de Québec.

Facile à dire. Facile à prôner, quand on connaît le tarif exigé par ces mêmes professionnels pour vous plomber une dent. A chaque fois qu'on veut se faire remettre la bouche en état, la note s'élève à plusieurs centaines de dollars.

On vient de demander \$20 à la femme d'un ami pour lui arracher une dent. Elle était demeurée 30 minutes sur la chaise. Si vous comptez le temps nécessaire pour que l'injection fasse son effet, vous vous apercevrez que le dentiste à "travaillé" environ 10 ou 15 minutes. Ça fait cher de l'heure.

Si, au moins, les dentistes ne vous faisaient pas mal en vous travaillant dans la bouche. Si c'était une jouissance plutôt qu'un martyre, peut-être serions nous plus enclins à investir tant d'argent dans une bouche. Mais Dieu sait qu'une visite chez un dentiste n'est pas une sinécure.

Vive les dentistes et les denturologistes!

## Gilbert Champagne est accusé d'avoir tué sa mère

Une accusation de meurtre a été portée, hier, contre Gilbert Champagne, 21 ans, de l'Isletville. L'enquête préliminaire a été fixée pour la forme à huit jours. Le suspect a été conduit à la prison de Charlesbourg - Ouest pour y subir des examens psychiatriques.

Gilbert Champagne est soupçonné d'avoir tué sa mère d'un coup de feu, le 2 février dernier, dans la maison familiale du rang 2 de l'Isletville. Depuis le drame, il ne parle plus et, lors de sa comparution, hier, au palais de justice de Montmagny, il répondait par signe de tête.

Les enquêteurs n'ont jamais pu tirer quelque chose du jeune homme. Ils ont tenté de savoir ce qui avait pu se passer. Le suspect n'a pas ouvert la bouche et il est comme prostré.

Mme Champagne avait eu deux fils de son premier mariage. Elle s'est remariée à Théophile Caron et elle a eu huit autres enfants. Au moment de sa mort, elle avait 52 ans.

Lors de l'enquête du coroner, mardi après-midi, le Dr Richard Authier, médecin légiste de Québec, a révélé que Mme Caron avait été transportée de part en part par un projectile de calibre 22.

Alain et Marc Caron, 13 et 14 ans, ont raconté au Dr Paul Dupuis qu'ils avaient entendu leur mère dire à Gilbert de lui donner la carabine et d'aller se coucher. Ils étaient à l'étage supérieur de la maison.

En attendant le coup de feu, les deux jeunes frères sont descendus. Ils ont vu leur mère étendue sur le plancher de la cuisine. Gilbert était à genoux tout près, carabine à la main.

Ce dernier était revenu à la maison depuis environ un an - pour raisons de santé - semblait-il. Il avait travaillé à Montréal.

Les témoins ont été interrogés par Me R. Boulet, du ministère de la Justice à Montmagny. Celui-ci était assisté des agents V. D'A-mours et H. Giguère, de la SO à Québec, et de l'agent J.-R. Bolduc, de St-Jean - Port - Joli.

## DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour la construction du COMPLEXE SPORTIF POLYVALENT DE NOTRE-DAME-DU-LAC

PROPRIÉTAIRE: Municipalité de Notre-Dame-du-Lac, C.P. 158, Notre-Dame-du-Lac, Comté Témiscouata, P.Q.  
RESPONSABLES EN ARCHITECTURE: Belzile, Brassard, Gaglienne, Pinault, 2508 chemin des Foulons, Québec 6 651-0803  
RESPONSABLES EN STRUCTURE: Rochette, Rochefort, Pineau Ltée 1001 Rte de l'Église, Québec 10 655-9236  
INGÉNIEURS CONSEILS EN MECANIQUE: Gilbert, Bourassa, Gagné, Marin & Associés 2700 boul. Laurier, Québec 10 653-9274

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les gens ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans et devis complets d'architecture, de structure et de mécanique, et les documents contractuels seront disponibles, pour les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs en réfrigération seulement, au bureau des responsables en architecture ci-haut mentionnés, à compter du mercredi 14 février 1973 à 14:00 heures, contre un dépôt de cinquante-cinq dollars (\$75) dollars, les documents de soumission seront disponibles sur préavis téléphonique seulement \$51-0803, des plans de mécanique et d'électricité pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils en mécanique, contre un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25). Les dépôts seront remboursés à ceux-là seulement qui remettront les plans et devis en bon état, ou plus tard trois (3) semaines après l'entrée des soumissions. Les dépôts ne seront pas remis à ceux qui n'auront pas présenté de soumission.

La soumission de chaque entrepreneur général et de chaque entrepreneur en réfrigération devra être accompagnée soit d'un cautionnement de soumission, soit d'un chèque visé à l'ordre du Propriétaire, l'un ou l'autre valide pour soixante jours (60) et représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. La garantie de soumission devra être remplie sur la formule fournie à cet effet par l'architecte, ou y être en tout point conforme.

Les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs en réfrigération devront de plus accompagner leur soumission d'un engagement de la caution à fournir le cas échéant une garantie d'exécution représentant 30% du montant du contrat, et une garantie de paiement de la main-d'œuvre, des services et des matériaux représentant 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ville de Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-du-Lac, Comté Témiscouata, P.Q., (C.P. 158), seront reçues pas plus tard que le lundi 5 mars 1973 à 09:00 heures (heure en vigueur localement) et ouvertes publiquement le même jour, à vingt heures, et au même endroit. Les soumissions de sous-traitants qui passeront par le Bureau des Soumissions Déposées de Québec devront y parvenir au plus tard le mercredi 28 février 1973 à 09:00 heures (heure en vigueur localement), et devront être présentées sur les formules officielles du B.S.D.Q.

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis en mécanique et électricité, lui fourniront à leurs frais, le cas échéant, un cautionnement d'exécution et cautionnement pour gages, matériaux et services, représentant chacun 50% du prix du contrat de leur spécialité. Les soumissions des sous-traitants des spécialités ci-dessus mentionnées seront accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, l'un ou l'autre représentant au moins 10% du prix du contrat de la spécialité.

Il appartient aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumission des sous-traitants. Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs, pour consultation, au bureau de l'Association de la Construction de Québec. La Municipalité de Ville Notre-Dame-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Notre-Dame-du-Lac ce 13 février 1973, par l'Architecte, au nom de Monsieur Adrien Cloutier, secrétaire-trésorier.

**FIANCES**

**ECONOMISEZ SUR NOS MOBILIERS**  
DE STYLES ESPAGNOL, MODERNE, CANADIEN, COLONIAL, ETC.  
14 ENSEMBLES COMPLETS EN MAGASIN.

**CONDITIONS FACILES**  
Dites simplement:  
"Portez à mon compte"  
OUVREZ UN COMPTE CHEZ PAUL BÉGIN ENR.

**MEUBLES**

**Paul Bégin ENR.**

**ACC. ELECTRIQUES**

ROUTE 2, SORTIE DU PONT DE QUEBEC  
AUX 4 CHEMINS DE CHARNY — TEL.: 839-4171  
Près du pont de Québec

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

MUNICIPALITE DE TROIS-PISTOLES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
PROJET DE DEVELOPPEMENT POUR LA CO-STRUCTION DE VINGT-CINQ (25) LOGEMENTS A TROIS-PISTOLES

Des propositions cachetées et indifférentes: "Projet d'habitation - 25 logements" - adressées à M. Gabriel Desjardins, coordonnateur, Hôtel de Ville de Trois-Pistoles, seront reçues en trois (3) exemplaires jusqu'à 19:30 heures le 8 mars 1973, où elles seront ouvertes en présence de tous les intéressés.

Tous promoteurs et entrepreneurs qualifiés, ayant leur principale place d'affaires au Québec, sont invités à soumissionner.

Les dossiers de demande de propositions peuvent être obtenus en s'adressant à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles, au soin de M. Gabriel Desjardins, coordonnateur, 5 rue Notre-Dame. Un chèque certifié au montant de \$25.00 fait à l'ordre de l'Office Municipal d'habitation de Trois-Pistoles et non remboursable, est exigé pour l'obtention du dossier de demande de propositions.

Un dépôt de soumission remboursable égal à autant de fois \$1,000.00 qu'il y a de logements proposés, valable pour quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de l'ouverture, devra accompagner la soumission. Le dépôt sera sous l'une des formes suivantes: chèque visé par une banque à charte canadienne ou une caisse populaire, à l'ordre du propriétaire, un cautionnement émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, au nom du promoteur et au bénéfice du PROPRIÉTAIRE.

Le PROMOTEUR retenu ainsi que tous ses sous-contracteurs et fournisseurs de matériaux seront requis de consentir des sessions de priorité d'hygiène en faveur de la Société d'habitation du Québec.

Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu en s'adressant au dossier, coordonnateur du projet.

Les propositions seront jugées selon les critères donnés au dossier de demande de propositions, et le PROPRIÉTAIRE ne s'engage pas à accepter la proposition offrant la plus basse soumission ni aucune des propositions reçues.

Gabriel DESJARDINS  
Coordonnateur  
tél.: (418) 851-1993

Trois-Pistoles, le 23 janvier 1973

**SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC**

**C'EST FETE CHEZ MONTCALM**

**LA METEOR 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**EN VERSION 2 ET 4 PORTES EST ARRIVEE**

La quantité étant limitée, profitez donc immédiatement d'un escompte très avantageux accordé sur des équipements spéciaux pour cet anniversaire "AGE D'ARGENT"

L'une des premières Meteor construites au Canada en 1948.

**FINANCEMENT, ASSURANCES ET LICENCES SUR LES LIEUX**

**Montcalm Automobiles Inc.**  
"Votre garage de confiance"

**OUVERT TOUS LES SOIRS**

**LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES à la journée à la semaine au mois - à l'année**

**901, 1<sup>re</sup> AVENUE, QUE. 3 - 529-2131**  
CHEZ NOUS LA DIFFERENCE, C'EST LE SERVICE APRES VENTE  
CAPRI - COMET - CORTINA - MONTEGO - COUGAR - CAMIONS FORD - METEOR - MARQUIS - CONTINENTAL - MARK IV

# Le Québec accuse Bell Canada de camoufler la hausse de ses tarifs sous le coût de ses programmes de construction

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Québec a accusé la compagnie de téléphone Bell de vouloir camoufler l'augmentation de ses tarifs téléphoniques sous le coût de ses programmes de construction.

De plus, Me Ross Goodwin, qui agissait comme procureur du gouvernement québécois a affirmé que la Commission canadienne des transports ne devait accorder cette demande de hausse des tarifs, car Bell Canada est un des agents les plus importants de l'inflation au Canada.

La plaidoirie du gouvernement du Québec s'inscrivait dans le cadre de l'audition de la requête de Bell Canada, qui demande des revenus additionnels de \$36 millions.

Or, selon Me Goodwin la quatrième requête de Bell depuis 1968 constitue une répétition des précédentes et à chaque fois, la compagnie a soutenu que les hausses étaient nécessaires pour éviter un désastre dans le monde des communications téléphoniques.

Le procureur québécois a constaté que jamais la compagnie a obtenu tout ce qu'elle demandait et que jamais les services téléphoniques ont semblé en souffrir.

Il a déclaré être surpris de constater que le programme de construction a varié de \$575 millions en janvier 1972 à \$540-\$550 millions en juillet 1972 pour être gonflé à \$590 millions, après que la compagnie eût décidé de demander une hausse de tarifs.

Dans le domaine des salaires, le gouvernement du Québec a expliqué que les conventions collectives étaient signées lors de la dernière demande, en 1972, en conséquence, les hausses de salaires étaient prévisibles et ne peuvent constituer un

élément d'épreuve dans la demande d'augmentation.

## TAXES TELEPHONIQUES

Tout au long du mémoire de 52 pages, le Québec parle des "taxes téléphoniques" pour signifier les tarifs que les abonnés doivent payer soit pour l'installation de l'appareil ou la location mensuelle.

Dans le domaine des services, Me Goodwin a expliqué que Bell vient justement de hausser ses taxes et que pour certaines régions comme Québec, par exemple, le tarif de base passerait de \$5.50 en juin 1972 à \$6.55 en 1974, si la demande était acceptée.

Quant aux frais de service de résidences, ils étaient de \$9 le 1er juin 1972, et passeraient à \$22 le 1er janvier 1974 si les requêtes étaient acceptées.

Au lieu d'encourager l'installation de nouveaux appareils téléphoniques le Québec croit que Bell Canada devrait penser à son rôle social en invitant les gens à éviter de faire venir l'installateur lors d'un déménagement.

Me Goodwin a récusé les chiffres avancés par la compagnie qui 94.6 pour cent des gens l'exigeaient en les ridiculisant par l'absurde.

Plutôt que d'inciter les gens qui déménagent à accepter un appareil différent, Bell devrait, a-t-il déclaré, inviter les citoyens à se servir de l'appareil téléphonique de l'ancien occupant de leur nouvelle demeure.

Présentement, a-t-il expliqué, quand la compagnie ne réussit pas à vendre de nouveaux appareils, c'est l'installateur qui fait des efforts pour vendre des modifications de service.

Alors que Bell avait prévu 36,000 installations, les résultats en démontrent 92,000 pour 1972, a rapporté Me Goodwin.

## DEMANDES

Le Québec croit en outre que Bell revient trop souvent devant la Commission canadienne des transports, ce qui rend le processus de réglementation "inaccessible au public".

Comme résultat, les intervenants présentent souvent des requêtes, mais ne peuvent les défendre, à cause des coûts exorbitants qu'ils doivent supporter.

Me Goodwin a remis en question certaines dépenses présentées par Bell Canada comme étant vraiment nécessaires. Le conseiller juridique représen-

tant le Québec s'est demandé s'il était absolument vital pour la compagnie, qui détient le monopole dans les secteurs qu'elle dessert, d'augmenter cette année de \$1 million ses dépenses en publicité et de \$350,000 ses dépenses au chapitre des relations publiques.

Me Goodwin a aussi souligné que la compagnie fait que Bell ait à déboursé maintenant \$7.4 millions pour louer des circuits de télécommunication sur des satellites, alors que la compagnie ne pourra les utiliser avant 1980.

L'avocat a aussi critiqué le

dépenseraient plus de \$900,000 cette année pour défrayer le coût des représentations devant la Commission canadienne des Transports.

différentes dépenses soumises.

Alors que souvent des tableaux sombres ont été dépeints, la réalité était différente après enquête, a-t-il expliqué. Dans l'introduction du rapport, le Québec explique pourquoi il intervient dans cette requête, même si Bell constitue un apport économique important pour la province.

Néanmoins, explique-t-il, "le gouvernement a toujours estimé que sa mission souveraine est d'orienter et à tout le moins d'influencer les lignes de force de la vie et du développement du Québec..."

Me Goodwin a affirmé que la Commission devrait non seulement contrôler la régularité des opérations, mais également s'enquérir de l'opportunité des

# CARRIERES et PROFESSIONS

**REPRESENTANT demandé**  
Distributeur de matériel électrique en pleine expansion requiert les services d'un représentant avec expérience dans le domaine électrique. Toute demande confidentielle.  
Ecrire à:  
DEPT 5436 - LE SOLEIL

**VENDEUR demandé**  
Dû à son expansion, une compagnie bien établie se spécialisant dans la vente de partitions, "jeans" et chemises pour hommes, requiert les services d'un vendeur d'expérience possédant d'excellentes relations dans le commerce de détail. Territoires dans la province de Québec. Ecrire à:  
DEPT 5448 - LE SOLEIL  
OU TELEPHONEUR A:  
(514) 382-3618

**BUSINESS MANAGER**  
Large leasing company looking for responsible and aggressive individual for post of District Business Manager, responsible for credit, collection, budgeting, payable, receivable, forecasting, financial analysis, etc.  
A great opportunity for the right individual. College degree required.  
Send curriculum vitae to:  
DEPT 5435 - LE SOLEIL

**STENODACTYLO demandée**  
Doit posséder très bonne connaissance du français écrit, une certaine connaissance de l'anglais et 1 ou 2 ans d'expérience. Pour travail à Charlesbourg; facilité de transport public.  
Ecrire à:  
C.P. 7398,  
Charlesbourg,  
Québec 7.

**CHAUFFEURS D'AUTOBUS demandés**  
Madame, vous vous ennuyez à la maison? A temps partiel, suppléer le salaire de votre mari. Monsieur le retraité, avez-vous déjà conduit un camion? Si ça vous dit de rajouter, travaillez à temps partiel parmi les enfants.  
Contactez-nous immédiatement à:  
**683-5158**

**AGENTS D'AFFAIRES demandés**  
De langue française et possédant expérience dans le domaine unioniste. Pour travail dans les districts suivants:  
● Ville de Québec ● Lac-St-Jean  
● Rimouski ● Sept-Îles  
● Baie James  
L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS, ARTISANS ET EMPLOYEURS DU QUÉBEC,  
8306, rue St-Denis, Montréal  
(s'adresser à F.O. Jodoin, sec.-trés.)  
TEL: 1 (514) 382-1501

**REPRESENTANTS(ES) Animateurs de séminaire**  
LE PRODUIT: Programme de développement des ressources humaines déjà utilisées par plusieurs compagnies nationales et québécoises.  
LE CANDIDAT: Il doit aimer rencontrer les gens, diriger des séminaires, croire au succès par objectifs. Les sociologues, les professeurs, etc., sont les bienvenus.  
LA COMPAGNIE: C'est une filiale d'Unigesco Inc. Siège social à Québec. Bénéfices marginaux. Pour entrevue, téléphoner à:  
**683-2574**  
(demander M. Gérard Brouard)  
ou écrire à:  
L'UNIQUE RESSOURCES HUMAINES  
2050 ouest, boul. St-Cyrille, Québec 6.

**OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE EN CONSTRUCTION**  
Les Bâtisses d'Acier Hercule Ltée sont à la recherche de distributeur pour toutes les régions du Québec. Expérience nécessaire en construction.  
Pour toutes informations:  
**BATISSES D'ACIER HERCULE LTEE**  
ROUTE KENNEDY, STE-MARIE DE BEAUCHE, P.Q.  
TEL: (418) 387-2903 ou (418) 387-2656

**VENDEURS demandés Pains et gâteaux**  
Pour routes de vente en gros; aussi routes pour agents-vendeurs au détail.  
TEL: 661-9271  
(demander Raymond Bernier)

**SECRETAIRE BILINGUE**  
avec expérience légale d'un vendeur dynamique pour rencontrer une clientèle déjà bien établie dans les Maritimes et Terre-Neuve.  
Ecrire à: DEPT 5403, LE SOLEIL

**REPRESENTANT DES VENTES**  
● Pour un important fournisseur d'équipements de systèmes hydrauliques et de pièces pour vis mécaniques.  
● Nous sommes à la recherche d'un vendeur dynamique pour rencontrer une clientèle déjà bien établie dans les Maritimes et Terre-Neuve.  
● Expérience de vente auprès des marchands de gros d'automobiles et des distributeurs d'entrepôts, sera appréciée.  
● Salaire intéressant et avantages sociaux complets, excellente occasion pour l'avancement.  
● Bilingue.  
Veuillez faire parvenir un résumé détaillé sur votre expérience et vos qualifications à:  
THE WEATHERHEAD COMPANY OF CANADA, LTD.,  
ST-THOMAS, ONTARIO.  
NSP 3G8

**REPRESENTANT demandée**  
Secrétaire demandée pour travail général de bureau.  
Qualifications: Sténodactylo, bilingue de préférence. Initiative et belle personnalité. Expérience nécessaire.  
Salaire: A discuter selon qualifications. Bénéfices marginaux.  
Ecrire en donnant curriculum vitae à:  
DEPT 5439 Le Soleil

**COMPTABLE AGREE demandé**  
Expérience requise (minimum 2 ans). Participation éventuelle possible.  
Envoyer curriculum vitae à:  
DEPT 5418 LE SOLEIL

**SECRETAIRE DE DIRECTION**  
Nature du travail: secrétaire du Président de la Société des Travaux Québec-Lévis.  
Lieu du travail: Edifice Bois-Fontaine, 880 chemin Ste-Foy, Québec 6.  
Fonctions:  
— Prendre dictée, dactylographie, produire rapports et documents confidentiels. Effectuer elle-même la correspondance courante, à l'occasion.  
— Répondre au téléphone et tenir à jour la classification des documents et dossiers.  
— Exécuter tout autre travail connexe requis par son patron.  
Qualifications:  
— Parfaire connaissance du français et habileté particulière en composition.  
— Avoir complété le secondaire V et posséder environ 5 années d'expérience comme secrétaire ou travail similaire.  
Salaire: Fixé selon compétence et expérience.  
Les candidates intéressées sont priées de faire parvenir, avant le 23 février, leur curriculum vitae en indiquant "personnelle" sur l'enveloppe à:  
Directeur du Personnel  
880, chemin Ste-Foy, suite 840,  
Québec 6.

**ASSISTANT GERANT DES VENTES**  
Opportunité pour devenir Gérant. Compagnie établie d'engrais chimiques - 100 ans d'existence.  
Age 30 à 40 ans - Connaissances agricoles - Ambitieux.  
Salaire à discuter - Toutes dépenses payées - Fonds de pension.  
Connaissances de l'anglais.  
Ecrire à: M. Jean Paul  
B. P. 150  
Ville Chambly, P.Q.

**PSYCHOLOGUES**  
Travailler dans un milieu pluridisciplinaire (psychiatre, travailleur social, infirmière, éducateur spécialisé) dans un département de psychiatrie juvénile.  
Détenir un diplôme de maîtrise en psychologie.  
TRAVAILLEURS SOCIAUX PROFESSIONNELS (CASE WORKER)  
Membres de la Corporation des Travailleurs Sociaux de la Province de Québec.  
Aptitudes à travailler en équipe.  
INFIRMIERS AUTORISES LICENCIÉS  
Détenir un post-diplôme en psychiatrie. Travail en service stable de jour du lundi au vendredi. Deux ans d'expérience.  
INFIRMIERS AUXILIAIRES  
Travail en service stable de soirée du lundi au vendredi. Deux ans d'expérience.  
CHEF TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE  
Service stable de jour.  
Adresser curriculum vitae avant le 27 février 1973:  
Directeur du Personnel  
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur  
1, avenue du Sacré-Coeur, Québec 8

**ENTREPRENEURS demandés**  
Pour construire maisons unifamiliales selon la loi nationale de l'habitation.  
Téléphoner:  
**626-1573**  
ou écrire à:  
C.P. 7338  
Québec 7

**REPRESENTANT POUR SERVICE DE COMMUNICATIONS**  
Une occasion excellente pour jeunes hommes bilingues et agressifs, intéressés à la promotion et à la vente. Cette position offre une opportunité avec une compagnie nationale de service d'appels téléphoniques, de systèmes de réponses automatiques et service de télé-appels et de radio-communications mobiles.  
Envoyer un résumé complet à:  
GRANT DES VENTES  
T & S COMMUNICATIONS SERVICES  
350 EST, BOUL. CHAREST  
ou téléphoner à:  
522-2024

**L'HOPITAL GENERAL DE BAIE-COMEAU REQUIERT LES SERVICES DE: TECHNICIEN(NE) (R.T.) EN RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE**  
pour hôpital de 70 lits avec projet d'agrandissement pour 135 lits. Salaire et avantages sociaux selon convention collective.  
S'adresser au Directeur Général  
HOPITAL GENERAL DE BAIE-COMEAU  
70, rue Mance, Baie-Comeau, Qué.

**INGENIEUR DEMANDE pour Thetford Mines et les environs.**  
QUALIFICATIONS:  
— Doit posséder au moins 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics.  
— Etre âgé de 27 à 35 ans.  
— Doit posséder de l'initiative, avoir maturité, facilité à diriger une équipe.  
TRAITEMENT:  
Selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux.  
Ecrire et donner curriculum vitae et salaire désiré à:  
**SEROC INC.**  
C.P. 1268 SHERBROOKE, P.Q.

**PROFESSEURS AU DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES**  
Deux postes ouverts immédiatement dans les disciplines suivantes: zoologie (vertébrés), phytopathologie, entomologie, aménagement de la faune terrestre.  
Fonctions:  
Enseignement aux 1er et 2e cycles et recherche.  
Exigences:  
Doctorat (Ph.D.). Excellente connaissance du français.  
Note: les programmes actuels d'étude sont orientés vers l'écologie. Les candidats ayant un intérêt et une expérience en ce domaine auront la préférence.  
Faire parvenir son curriculum vitae, le plus vite possible au:  
Responsable du département des sciences biologiques UQAM (Université du Québec à Montréal)  
C.P. 8888  
Montréal 101, Québec  
Tél.: 876-3102

**UN CONCESSIONNAIRE RECHERCHE UN estimateur**  
TRAVAIL  
Agir comme préposé aux estimations de carrosserie.  
EXIGENCES  
Expérience pertinente et habileté à fournir rapidement les prix et numéros de pièces.  
CONDITIONS  
Salaire intéressant, bonnes conditions de travail.  
Les candidats sont priés de communiquer par téléphone avec Lionel Bellemare, chef du service après-vente, au numéro: 653-2861.  
**DENIS PEPIN AUTOS LTEE**  
2500, des Quatre-Bourgeois

**LE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS**  
Est un administrateur dynamique et innovateur intéressé par le défi constant de la communication et des relations humaines au sein d'une entreprise d'envergure dont le rôle est de coordonner de promouvoir les activités et objectifs communs d'un complexe majeur d'entreprises. Sa personnalité et sa compétence doivent lui permettre de traiter efficacement avec les cadres supérieurs des entreprises et de vulgariser les concepts sur le plan pratique, afin d'en faciliter la compréhension pour tous. De préférence diplômé universitaire et bilingue, le candidat doit posséder une expérience pertinente des relations humaines et des communications en général, en plus de faire preuve d'entregent et de souplesse.  
La responsabilité principale comporte l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de communications multilatérales entre les diverses entreprises du complexe, de même qu'avec le public en général. En collaboration avec les dirigeants, le titulaire devra, par son esprit innovateur, établir des mécanismes efficaces favorisant la diffusion de l'information en plus de diriger et de coordonner les activités de publicité et de relations publiques. Les responsabilités incluent aussi la bonne gestion et coordination du personnel affecté à son service. Le traitement sera en fonction des qualifications du candidat et sera accompagné de bénéfices marginaux.  
Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à:  
**DUBOIS, FERRAND, ST-HILAIRE ET ASSOCIÉS**  
CONSEILERS EN ADMINISTRATION  
Québec 6 / 1135, Chemin St-Louis, suite 302 • (418) 683-1794  
Montréal 102 / 1155, Dorchester ouest • (514) 861-8215

## On ne veut pas d'exceptions dans la nouvelle loi sur l'expropriation

(PC) — Les quatre organismes qui ont présenté, hier, des mémoires à la Commission parlementaire des transports des travaux publics et de l'approvisionnement, chargé d'étudier le projet de loi 88 sur l'expropriation, estiment qu'il faut une loi unique et qu'aucune exception ne doit être faite, pas plus pour le ministre de la Voirie, la Ville de Montréal que l'Hydro-Québec ou la Société de développement de la Baie James.

Le projet de loi prévoit en effet toute une section qui s'applique uniquement lorsqu'il y a lieu d'exproprier plusieurs immeubles aux fins de la loi de la Voirie ou aux fins d'ouverture, d'élargissement ou de prolongation de rues ou de routes par la Ville de Montréal, L'Hydro-Québec et la Société de développement de la Baie James avaient réclamé de telles prérogatives, mardi, lors de la première séance des travaux de la commission.

La Chambre de commerce de Montréal, la Chambre de commerce de la province de Québec, la Corporation des évaluateurs agréés du Québec et l'Union des producteurs agricoles ont demandé que les articles 55 à 62, traitant de ce sujet, soient retranchés du projet de loi afin que les expropriés soient tous traités de la même façon.

Les mêmes organismes ont également souligné que si l'Etat voulait être juste envers tous et chacun et faire une loi qui soit pour les expropriés et non pour les expropriants, il devait ajouter au texte de loi deux points

essentiels: la pénalité à prévoir dans le cas où un expropriant retarde indûment le paiement d'une indemnité; des normes d'indemnisation des fonds de commerce.

Pour sa part, l'Union des producteurs agricoles a de plus insisté sur neuf points particuliers: relevé économique de la ferme; politique de regroupement ou de regroupement de réaménagement des fermes; indemnité préalable; refonte complète de la législation; unité des corps expropriants; adoption de normes de base uniformes; plus grande rapidité d'exécution; évaluation en fonction de l'exproprié; humanisation de l'ensemble de l'expropriation.

Les représentants des agriculteurs ont aussi attiré l'attention du législateur sur les cas de dommages indirects, c'est-à-dire lorsque des agriculteurs subissent des dommages sans être expropriés eux-mêmes. Les Chambres de commerce ont aussi insisté sur ces dommages indirects qui peuvent aussi s'appliquer aux petits commerçants.

Enfin, l'Union des producteurs agricoles désire que la loi contienne un minimum de normes de base concernant l'entreprise agricole afin d'indiquer au tribunal d'être prudent et de s'assurer lorsqu'il s'agit de fermes qu'un véritable relevé économique apparaît dans le dossier.

La Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 88 sur l'expropriation n'aura donc siégé qu'une journée et demie et n'aura entendu que neuf mémoires.

## Marchand prétend que la population de Ste-Scholastique est satisfaite de l'entente intervenue

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a soutenu hier aux Communes que l'ensemble de la population de Ste-Scholastique est satisfaite de l'entente conclue avec Ottawa au sujet de l'expropriation de leurs terres, en vue de la construction du futur aéroport.

M. Jean-Marie Boisvert (CS-Drummond) avait demandé au ministre s'il avait l'intention de rencontrer les gens de la région de Ste-Scholastique qui sont, selon lui, mécontents de la façon dont ils ont été traités.

M. Marchand a répondu que sur 2,350 expropriations, une

centaine à peine n'avait pas encore été réglée et que l'ensemble de la population était satisfaite du règlement.

Il a également nié qu'il y ait exploitation des gens qui doivent payer un loyer, dans leurs propres maisons en attendant un règlement.

"Ceux qui le prétendent font de la démagogie", a-t-il lancé. "Les loyers demandés sont comparables à ceux qui se paient dans cette région".

M. Marchand a indiqué qu'il était disposé à rencontrer les gens de Saint-Scholastique s'il reçoit une invitations à cette fin.

## Jusqu'au 28 février pour renouveler les plaques d'immatriculation

La date d'expiration des plaques d'immatriculation pour 1972 a été atteinte. M. Bernard Pinaud, ministre des Transports du Québec, rappelle aux automobilistes que la date fatidique est le 28, soit dans deux semaines.

Ainsi les invite-t-il à se rendre le plus tôt possible au bureau d'émission pour éviter la foule des derniers jours. Ceux qui

veulent recevoir leurs plaques par la poste doivent faire diligence.

Le ministre des Transports rappelle aussi aux vendeurs de véhicules neufs et usagés qu'ils doivent avoir un permis du Bureau des véhicules - moteur pour exploiter leur commerce. Ce permis doit également être renouvelé avant le dernier jour de février.

# CARRIERES et PROFESSIONS

## SECRETAIRE

demandée

Avec expérience, connaissance de la tenue de livres comptables et du travail général de bureau. Références si possible. Pour informations, s'adresser au:

### CENTRE JEUNESSE DE TILLY

2025, rue Muir, Ste-Foy, Québec 10  
(demander le comptable)

## CARRIERE EN ASSURANCE-VIE

Nous désirons nous adjoindre deux candidats à la carrière d'assureur-vie pour la région de Québec.

Qualités des candidats: ambitieux, travailleur, recherchant l'occasion d'une voie nouvelle.

Ce que nous offrons: un cours de formation et de perfectionnement; nous favorisons les cours L.U.A.T.C. et C.L.U.; accommodement financier suivant vos possibilités — vous aurez une clientèle importante à servir dès vos débuts chez nous.

Si vous croyez avoir les aptitudes requises, communiquez avec nous et nous vous aiderons à les découvrir. Toute demande de votre part demeurera confidentielle.

DEPT 5441, LE SOLEIL

## INFIRMIERS DEMANDES

Notre compagnie est actuellement à la recherche d'un homme seul ou d'un couple marié d'infirmiers possédant diplôme.

La tâche consiste à prendre charge d'un dispensaire pour traitement des blessés dans nos opérations forestières. Le service d'ambulance doit également être assuré.

Bon salaire et possibilité de logement dans les opérations forestières.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande comme suit:

M. Marcel Lavergne

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER  
DU CANADA  
1053, BOUL. DUCHARME  
LA TUQUE, P.Q.

## CONTREMAITRE EN MECANIQUE

DEMANDE

EXIGENCES REQUISES:  
11e année ou l'équivalent  
5 années d'expérience comme mécanicien sur équipements lourds  
2 années d'expérience comme surveillant dans un garage spécialisé dans la réparation d'équipements lourds.

PREFERENCE SERA DONNEE AUX CANDIDATS:  
Bilingues  
Avec expérience sur divers équipements forestiers.

DESCRIPTION DU TRAVAIL:  
Surveillance et organisation d'un garage, employant de 10 à 25 mécaniciens qui font la réparation d'équipements forestiers.  
Le lieu de travail se situe au nord de La Tuque dans nos opérations forestières.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur application à l'adresse suivante:

COMPAGNIE INTERNATIONALE  
DE PAPIER DU CANADA  
Département du personnel  
1053 boul. Ducharme, La Tuque, P.Q.

## REGIONALE DE TILLY

POSTE: **TECHNICIEN EN LOISIRS**  
(Sainte-Foy)

NATURE DU TRAVAIL:  
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs applications et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit comme loisirs le plus souvent.

QUALITES REQUISES:  
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, plus un minimum de trois (3) ans d'expérience dans les attributions caractéristiques de cette classe.

LES CANDIDATS INTERESSES sont priés de faire parvenir leur demande avant le 20 février 1973 au:

SERVICE DU PERSONNEL  
Concours no. 73-11  
945 avenue Wolfe  
Sainte-Foy (10e)

l'union regionale des  
Caisses populaires desjardins  
du district de québec

## GERANT

LE POSTE:  
POUR LA Caisse POPULAIRE DE PORT-CARTIER

LA FONCTION:  
— Sous l'autorité du conseil d'administration, le gérant planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Caisse; dirige le personnel, assure aux membres tous les services non courants du secteur de l'épargne, conseille les membres dans les domaines de sa compétence; exécute toutes les opérations du secteur des prêts; effectue les écritures comptables dans les divers journaux et registres de la Caisse.  
— Cette Caisse a un actif d'environ \$950,000 et compte 3 employés. Avec le développement éventuel de la région, il n'est pas exagéré de penser, cependant, que la Caisse pourra connaître un essor appréciable dans les mois à venir.

LE CANDIDAT:  
— Agé d'une trentaine d'années et possédant un minimum de 13 années de scolarité, le candidat doit pouvoir démontrer une connaissance et une expérience pertinentes, de préférence acquises au niveau cadre dans une Caisse populaire ou une banque.  
— Au-delà de la compétence, la Caisse porte une attention spéciale aux qualités personnelles du titulaire. Il devra posséder un bon sens des responsabilités et faire preuve d'initiative et de dynamisme.  
— Le poste intéressera tout particulièrement les candidats qui recherchent l'occasion de relever un défi intéressant.

LES CONDITIONS:  
— Le salaire en relation avec l'expérience et les qualifications.  
— Avantages sociaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible au:

SERVICE DU PERSONNEL  
EDIFICE DESJARDINS  
59, AV. BEGIN, LEVIS  
TEL: 835-2413

## LAVAL VOLKSWAGEN

DEMANDE

- 1 — UNE ASSISTANTE COMPTABLE SECRETAIRE
- 2 — DES REPRESENTANTS DES VENTES mariés, âgés de 25 à 35 ans, de préférence avec expérience.
- 3 — UN COMMIS DE PIECES

S'adresser en personne respectivement au:  
1. Président LAVAL VOLKSWAGEN LTEE  
2. Directeur des ventes 777 OUEST, BOUL. CHAREST  
3. Directeur des pieces QUEBEC

Une compagnie majeure de pétrole requiert les services d'un

## GERANT DE LAVE-AUTO + GAS-BAR pour Charlesbourg

LE CANDIDAT DEVRA:

- Etre âgé entre 28 et 40 ans. Avoir de l'initiative et le sens des responsabilités.
- Posséder de très grandes aptitudes de vendeur et meneur d'hommes.
- Posséder certains notions de mécanique.
- Posséder un capital d'environ \$1,500.

NOUS VOUS OFFRONS:

Revenu annuel de base garanti et boni additionnel.  
Endroit stratégique.  
Appui publicitaire.  
Programme de promotion.  
Programme d'entraînement.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE avant le 25 février 1973 à:

DEPT 5445, Le Soleil

## TECHNICIEN EN INFORMATION

L'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec Inc. est à la recherche d'un technicien en information, qui aura également pour tâche d'assister le secrétaire général dans ses fonctions.

FONCTIONS:  
Sous l'autorité du secrétaire général, concevoir et réaliser les programmes d'information auprès des membres et du public en général; rédiger des textes pour la publication.  
Animer des réunions d'information générale sur le système scolaire, et certains aspects particuliers de l'administration scolaire.  
Accomplir toute autre tâche connexe que pourrait lui confier le secrétaire général.

SALAIRE:  
Pouvant aller jusqu'à \$9,000,00 par année ou plus selon la compétence et l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant 17:00 heures vendredi le 23 février 1973, en mentionnant sur l'enveloppe "personnelle" à:

L'Association des commissions scolaires  
du diocèse de Québec Inc.  
1001, avenue Bégon,  
Sainte-Foy, Québec (10e).  
à monsieur André Gilbert, secrétaire général.

L'ON RECHERCHE

## CONSEILLER(ERE) EN VOYAGES

EXIGENCES:  
— 12 ans de scolarité et plus  
— bilingue  
— dactylo  
— initiative  
— bon jugement  
— aptitudes et goût pour les relations avec le public  
— expérience dans une agence de voyages ou compagnie d'aviation

RESPONSABILITES:  
— recevoir les visiteurs et plus  
— fournir les renseignements de voyages  
— procéder à l'émission des billets  
— contrôler les dossiers  
— faire la correspondance  
— effectuer tout travail connexe

LIEU DE TRAVAIL:  
IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES  
TROIS-RIVIERES

AVANTAGES:  
Bonnes conditions de travail  
Avantages sociaux

Prière de faire parvenir le curriculum vitae à:  
DEPT 5440, LE SOLEIL

Toute réponse sera traitée confidentiellement.

HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU  
(ouvert le 5 mars '72)

## Centre Hospitalier Régional (313 lits) recherche — INFIRMIERS ET INFIRMIERES AUTORISES; — AUXILIAIRES,

désirant collaborer à l'organisation et à la mise en application des nouveaux concepts de soins, c'est-à-dire les soins progressifs.

Les postes offerts sont dans les unités suivantes:  
— Soins intensifs et coronariens  
— Soins intermédiaires  
— Soins moyen terme  
— Soins psychiatriques  
— Soins pédiatriques  
— Obstétrique et Gynécologie  
— Salles d'accouchement  
— Cliniques d'Urgence et Observation  
— Bloc Opératoire.

Un Foyer d'Hébergement de 120 lits est aussi en voie d'organisation.

Notre Centre Hospitalier étant en pleine expansion, d'autres postes de types différents s'ouvriront dans un avenir prochain. Si vous êtes intéressés(es) à faire face au défi, vous êtes bienvenus(es) et attendus(es).

Vous n'avez qu'à envoyer votre curriculum vitae au:

BUREAU DU PERSONNEL  
920, boul. du Séminaire  
St-Jean, P.Q.

## DESSINATEUR EN MACHINERIE LOURDE

Nous requérons quelques dessinateurs spécialisés en mécanique.

1re classe:  
Dessin de conception et d'assemblage sur machinerie forestière. On demande un diplôme de Cégep en dessin industriel option mécanique.

2e classe:  
Dessin de perspective pour fabrication et catalogue de service. On demande un candidat avec de bonnes aptitudes pour la perspective, diplôme de Cégep serait apprécié.

Expérience souhaitable mais non nécessaire.

Salaire à discuter selon compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

## Industries Tanguay Ltée

C.P. 145,  
St-Prime,  
Cité Roberval  
Att.: M. Yvan Bouchard.

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE  
RECHERCHE

POUR LES REGIONS DE L'ESTRIE, DE LA MAURICIE, DU SAGUENAY, DE L'OUTAOUAIS

## UNE SECRETAIRE

FONCTIONS:  
— Prendre en sténographie les rapports, lettres ou autres textes qui lui sont dictés par son supérieur  
— Transcrire à la dactylo ses notes sténographiques ou enregistrement d'un texte à la machine à dicter  
— Fournir des renseignements de routine par téléphone  
— Recevoir et acheminer les visiteurs  
— Tenir à jour le classement des dossiers  
— Exécuter toute autre fonction connexe à son domaine

QUALIFICATIONS:  
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires  
— Connaître la sténographie, dactylographie, disposition des textes, méthodes et usages propres à la tenue d'un secrétariat  
— Connaître la langue française à un degré d'excellence

TRAITEMENT:  
— \$3,500 à \$4,500  
Selon les titres et les qualifications

POSTES A:  
— Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull  
Faire parvenir, sous pli confidentiel, candidature et curriculum vitae avant le 23 février 73 au:

Coordonnateur de l'action régionale  
Office de la langue française  
Service d'information-diffusion  
275, rue de l'Eglise (5e étage)  
Québec 2

Mentionner: Concours O.L.F. 0373  
Poste à.....

Union régionale des  
Caisses populaires desjardins  
du district de québec

COMMIS

Avec ou sans expérience.

CAISSIERS(ES)

Expérience de caisse ou de banque. Bonne présentation.

COMMIS SENIORS

Expérience de quelques années dans les fonctions précédentes.

N.B. Ces trois premières fonctions conviennent à des personnes recherchant du travail régulier, temporaire ou à temps partiel.

STENOSDACTYLOS

Expérience requise dans le domaine du secrétariat. Initiative et très bonne connaissance du français.

COMPTABLES

Plusieurs années d'expérience dans une institution financière. Capacité de diriger du personnel.

GERANTS

Plusieurs années d'expérience. Facilité à superviser et à planifier.  
Nous demandons un minimum de 12 années de scolarité. Salaire intéressant. Bonnes conditions de travail.  
Ecrire ou appeler:

SERVICE DU PERSONNEL  
EDIFICE DESJARDINS  
59, AVENUE BEGIN, LEVIS  
TEL: 835-2413

## VENDEURS-LIVREURS

demandés  
Possédant licence de chauffeur.  
Salaire de base garanti.  
S'adresser à:  
223, rue de l'Eglise,  
St-Romuald, P.Q.

## SECRETAIRE

demandée

Pour travail général de bureau et plus particulièrement dactylographie.  
Pour informations écrire à:  
DEPT 5447 - LE SOLEIL

## MECANICIENS EN HYDRAULIQUE

Installations de benes, "dampesuses".  
TEL: 878-2534

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

RECHERCHE

POUR LES REGIONS DE L'ESTRIE, DE LA MAURICIE, DE L'OUTAOUAIS

## UN(E) LINGUISTE

FONCTIONS:  
— Assurer la fonction d'assistance linguistique au milieu  
— Répondre aux demandes de renseignement linguistique  
— Analyser les besoins linguistiques du milieu  
— Favoriser particulièrement la promotion d'une terminologie technique normalisée.

QUALIFICATIONS:  
— Parfaite connaissance de la langue française  
— Excellente connaissance de la langue anglaise  
— Formation universitaire  
— Une expérience dans le domaine de l'animation sera un atout.

TRAITEMENT:  
— DE: \$7,500 à \$10,000  
Selon les titres et les qualifications.

POSTES A:  
— Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull.

Faire parvenir, sous pli confidentiel, candidature et curriculum vitae avant le 23 février 73 au:  
Coordonnateur de l'action régionale  
Office de la langue française  
Service d'information-diffusion  
275, rue de l'Eglise (5e étage)  
Québec 2.

Mentionner: Concours O.L.F. 0273  
Poste à.....

LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG

requiert les services d'un

## COMPTABLE

FONCTIONS:  
— Responsable, sous l'autorité du gérant-adjoint à l'épargne, de l'exécution et de la comptabilisation des opérations au service de l'épargne (\$11,000,000 d'actif).

— Voit à la répartition du travail, à l'entraînement et à la supervision des employés (11)  
— Contrôle les inscriptions aux divers comptes et registres de la Caisse et est un des responsables de la réserve de numéraires  
— Effectue des transactions particulières au niveau des membres et prépare divers rapports et la paie

EXIGENCES:  
— 13 années de scolarité ou l'équivalent  
— un minimum de 5 années d'expérience pertinente acquise de préférence dans une Caisse populaire ou une banque  
— Agé de 25 à 30 ans, aptitudes particulières à diriger du personnel, dynamisme, esprit d'initiative et bon sens des responsabilités  
— Personnalité agréable, facilité de dialogue, tact et diplomatie.

CONDITIONS:  
— Le salaire est intéressant et les avantages sociaux généreux.  
— La semaine de travail est de 4 jours

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL  
EDIFICE DESJARDINS,  
59, AV. BEGIN, LEVIS, P.Q.  
TEL: 835-2413

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

RECHERCHE

POUR LES REGIONS DE L'ESTRIE, DE LA MAURICIE, DU SAGUENAY, DE L'ABITIBI

## UN(E) ANIMATEUR(TRICE)

FONCTIONS:  
— Assurer la représentation de l'Office dans la région  
— Etablir des contacts avec les organismes socio-économiques et les moyens d'information du milieu  
— Faciliter toute action de promotion du français dans le milieu  
— Cette personne devra également, sous la responsabilité directe de l'Office de la langue française, développer des méthodes d'animation diversifiées, selon les besoins de l'Office de la langue française.

QUALIFICATIONS:  
— Parfaite connaissance de la langue française  
— Excellente connaissance du milieu régional, pour lequel la candidature est déposée  
— Formation universitaire  
— Une expérience dans le domaine de l'animation et de l'audio-visuel sera un atout.

TRAITEMENT:  
— DE: \$7,500 à \$11,000.  
Selon les titres et les qualifications.

POSTES A:  
— Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn.

Faire parvenir, sous pli confidentiel, candidature et curriculum vitae avant le 23 février 1973 au:

Coordonnateur de l'action régionale  
Office de la langue française  
Service d'information-diffusion  
275, rue de l'Eglise (5e étage)  
Québec 2.

Mentionner: Concours O.L.F. 0173  
Poste à.....

## DIRECTEUR GENERAL

L'entreprise

Une importante société d'investissements et de gestion du Québec.

### Les responsabilités

Responsable directement au Conseil d'administration, le directeur général assume l'élaboration des objectifs généraux et des stratégies de développement de l'entreprise ainsi que la direction des plans et programmes concernant le financement ou l'acquisition d'entreprises existantes ou nouvelles.

### Le candidat recherché

Possède une formation universitaire ou l'équivalent, une expérience diversifiée dans l'industrie, une expérience solide de la gestion financière, une connaissance des problèmes de développement économique du Québec et enfin le dynamisme créateur d'un gestionnaire généraliste.

### Le candidat intéressé

Occupe déjà une fonction supérieure dans une entreprise et recherche un défi important. Il doit faire parvenir un curriculum vitae détaillé en mentionnant le salaire désiré à l'attention confidentielle de André Déom.



DUCHARME, DEOM  
& ASSOCIÉS INC.  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
CITE DU HAVRE, AILE NUMERO 3,  
MONTREAL 101, QUÉBEC

économie et finance

Forte baisse de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-PA) — L'euphorie qui avait marqué une partie de la séance de mardi, à la suite de la dévaluation du dollar, a cédé la place, hier, à un profond scepticisme quant aux conséquences précises qu'aurait cette mesure monétaire sur la situation économique des États-Unis. Des l'ouverture, les cours ont enregistré une baisse sensible qui s'est accentuée par la suite pour atteindre son point le plus fort à la fin de la séance. La Bourse a terminé en baisse de 17 points environ à l'indice des valeurs industrielles, dans un marché modérément actif. En clôture, l'indice Dow Jones, de 30 valeurs industrielles, s'inscrivait à 979,91, en baisse de 16,86 points; celui des transports, à 204,16, en baisse de 2,78; celui des services publics, à 113,16, en baisse de 0,29. Au total, 16,520,000 actions ont changé de main, dont 1,690,000 au cours de la dernière demi-heure.

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, celui des banques excepté, ont fléchi, hier, à la Bourse de Montréal, marché où l'activité n'a pas été extraordinaire. Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,611,000 actions, au regard de 1,870,000, la veille. Les valeurs industrielles ont baissé de 2,15 à 249,35, l'indice composé a reculé de 1,60 à 235,13. Les services publics ont baissé de 1,31 à 160,35, les papeteries ont perdu .93 à 114,35 et les banques, pour leur part, ont gagné 1,81 et ont clôturé à 278,09. Bombardier, dont 128,175 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active, valeur qui a reculé de 1-2 et a clôturé à \$51. Caliper Developments, dont 100,000 actions ont été transférées, a été la mine la plus active, mine qui a monté de 2-1/2 cents et fermé à 23-1/2 cents.

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé considérablement, hier, à la Bourse de Toronto, et l'activité a été grande sur ce marché. Presque tout le terrain qui avait été gagné mardi a été perdu hier. L'indice des valeurs industrielles a baissé de .90 à 225,30 et les pétroles de l'Ouest ont reculé de 2,52 et sont tombés à 282,29. Par contre, les titres aurifères ont monté de 5,55 à 216,57 et les métaux usuels ont gagné 2,61 à 102,51. Le prix de l'or à Londres est monté à \$72,30 en argent américain, et cela a influencé les titres aurifères à Toronto. Le virement a été de 3,09 millions d'actions, au regard de 3,61 millions, la veille, et la valeur totale des actions transférées a été de \$32,35 millions, au regard de \$44,89 millions, la veille.

statistiques boursières

Table with 2 columns: Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de New York, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Montréal, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de New York, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Montréal, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, and various stock symbols and prices.

Table with 2 columns: Titres les plus actifs à la Bourse de New York, and various stock symbols and prices.

NOMINATION CHEZ IAC



J. Harold Dionne

IAC Limitée annonce la nomination de M. J. Harold Dionne au poste de directeur régional de l'expansion des affaires dans la division des services industriels de la compagnie. M. Dionne qui était auparavant gérant d'une des succursales montréalaises de la division, assumera la responsabilité de l'expansion des affaires dans les Maritimes, le Québec et dans une partie de l'Ontario.

fonds mutuels

Table of mutual funds with columns: Titres, Cours transmis, Off. Dem., and various fund names like Acafund, All Canada, etc.

QUEBEC LAND AND REALTY CO.



M. ROBERT BLAIS

Monsieur Clément Leclerc vice-président de Quebec Land and Realty, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Robert Blais au titre de Directeur des ventes. Monsieur Blais a acquis une grande expérience dans le domaine du courtage immobilier depuis une dizaine d'années. Il profite de l'occasion pour remercier sa nombreuse clientèle et est toujours à leur entière disposition pour leurs problèmes immobiliers.

Monnaies étrangères

Table of foreign exchange rates for various countries like MONTREAL (PC), Afr. du Sud, Allemagne, etc.

ALBERT DUCHESNEAU



REMERCIEMENTS

Les intérêts que je possédais dans la compagnie Les Tuyaux Vibres Inc. ont été vendus à Ciment Québec Inc., firme essentiellement québécoise. J'abandonnerai donc ma fonction de président le 16 courant, fonction que je remplissais depuis quinze ans; mais auparavant, c'est un devoir pour moi de remercier bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu faire confiance, encourager et aider la Compagnie à prendre une expansion toujours de plus en plus fructueuse; la nombreuse et sympathique clientèle, les autorités de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque d'Expansion Industrielle et du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, tous les fournisseurs, chacune et chacun des 118 employés et tous les autres avec qui j'ai été en relations d'affaires et d'associations professionnelles. A tous et à mon successeur, Monsieur Claude Ferland, mes meilleurs vœux de succès. Albert Duchesneau, président, de Les Tuyaux Vibres Inc.

bourse de montréal

Large table of Montreal stock market data with columns: Cours transmis par la Presse Canadienne, Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Chang.

Dividendes déclarés

Table of dividend declarations for various companies like Canada Packers Ltd., Ford Motor Co., etc.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon valait 91,20 francs hier, sur le marché libre de l'or français, au regard de 87,60, mardi. L'algérie valait 317,00 francs au regard de 310,00, la veille.

Tendence des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté hier de 0,95 point à 244,28.

ARGENT A PRETER. Première et deuxième HYPOTHEQUE. Sur propriétés résidentielles et commerciales. De \$5,000 à \$500,000. Taux courants.

IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS ANNONCER QUE MAIN LINE AUTO LEASING DU CANADA LTEE EST MAINTENANT ETABLI A QUEBEC.

Vous pouvez louer la voiture que vous désirez avec tous les extras que vous demandez. ET LE JOUR MEME.



Main Line Auto Leasing du Canada Ltée. 580, boul. Hamel (près de Place Fleur de Lys). Tél.: 683-2745. Bureaux à Toronto, London, Ottawa et Montréal.

Vous travaillez pour un autre. Vous contribuez à une caisse de retraite. Mais vous payez trop d'impôts.\*

Advertisement for L'Impériale insurance company, featuring an illustration of a man sitting at a desk and text explaining retirement benefits and insurance services.



bourse de toronto

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'INDUSTRIELLES', and 'PETROLIQUES'. It lists various companies and their share prices.

bourse de new york

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours fournis par la Presse Associée', 'Ventes', and 'UNITES EN FIDUCIE'. It lists various companies and their share prices.

bourse américaine

Table of stock market data for the American market, including sections for 'Cours fournis par la Presse Associée', 'Ventes', and 'titres au comptoir'. It lists various companies and their share prices.

Bonne demande de bovins
MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, la demande, bonne, et les prix, stables, hier, aux marchés aux bestiaux de Montréal.
Les arrivages comprenaient 174 bêtes à cornes, 122 veaux, 9 porcs et 3 agneaux et moutons.
Les bouvillers A1 et A2 se vendaient de \$41.75 à \$42.50; les A3, de \$39 à \$40.30; et les communs, de \$32 à \$33.25.

# Mise en service de stations de pompage

Les stations de pompage d'aqueduc qui desservent le district de Neufchâtel et la municipalité de Charles-

bourg-ouest ont officiellement été mises en service au début de la semaine. Tout le territoire alimenté

en eau par l'aqueduc métropolitain reçoit donc maintenant son eau potable en provenance de l'usine de traitement d'eau de la ville de Québec.

Trois stations de pompage ont été construites, au coût total de un demi-million de dollars, pour faire parvenir l'eau à tout le secteur de Neufchâtel nord, dont l'élévation géodésique dépassait le plafond technique de l'alimentation par gravité.

Deux de ces stations serviront le secteur partiellement habité de Neufchâtel. La première, située à l'intersection des boulevards de la Colline et Bastien, refoule l'eau au réservoir de deux millions de gallons du Montchâtel, tandis que la seconde, située au début du boulevard Valcartier, pompe l'eau dans un réservoir de

200.000 gallons qui est localisé à la limite nord de Neufchâtel. Afin de permettre la réalisation du nouveau développement résidentiel de Montchâtel, une troisième station de pompage a été aménagée à proximité du réservoir.

Pour desservir Neufchâtel sud, deux raccordements aux conduites principales de Québec avaient été effectués peu de temps après la fusion de cette municipalité avec Québec. Dans ce cas, l'alimentation par gravité est possible.

Un nouveau raccordement d'aqueduc, boulevard Chauveau, et la construction de la station de pompage de la Colline permettent à Québec de fournir l'eau potable à la municipalité de Charlesbourg-ouest. La grande majorité de ce territoire est alimentée par gravité.



CECI EST UNE STATION DE POMPAGE — Telle est l'apparence de la station de pompage de la Colline, située à l'angle des boulevards de la Colline et Bastien, dans le quartier de Neufchâtel. On croirait y reconnaître un

bungalow traditionnel. C'est pour respecter l'environnement domiciliaire que cette station se présente dans cette tenue plutôt que dans des blocs de béton disgracieux.

## 18 mois de prison pour le vol d'un dollar, la main armée d'un madrier

Un jeune homme du Lac Beauport, a été envoyé à l'ombre, hier, pour une période de dix-huit mois, après s'être reconnu coupable du vol d'un billet de un dollar, la main armée d'un... madrier!

Les événements pour lesquels Rodrigue Gariépy, 25 ans, du Lac Beauport, a été condamné, hier, par le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, remontent au 18 décembre.

Rodrigue Gariépy et son frère, Raymond (dont la cause a été différée aux Assises) se trouvaient dans un restaurant de la Basse-Ville, lorsqu'ils rencontrèrent un citoyen dans la quarantaine qui s'était rendu y prendre un repas.

Dans le restaurant se trouvaient aussi des "belles de nuit" soucieuses, vraisemblablement, de ne pas

passer la nuit sans la moindre compagnie masculine et d'exercer leur métier... le plus vieux du monde!

Le citoyen dans la quarantaine fut invité, par ses amis d'occasion, à répondre aux invitations de ces belles. Mais il préféra leur dire adieu pour rentrer passer la nuit, seul, à son logis...

Chemin faisant, il fut rejoint par Rodrigue Gariépy, à l'intersection des rues Saint-Joseph et Du Pont: c'est à cet endroit qu'il fut frappé d'un madrier appartenant aux constructeurs du futur Mail Saint-Roch... C'est là aussi qu'il fut soulagé de son avoir: un billet de un dollar!

"Avis est par les présentes donné qu'aux termes d'un acte en date du 28 avril 1972, G.L.D. Excavation Inc. de Kénogami, a transporté et cédé à titre de garantie, toutes ses créances présentes et futures en faveur de la Banque de Montréal, et copie dudit acte a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement le 2 mai 1972 sous le numéro 248-783.

BANQUE DE MONTRÉAL, Le 9 février 1973."

"Avis est par les présentes donné que le contrat, en date du 19 juillet 1971, par lequel Philippe - Auguste Bouchard a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Lac St-Jean - Est - Hébertville, le 21e jour de juillet 1971, sous le No 20223.

BANQUE DE MONTRÉAL, Le 13 février 1973."

### MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN PORT-JOLI COMTE DE L'ISLET DEMANDE DE SOUMISSION

La Municipalité de St-Jean Port-Joli, Comte de L'Islet demande des soumissions pour des travaux de construction d'aqueduc et égout. Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formule de soumissions au bureau des Ingénieurs Conseils de la Municipalité, Hallisey et Asselin, 285, Chemin Ste-Foy, Qué. 6e, Qué., moyennant un dépôt de \$50.00 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soumissionnaire à St-Jean Port-Joli, jusqu'à huit (8) heures, heure locale, lundi le 5 mars 1973.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MATHIEU FORTIN, Secrétaire-Trésorier.

### Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES DST-73-10013**  
pour 10h.30 a.m. heure de Montréal  
le mardi 13 mars 1973

Région Saint-Laurent  
**INSTALLATION, REMPLACEMENT ET ENLEVEMENT DE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES EN LOCATION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro - Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau No 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, Boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de DIX POUR-CENT (10%) du total de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant indiqué au paragraphe précédent.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 16 janvier 1973.

### Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES DST-73-10029**  
pour 10h.30 a.m. heure de Montréal

le mardi 13 mars 1973  
Région Saint-Laurent  
**SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro - Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau No 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, Boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 6 février 1973.

### Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES AEP-73-10081**  
pour 10h.30 a.m. heure de Montréal  
mardi le 27 février 1973  
Montréal, P. Qué.

**FOURNITURE DE DIVERS TYPES DE TABLES POUR BUREAU**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau No 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, Boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 8 février 1973.

### Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES AEP-73-10079**

pour 10h.30 a.m. heure de Montréal  
mardi le 27 février 1973  
Montréal, P. Qué.

**FOURNITURE DE CLASSEURS LATERAUX ET D'UNITES DE RANGEMENT A PAPERIE**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau No 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, Boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Les cosecrétaires,  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 8 février 1973.

### Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES AEP-73-10080**

pour 10h.30 a.m. heure de Montréal  
mardi le 27 février 1973  
Montréal, P. Qué.

**FOURNITURE DE CHAISES DE SECRETAIRE A DOSSIER BASCULANT ET FAUTEUILS DE TRAVAIL PIVOTANT BASCULANT**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau No 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, Boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,  
B. LACASSE - W. E. JOHNSON  
Montréal, le 8 février 1973.

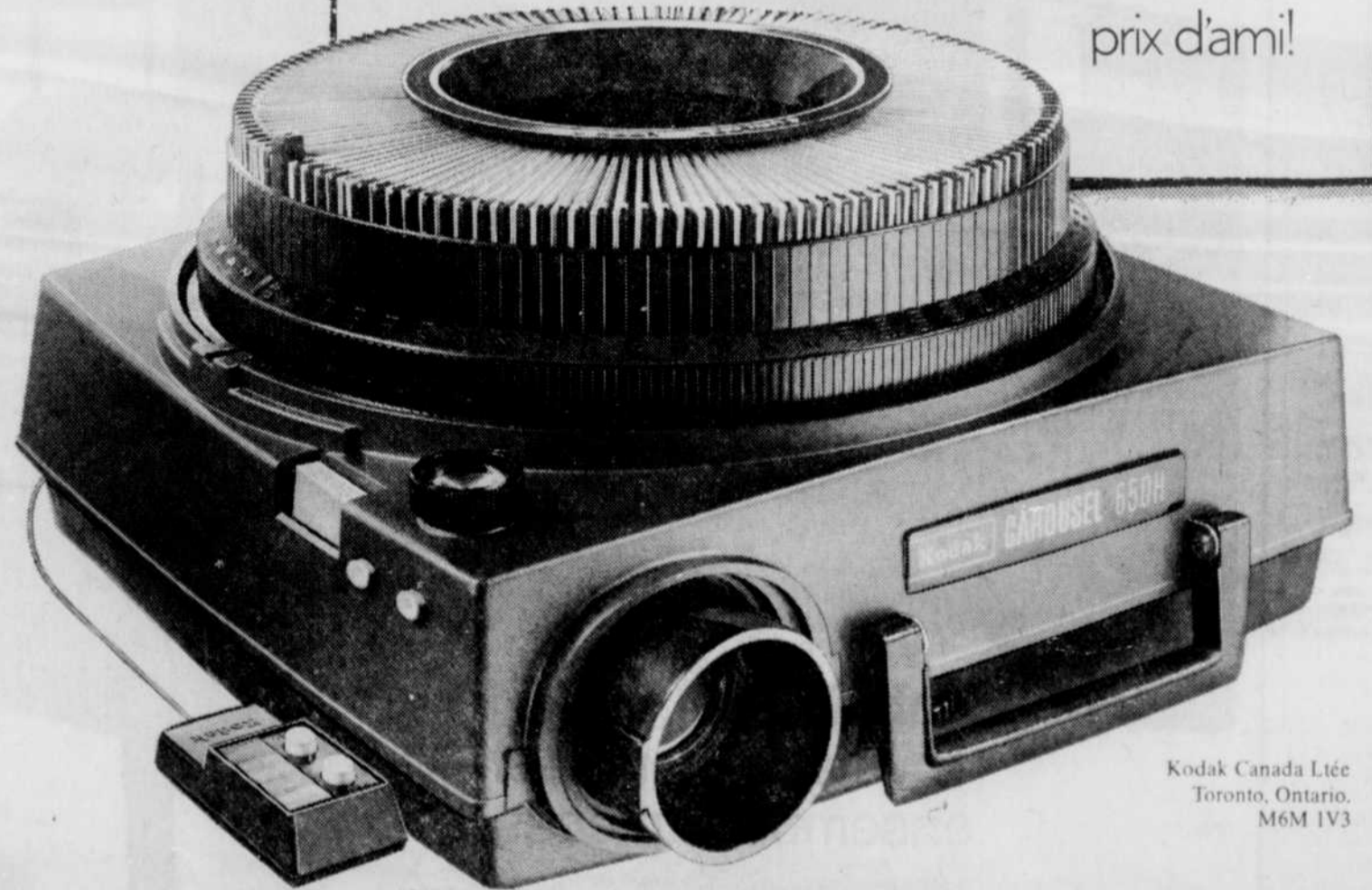
# Prix d'ami

C'est le temps de voir les projecteurs Kodak Carousel H et de rechercher les étiquettes "Prix d'ami" chez votre fournisseur d'appareils photographiques. Choisissez entre sept modèles; tous offrent • fonctionnement silencieux • alimentation douce par gravité • fiabilité Kodak • extérieur élégant • enfin, gamme d'objectifs corrigés au chromatisme.

Renseignez-vous sur les caractéristiques propres à chaque modèle et, pour un prix d'ami, profitez de la nouvelle façon silencieuse de projeter vos diapositives.

## LES PROJECTEURS DE DIAPOSITIVES Kodak Carousel H

Profitez de nos prix d'ami!



Kodak Canada Ltée  
Toronto, Ontario,  
M6M 1V3



LES PRODUITS KODAK SONT DISPONIBLES CHEZ:

**laque**  
Centre-Ville - Tél.: 524-5121  
Place Laurier - Tél.: 651-7070

au Royaume de la  
**CAMERA**  
359 est, boul. Charost. 529-2557

**LIVRNOIS PHOTO**  
1200 ST-JEAN  
QUEBEC  
TEL: 522-5214

**PHOTO CENTRE BRUNET**  
6040 ST-JOSEPH Québec 2 529-5211  
PLACE LAURIER Ste-Foy 694-1707

**HENRI LECLERC**  
4151 BOUL. STE-ANNE  
QUEBEC  
TEL: 661-6983

**STUDIO GOSSELIN LTEE**  
10 AVENUE BEGIN  
LEVIS  
TEL: 837-8868

**ARMAND GOSSELIN & FILS INC.**  
159 RUE COMMERCIALE  
LEVIS  
TEL: 837-3689

**STUDIO GOSSELIN LTEE**  
65 EST, ST-JEAN-BAPTISTE  
MONTMAGNY  
TEL: 248-0441

**STUDIO GOSSELIN LTEE**  
372, 1re AVENUE  
ST-GEORGES DE BEAUCE  
TEL: 228-2112



Diorama au musée de la Citadelle: Montcalm, blessé au cours de la bataille des Plaines d'Abraham (1759) entre à Québec. Au seuil de la porte Saint-Louis la population, éplorée, l'accueille. (Photo Pierre Martineau)

## Evocation au musée de la Citadelle de la vie militaire de Québec, depuis 3 siècles

par Monique DUVAL

C'est en 1665 que les premières troupes régulières arrivèrent à Québec, à la demande de l'intendant Talon. Huit compagnies, portant chacune le nom d'une région de France, étaient groupées sous le nom de "Carignan - Salières" et avaient pour mission de "mettre fin au maraudage des Iroquois".

Le musée de la Citadelle conserve des répliques de costumes de soldats et de ces régiments. Les militaires français composaient les "Troupes de la Marine" ainsi désignées parce qu'elles relevaient directement du ministère de la Marine française, responsable de l'administration des territoires d'outre-mer.

Ces militaires, qui agissaient aussi comme policiers, étaient vêtus différemment selon leurs grades. Ainsi, les officiers portaient des perruques, des uniformes garnis de dentelle et ornaient leurs casques d'un liséré de fourrure; les soldats étaient vêtus beaucoup plus simplement.

Le musée possède aussi la réplique de costumes de militaires anglais où l'on constate que les rigueurs de l'hiver avaient donné lieu à l'adoption de vêtements chauds et confortables.

### ARMES ANCIENNES ET MODERNES

Nous sommes dans un musée militaire et il est donc normal d'y voir de nombreux spécimens d'armes de toutes sortes dont plusieurs ont servi: fusils, mousquets, pistolets, sabres, épées, mitraillettes, et tout ce qui se rattache: cartouches, casques, bottes, masque à gaz, obus, balles, coffres à remiser les armes etc.

Cet arsenal est moitié français moitié anglais. La pièce la plus précieuse, dans ce domaine, est américaine toutefois. Il s'agit d'un canon Bunkerhill ramassé sur le champ de bataille lors de l'insurrection américaine de 1775. Selon le conservateur intérimaire du musée, le capitaine Bernard Goulet, "il s'agit d'une pièce unique et nos Américains donneraient une petite fortune pour en redevenir propriétaires". Mais elle n'est pas à vendre...

### DIORAMA

Cinq tableaux évoquent, à la manière d'un musée de cire, les plus grandes batailles de l'histoire du Canada. M. Florimont Métiveau a fait ce diorama en 1961 et les résultats en sont fort heureux: aucun détail n'a été négligé pour apporter aux faits militaires le maximum d'authenticité.

Ces cinq tableaux sont les suivants: le siège de Québec par Phipps en 1690, alors que ce dernier se présente devant Frontenac qui lui donne sa célèbre réponse; la bataille de Carillon le 8 juillet 1758 où Montcalm remporta une éclatante victoire; la bataille d'Abraham est terminée (1759), et le "grand vaincu", Montcalm, mortellement blessé, rentre dans la ville; Lévis se bat à Sainte-Foy contre Murray en 1760: inutilement et plutôt que de les rendre à l'ennemi, il brûle ses drapeaux à Sainte-Hélène.

### DOCUMENTS, CARTES ET LIVRES

Qui dit musée dit centre où l'on conserve de précieux documents. Le musée du 22e Régiment ne déroge pas à la règle et c'est avec grand intérêt que les visiteurs peuvent regarder ces lettres authentiques, ces documents, ces décrets ces vieux livres qui, tous, racontent un ou plusieurs épisodes de la vie de la Nouvelle-France et de Québec.

Les noms de Colbert, de Murray, de Montcalm, de Wolfe s'avoisinent et nous

remarquons, notamment, un livre écrit par Wolfe sous le titre de: "Instructions for Young Officers". Il leur enseignait comme on se préparait pour faire un assaut par bateau.

Nous voyons, ici, plusieurs cartes géographiques fort intéressantes pour la compréhension des faits militaires qui ont jalonné notre histoire.

Une de ces cartes, faite en 1712, nous apprend que certains noms ont changé avec la nationalité du pos-

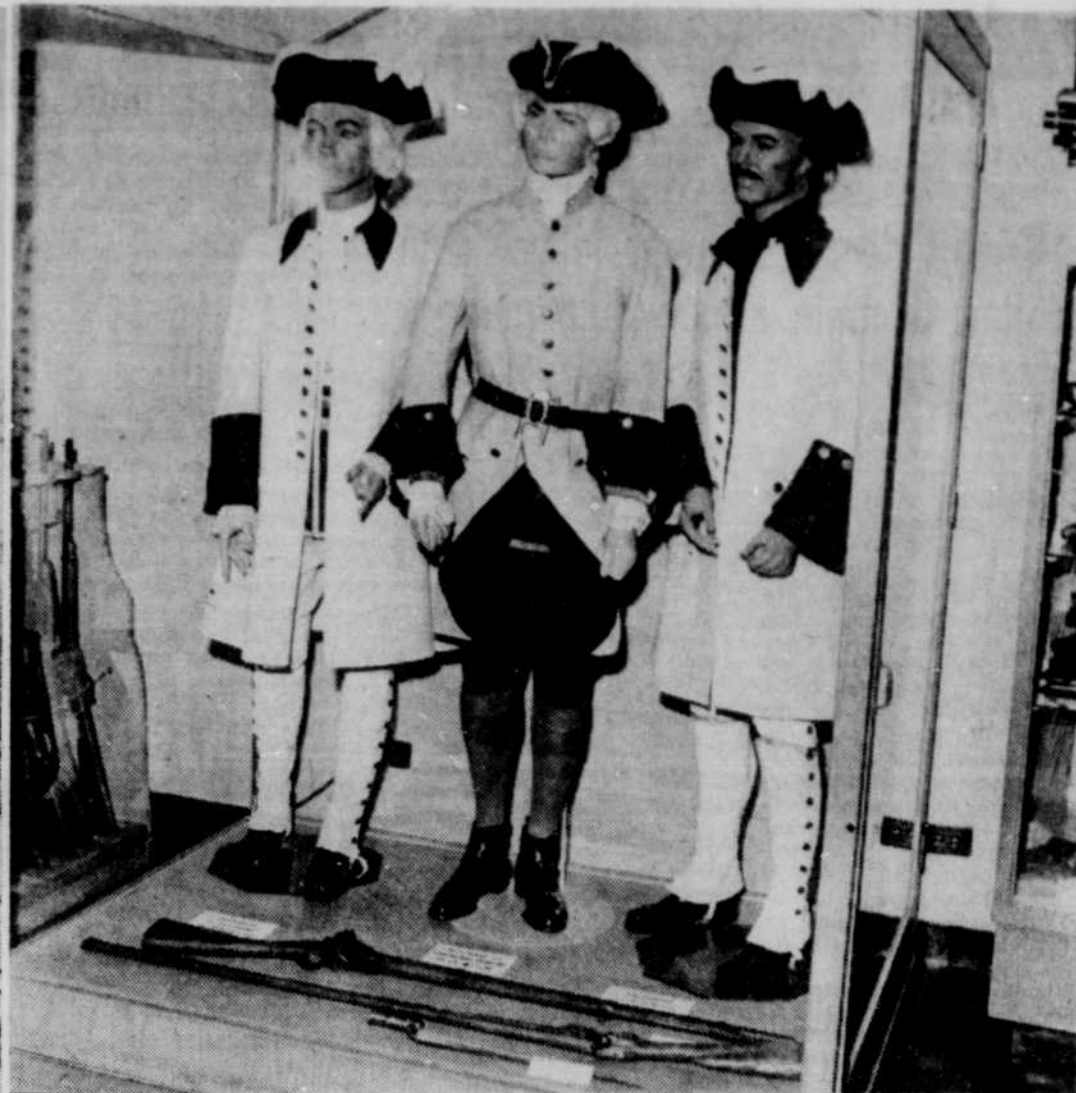
seur. En 1712, la voie maritime du sud de l'Acadie portait le nom de "mer du Canada", le lac George, aux Etats-Unis, s'appelait lac Saint-Sacrement et le lac Ontario, dans la province du même nom, était le "lac Frontenac".

### OBJETS DIVERS

Une parcelle du drapeau de Carillon, l'épée et la médaille décernées à Chaussegros de Léry, devenu chevalier en reconnaissance de son travail "pour son roi", la réplique du drapeau de la Reine appartenant au régi-

ment du même nom au 17e siècle, la liste de tous les soldats français morts au champ d'honneur, un fragment du dirigeable à la vie courte le R-100, une photo de la maquette DuBerger (l'original est à Ottawa), sont autant d'objets précieux conservés dans ce petit musée.

Plus près de nous, des souvenirs se rattachant aux débuts et à l'histoire du 22e Régiment, du premier colonel de ce régiment, le maréchal Foch jusqu'au général Vanier dont on honore aussi la mémoire.



Copie des costumes portés par les soldats français aux 17e et 18e siècles. (Photo Pierre Martineau)

## perspectives

dans  
cette semaine

La première affirmation vient de linguistes, pour qui il est évident que nous parlons français; mais pour combien de temps encore? La seconde vient de jeunes auteurs dramatiques, pour qui, ce qu'il importe d'exprimer, c'est la situation vécue du Québécois. Deux reportages signés Pierre Turgeon et Michel Beaulieu.

l'épaulard ça n'existe pas! c'est la substance même de notre drame

Dans le même numéro de Perspectives

José Mathieu: le "fou" de l'espace.  
L'épaulard: un doux géant aux dents aiguës.  
Par temps froid: l'homme est une machine à combustion interne actionnée à la vapeur.  
René Lévesque: vu par Chapleau.  
Le nouveau huitième des Compagnons de la chanson; et nos chroniques habituelles.

## Sear's Pleins feux sur l'ameublement

"Pleins feux sur l'ameublement" est une invitation à partir pour la découverte de merveilleuses affaires, offertes seulement par Simpsons-Sear's. Page après page, découvrez les beaux meubles de fabrication soignée, les tapis à longs poils et autres accessoires! Vous verrez alors, qu'il est possible d'obtenir de la bonne qualité à des prix remarquablement bas!



Rabais \$60  
'Townaire'... un bel ensemble 3 pièces

1a. Merveilleux groupe comprenant un canapé, un fauteuil et un fauteuil pivotant; recouvrement en beau velours de ton or sur rembourrage en mousse épaisse et ressorts ne s'affaissant pas, pour assurer un plus grand confort.  
1b. Causeuse assortie. Etait 219.98 \$199  
1c. Table de bout. Etait 74.98 \$4.98  
1d. Table hexagonale. Etait 84.98 \$4.98  
1e. Petite table. Etait 59.98 \$4.98 ch.

Etait \$589

\$529

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 20 février 1973.  
Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi de 9.30 à 5.30; jeudi, vendredi, de 9.30 à 9.00; samedi, de 9.00 à 5.00.  
Vous pouvez aussi téléphoner votre commande

529-9861 658-2121

PLUS QUE 4 JOURS

...pour profiter des avantages exceptionnels de notre circulaire en couleurs.

LE SOLEIL

## Le retard apporté par l'ODEQ à la présentation d'un rapport sur les loisirs cause une vive déception dans le territoire du Grand-Portage

par Réal LABERGE  
de notre bureau  
de LA POCATIERE

C'est avec étonnement et déception que les responsables des loisirs de la zone du Grand-Portage ont appris hier, que l'ODEQ a décidé de retarder la présentation publique du plan directeur régional en équipements de loisirs préparé par l'Université du Québec à Trois-Rivières.

A la dernière heure, un communiqué laconique de M. Gérard Souillard, représentant du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, a informé les dirigeants du Conseil des loisirs de l'Est du Québec que la présentation du rapport, qui devait se dérouler simultanément à Rimouski et à Rivière-du-Loup, devait être contremandée.

Il ne restait plus qu'à rejoindre en toute hâte les représentants de la presse et des nombreux organismes de loisirs de la région, pour leur annoncer que la convocation transmise depuis plus d'une semaine, de participer à cet événement tant attendu, ne tenait plus.

A la demande du ministre, le Dr Robert Quenneville, et du délégué régional au plan, M. Ronald Clark, la partie était remise "sine die" et sans autre explication.

Inutile d'ajouter que ce retard dans la présentation du rapport a fait l'effet d'une bombe chez tous les responsables des organismes de loisirs du territoire du Grand-Portage.

On sait que l'étude entreprise par 5 spécialistes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à la demande et sous commandite de l'ODEQ, a entraîné l'arrêt, qui se prolonge depuis plusieurs mois, de la plupart des projets d'implantation des ressources physiques de loisirs, dans tout l'Est du Québec.

Déjà, la livraison du rapport d'études était en retard, puisqu'on devait le déposer au plus tard pour le 31 décembre 1972. L'impatience commençait à poindre en plusieurs endroits.

L'attitude de l'ODEQ n'a donc

### Nouveau directeur de l'Organisation catholique canadienne

MONTREAL (PC) — Le Conseil des gouverneurs de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix vient d'élire son nouveau directeur exécutif en la personne de M. Jacques Champagne. Il remplace M. Roméo Maione qui est devenu directeur du département des relations internationales au Congrès du travail du Canada.

M. Champagne a successivement travaillé à la permanence de la JOC, 1952-1959, puis au MTC, 1959-1968, avant de devenir secrétaire général de la commission Dumont.

D'autre part, M. Tom Johnston a été nommé directeur exécutif adjoint. Son bureau est établi à Toronto pour assurer le service d'éducation à la population anglophone du Canada. Le Conseil a aussi confirmé M. André Tremblay dans ses fonctions de directeur des projets. M. Roméo Maione demeurera en relation avec l'organisme à titre consultatif pour les questions internationales.

pas été sans susciter immédiatement des questions et des inquiétudes sur les raisons qui ont pu motiver ce délai inattendu et inexplicable à déposer ce plan directeur.

Comme la remarque nous en a été faite, il ne s'agit pas ici d'un document pouvant impliquer l'annonce prématurée de politiques gouvernementales. Le rapport n'a rien d'un Livre blanc. Il était plutôt destiné à renseigner la population concernée sur les priorités d'une planification régionale, au domaine de l'équipement des loisirs.

Des porte-parole des organismes de loisirs du territoire du Grand-Portage se sont dits frustrés de constater qu'on semble vouloir ainsi empêcher la population de prendre connaissance des grandes lignes de force, qui présideront au développement futur de tout ce qui touche le plein air, dans l'Est du Québec.

D'autre part, a-t-on précisé, que ces mêmes organismes ont accepté de collaborer à la préparation de ce plan directeur, par voie de consultation et en fournissant des informations sur les ressources existantes du milieu.

"Il est nécessaire et urgent que ce rapport soit mis entre les mains de la population et sans autre retard", ont remarqué des responsables en loisirs du secteur du Grand-Portage, car la population doit disposer des données et des recommandations de ce plan directeur, pour savoir s'il y a lieu de continuer et de compléter tous les projets laissés en suspens.

Certains craignent notamment que le retard de l'ODEQ n'implique des intentions d'apporter des modifications au rapport, d'en utiliser le contenu à des fins inavouées, ou tout simplement de le reléguer aux oubliettes, parce que certains éléments

ou recommandations ne tomberaient pas dans les vues ou visées des dirigeants de l'ODEQ.

A tout événement, du moins dans le territoire du Grand-Portage, les responsables de différents organismes de loisirs n'ont pas caché leur ferme intention de contester fortement la décision de l'ODEQ.

Il y a donc lieu de s'attendre à un tollé de protestations et d'incessantes pressions, tant que le rapport concerné ne sera pas rendu public.

## Le président du Mexique arrivera le 29 mars

OTTAWA (PC) — Le président du Mexique et madame Luis Echeverria se rendront en visite officielle à Ottawa du 29 mars au 1er avril, a annoncé, hier, à Ottawa, le Cabinet du premier ministre Trudeau.

Le Président et Mme Echeverria seront les invités du Gouverneur général du Canada, M. Michener, ainsi que du premier ministre Trudeau.

## Congrès mondial des Richelieu, à Ottawa

OTTAWA (PC) — Quelque 700 délégués de 200 clubs Richelieu à travers le monde se réunissent à compter de ce soir, à Ottawa, pour un congrès de trois jours sous le thème de "Richelieu international et francophonie".

Outre le Canada, le Richelieu International compte des clubs aux États-Unis, en France et en Afrique et des pourparlers sont en cours pour en fonder en Belgique, en Allemagne et aux Antilles françaises.

Les délégués éliront samedi un nouveau président et seront appelés à adopter les résolutions du congrès.

## Les facteurs au travail à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) — Le président des facteurs de Trois-Rivières, M. Camille Bellerive, a annoncé que les 45 facteurs de Trois-Rivières ont repris leur travail à 8h30 hier matin. Les syndiqués avaient débrayé mardi matin afin de sensibiliser la population au système d'évaluation des parcours en vigueur depuis le 20 novembre, et jugé inefficace.

M. Bellerive a précisé qu'il avait obtenu du maître de poste l'assurance qu'un évaluateur de routes serait à Trois-Rivières mardi prochain pour étudier leur grief.

## Le crime organisé s'installe en N.-E.

HALIFAX (PC) — Le crime organisé commence à s'installer en Nouvelle-Ecosse, par le truchement notamment de la prostitution et de la pornographie. C'est ce qu'a déclaré mercredi à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse le procureur général de cette province, M. Leonard Pace.

Le chef du NPD de la Nouvelle-Ecosse, M. Jeremy Akerman, a déclaré qu'il va exiger de la part du procureur général des précisions sur toute cette affaire.



**Au Village de l'Avenir**



**BUNGALOWS ET MAISONS JUMEEES  
LEGER COMPTANT**

**CONFORT AU FOYER** 

OCCUPATION IMMEDIATE OU EN MAI  
VISITEZ NOS MAISONS MEUBLEES PAR J.-O. FISET  
LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
1.00 P.M. à 9.00 P.M.  
DIMANCHE  
11.00 A.M. à 8.00 P.M.  
POUR RENSEIGNEMENTS: 872-3263



**Benoit Dumais Ltée**



- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Chicoutimi
- Trois-Rivières

*Crée par Colin Watson*



**PORTREL**  
et **Paris Star**

**toujours en fête!**

Les deux inséparables de la mode: Paris Star et le double tricot Portrel® de polyester. Tons unis ou carreaux faits pour s'harmoniser à la perfection. Veste (3 modèles), pantalon ou jupe plissée. Chemisier à manches longues, pull-over à col roulé. Laver et sécher à la machine. Rouge, jaune, marine ou blanc. Pantalon et jupe 10-18; les autres: P-M-G.

Veste \$24  
Pull-over à col roulé \$10  
Pantalon uni \$17  
Jupe plissée \$15  
Pantalon à carreaux \$18

Simpsons-Sears —  
Vêtements Sport pour Dames  
(Rayon 7)

**AU 801 DE LA CANARDIERE**



**OSITE** Endes caoutchouc, choix de couleurs. **SPECIAL \$2.95**  
Détail sugg. \$3.95 v.v.

**TAPIS** 100% nylon ciselé, endes caoutchouc. **SPECIAL \$3.95**  
Choix de 4 couleurs. Détail sugg. \$6.95 v.v.

**TAPIS COMMERCIAL** 100% nylon, unis, endes caoutchouc. **SPECIAL \$4.95**  
Choix de 13 couleurs. Détail sugg. \$9.95 v.v.

**TAPIS COMMERCIAL** 100% nylon, endes caoutchouc. **SPECIAL \$4.95**  
Choix de couleurs. Détail sugg. \$6.95 v.v.

**TAPIS SHAGG** Long poil, endes caoutchouc, 100% nylon. **SPECIAL \$6.50**  
Choix de couleurs. Détail sugg. \$9.95 v.v.

**TAPIS DE CUISINE** Unis, endes caoutchouc, 100% polypropylène. **SPECIAL \$6.50**  
Choix de couleurs. Détail sugg. \$9.95 v.v.

**TAPIS DE CUISINE** 100% nylon, imprimé, endes caoutchouc. **SPECIAL \$6.50**  
Choix de couleurs. Détail sugg. \$7.95 v.v.

**TAPIS MULTICOLEURE** Idéal, style canadien, endes caoutchouc. **SPECIAL \$4.95**  
Détail sugg. \$6.95 v.v.

**TAPIS AXMINSTER ANGLAIS** Choix de couleurs. **SPECIAL \$9.95**  
Détail sugg. \$12.95 v.v.

**PRELART 100% VINYLE** Sans cirage. **SPECIAL \$3.50**  
Détail sugg. \$6.95 v.v.

MISE DE COTE SANS FRAIS **BALANCE DE ROULEAUX 1/2 PRIX** **CARTE CHARGES ACCEPTEE**

**Tapis du Rêve**

801 de la Canardière, Qué. 3 - Tél.: 523-6311 - 523-5378



# LIQUIDATION DE MEUBLES

## LIVRAISON IMMEDIATE

EN VENTE  
. VENDREDI  
. SAMEDI



### PLACE FLEUR DE LYS

|  |                    |  |
|--|--------------------|--|
| 4 seulement<br>SOMMIERS 54 POUCES<br>Modèles démonstrateurs.                   | Rég. 69.98         | 19 <sup>99</sup><br>ch.                    |
| <b>RABAIS 40% SUR MEUBLES NON PEINTS. FIN DE STOCK!</b>                        |                    |  |
|  | Rég. 31.98 à 63.98 | 18 <sup>99</sup> à 37 <sup>99</sup><br>ch. |
| 1 seulement<br>DINETTE FUTURISTE 5 PIECES                                      | Rég. 349.99        | 259 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 2 seulement<br>DINETTE FUTURISTE 5 PIECES                                      | Rég. 299.98        | 219 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 1 seulement<br>DINETTE 5 PIECES  | Rég. 179.99        | 139 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 1 seulement<br>CANAPE-LIT EN VINYLE TON OR                                     | Rég. 219.98        | 169 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>FAUTEUIL MODERNE EN VINYLE NOIR                                 | Rég. 129.98        | 79 <sup>99</sup><br>ch.                    |
| 2 seulement<br>CAUSEUSE CONTEMPORAINE BLEUE                                    | Rég. 5240          | 179 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>SALON 2 PIECES EN VELOURS TON OR                                | Rég. 339.98        | 229 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE CONTEMPORAINE EN VELOURS                               | Rég. 5290          | \$240<br>ch.                               |
| 1 seulement<br>SALON MODERNE 2 PIECES EN HERCULON*                             | Rég. 399.98        | 299 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE COLONIALE EN HERCULON* VERT                            | Rég. 5280          | 239 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>SALON COLONIAL "KROELER" 2 PIECES                               | Rég. 519.98        | 399 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 3 seulement<br>FAUTEUIL COLONIAL ORANGE  | Rég. 109.98        | 89 <sup>99</sup><br>ch.                    |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE COLONIALE ORANGE                                       | Rég. 189.98        | 129 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE CONTEMPORAINE EN VELOURS VERT                          | Rég. 349.98        | 269 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>SALON SCANDINAVE BEIGE<br>3 pièces: canapé, fauteuil, 3 tables. | Rég. 5449          | 319 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 1 seulement<br>SALON MODERNE EN HERCULON* ORANGE                               | Rég. 319.98        | 199 <sup>99</sup><br>ens.                  |
| 4 seulement<br>ENSEMBLE BRIDGE EN VELOURS                                      | Rég. 89.98         | 59 <sup>99</sup><br>ens.                   |
| 2 seulement<br>ENSEMBLE BRIDGE EN VINYLE                                       | Rég. 34.98         | 19 <sup>99</sup><br>ens.                   |
| 1 seulement<br>CANAPE EN VELOURS TON OR  | Rég. 309.98        | 199 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 1 seulement<br>CANAPE EN NYLON BLEU  | Rég. 309.98        | 199 <sup>99</sup><br>ch.                   |
| 4 seulement<br>LITS A BALDAQUIN 54 POUCES<br>Style provincial français.        | Rég. 5120          | 89 <sup>99</sup><br>ch.                    |
| 5 seulement<br>TABOURETS ESPAGNOLS NOIRS                                       | Rég. 49.98         | 24 <sup>99</sup><br>ch.                    |

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1).

### FLEUR DE LYS ET PLACE LAURIER

|  |             |                           |
|--|-------------|---------------------------|
| 2 seulement<br>BIBLIOTHEQUE 24 POUCES<br>En bois de teck.    | Rég. 42.98  | 39 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 8 seulement<br>BIBLIOTHEQUE 36 POUCES<br>En bois de teck.    | Rég. 59.98  | 47 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 4 seulement<br>SECRETAIRE 24 POUCES<br>En bois de teck.      | Rég. 49.98  | 39 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 4 seulement<br>SECRETAIRE 36 POUCES<br>En bois de teck.      | Rég. 54.98  | 52 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 12 seulement<br>BASE A PORTES 36 POUCES<br>En bois de teck.  | Rég. 72.98  | 62 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 5 seulement<br>BASE 4 TIROIRS 36 POUCES<br>En bois de teck.  | Rég. 89.98  | 71 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 2 seulement<br>ENSEMBLE DE PORTES 24 POUCES<br>Blanc.        | Rég. 21.98  | 16 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 5 seulement<br>ENSEMBLE DE PORTES 36 POUCES<br>Blanc.        | Rég. 24.98  | 18 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 2 seulement<br>TABLE PLIANTE EN TECK.                        | Rég. 199.98 | 149 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 1 seulement<br>BASE 4 TIROIRS 24 POUCES<br>En bois de teck.  | Rég. 72.98  | 62 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 4 seulement<br>CANAPE-LIT A RECOUVREMENT NYLON               | Rég. 299.98 | 239 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 8 seulement<br>CANAPE-LIT BRUN OU TON OR                     | Rég. 299.98 | 239 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 3 seulement<br>CANAPE-LIT VERT OU TON OR                     | Rég. 179.98 | 129 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 20 seulement<br>FAUTEUIL PIVOTANT EN NYLON ROUGE             | Rég. 49.98  | 34 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 3 seulement<br>CHAISE DECORATIVE                             | Rég. 119.98 | 79 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 5 seulement<br>CHAISE DECORATIVE TON OR                      | Rég. 119.98 | 79 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 47 seulement<br>FAUTEUIL VINYLE 3 POSITIONS                  | Rég. 129.98 | 99 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 10 seulement<br>FAUTEUIL 3 POSITIONS<br>Herculon* et vinyle. | Rég. 119.98 | 94 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 15 seulement<br>LITS-SUPERPOSES 39 POUCES                    | Rég. 299.98 | 239 <sup>99</sup><br>ens. |
| 9 seulement<br>TABLE A CAFE COLONIALE                        | Rég. 59.98  | 47 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 17 seulement<br>TABLE RONDE COLONIALE                        | Rég. 39.98  | 47 <sup>99</sup><br>ch.   |
| 2 seulement<br>ENSEMBLE 2 PIECES                             | Rég. 219.98 | 159 <sup>99</sup><br>ens. |
| 2 seulement<br>SALON ESPAGNOL 2 PIECES                       | Rég. 629.98 | 499 <sup>99</sup><br>ens. |
| 2 seulement<br>SALON ESPAGNOL 2 PIECES                       | Rég. 579.98 | 459 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>SALON CONTEMPORAIN 2 PIECES                   | Rég. 499.98 | 399 <sup>99</sup><br>ens. |
| 4 seulement<br>SALON CONTEMPORAIN 2 PIECES                   | Rég. 329.98 | 419 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>SALON CONTEMPORAIN 2 PIECES                   | Rég. 469.98 | 379 <sup>99</sup><br>ens. |
| 20 seulement<br>LIT "HOLLYWOOD" 39 POUCES                    | Rég. 129.98 | 103 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 2 seulement<br>CANAPE-LIT VINYLE                             | Rég. 259.98 | 209 <sup>99</sup><br>ch.  |

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1).

### PLACE LAURIER

|  |             |                           |
|--|-------------|---------------------------|
| 1 seulement<br>CHAMBRE ESPAGNOLE 3 PIECES                                      | Rég. 699.98 | 419 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>CHAMBRE ESPAGNOLE 3 PIECES                                      | Rég. 749.98 | 499 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE CONTEMPORAINE  | Rég. 5270   | 209 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 1 seulement<br>CAUSEUSE ESPAGNOLE VINYLE                                       | Rég. 219.98 | 179 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 2 seulement<br>CAUSEUSE CONTEMPORAINE  | Rég. 5240   | \$180<br>ch.              |
| 1 seulement<br>CANAPE CONTEMPORAIN   | Rég. 329.98 | 239 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 1 seulement<br>CANAPE STYLE COLONIAL   | Rég. 279.98 | 199 <sup>99</sup><br>ch.  |
| 1 seulement<br>SALON TRADITIONNEL 2 PIECES                                     | Rég. 379.98 | 299 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>SALLE A MANGER "PROVINCIAL FRANCAIS"<br>Table, chaises, buffet. | Rég. 699.98 | 449 <sup>99</sup><br>ens. |
| Quantité limitée<br>DINETTE FUTURISTE 5 PIECES                                 | Rég. 299.98 | 219 <sup>99</sup><br>ens. |
| Quantité limitée<br>DINETTE FUTURISTE 5 PIECES                                 | Rég. 349.98 | 259 <sup>99</sup><br>ens. |
| 1 seulement<br>DINETTE COLONIALE 5 PIECES                                      | Rég. 5262   | 179 <sup>99</sup><br>ens. |

Simpsons-Sears - Meubles (Rayon 1).



PORTEZ  
A MON COMPTE

Magasinez personnellement: pas de \*télé-shopping ni de commandes postales



## Substitution peu efficace —

● Rich Sentes n'a pas eu tellement de difficulté à pousser la rondelle dans le filet quand Richard Brodeur s'est fait jouer un tour en avançant beaucoup trop loin. Le défenseur François Lacombe a tenté de remplacer

Brodeur, mais sans succès. Quant à Alain Caron, il est arrivé beaucoup trop tard.

(Photo Jacques Deschênes)

## Une victoire de 6-3 Les Nationals profitent de l'absence de Tremblay

par Guy BENJAMIN

Privée de son général, l'armée a perdu une bataille, mais n'a pas perdu la guerre... à moins que le général ne tarde à revenir sur la ligne de feu.

Jouant sans les services du meilleur défenseur et du meilleur joueur de centre, les Nordiques ont fait piètre figure face aux Nationals d'Ottawa pour subir une défaite de 6-3. L'équipe québécoise partage maintenant le quatrième rang avec les Blazers de Philadelphie, pendant qu'Ottawa n'est qu'à quatre points derrière.

En plus d'avoir à combattre les Nationals, les joueurs des Nordiques ont dû batailler moralement contre des spectateurs qui n'ont mis tellement de temps à commencer à huer l'équipe locale devant la piètre performance qu'elle offrait.

Maurice Filion accepte un tel comportement des amateurs même s'il a de la difficulté à comprendre. "Ils ont le droit de crier. Ce sont eux qui paient. Mais comment se fait-il que les gens ne comprennent pas que nous avons bataillé comme des fous toute une saison? Tu ne peux pas te battre contre les blessures."

Puis, l'instructeur des Nordiques ajoute: "C'est ce qui arrive quand un club est construit autour d'un seul joueur. Non seulement Jean-Claude Tremblay n'était pas là, mais nous étions privés de Michel Parizeau, notre meilleur joueur de centre."

"Même quand le club est au complet, nous devons batailler très fort pour réussir à gagner. Il ne faut pas s'imaginer avoir de la facilité à gagner quand les meilleurs joueurs sont absents", a conclu Filion.

### BUT CHANCEUX

L'auteur du but gagnant, Bob Charlebois, est le premier à reconnaître que ce but fut chanceux.

"Je me suis juste retourné, la rondelle a touché la palette de mon hockey et a pénétré dans le filet. J'étais dans une léthargie depuis cinq joutes. Je pense que c'est une bonne façon d'en sortir", de dire le deuxième meilleur compte des Nationals.

"Si nous avions perdu ce soir, nos chances de participer aux séries auraient été compromises. En ne perdant pas contre New York et contre Québec, je pense que nous serons là, d'autant plus qu'il nous reste 19 joutes à disputer, dont 12 chez nous."

Ce dont Bob Charlebois ne parle pas, c'est le nombre de buts manqués par les siens au cours de la soirée. A trois reprises, des joueurs des Nationals ont touché le poteau en plus du nombre de fois que la rondelle s'est promené devant l'embouchure du but sans y pénétrer.

Jean-Claude Tremblay est reconnu pour la précision dans ses passes. C'est justement les passes imprécises qui ont été le principal défaut des Nordiques, hier soir, ce qui ne leur a pas permis de mener des attaques vraiment dangereuses.

Les hommes de Maurice Filion ont vraiment manqué une belle opportunité de marquer dans la troisième période alors que les Nationals ont écopé de deux punitions consécutives. Brian Gibbons a d'abord été chassé pour deux minutes, et 36 secondes avant la fin de la période, les Nationals perdaient un deuxième homme. Ce qui veut dire que les Nordiques ont eu l'avantage numérique pendant 3,24 minutes.

EN BREF: A peine rétabli d'une blessure à l'oreille, Guy Trotter n'est utilisé que lors des jeux de puissance... Afin d'accorder un repos à Jean-Guy Gendron, Maurice Filion a utilisé cet ailier gauche en 3e période seulement... Michel Rouleau et Michel Harvey

ont joué au centre pour remplacer Michel Parizeau... Jean-Claude Tremblay ne sera pas de retour pour le match de demain soir contre les Sharks de Los Angeles... Il manquera également le match de samedi soir contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre... Le docteur Robert Meilleur divulguera samedi quand et à quelle condition Tremblay reviendra au jeu... Le défenseur est dans un état de grande fatigue et est encore hospitalisé... Richard Brodeur a bien fait rire les gens quand il a botté le cul de Tom Simpson...

### OTTAWA 6, QUEBEC 3

| Première période   |             |
|--|-------------|
| 1- Québec: R. Leclerc, 20e (Gaudette et Blain)             | 1:30        |
| 2- Ottawa: G. Kirk, 14e (Stephanson)                       | 7:12        |
| Aucune punition.   |             |
| Deuxième période   |             |
| 3- Québec: A. Gaudette, 19e (Leclerc et Guindon)           | 4:38        |
| 4- Ottawa: R. Sentes, 15e (Gibbons)                        | 13:12       |
| Punitions: Roy et Leduc, 6:18; Brodeur, 14:42.             |             |
| Troisième période  |             |
| 5- Québec: R. Leclerc, 21e (Gaudette et Blain)             | 0:56        |
| 6- Ottawa: G. Trotter, 21e (Carleton)                      | 3:58        |
| 7- Ottawa: B. Charlebois, 16e (Gibbons et Leduc)           | 8:55        |
| 8- Ottawa: B. Charlebois, 17e (sans aide)                  | 13:35       |
| 9- Ottawa: J. Gibson, 21e (sans aide)                      | 19:59       |
| Punitions: Gendron, 3:34; Gibbons, 5:26; Stephanson, 6:50. |             |
| Lanceurs par:  |             |
| Ottawa   | 13 17 10-40 |
| Québec   | 10 6 10-26  |
| Gardiens: Gilles Gratton, Ottawa; Richard Brodeur, Québec. |             |
| Assistance: 4.819.   |             |

## L'AMH jette Eagleson dans une impasse

Le hockey n'a peut-être jamais connu de plus brillants cerveaux que l'avocat Alan Eagleson qui a réussi à entraîner la Ligue nationale dans l'aventure de Russie, en septembre dernier, mais je me demande comment cet homme versatile aux multiples parades réussira à se sortir de l'impasse dans laquelle l'Association mondiale, animée par un fort ressentiment à son endroit, vient de le projeter.

Et pas une impasse ordinaire. Si les clubs de l'AMH s'en tiennent rigoureusement à la consigne, Eagleson aura perdu, pour cette année du moins, tout pouvoir de marchandage pour les athlètes dans son écurie. C'est-à-dire que tous les joueurs sous la coupe d'Eagleson ne recevront qu'une offre, celle du club de la LNH auquel ils sont liés, et seront incapables de profiter de la surenchère provoquée par l'arrivée de l'AMH.

Voici le commentaire du tumultueux Phil Watson sur cette question:

"Tous les clubs de l'Association mondiale se sont entendus sur le point suivant: Quand nous allons approcher un joueur junior, nous allons lui demander le nom de son conseiller. S'il répond que c'est Alan Eagleson, les négociations n'iront pas plus loin. Eagleson nous a fait goûter à sa médecine, l'an dernier. Dites-moi combien de clients d'Eagleson sont passés à l'AMH, l'an dernier. Pas un seul. Ils sont tous allés

avait, l'été dernier, à organiser avec ses amis une petite expédition en Russie, et pour ce faire il avait besoin du concours des clubs de la LNH. Non, ce n'est sûrement pas une coïncidence, comme le dit l'ami Watson, qu'aucun protégé de l'avocat n'ait tâté de l'AMH. Ce qui n'empêche pas monsieur Eagleson qui ne se gêne pas pour tramer de petites manoeuvres de se montrer d'une grande sévérité envers les autres. Il n'est pas tendre quand il parle des "déserteurs" de l'équipe Canada, Hadfield, Martin, Guèvremont et Perreault.

"Ils ont provoqué sur leurs têtes une malédiction dont ils ne seront jamais capables de se débarrasser," a-t-il déclaré.

Faut pas charrier, monsieur Eagleson. J'ai été témoin du traitement injuste dont a été l'objet Gilbert Perreault parce qu'il ne faisait pas partie de la "gang". Il a eu raison de foutre le camp.

Dans son attitude tranchante et sans indulgence, Eagleson passe facilement l'éponge sur son attitude grossière, irréflective, dans le dernier match, alors que débarrillé et échevelé, il a sauté sur la glace pour échapper aux soldats soviétiques.

Eagleson a des réalisations, mais il n'est pas la perfection incarnée, comme il voudrait nous le faire croire, et l'AMH, un mouvement d'affranchissement qu'il a refusé d'épauler, a raison de le faire partir.

### Tremblay: du surmenage

Jean-Claude Tremblay est complètement remis d'une blessure aux côtes, mais il séjourne néanmoins à l'hôpital... Il a été découvert par la même occasion que le numéro 3 manifestait des signes évidents de surmenage, et il sera immobilisé pendant les deux parties de fin de semaine afin de permettre au Dr Robert Meilleur de soumettre son patient à des examens complets... Il est juste de dire que Tremblay était la moitié du club de l'AMH, et cette constatation a été vérifiée avec force, hier soir... Personne ne sera étonné d'apprendre que Tremblay est éprouvé suite à l'éreintante campagne qu'il a menée jusqu'ici... Si l'absence de l'arrière devait se prolonger le moindrement, les espoirs de participation aux éliminatoires seront ensevelis.

Les énormes contrepoids de la télécabine du Mont Sainte-Anne se sont détachés dans un immense fracas, hier, et les skieurs témoins de cet incident commencent à être inquiets... Heureusement, la "gondole" s'est immobilisée grâce aux dispositifs de sécurité, et les skieurs ont été évacués sans incidents des cabines... N'empêche que des habitués de la station prétendent que quelques situations bizarres depuis quelque temps sont anormales... Notre journal vérifiera.

Les Nordiques de Québec ne mettront pas le grappin sur tous les hockeyeurs qu'ils convoitent pour l'an prochain surtout si le directeur-gérant Marius Fortier perd un temps précieux à aller se balader pendant quinze jours en Californie... Ils effectueront néanmoins ces jours-ci une tentative sérieuse du côté de Jocelyn Guèvremont des Canucks de Vancouver. Guèvremont a répété à des intimes qu'il s'ennuyait à Vancouver, et que la perspective de demeurer avec une équipe enlisée pour des années à venir était déprimante... Incidemment Fortier est à Montréal présentement où il accélère les négociations pour l'an prochain.

## Harris n'est pas obligé d'aller à Milwaukee

Les propriétaires des Nationals d'Ottawa avaient jusqu'à un certain point prévu qu'ils connaîtraient des difficultés dans la capitale fédérale.

Une révélation de l'instructeur Billy Harris nous porte à penser ainsi, pendant que les propriétaires continuent à nier la vente à un groupe de Milwaukee.

Billy Harris a signé un pacte de deux ans avec les Nationals, contrat qui peut cependant être brisé par l'une des deux parties moyennant certaines conditions.

Ainsi, Harris a révélé que son contrat stipule qu'il est l'instructeur de l'équipe tant qu'elle demeure dans les limites de la province de l'Ontario. Si les Nationals déménagent à Milwaukee, Harris n'est donc pas obligé de suivre et peut simplement mettre un terme à son contrat.

Ce détail dans le contrat de l'instructeur porte à croire que les propriétaires de l'équipe songeaient à s'établir ailleurs qu'à Ottawa advenant un échec dans cette première ville, mais voulaient demeurer au Canada.

Billy Harris est loin d'avoir lancé la serviette quant à la participation de son équipe aux séries de fin de saison. "Tu n'es pas battu aussi longtemps que tu crois que tu peux faire quelque chose."



|                      | P  | F  | A  | B  | Tot |
|----------------------|----|----|----|----|-----|
| Tremblay Jean-Claude | 54 | 17 | 28 | 69 |     |
| Gaudette André       | 58 | 19 | 21 | 31 |     |
| Parizeau Michel      | 54 | 18 | 22 | 31 |     |
| Gendron Jean-Guy     | 56 | 17 | 26 | 43 |     |
| Payette Jean         | 51 | 14 | 27 | 41 |     |
| Caron Alain          | 48 | 26 | 16 | 41 |     |
| Leclerc Ronald       | 42 | 21 | 16 | 40 |     |
| Guindon Robert       | 50 | 17 | 18 | 35 |     |
| Archambault Michel   | 27 | 9  | 19 | 28 |     |
| Bergeron Yves        | 45 | 9  | 14 | 23 |     |
| Giroux Réjean        | 41 | 8  | 11 | 19 |     |
| Lacombe François     | 42 | 6  | 11 | 17 |     |
| Roy Pierre           | 42 | 4  | 9  | 13 |     |
| Quint Pierre         | 42 | 7  | 5  | 12 |     |
| Colominovsky Frank   | 47 | 7  | 5  | 12 |     |
| Robeau Michel        | 35 | 4  | 6  | 16 |     |
| Rich Jacques         | 29 | 1  | 8  | 9  |     |
| Desjardine Ken       | 36 | 2  | 6  | 8  |     |
| Harvey Michel        | 19 | 1  | 6  | 7  |     |
| Lemelin Jacques      | 10 | 0  | 1  | 1  |     |

### GARDIENS DE BUT

|                 | P  | F  | Ba  | Min  | Mo |
|-----------------|----|----|-----|------|----|
| Aubry Serge     | 21 | 2  | 201 | 2:56 |    |
| Brodeur Richard | 36 | 22 | 859 | 4:50 |    |
| Lemelin Jacques | 10 | 31 | 431 | 4:01 |    |

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

QUINCAILLERIE - USINE DE PREPARATION DE BOIS - SCIERIE MANUFACTURE DE PORTES PREMONTEES GROS ET DETAIL - LIVRAISON GRATUITE

**839-8813**  
**839-4184**

**NOUS ACHETONS LES BILLOTS**

**CENTRE DE RENOVATION**

LE PLUS GRAND CENTRE DE MATERIAUX - ST-ROMIUAUD 839-8813 - 839-4184

**Demain N'OUBLIONS PAS NOS NORDIQUES**

**GERARD DOYON meubles**

9766, av. Royale, Ste-Anne-de-Beaupré  
Tel. 827-3110

votre vendeur

**fleetwood**

---

**DU REQUIN ÇA SE MANGE**

**LES NORDIQUES LE SAVENT.**

NOS GRANDS POURSUIVENT L'ESCALADE DEMAIN SOIR AVEC UN FESTIN PEU COMMUN

**LES SHARKS DE LOS ANGELES**

**LES 3000 PREMIERS JEUNES ACCOMPAGNES D'UN ADULTE RECEVRONT UN VRAI HOKEY**

Le 3e rang des équipes, c'est pour cette semaine.

**VIENS GAGNER TON BOUT et manger le morceau!**

**Demain soir 8h05**

# Ali prédit le titre à Bugner dans deux ans

LAS VEGAS (UPI, AFP et PA) — Muhammad Ali a rendu, hier soir, à Las Vegas, un très

grand hommage, comme jamais il ne l'a fait auparavant à l'un de ses adversaires vaincus, en

prédisant au Britannique Joe Bugner qu'il serait champion du monde dans deux ans, au mo-

ment où lui-même se retirera de la boxe. "Encore deux années d'expé-

rience et il se parera du titre mondial sans difficulté, car je ne serai alors plus là pour l'en empêcher. Je pense en effet que dans deux ans ce sera fini pour moi", a déclaré Ali, à l'issue de sa victoire aux points en 12 rondes sur le champion européen.

"Heureusement que je n'ai pas écouté ceux qui prévoient que j'allais gagner un combat facile. J'aurais irrémédiablement perdu si je n'avais été au meilleur de ma condition physique", a ajouté l'ancien champion du monde qui a trouvé le cran et le jeu de jambes de son rival remarquables.

"Bugner s'est assurément révélé un bien meilleur boxeur que je ne le croyais. Il a surtout de très bonnes jambes et j'affirme qu'il est trois fois meilleur que lorsque je m'entraînais avec lui l'an dernier", a soutenu Muhammad Ali, référant à sa préparation pour son match contre Al "Bibi" Lewis, l'an dernier, à Dublin, où il utilisa le champion d'Europe comme partenaire d'entraînement.

Ali a par la suite avoué qu'il avait été éprouvé à la septième reprise. "Il m'a alors sérieusement touché d'une droite à la tête. J'étais à demi étourdi", confia Ali qui, à son tour, à la 11e reprise, ébranla son rival par des séries des deux mains. "Bugner n'a pas à rougir de cette défaite, au contraire. Il m'a surpris. Il a été très bon", a-t-il également déclaré.

#### PROPHÉTIE AVORTEE

Ali a réalisé une belle exhibition devant les 5,200 spectateurs réunis au Convention Center de Las Vegas, mais n'a pu l'emporter avant la limite ainsi qu'il l'avait prédit.

À 31 ans, soit neuf de plus que le champion européen, Ali a dominé du début à la fin et, dès la première reprise, a ouvert l'arcade gauche de Bugner.

Ce dernier, un peu plus grand que son rival, a semblé parfois être à la limite de l'équilibre, mais n'a jamais refusé le combat qu'il a terminé le visage maculé de sang.

À la fin de la septième ronde, au cours de laquelle Ali avait indiqué qu'il devait mettre Bugner KO, l'Américain a regagné son coin l'air désabusé.

En présence de 1,200 partisans britanniques, Bugner a tenté quelques bons jabs du gauche, mais Ali, profitant de son jeu de jambes, a réussi à éviter la plupart des attaques ennemies.

Aux cinquième et sixième rondes, Ali a semblé ralentir comme s'il voulait ne pas punir trop sévèrement Bugner. Toutefois, à la 10e ronde, il s'est lancé violemment à l'attaque et a martelé le visage de Bugner, dont la blessure à l'arcade s'était rouverte, de droites et de gauches.

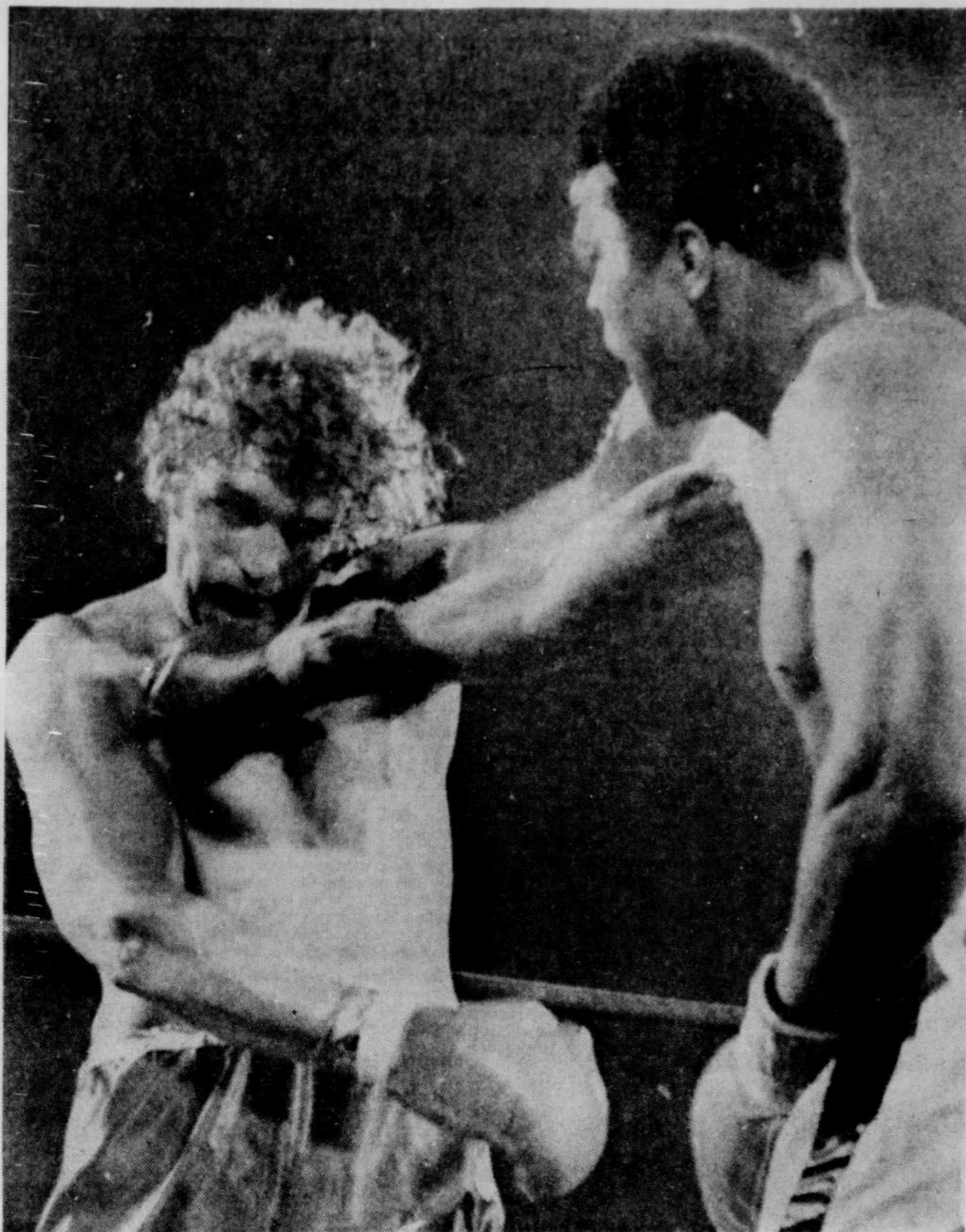
Le Britannique a dû faire appel à tout son courage pour aller au bout des 12 reprises et le fait de n'avoir jamais été en-

voyé au tapis est à porter à son crédit.

Les trois juges ont été unanimes pour désigner Ali vainqueur. Ils lui ont accordé la victoire par 57 points contre 54, 56-53 et 57-52. Ali méritait ainsi sa 41e victoire. Il n'a subi qu'une seule défaite, contre Joe Frazier en 1971. Il doit affronter maintenant son compatriote Ken Norton, classé septième poids lourd mondial, le 31 mars, à San Diego.

C'était la première fois que Bugner était coupé en 48 combats professionnels lorsqu'il le fut à la première ronde. C'était son cinquième revers seulement dans ces 48 batailles.

Bugner a récolté la meilleure bourse de sa carrière avec une garantie de \$120,000 tandis qu'Ali empocheait \$275,000. Les recettes des billets se sont chiffrées par \$298,000, à part celles du circuit fermé, la télévision.



Bugner puni! —

● Le Britannique Joe Bugner encaisse une droite de Muhammad Ali dans la 10e round de leur combat de 12. Le sang gicla du visage de Bugner depuis déjà quelques rondes. (Téléphoto PA)

## Le champion d'Europe n'avait pas cru Ali aussi rapide

LAS VEGAS (UPI, AFP et PA) — "Il fut chanceux de pouvoir se déplacer de la sorte", a déclaré Joe Bugner en soutenant qu'il aurait pu mettre Muhammad Ali hors de combat à la septième ronde quand il le frappa d'une droite à la tête.

Après sa défaite aux points contre l'ancien champion du monde, à Las Vegas, Bugner déclara ne jamais avoir pensé qu'Ali avait un aussi bon jeu de jambes.

Le Britannique a indiqué qu'il avait touché Ali d'une bonne droite à la septième reprise, ce que ce dernier devait reconnaître par la suite, estimant avoir pu éviter le pire grâce à son jeu de jambes.

Bugner a également dit que sa blessure du premier engagement ne l'avait pas vraiment ébranlé mais qu'elle lui avait néanmoins causé des soucis. Il parlait de la coupure subie au-dessus de l'oeil gauche.

"Évidemment qu'elle eut un grand effet sur moi, a-t-il expliqué. Je me préoccupais de ne pas la laisser aggraver".

Le Britannique a dit que le principal problème auquel il eut à faire face fut la vitesse d'Ali. "Je ne pouvais pas l'attraper facilement".

Le champion d'Europe a dit que l'écoulement constant du sang à partir de sa coupure ne l'a pas ébranlé mais admit avoir été "dérouté quelque peu" surtout en raison du fait que c'était sa première blessure du genre dans sa carrière professionnelle.

Interrogé quant à ses intentions relatives à George Foreman et à la couronne mondiale, Bugner a répondu que les représentants du champion devraient faire les premiers pas pour que cette bataille se réalise.

"Remporter le titre du monde ne serait pour moi qu'un bout de papier", a-t-il dit.

Le boxeur de 22 ans a dit s'être battu sans stratégie précise. "J'ai juste tenté de me battre comme je l'ai toujours fait", a-t-il déclaré.

Andy Smith, le gérant et entraîneur du Britannique, n'a pas paru tellement désappointé de cette défaite.

"Vous ne verrez pas Bugner à son meilleur avant qu'il n'ait 25

ou 26 ans, a soutenu Smith. Avec l'expérience que Joe a acquise ce soir et les autres bonnes batailles qu'il livrera au cours des prochaines années, je crois qu'il deviendra l'un des plus grands champions poids lourds de tous les temps".

Interrogé sur ses intentions immédiates, Bugner a répondu:

"Vacances".

"Où et quand? a demandé quelqu'un.

"Tout de suite et dans un endroit secret".

Acclamé par des centaines de compatriotes, Bugner se disait d'avoir eu l'expérience de Clay avait été déterminante: "Il a Ken Norton, à San Diego, le mois prochain."

reusement pour lui, il a su se tenir à distance et ainsi échapper à mes attaques".

Au chapitre des vacances, Ali devait pour sa part indiquer qu'il n'en est pas question pour l'instant. "Maintenant, je veux me préparer adéquatement pour Ken Norton, à San Diego, le mois prochain."

**ALLEZ-VOUS PRENDRE UN P'TIT COUP D'SOLEIL... AILLEURS?**

Profitez-en pour choisir dans notre collection vêtements vacances 1973, des tenues à porter tout de suite... là-bas, et plus tard... ici.

**RAYMOND CÔTÉ INC.**  
PLACE STE-FOY / TEL.: 651-4375

## Vente au prix coûtant.

Les 24 heures Rousseau et Frère du 16 février à midi au 17 février à midi



Une vente au prix coûtant de tous les modèles SKI-DOO neufs ou usagés.

Une vente de 24 heures ininterrompues. Jour et nuit le personnel de Rousseau et Frère vous accueillera.



À l'occasion de cette vente, Rousseau et Frère offrira à ses clients du caribou et des fèves au lard.



Une ambiance formidable, des aubaines à profusion aux 24 heures Rousseau et Frère.



Un tour d'horloge qui vous sera profitable et agréable, du 16 février à midi au 17 février à midi chez Rousseau et Frère.



où les bateaux s'en viennent  
2325 du Colisée Québec 3 / Tel.: 529-5711

sommaires



966 points

Henri Richard dépasse son frère Maurice

MONTREAL (PC) — Les commentateurs du match qui opposait le Canadien aux Rangers de New York, hier soir au Forum de Montréal, étaient plus excités par la tenue du capitaine Henri Richard que celui-ci ne l'était lui-même.

En obtenant un but et une passe, Richard a porté sa fiche depuis le début de sa carrière avec le Tricolore à 966 points, un de plus que son frère Maurice.

Je reconnais qu'il est très satisfaisant d'éclipser sa marque mais en ce qui me concerne Maurice n'est qu'un joueur qui s'est retiré du hockey il y a 12 ans, a déclaré Henri à l'issue de la rencontre. 'J'avoue que je n'y pensais pas avant que les journalistes ne commentent à en parler.'

Pour Richard, la victoire du Canadien, la 37e cette saison, était beaucoup plus importante. 'Mais la saison est loin d'être terminée', a-t-il ajouté. 'Si nous perdons un match alors qu'ils en gagnent un, nous revenons au point où nous en étions avant la rencontre de ce soir (mercredi).'

L'instructeur Scotty Bowman a fait écho aux propos tenus par Richard. 'Notre avance est seulement de six points et nous avons encore 21 matches à disputer. Comment pouvez-vous affirmer que les Rangers ne sont plus dans la course alors qu'ils ont accumulé 81 points en 57 matches. Nous les devançons légèrement mais leur défaite de ce soir ne les a sûrement pas éliminés.'

'Dici la fin du calendrier, nous affronterons les Bruins trois fois, les Red Wings trois fois, les Sabres de Buffalo deux fois et les Black Hawks une fois. Et il nous reste un match contre New York.'

'Nous étions prêts pour cette rencontre mais je ne m'attendais pas à ce que le pointage soit élevé. Nous avons débuté énergiquement mais avons ralenti au troisième vingt. Les Rangers n'ont jamais abandonné la lutte.'

Les compteurs des Canadiens ont été Henri Richard, Yvan Cournoyer, Chuck Leifley, Bob Murdoch, Réjean Houle et Jacques Laperrière. La recrue Steve Vickers a marqué deux buts pour les Rangers et Walt Tkaczuk a complété le pointage cinq secondes avant la fin de la rencontre.

Dans les autres joutes à l'affiche de la Nationale hier soir, les Sabres de Buffalo ont remporté une victoire de 3-2 sur les Maple Leafs de Toronto, les Pingouins de Pittsburgh ont déclassé les Canucks de Vancouver 6-2, Detroit a annulé avec les Kings de Los Angeles 2-2, Minnesota a mis un frein à la poussée du St-Louis en les battant 3-2, Chicago a pris la mesure des Islanders de New York 4-2 tandis que la Californie arrachait une nulle de 3-3 aux Flames d'Atlanta.

A Buffalo, c'est le 34e but de la saison de René Robert qui a permis aux Sabres de battre Toronto. Toronto a tenté un retour dans la dernière période mais il était trop tard. Jim Lorentz et Hugh Harris ont compté pour les vainqueurs tandis que Norm Ullman et Rick Kehoe répliquaient pour Toronto.

A Pittsburgh, six joueurs différents ont trouvé le fond du filet pour permettre aux Pingouins de l'emporter. Lowell MacDonald, Nick Harbaruk,

Lawson continue de se moquer des gardiens de but

PHILADELPHIE (PA) — Danny Lawson a compté à deux reprises dans les dernières huit minutes de la joute pour permettre aux Blazers de Philadelphie de remporter une importante victoire de 6-3 sur les Crusaders de Cleveland.

Les Blazers tiraient de l'arrière 5-4 en troisième période avant que Lawson ne donne un aperçu de son talent de compositeur. Il domine l'AMH avec un total de 48 buts. Il a touché la cible à six reprises dans les deux dernières joutes de son équipe.

Les deux équipes étaient à égalité 3-3 après une période. Don O'Donoghue a compté deux buts et André Lacroix a compté l'autre pour produire ces trois premiers buts. Rich Pumble, Ron Buchanan et Paul Andrea avaient ouvert le pointage pour Cleveland.

Philadelphie 6, Cleveland 3  
Première période  
1. Philadelphie, O'Donoghue 10 Migneault, Burgess 0:22  
2. Cleveland, Pumble 15 Wiste, Andrea 8:12  
3. Philadelphie, O'Donoghue 11 9:03  
4. Philadelphie, Lacroix 37 Lawson, Herriman 9:35  
5. Cleveland, Buchanan 28 Olander 12:47  
6. Cleveland, Andrea 20 Wiste, Clearwater 14:22  
Pénalités—Migneault P 1:11, Pinder C (majeure) 13:50.

A Chicago, Hubert Martin a compté deux buts pour diriger l'attaque du Chicago. Bill White et Lou Angotti ont complété le total des vainqueurs. Billy Harris, avec son 18e but de la saison, et Craig Cameron ont compté pour les Islanders.

A Oakland, la recrue Stan Weir a compté un but sans aide au milieu de la troisième période pour permettre aux Seals d'annuler. Hilliard Graves et Craig Patrick ont compté pour la Californie tandis que Jacques Richard, Léon Rochefort et John Stewart répliquaient pour Atlanta.

Cardiff C Mineure et majeure 13:50.  
Deuxième période  
7. Cleveland, Wiste 20 Erickson 3:35  
8. Philadelphie, Burgess 11 Campeau, Migneault 7:16  
9. Cleveland, Hardy 14 Erickson, McMassey 14:08  
Pénalités—Pinder C 1:11, McMassey C 4:15, Harrett C 14:29.

Troisième période  
10. Philadelphie, Lawson 47 (McKenzie, Herriman) 11:38  
11. Philadelphie, Lawson 48 (Lacroix, Herriman) 19:45  
Pénalités—Hoplavouri C 10:24, Cardiff P 14:15.  
Lancers par:  
Cleveland 11 8:12-31  
Philadelphie 11 16:14-41  
Gardiens—Cleveland, Cheevers, Philadelphie, Parent. A—3:516.

1. Buffalo, Lorentz 23 Martin, Hillman 2:02  
2. Toronto, Ullman 14 Kehoe, Sittler 18:04  
Pénalités—Fortier T 1:37, Grisdale T 6:35, Pratt Buf 9:10.  
Deuxième période  
3. Buffalo, Harris 12 Luce 10:13  
Pénalités—Hillman Buf, Jarry T 4:44, Robitaille Buf 5:01, Pratt Buf, Ullman T 6:26.

Troisième période  
4. Buffalo, Robert 34 Robitaille, Perreault 8:40  
5. Toronto, Kehoe 23 McKenny 10:08  
Pénalité—Schoenfeld Buf 19:53.  
Lancers par:  
Buffalo 16 13:16-45  
Toronto 10 10:10-30  
Gardiens—Crozier, Buffalo; Parent, Toronto.  
A—16,485.  
Chicago 4, Islanders 2  
Première période  
1. Islanders, Harris 18 Gagnon, Miller 6:04  
2. Chicago, Martin 23 White, Hull 12:04  
3. Chicago, Martin 24 Russell, Pappin 13:28  
4. Islanders, Cameron 13 Hart, Spencer 14:37  
Pénalités—Cameron I 6:17, Mikkelsen I 11:48, White C 15:10.

Deuxième période  
Aucun but.  
Pénalité—Martin C 11:32.  
Troisième période  
5. Chicago, Pappin 32 Martin, Hull 1:08  
6. Chicago, Angotti 10 Koroll 18:12  
Pénalité—Russell C 5:59.  
Lancers par:  
Islanders 7 4 5-16  
Chicago 12 9 9-30  
Gardiens—Islanders, Desjardins, Chicago, Esposito. A—16,000.

Pittsburgh 6, Vancouver 2  
Première période  
1. Pittsburgh, MacDonald 26 Apps, McDonough 7:53  
2. Pittsburgh, Harbaruk 7 Schock 13:20  
3. Vancouver, Tannahill 18, 16:08  
Aucune pénalité.  
Deuxième période  
4. Pittsburgh, Pronovost 12 Burrows, Lagacé 1:54  
5. Pittsburgh, Polis 18 Hextall, Pronovost 15:44

Une famille, un chez-soi!  
CONSTRUCTION DANIERE INC.  
842-4644

11e leçon privée  
1 BILLET GRATUIT  
lundi au vendredi  
6h30 à 10h  
CENTRE DE SKI  
LE RELAIS

Table of hockey game summaries for various teams including Montreal, NY Rangers, Buffalo, and Chicago.

Table of hockey game summaries for various teams including Atlanta, Los Angeles, Detroit, and Pittsburgh.

Table of hockey league standings for various leagues including AHL, Ligue nationale, and Ligue junior.

VENTE Pré-Carnaval



Advertisement for Chevrolet and Oldsmobile cars, featuring images of vehicles and promotional text like 'CES MODELES SONT PRESENTEMENT EN MAIN POUR LIVRAISON IMMEDIATE'.

DU FUN EN HAUT DU FUN AU MILIEU DU FUN EN BAS. AUCUN GLISSADE DU VILLAGE QU'ES-QU'Y'A? 15 descentes. 4 monte-pentes sécuritaires. 400 traînes à louer. Pentes éclairées la nuit. Bar-salon. Restaurant. Salle de repos. QUAND CA? Tous les jours de 13:00 h à 23:00 h (sauf le lundi soir) Samedi et dimanche de 10:00 h à 23:00 h. OU CA? Tu prends l'autoroute de la Capitale, tu sors au boulevard Masson, tu suis la route 371 Nord jusqu'à Volcanier Village, tu l'arrêtes. AUCUN GLISSADE DU VILLAGE Pour réservations, tu téléphones 844-3892. Informations: 844-2212. Y'A AUSSI LA SHOP A PATIN Tu patines sur une piste glacée d'un quart de mille, dans le bois. C'est même éclairé la nuit. Si t'es tonné de tourner en rond, affille - tes patins! Viens essayer LA PISTE DE GLACE (aux mêmes heures que les glissades) AUCUN GLISSADE DU VILLAGE.

## Un tournoi provincial organisé avec classe

Hier, nous avons eu le grand plaisir de faire un voyage éclair à Ville Mont-Royal pour assister à l'ouverture du championnat provincial de curling pour le trophée "British Consols". La randonnée fut d'autant plus agréable que Guy Germain, le représentant du district de Québec, nous a permis d'assister à une de ses victoires.

C'était la première fois depuis 1927 que ce tournoi était présenté ailleurs que la ville de Québec. Nos confrères montréalais n'ont pas manqué l'occasion d'en faire mention pendant que les organisateurs se promettaient bien de montrer qu'ils étaient capables de faire quelque chose de bien.

Le comité s'est même permis de fixer un prix d'entrée, précédent dans l'histoire du championnat provincial.

Nous devons admettre que les dirigeants du club de curling Ville Mont-Royal ont très bien fait les choses. Tout comme les autres visiteurs, nous avons été impressionnés par tout le programme. Ils n'ont pas raté leur coup en voulant dépasser tout ce qui s'était

Il n'en fallait pas plus pour remonter le moral de Robert Abraham, Michel Côté et Ted Nichols, qui étaient très nerveux devant cette impasse. À partir de la deuxième manche, ils jouèrent comme de véritables champions et donnèrent très peu de chance à l'équipe du district de Montréal.

"Cette équipe de Québec semble très forte", avons-nous entendu de la bouche de plusieurs spectateurs, spécialement de curlers d'expérience. Déjà, l'opinion générale était que cette équipe allait être celle à surveiller.

"Ce sera une finale Germain-Patton", s'est permis de prédire le confrère Marcel "Lefty" Boisvert, qui préfère le curling à tous les autres sports.

Nous n'irons pas jusqu'à prédire le titre à nos représentants. Ce serait vouloir leur apporter un mauvais sort. Cependant, nous n'avons aucun doute qu'ils nous feront honneur peu importe le résultat final.

### Dans le carnet de notes du jeudi...

Jim Fanning, le directeur-gérant des Expos, en est un qui s'attend à ce que le conflit du baseball majeur soit très long... Il a même prévenu George Nolan, des Carnivals, que certains joueurs du club majeur pourraient commencer la saison avec les Whips de Peninsula, dans la Ligue internationale, ainsi que Québec, dans la Ligue Eastern, question de se mettre en forme... Cinq ou six jeunes tomberaient dans cette catégorie...

Le R. P. Raymond Bernier, du Patro Roc-Amadour, a trouvé dans son courrier un chèque de \$100, signé Guy Chenail, skip des nouveaux champions provinciaux au curling senior... C'est une promesse qu'il avait faite avant sa victoire contre Ken Iweldon, dimanche après-midi... C'est un don "pour aider la jeunesse à se préparer pour devenir champion dans la discipline de leur choix", mentionne Guy dans sa lettre...

Il semble bien que notre concitoyen René Drolet, de notre ville, se défend très bien chez les compteurs de la Ligue américaine de hockey... Après les joutes de dimanche, le centre des Robins de Richmond était en septième place 60 points, onze de moins que le meneur Yvon Lambert, des Voyageurs de Halifax... La fiche de René se lit: 28 buts et 32 aides...

René Drolet, de notre ville, se défend très bien chez les compteurs de la Ligue américaine de hockey... Après les joutes de dimanche, le centre des Robins de Richmond était en septième place 60 points, onze de moins que le meneur Yvon Lambert, des Voyageurs de Halifax... La fiche de René se lit: 28 buts et 32 aides...

par Roland SABOURIN  
MONTREAL — L'équipe du skip Guy Germain, du club Cambrai de Québec, a connu un excellent début au championnat provincial de curling "British Consols" sur les glaces du club Ville Mont-Royal, hier.

Après avoir remporté une victoire de 9-3 contre Andy Hrycko, de Sainte-Anne de Bellevue, le représentant du district de Québec est venu de l'arrière pour l'emporter par 9-6 contre Peter Cross, du club Bee Border de Stanstead.

À la suite de ces deux gains, la formation québécoise sera opposée à Dave Moon, du club Caledonia de Montréal, dans un match qui s'annonce très serré. Moon s'est également permis deux victoires dans cette journée initiale.

Et le vainqueur du match Germain-Moon passera en demi-finale de la Section "A" contre Carl Rodgers, de Lachute, qui a mérité un congé après sa victoire de

9-6 contre le vétéran Bill Tracy, d'Arvida.

### GERMAIN EST LA

Durant l'après-midi, les choses commencèrent de façon peu rassurante pour l'équipe de Germain quand le deuxième Michel Côté et le troisième Ted Nichols ratèrent quatre lancers d'affilée en tentant de sortir une pierre de l'équipe de Sainte-Anne de Bellevue. Heureusement, Germain lui-même termina la manche avec deux beaux tirs pour arracher un point et éviter le désastre. Il ne devait jamais être devancé après avoir ajouté deux autres points en troisième reprise pour une marge de 3-0.

"Guy nous a sauvés durant ce premier bout, et après cela tout a bien été", nous ont déclaré d'un commun accord les trois autres membres de l'équipe du club Cambrai. Rappelons que le lead est Robert Abraham.

## Deux victoires

# Guy Germain connaît un excellent début au championnat provincial de curling

La lutte fut plus difficile en soirée, alors que les joueurs de la capitale provinciale durent "voler" trois points dans les deux dernières reprises après avoir terminé la dixième manche avec un pointage égal de 6-6.

"Nous avons eu de la misère avec la glace", déclarait par après un Germain très heureux. "Au dixième bout, j'ai réussi à me cacher derrière une gardienne et à placer une mordeuse. Il a réussi à couper cette dernière mais n'était pas assez fort pour le point", explique Guy au sujet de son retour contre Cross. "Au douzième bout, j'ai placé deux pierres à l'arrière du rond, et il a passé entre les deux quand il a tenté un placement (draw) qui était un peu trop pesant", conclut-il de toute l'affaire.

### REVERS DE TRACY

Le vétéran Tracy, d'Arvida, en a surpris plusieurs

en ratant ses deux derniers lancers pour perdre son match contre Rodgers. auparavant, il avait eu la tâche plutôt facile contre Bob Lahaie, du club Laviolette de Trois-Rivières, et la joute avait même été interrompue après la dixième manche.

En dépit de sa défaite, Tracy est encore éligible puisque le système du tournoi est celui de la double élimination.

René Roy, de Matane, a livré un beau duel à Ron Patton, du club Glenmore, en première ronde, avant de s'avouer vaincu par 10-7. Il s'est cependant racheté, en soirée, en triomphant de Joe Verbanek, de Baie-Comeau, et reste parmi les neuf survivants de la journée initiale.

De son côté, Verbanek a pu retourner chez lui, tout comme Art Tracy, de Senneterre, et Jack Crombie, de Hudson Heights. La dis-

partition rapide de ce dernier est classée comme une surprise dans les milieux montréalais.

Le tournoi se continuera jusqu'à samedi, et rappelons que les gagnants iront représenter la province de Québec au tournoi canadien, à Edmonton, du 5 au 10 mars.

roland sabourin



vu dans notre ville depuis la fondation de ce championnat.

"L'hospitalité est tout simplement formidable", nous déclarait Germain, qui est surpris de la touche vraiment professionnelle du comité d'organisation. C'est un véritable "Brier" miniature, et il n'y aura rien de mieux pour préparer les représentants du Québec pour le voyage à Edmonton.

Personne ne regrette le déménagement de Québec à Montréal, semble-t-il.

### Germain a stabilisé son équipe

Quant à Germain, nous devons admettre que son équipe n'a pas connu un début de match très rassurant. Après six pierres de jouées par chaque équipe, nous avons craint pour le pire.

Après tout, l'équipe adverse, celle du skip Andy Hrycko de Sainte-Anne de Bellevue, était parmi les mieux cotées. C'est cette formation qui avait fait subir l'élimination à Bill Kent, du club Heather de Montréal, le champion provincial de 1972 et deuxième au tournoi canadien à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Germain lui-même vit à éviter le désastre avec deux lancers de toute beauté. Alors qu'il était en danger de se trouver en face d'un recul de trois ou quatre points, le skip du Cambrai réussit à s'en tirer avec une avance de 1-0.

## NOUS GARONS VOTRE VOITURE

De 18h à 2h nous nous occupons de votre voiture pendant que vous prenez un bon repas à notre restaurant. Confiez-la à Jules, notre portier, ses services sont gratuits.

RESTAURANT  
café  
estloc  
Rue St-Louis,  
en face du Palais de Justice

# PRIX CHOC!



# \$ 2595

## AUSTIN MARINA

Comprenant: • transmission automatique 3 vitesses, Borg Warner • pneus Radial  
• batterie 66 amp. 12-v. • Freins à disques assistés • moteur 1800 cc

### E.G. AUTOS INC.

155, ROUTE KENNEDY, LEVIS — 833-2135

# DEBARRAS

Plus de 2000 verges de prélat à liquider à des prix dérisoires...

### VINYLE COUSSINE

sans cirage, première qualité, choix de plusieurs motifs  
Prix rég. \$5.95 v.c.

PRIX DE DEBARRAS **4.50** v.c.

### VINYLE COUSSINE

carreaux imprimés  
Prix rég. \$4.50 v.c.

PRIX DE DEBARRAS **3.25** v.c.

### Tre QUALITE

choix de plusieurs motifs  
Prix rég. \$2.50 v.c.

PRIX DE DEBARRAS **1.25** v.c.

## NOUVEAU TAPIS RAYE

AVEC SOUS-TAPIS EN CAOUTCHOUC MOUSSE 12'  
Idéal pour sous-sol, salle de jeux, passage, chambre.

PRIX REG. \$7.95  
PRIX D'INTRODUCTION

# 5.95

## SPECIAL TAPIS A POILS LONGS

"SHAG"

Choix de plusieurs couleurs  
Prix rég. \$9.95 (dos en jute)  
\$10.95 (sous-tapis en caoutchouc mousse)

PRIX SPECIAL

**\$7.95** v.c.  
(jute)

**\$8.95** v.c.  
(caout.)



## BOULIQUE DU BRICOLEUR

50 OUEST, TRANS-CANADA LEVIS  
TEL.: 833-3436



CHARGEX

# Liquidation FINALE

**\$ 200,000.00 DE STOCK D'HIVER**  
à liquider à prix de sacrifice  
chez **NAP. COTE SPORTS**

**VOULEZ-VOUS UNE BELLE BOTTE NOUVEAU STYLE?**  
N'OUBLIEZ PAS, C'EST LE MEILLEUR TEMPS D'ACHETER

**BOTTES TYROL 5 BOUCLES**  
Modèles assortis, en fibre de verre  
Val. jusqu'à \$70<sup>00</sup>  
Prix liquidation **\$23<sup>90</sup>**

**BOTTES RAICHLÉ**  
FIBRE DE VERRE ET CUIR  
Val. jusqu'à \$75<sup>00</sup>  
Prix liquidation **\$15<sup>00</sup>**

**120 paires de KOFLACH**  
Modèles désassortis  
Val. jusqu'à \$90<sup>00</sup>  
Prix liquidation **\$39<sup>00</sup>**

**75 paires de BOTTES HESCHUNG**  
MODELE "EQUIPE"  
Val. \$145 \$69  
Prix liquidation

**MODELE "CHAMONIX"**  
Val. \$110 \$50  
Prix liquidation

**BOTTES MUNARI jr**  
Pointures 1 à 6  
Prix liquidation **\$29<sup>90</sup>**

**68 paires de BOTTES LANGE**  
MODELE "SWINGER"  
Val. jusqu'à \$135 \$67<sup>90</sup>  
Prix liquidation

**MODELE "STANDARD"**  
Val. \$99 \$57<sup>90</sup>  
Prix liquidation

**MUNARI Maxel**  
Pour adultes  
Prix liquidation **\$35<sup>00</sup>**

**VOS SKIS SONT-ILS USES? RENOUVELEZ AVEC DES '73**  
VOUS NE VERREZ PAS SOUVENT DE TELS RABAIS

**SKIS HEAD-KILLY**  
Modèle "Esprit" en fibre de verre  
Prix liquidation **\$70<sup>00</sup>**

**SKIS SPALDING "SIDERAL" '73**  
Val. \$195 \$125<sup>00</sup>  
A liquider

**DYNAMIC VR-17**  
177 cm  
Val. \$159 \$95<sup>00</sup>  
A liquider

• HEAD • ROSSIGNOL  
• DYNASTAR • K-2  
• KNEISSL • TITAN  
SKIS PROFESSIONNELS ET AUTRES  
en fibre de verre et métal  
A LIQUIDER

**SKIS "DYNASTAR" S-430 '73**  
Val. \$195 \$124<sup>90</sup>  
A liquider

**150 ENSEMBLES EUROPEENS**  
avec fixations TYROLIA  
Val. jusqu'à \$75<sup>00</sup> \$33<sup>00</sup>

**22 paires seulement SKIS ROSSIGNOL**  
Modèle "Cobra"  
Prix liquidation **\$69<sup>90</sup>**

**SKIS "ROSSIGNOL" MODELE ROC-520**  
Val. \$170 \$119<sup>00</sup>  
A liquider

**ROSSIGNOL "Strato"**  
Val. \$175 \$120<sup>00</sup>  
A liquider

**LE SKI DE FOND**  
LA VOGUE DU JOUR!

**JOUEURS DE HOCKEY**  
VOICI DE BIEN BEAUX PATINS

**DIVERS**  
A PRIX INCROYABLEMENT BAS!

**250 paires de BOTTES DE SKI DE FOND**  
En similicuir, avec doublure de laine  
Val. \$29<sup>95</sup> \$11<sup>90</sup>

**32 paires de SKIS DE FOND "FRELUGA"**  
5'6" et 6"  
A liquider **\$16<sup>90</sup>**

Toujours en mains...  
**SKIS DE FOND**  
• SPLITKEIN  
• TITAN  
• HEAD  
offerts à Prix de Liquidation  
**VETEMENTS DE FOND**  
offerts à Prix de Liquidation

**PATINS "TORCH" et "BAUER" - 28**  
Pointures désassorties  
Val. jusqu'à \$29<sup>95</sup> \$10<sup>90</sup>  
A liquider

**PATINS "BAUER" - K-40**  
Val. jusqu'à \$42<sup>95</sup> \$29<sup>90</sup>  
A liquider

**"DAOUST" et "BAUER"**  
Val. jusqu'à \$34<sup>95</sup> \$17<sup>90</sup>  
A liquider

**BOTTES "Après-Ski"**  
Réduites jusqu'à... **50%**

**500 paires de LUNETTES**  
Val. \$5.95 - A liquider **\$3<sup>00</sup>**  
**GILET DE SKI**  
A col roulé, marque "Tapher"  
Val. \$7.00 **\$3<sup>50</sup>**

**500 paires de CHAUSSETTES**  
En thermal  
Val. \$3.95 **\$1<sup>90</sup>**

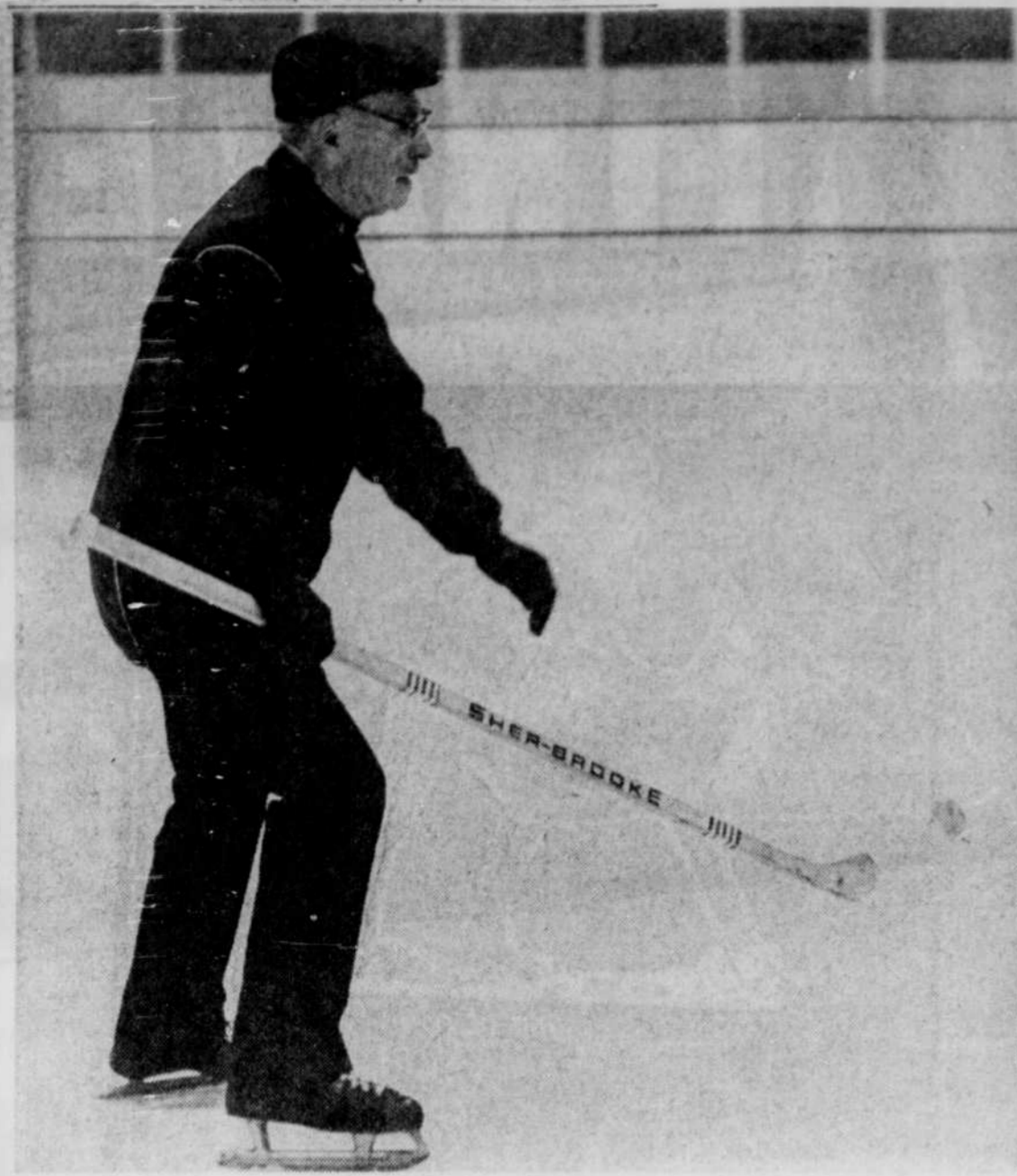
**CAGOULES**  
Non doublées, en nylon.  
A liquider **\$5<sup>90</sup>**

**GANTS DE SKI**  
En cuir, doubles.  
Val. \$12.95 **\$6<sup>95</sup>**

**52 paires de BATONS DE SKI**  
Marque "Cobra", effilés aux deux extrémités  
Val. \$22.00 **\$11<sup>00</sup>**



**NAP COTE SPORTS** • ST-ROCH • LAURIER • GAL. CHARLESBOURG



## Match crucial pour le Rouge et Or féminin

Un avant-goût de la finale et match crucial pour le Rouge et Or féminin de la Ligue de basketball de l'Association sportive universitaire du Québec, s'il désire remporter le championnat de la saison régulière.

Le sort a voulu que les deux meilleures équipes, Bishop's et Laval, s'affrontent demain soir, au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval, alors qu'elles occupent toutes deux le premier rang avec 26 points.

Les protégées de l'entraîneur Jacques Rioux se doivent de triompher, car Bishop's possède un match en main, tandis que Laval en sera à son dernier de l'année.

**CLASSEMENT**

| Équipe        | P  | G  | P  | PP  | PP  | PP | PP | PP | PP |
|---------------|----|----|----|-----|-----|----|----|----|----|
| Bishop        | 11 | 22 | 1  | 816 | 460 | 26 |    |    |    |
| Laval         | 11 | 22 | 2  | 549 | 504 | 26 |    |    |    |
| McGill        | 14 | 10 | 4  | 508 | 461 | 25 |    |    |    |
| Loyola        | 12 | 9  | 5  | 587 | 521 | 18 |    |    |    |
| UQAM          | 14 | 7  | 7  | 601 | 573 | 14 |    |    |    |
| McGill        | 14 | 5  | 9  | 463 | 632 | 10 |    |    |    |
| McGill        | 12 | 4  | 11 | 671 | 721 | 8  |    |    |    |
| McDonald      | 12 | 3  | 11 | 474 | 678 | 6  |    |    |    |
| Tr. St-Jovite | 13 | 1  | 14 | 424 | 523 | 2  |    |    |    |

**COMPTES**

| Nom                 | P  | Pts |
|---------------------|----|-----|
| Bouché, Edith       | 12 | 182 |
| L'Anglais, Odette   | 10 | 148 |
| Pelletier, Fédora   | 14 | 88  |
| Parent, Monique     | 15 | 81  |
| Tremblay, Jackie    | 15 | 67  |
| Johanneau, Marjorie | 13 | 58  |
| Fortin, Anne-Marie  | 15 | 52  |
| Amoy, Hélène        | 15 | 52  |
| Laperrière, Diane   | 15 | 15  |
| Tremblay, Genevieve | 15 | 10  |
| Kirwan, Elaine      | 15 | 7   |
| Bowen, Claire       | 14 | 6   |

**MENUISERIE SPECIALISEE**

**TOURNAGE** (colonnes, barreaux, etc...)

**ESCALIERS** (de toutes formes)

**PORTES** de tous genres

Tous les travaux de menuiserie générale (intérieurs - extérieurs)

Consultez un expert: **ROMEO VACHON INC.**  
30, Marie-de-l'Incarnation  
Tél.: 683-3409

## Un "jeune" sportif -

● A 83 ans, Joseph Dufour sourit d'emblée à la vie... par le sport! Trois fois la semaine, on le retrouve à la polyvalente de Charlesbourg ou à l'aréna local où il fait la barbe à plusieurs jeunes membres du Club des "Lèvetaux".

(Photo Pierre Martineau)

# Un "lèvetau" de 83 ans

Par Jacques DALLAIRE

"Rappelez-vous que la vie ne dépend pas de la chance ni d'un sort crû, mais d'une volonté bienfaisante, ferme et persévérante qui se fait sentir dans tout l'être vivant".

On aurait pu tirer cette réflexion de l'Apocalypse. On la retrouve plutôt en conclusion d'un court feuilleton sur lequel M. Joseph Dufour a griffonné quelques notes dans l'attente du journaliste venu le rencontrer.

Le monsieur Dufour en question mériterait certes le déplacement, car, voyez-vous, à 83 ans, il s'adonne régulièrement à la pratique sportive.

Le coude appuyé sur une petite table du salon gentiment décoré, Joseph Dufour repasse les diverses étapes de sa vie, pendant que sa seconde épouse (il s'est en effet marié à deux reprises, ce qui lui fait 63 ans de vie conjugale) tourne inlassablement un petit crochet entre ses doigts pour activer la confection d'une jolie nappe.

"Le jeune de 40 à 65 ans, dit-il, seraient mieux de prendre les moyens pour se tenir en bonne santé, en suivant les conseils de médecins hygiénistes et des professeurs d'éducation physique, pour faire des provisions de force afin de résister aux maladies de la vieillesse".

Originaire de Roberval, au Lac Saint-Jean, Joseph Dufour a trimé dur pratiquement toute sa vie. Il aurait voulu devenir agronome, mais ses parents ne disposaient pas d'assez d'argent.

**LA SANTE**  
Pendant 41 ans, il a retourné le sol dans tous les sens sur la ferme qu'il possédait à Roberval, ce qui le gardait déjà en bonne forme physique. Mais pour lui ce n'était pas suffisant.

"J'ai toujours fait du sport quand même, explique-t-il. Un de mes frères était instructeur dans l'armée lors de la première guerre mondiale et il m'avait montré plusieurs exercices. C'est ainsi que très jeune j'ai toujours pris soin de ma santé. J'ai observé mes parents, j'ai lu beaucoup de bulletins sur l'hygiène alimentaire et trouvé les points faibles de mon père et de ma mère en matière d'alimentation, de prévention des maladies et de travail, et de loisirs".

Joseph Dufour à qui on donnerait tout au plus 70 ans sourit à la vie: "Je me suis constamment préparé afin d'avoir une vieillesse heureuse. C'est plaisant de vivre à cet âge".

Il y a 42 ans, soit en 1932, il quitta Roberval pour venir s'établir à Charlesbourg où il s'est vite intégré à son

nouveau milieu, à titre de membre fondateur de la Chambre de commerce senior, tout en contribuant à la mise sur pied du Club de l'Age d'Or "Charlesbourg".

### UN "LÈVETAU"

Après avoir pris sa retraite en 1954, Joseph Dufour a refusé de vieillir. A l'arrière de sa résidence, il s'est gardé un petit coin pour s'adonner à l'agriculture maraîchère et à la culture des fleurs.

Puis, il ne s'est pas fait prié pour devenir membre du club des "Lèvetaux", un organisme du service des loisirs de Charlesbourg. Durant la saison estivale, il pratique la course à pied cinq fois la semaine. On le retrouve sur la piste dès 6h30 le matin.

Pendant l'hiver: le ski de fond, le patinage et la course à l'intérieur, outre divers exercices, dans les locaux de l'école polyvalente de Charlesbourg ou à l'aréna local.

Joseph Dufour poursuit une sorte d'entraînement contrôlé, qu'il agrémenté de quelques petites "recettes" de son cru.

Il s'est débarrassé de son automobile depuis belle lurette, parce que ça nous fait vieillir trop vite". Il regarde rarement la télévision, préférant écouter la radio. Il se rend assez sou-

vent au Club de l'Age d'Or, pour prendre part à des soirées dansantes.

"Autrefois, dit-il avec un sourire en coin, il était interdit de danser. On vous refusait l'absolution! Aujourd'hui, c'est recommandé pour la santé. Les temps changent...".

Autrefois également, Joseph Dufour a connu la "dure" époque (dure pour les ivrognes) de la prohibition alors que toute vente de boissons alcooliques était bannie. "Avec tout ça, je n'ai pas appris à boire, ajoute-t-il et je n'aimais pas fumer".

### LES JEUNES

Il avoue avoir un "petit faible" pour les femmes, parce qu'il est plus facile de s'entendre avec elles", bien que son épouse objecte que son mari soit prévenant pour tout le monde.

Joseph Dufour s'accorde encore 10 "bonnes amies" et laisse un dernier message pour les jeunes, dont ses cinq enfants, ses 18 petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants: "Aujourd'hui, l'instruction est bien meilleure. Il y a de l'avenir pour Québec et les jeunes ont beaucoup plus de chance de se tirer d'affaires. Ils sont moins gênés que les vieux". Mais peut-être moins alertes!

# Tirage d'essence gratis

## 22 détaillants\* Gulf de votre région donnent 13,000 gallons d'essence. Gratis!

### 1100 gallons par semaine jusqu'au 28 avril.

Chaque semaine, chacun des 23 détaillants Gulf participants de votre région donneront 50 gallons d'essence gratis. Vous avez certainement des chances de gagner puisqu'il y aura 220 gagnants en tout.

### Quatre grands prix de 500 gallons.

Au 28 avril, toutes les formules de participation vous rendront éligibles à l'un des quatre grands prix: 500 gallons d'essence gratis.

### Comment participer

Si vous êtes un conducteur avec permis, il vous suffit d'arrêter à l'une des stations Gulf participantes énumérées ci-après, de remplir une formule de participation et de la déposer dans la boîte à tirage.

Les formules sont disponibles à la station même. Vous pouvez donc en remplir une chaque fois que vous allez chez un détaillant Gulf.

### Règlements

1. Les formules de participation sont disponibles aux stations Gulf participantes. On vous remettra une formule de participation à chaque visite à la station et aucun achat n'est nécessaire.
2. Sont éligibles au concours "Tirage d'essence gratis": tous les conducteurs avec permis, à l'exception des employés de Gulf, des détaillants Gulf et de leurs employés et des employés de l'agence de publicité de Gulf.
3. Les prix ne sont pas transférables, ni échangeables contre de l'argent comptant. Non-valables pour produits autres que l'essence. Les prix seront payables par coupons de \$5.00 chacun.
4. Gulf se réserve le droit d'user d'un jugement final advenant toute controverse.
5. On pourra se procurer une liste de tous les gagnants chez les détaillants Gulf participants.
6. En acceptant leurs prix, les gagnants confèrent à Gulf le droit de se servir de leur nom et de leur photographie pour des annonces dans les stations ou les médias.
7. Les gagnants devront répondre correctement à une question d'habileté pour être éligibles.
8. Les gagnants de chaque semaine doivent échanger leurs coupons de \$5.00 à la station où le prix a été gagné.

Arrêtez-vous à cette affiche.

**TIRAGE D'ESSENCE GRATIS.**

FORMULES DE PARTICIPATION ICI.



On n'a pas les deux pieds dans la même bottine.

UTILISEZ VOTRE CARTE-VOYAGE GULF OU LA CARTE CHARGE X.



### \*Les détaillants qui participent au concours "Tirage d'essence gratis" sont:

- |  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <b>L. P. Bélanger &amp; Fils</b><br>2665 Ch. Ste-Foy - Ste-Foy | <b>Robert Duchesne</b><br>7440 Henri Bourassa-Charlesbourg     | <b>Laurentide Automobiles</b><br>25 Dorchester S. - Québec              | <b>Maurice Raymond</b><br>55 Principale, St-Romuald                       |
| <b>Marcel Drolet</b><br>2400 Boul. Ste-Anne - Québec           | <b>Cyrille Nolin</b><br>2003 Chemin St-Louis - Sillery         | <b>Omer Couture</b><br>193 Boul. l'Ornière - Neufchâtel                 | <b>Garage Henri Drolet Inc.</b><br>Boul. Hamel, Ancienne Lorette          |
| <b>Pierre Doré</b><br>91 Dalhousie - Québec                    | <b>J. M. Roy</b><br>249 Hamel - Vanier                         | <b>Robert Ferland</b><br>Route 15 - St-Tite des Caps                    | <b>Centre de Service et Lave Auto Gulf</b><br>2940 Boul. Laurier, Ste-Foy |
| <b>Michel Fiset</b><br>735 Charest Ouest - Québec              | <b>Claude Brisson Gas Bar</b><br>1656 Route 2 - Ste-Foy        | <b>Ch. Ferland Inc.</b><br>10993 Boul. Ste-Anne Ste-Anne de Beaupré     | <b>Auto Centre des Capucins</b><br>825 des Capucins                       |
| <b>Gauvin Gulf Service</b><br>780 Côte d'Abraham - Québec      | <b>L. Levesque</b><br>1225 St-Vallier O. - Québec              | <b>Bar Essence Gulf</b><br>1920 Boul. Talbot Notre-Dame des Laurentides |   |
| <b>Emile Lapointe</b><br>195 Chemin Ste-Foy - Québec           | <b>Station de Service Gulf</b><br>2385 Henri Bourassa - Québec | <b>Godin &amp; Linteau</b><br>1608 Boul. Talbot, Stoneham               |   |

**du CHOIX**

oui!

**28 modèles approuvés**

**16 couleurs**

à partir de **21<sup>95</sup>**

**EGALEMENT DISPONIBLES CASQUES BELL**

**3215 ch. Ste-Foy 658-3326**

**SPEED-SPORT**  
STE-FOY, QUÉBEC

# John Rauch aurait "humilié" Luster



Marv LUSTER

TORONTO (PC) — Marv Luster, des Argonauts de Toronto, de la Ligue canadienne de football, ne veut plus rien savoir du nouvel entraîneur John Rauch. Sélectionné cinq fois en neuf saisons sur l'équipe par excellence du football canadien, Luster veut être libéré par les Argonauts afin de pouvoir jouer ailleurs au pays, se disant disposé à abandonner son poste d'entraîneur à Toronto. Le conflit provient de ce que Luster a fait part à Rauch de son intention de reporter sa retraite et de s'aligner à nouveau avec Toronto, mais que le nouvel entraîneur lui a indiqué qu'il pourrait tout aussi bien être renvoyé après le camp d'entraînement. "J'ai sorti du bureau complètement humilié", a déclaré Luster, au sujet de l'entretien qu'il eût avec Rauch.

l'ailler gauche Butch Deadmarsh. Ce dernier a récolté un but et une aide en 34 matches avec les Sabres cette saison contre trois buts et six aides

Toronto, de la Ligue nationale de hockey, au cours des années 40, vient de mourir à l'âge de 49 ans. O'Neil, qui évoluait à l'aile droite lorsque les Leafs ont ga-

## le sport en bref

pour Grattan en 39 parties avec les Flames.

### EVE IRA A OTTAWA

SHAWINGAN (PC) — Eve Spurway, de Pointe-Claire, a remporté, hier, le championnat québécois de curling senior et représentera la province au championnat national féminin, à Ottawa, à partir du 18 mars.

### O'NEIL REND L'AME

TORONTO (PC) — Thomas O'Neil, qui a joué pendant deux saisons avec les Maple Leafs de

gné la coupe Stanley en 1941-1943, était diplômé en droit de l'Université Dalhousie, à Halifax.

### C'EST CONFIRME

BALTIMORE (PA) — Ce qui était prévu arriva! Howard Schnellenberger, qui a participé à la conquête du Super Bowl par les Dolphins de Miami en tant qu'instructeur de l'offensive, a été désigné entraîneur en chef des Colts de Baltimore, de la Ligue nationale de football. Son engagement a été annoncé officiellement, hier.

### SANTO SOUS CONTRAT

CHICAGO (UPI) — Ron Santo a signé son contrat, hier, pour entreprendre une 13e saison avec les Cubs de Chicago, de la Ligue nationale de baseball. Bert Hooton, qui avait réussi une partie sans point ni coup sûr en fin de saison dernière, a également accepté les termes de l'équipe pour entreprendre sa première saison complète avec les Cubs.

### SNYDER ET LES EXPOS

MONTREAL (PC) — Duke Snyder, ancien étoile de baseball avec les Dodgers de Brooklyn et de Los Angeles, a été embauché comme commentateur sur le réseau radiophonique anglais des Expos de Montréal. Snyder se joindra à Dave Van Horne.

### 74 POUR DUKE

JOHANNESBURG (Reuter) — Duke Doucet, de Windsor Mills, a roulé un 74, deux au-dessus de la normale, hier, à l'ouverture du tournoi Corlett Drive, doté de bourses de \$12.000.

# Brown et McCormick sont des victimes faciles, à Calgary

CALGARY (PC) — La lutte entre les deux meilleurs tennismen canadiens et la paire suivante au classement national fut bien illustrée, hier, lorsque Dave Brown, de Toronto, et Don McCormick, de Vancouver, furent facilement éliminés en première ronde des championnats canadiens de tennis en salle.

McCormick, classé quatrième au Canada, a été battu 6-1, 6-1 par Paul Gerken, de Stamford, Connecticut, tandis que Brown a été défait 6-2, 6-2 par Jan Kukul, le numéro deux de la Tchécoslovaquie.

Brown est classé deuxième au pays derrière Mike Belkin, de Montréal et devant Tony Bardsley, de Vancouver, mais sa faiblesse au cours des récentes compétitions était particulièrement apparente face à Kukul.

Brown a raté de peu plusieurs bons coups avec Kukul hors de position mais bien qu'il semblait capable, le jeune Torontois n'a manifesté aucun signe pouvant laisser croire qu'il vaincra Bardsley pour le deuxième poste en simple sur l'équipe de la coupe Davis, plus tard ce mois-ci.

Belkin et Bardsley avaient gagné leur match de première ronde, la veille et joueront en deuxième ronde aujourd'hui ou demain.

### LES COGNEURS GAGNENT

Dans les autres parties disputées hier, Peter Szoke, de la Hongrie, a vaincu le concitoyen de Kukul, Jerry Hredec, 6-7, 6-4, 7-6 alors que le court rapide du club Glenmore Rackets continuait de favoriser les "gros cogneurs". Szoke a perdu un bris d'égalité dans la première manche quand Hredec convertit ses trois derniers services en une série suicide cinq de neuf. Szoke eut plus de chance lors du second bris d'égalité, qu'il gagna sans avoir l'avantage du service.

### A TORONTO

A Toronto, par ailleurs, Ove Bengtson surmontait avec succès une blessure au petit orteil du pied gauche mais Bob Lutz n'était pas aussi chanceux avec son genou droit, au tournoi international. Bengtson, un Suédois, a résolu

le problème de sa blessure en effectuant une entaille à son espallille, pour vaincre finalement l'Australien Colin Dibley 7-5, 6-2 et avancer en quart de finale.

Le classé septième Lutz, de la Californie, a aggravé sa blessure au genou vers la fin de la première manche qu'il perdit 7-5 contre Allan Stone, d'Australie. Il se retirera dans la deuxième manche alors que Stone était en avant au pointage.

Lutz a déclaré plus tard qu'il ne savait pas de quoi il retourne de son genou, blessé la première fois en juin dernier. "La seule chose qui semble le soulager est le repos".

Le classé numéro deux Roy Emerson, d'Australie, a brisé deux fois le service de son opposant pour défaire Phil Dent, son concitoyen, 3-6, 6-3, 6-4 en deuxième ronde.

Bengtson, dont la thèse de doctorat en psychologie était une comparaison des méthodes d'entraînement des 15 meilleurs tennismen au monde et des 15 meilleurs en Suède, a pris avantage du premier service de Dibley.

# LOUEZ UNE NOUVELLE CHEV

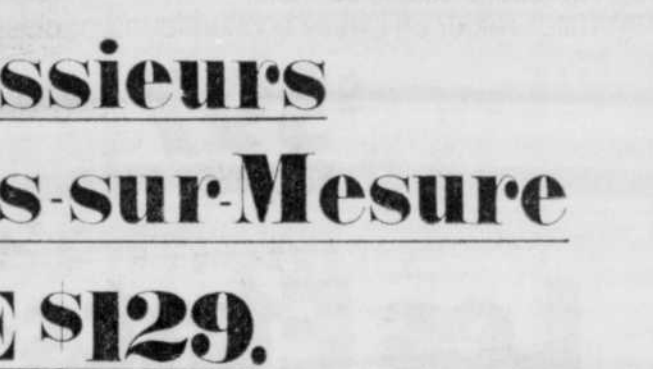
BAS TARIFS SANS FRAIS DE MILLAGE



pour aussi peu que \$12.00 par jour

• A L'HEURE (minimum 3h.) • A LA JOURNÉE • A LA SEMAINE  
• TARIFS SPECIAUX POUR LOCATION ANNUELLE

Pour réservations:  
**ROMPRE & FRERE DRIVE YOURSELF LTEE**  
8, rue MacWilliam, Québec  
QUEBEC: 529-9978 AEROPORT: 872-2352



## sport local

**BASKETBALL**  
Le CEGEP de Sainte-Foy a remporté une victoire de 58-52 sur le Séminaire de Québec dans la Ligue intercollégiale, hier soir. Le CEGEP s'est emparé de la première position à la suite de ce gain.

**LIGUES INTERCITES**  
Québec-Centre a remporté une victoire de 5-3 sur Charlesbourg, hier, dans la Ligue inter-cités, catégorie mosquito. Québec DSN a écrasé Beauport 7-2 dans la même catégorie. Lévis-Laizon a triomphé de Beauport 4-1 et Villeneuve et Charlesbourg ont annulé 4-4 dans la catégorie pee wee. Charlesbourg a pris la mesure de Québec Centre 5-1 tandis que Québec DSN triomphait de Beauport 9-2 dans la catégorie bantam. Beauport a battu Lévis-Laizon 2-1 et Charlesbourg a vaincu Villeneuve 6-1 dans la catégorie midget. Ce soir, dans les catégories mosquito et bantam, Lévis-Laizon se rend à Sainte-Foy. Dans les catégories pee wee et midget, Sainte-Foy joue contre Beauport et Québec DSN contre Québec-Centre. Dans le junior "B", Loretteville évolue contre Sillery-Sainte-Foy.

**"CLAIR DE LUNE" EN SKI**  
Le club de ski Mont Sainte-Anne organise à nouveau sa populaire "Randonnée au clair de lune" en ski de fond qui sera présentée samedi à partir de 6:30 heures. En fait la remise des dossards et le signal du départ se feront au chalet principal à 6:30 heures. On peut s'inscrire sur place et un souper canadien sera servi suivi d'une soirée canadienne. Cette année le club de ski a pris les mesures afin d'accommoder tous ceux qui se présenteront.

**PATINAGE DE VITESSE**  
Une équipe de six patineurs et d'un entraîneur représenteront la Fédération de patinage de vitesse du Québec, en fin de semaine, à Winnipeg, où se dérouleront samedi et dimanche les championnats canadiens extérieurs.

Maurice Gagné agira comme entraîneur de la formation composée de Denis Dumont, Denis Tardif, Gaétan Boucher, Nathalie Grenier, Peter Major et André Grenier. De plus le club de Sainte-Foy y déléguera Marjolaine Gagnon, Hélène Côté et Raymond Laberge. Les Citadels de Québec enverront pour leur part l'entraîneur Michel Verrault en plus des patineurs Germain Rivard, Lynne Carignan, Chantal Auclair, Bernard Julien et Claude Rivard. Tout le groupe doit quitter Québec vendredi matin.

# Holt/Messieurs Complets Faits-sur-Mesure VENTE \$129.

Voyez pourquoi les hommes avertis guettent impatientement cette offre!

Vous vous attendriez à payer de \$155 à \$185 pour ces beaux complets faits sur mesure. En tissus frais comme le printemps, soigneusement choisis pour leurs teintes, leurs impressions et leur distinction.

Car la sélection Holt/Messieurs de rayés, unis et quadrillés, sort de l'ordinaire. Tout ce qui vous est présenté est de bon goût, et au goût du jour.

Les complets choisis seront impeccablement exécutés à vos mesures. Et le plus grand soin sera accordé aux détails et à tous besoins particuliers.

Mais la façon n'est pas tout en matière de costumes. La coupe est la clé. Elle doit être réussie. Irréprochable. Mode. Et de bon ton. Comme toute coupe Holt/Messieurs.

Nous continuons d'offrir le genre de service et de conseils vestimentaires qui identifient Holt/Messieurs auprès de la clientèle. Un service dont la continuité est assurée par la griffe Holt Renfrew.

Si justement vous pensez à vous faire faire un chic complet printanier, venez nous voir. Ne manquez pas cette offre spéciale.



**HOLT RENFREW**  
Place de l'Hôtel de Ville. Place Ste-Foy  
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos  
Place de l'Hôtel de Ville.

# VENEZ TOT et voyez comme vous épargnez ici!



|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>MITAINES DE LAINE</b><br>1.19                                   | <b>MITAINES POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX OU SPORT</b><br>2.95                | <b>CASQUES DE SECURITE POUR TRAVAIL APPROUVE CSA</b><br>3.49      |
| <b>CHEMISES DE CHAUFFEUR GRIS, BLEU, BEIGE CANADIENNES</b><br>2.95 | <b>CHEMISES D'UNIFORMES SANS REPASSAGE GRIS, BLEU, BEIGE</b><br>5.95        | <b>DOUBLURE POUR CASQUES SECURITE A PARTIR DE</b><br>1.39         |
| <b>PANTALONS DE GARAGISTES CHOIX DE SIX COULEURS</b><br>9.95       | <b>COUPE-VENT DE GARAGISTE OU D'UNIFORME SIX COULEURS</b><br>10.95          | <b>GANTS A L'EPREUVE DES LIQUIDES DOUBLES</b><br>2.95             |
| <b>PANTALONS TRAVAIL 100% LAINE TRES EPAIS</b><br>10.95            | <b>PANTALONS TRAVAIL DOUBLES PLANLETTE</b><br>9.49                          | <b>CHEMISES A CARREAUX 100% LAINE ROUGE, BLEU, VERT</b><br>8.95   |
| <b>JEANS GOODHUES ROBUSTES</b><br>7.25                             | <b>JEANS JACKETS GOODHUES</b><br>8.29                                       | <b>CHEMISES EPAISSES EN EDRDON</b><br>3.95                        |
| <b>JEANS G.W.G. EXTRASOLIDES</b><br>9.95                           | <b>JEAN JACKETS DENIM BLEU GWG</b><br>13.95                                 | <b>JEANS U.S. LEE DENIM BLEU</b><br>10.95                         |
| <b>CACHE-POUSSIÈRE DRILL DE COTON BLEU MARINE, GRIS</b><br>7.25    | <b>OVERALL DRILL DE COTON POUR PEINTRE</b><br>4.95                          | <b>JEANS JACKETS DOUBLES</b><br>12.50                             |
| <b>SOULIERS NEUFS MILITAIRES COULEUR NOIR</b><br>16.49             | <b>VESTES DE MOUTON SANS MANCHES</b><br>14.95                               | <b>COMBINAISONS OVERALL SOLIDE DRILL BLEU, VERT, GRIS</b><br>8.69 |
| <b>BOTTINES DE CUIR POUR TRAVAIL A PARTIR DE</b><br>10.95          | <b>SOULIERS SECURITE AVEC CAPS D'ACIER</b><br>14.95                         | <b>PARKAS NYLON B 29 TRES CHAUDS</b><br>25.95                     |
| <b>COUVRE-CHAUSSURES DE TOILETTE</b><br>6.25                       | <b>GROSSES CLAQUES POUR BOTTINES DE TRAVAIL</b><br>4.69                     | <b>STATION COAT SURPLUS D'ARMEE DOUBLE SHERLING</b><br>25.00      |
| <b>AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT</b>                             | <b>VESTES SANS MANCHES DOUBLES DUVET CANARD</b><br>15.95                    | <b>BOTTINES DE SECURITE POUR TRAVAILER</b><br>15.49               |
| <b>WESTERN SHOP</b>  | <b>COUVRE-CHAUSSURES JUMBO - 4 BOUCLES POUR BOTTINES DE TRAVAIL</b><br>9.95 | <b>MAGASIN LATULIPPE</b><br>637 ouest, St-Vallier                 |



**J.B. LALIBERTÉ**  
LIMITÉE

**Vente**  
**SURPRISE**  
**FOURRURE**



BON DE  
**\$100**  
A GAGNER  
CHAQUE JOUR  
3 DERNIERS JOURS  
JEUDI - VENDREDI  
ET SAMEDI

Chaque jour, jusqu'à samedi, un certificat-cadeau de \$100 sera attribué parmi les clients du Salon de Fourrure exclusivement. Ce bon est applicable sur l'achat de votre fourrure ou sur toutes autres marchandises dans le magasin. Profitez-en pour venir réserver la fourrure de vos rêves!

**FOURRURES A SACRIFIER - AU COMPTOIR SEULEMENT - TOUTE VENTE FINALE**

|   |   |   |   |   |   |  |  |
|---|---|---|---|---|---|--|--|
| Manteau en Lapin blanc rasé naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$27</b>                     | Manteaux en Pattes de Mouton de Perse teint noir, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$267</b>            | Manteau en Veau imprimé.<br>PRIX SURPRISE <b>\$327</b>  | Manteau en Fitch naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$537</b>                                   | Manteau en Pattes de Vison Pastel naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$497</b>                            | Manteaux en Vison naturel Pastel ou Dark. Peaux allongées.<br>PRIX SURPRISE <b>\$877</b>              | <b>PALETOTS DE FOURRURE A SOLDER POUR HOMMES</b> |  |
| Veste en Mouton Américain blanc.<br>PRIX SURPRISE <b>\$37</b>                         | Manteau en Chat sauvage lustré.<br>PRIX SURPRISE <b>\$267</b>                                     | Manteaux en Rat musqué naturel, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$317</b>                                | Manteau en Castor rasé et lustré.<br>PRIX SURPRISE <b>\$367</b>                           | Manteau en Rat musqué rasé naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$547</b>                                   | Manteaux en Loutre Canadienne rasée et lustrée.<br>PRIX SURPRISE <b>\$887</b>                         |  | Paletot en Mouton Swakara teint bronze.<br>PRIX SURPRISE <b>\$247</b>          |
| Manteaux en Mouton Américain, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$77</b>                     | Manteaux en Lapin rasé teint noir, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$267</b>                           | Manteaux en Rat musqué naturel, avec col en Renard Norvégien naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$347</b> | Manteaux en Chat sauvage lustré.<br>PRIX SURPRISE <b>\$297</b>                            | Manteau en Mouton de Perse gris naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$547</b>                              | Manteaux en Phoque teint brun.<br>PRIX SURPRISE <b>\$897</b>  |  | Paletot en Agneau rasé teint brun, orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b>         |
| Manteaux en Agneau rasé et teint brun.<br>PRIX SURPRISE <b>\$177</b>                  | Manteaux en Opossum Américain naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$277</b>                              | Manteaux en Vison chinois naturel ou teint.<br>PRIX SURPRISE <b>\$367</b>                           | Manteaux en Chat sauvage naturel ou lustré.<br>PRIX SURPRISE <b>\$397</b>                 | Manteaux en Vison naturel croisé blanc et noir ou blanc et brun.<br>PRIX SURPRISE <b>\$587</b>      | Manteau en Fitch chinois naturel, orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$897</b>                                 |  | Paletots en Rat musqué naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$387</b>                  |
| Etole en Vison Pastel naturel. Peaux allongées.<br>PRIX SURPRISE <b>\$187</b>         | Manteaux en Rat musqué naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$277</b>                                     | Manteaux en Mouton Swakara teint noir, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$367</b>                         | Manteau en Castor rasé naturel, orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$447</b>                       | Manteau en Rat musqué rasé naturel, orné de Lynx naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$587</b>             | Manteau en Loutre rasée et lustrée.<br>PRIX SURPRISE <b>\$977</b>                                     |  | Paletot en Renard Américain naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$377</b>             |
| Manteau en Lynx Européen naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b>                       | Manteau en Rat musqué naturel, orné de Renard naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$277</b>              | Manteaux en Mouton de Perse teint noir.<br>PRIX SURPRISE <b>\$367</b>                               | Manteaux en Ecureuil de Russie, gris naturel, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$447</b>        | Manteaux en Bassarisk naturel (martre de montagne).<br>PRIX SURPRISE <b>\$637</b>                   | Manteaux en Vison Canadien Pastel, Perle ou demi-buff. Peaux allongées.<br>PRIX SURPRISE <b>\$987</b> |  | Paletot en Loup naturel (long).<br>PRIX SURPRISE <b>\$447</b>                  |
| Jaquette en Vison Pastel naturel. Peaux horizontales.<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b>   | Manteaux en Rat musqué naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$297</b>                                     | Manteau en Phoque Lakoda, rasé et teint, orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$367</b>                        | Manteaux en Borrego teint. Couleurs variées. Ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$467</b>         | Manteau en Mouton de Perse gris naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$697</b>                              | Manteau en Ocelot Brésilien (Peludos) naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$1187</b>                         |  | Paletots en Loup naturel combiné de suède.<br>PRIX SURPRISE <b>\$377</b>       |
| Manteaux en Chevreau imprimé Ocelot.<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b>                    | Pant-coat en Vison chinois naturel, orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$297</b>                           | Manteaux en Pattes de Vison (chevrons) naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$377</b>                       | Manteaux en Chat sauvage lustré, ornés de Renard Norvégien.<br>PRIX SURPRISE <b>\$477</b> | Manteaux en Vison Pastel naturel. Peaux allongées.<br>PRIX SURPRISE <b>\$747</b>                    | Manteau en Ocelot Brésilien (Peludos) naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$1377</b>                         |  | Paletots en Broadtail Américain teint (Borrego).<br>PRIX SURPRISE <b>\$397</b> |
| Manteau en Chat sauvage lustré.<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b>                         | Pant-coat en Rat musqué naturel, ornés de Renard Norvégien naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$297</b> | Manteaux en Rat musqué naturel, ornés de Chat sauvage teint.<br>PRIX SURPRISE <b>\$377</b>          | Manteaux en Mouton de Perse teint noir, ornés de Vison.<br>PRIX SURPRISE <b>\$477</b>     | Manteaux en Vison naturel Perle, Saphir, Ombre gris. Modèles ajustés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$767</b> | Manteaux en Ocelot Mexicain naturel, dont un orné.<br>PRIX SURPRISE <b>\$2477</b>                     |  | Paletot en Chat sauvage naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$327</b>                 |
| Manteaux en Mouton de Perse teint noir (2) ou brun (1).<br>PRIX SURPRISE <b>\$237</b> | Pant-coat en Renard Américain naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$317</b>                              | Manteaux en Rat musqué naturel.<br>PRIX SURPRISE <b>\$377</b>                                       | Manteaux en Phoque rasé et teint brun, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$497</b>               | Manteaux en Vison Pastel naturel. Peaux allongées.<br>PRIX SURPRISE <b>\$777</b>                    | Manteaux en Ocelot Mexicain naturel, bordé de Vison naturel foncé.<br>PRIX SURPRISE <b>\$2887</b>     |  | Paletots en Chat sauvage lustré argenté.<br>PRIX SURPRISE <b>\$477</b>         |
| Manteaux en Agneau rasé teint, ornés.<br>PRIX SURPRISE <b>\$267</b>                   |   |   |   |   |   |  |  |

## Allmand appuyé dans ses efforts de règlements sur les armes à feu

OTTAWA (PC) — Pendant que le Solliciteur général WQA REN Allmand tente de faire accepter au cabinet fédéral l'idée de règlements sur les armes à feu, un autre député et un sénateur discutent de cette question au Parlement.

M. Allmand a révélé hier qu'il profitait de toutes les occasions pour demander au ca-

binet d'adopter les lois sur les armes qu'il préconisait alors qu'il était un "backbencher" libéral l'an dernier.

Pendant ce temps, Stuart Leggatt (NPD—New Westminster) a proposé une loi presque identique à celle de M. Allmand au cours de la présente session. Et le sénateur Donald Cameron (Ind.—Lib.—Albera) a assumé

la paternité du projet Allmand au Sénat.

Au cours d'un long discours, hier, il a demandé la deuxième lecture, déclarant qu'il n'y avait aucun doute que des lois strictes sur le contrôle des armes à feu réduiraient grandement les taux de crimes, suicides et accidents.

Il a cependant été contredit par un autre sénateur de l'Alberta, l'ancien premier ministre créditiste Ernest Manning qui a affirmé pour sa part que le contrôle des armes ne serait pas effieacie et ne constituerait qu'une tracasserie de plus pour les citoyens déjà "ennervés de permis".

La suggestion d'un contrôle des armes reçoit plus d'attention depuis les quatre meurtres de policiers torontois, qui selon le sénateur Cameron constituent un exemple d'une situation alarmante.

Le projet de loi de M. Allmand constitue un élargissement des lois adoptées en 1970 et qui ne touchent que les pistolets, les armes automatiques et les armes à canon scié. Les lois actuelles ne touchent pas les carabines ordinaires ni les fusils de chasse.

M. Allmand voudrait que les mitraillettes et les armes à canon scié soient interdites et que des restrictions soient imposées pour la possession de toutes les autres armes à feu.

### STATISTIQUES

D'autre part, des chiffres publiés au cours des dernières années au sujet des morts violentes par Statistiques-Canada ont été cités au cours du débat qui se poursuit sur la peine capitale.

Il est notamment démontré que le pistolet est l'arme la plus utilisée pour commettre un meurtre et que la victime la plus commune est un membre de la famille de l'assassin.

En 1971, par exemple 425 meurtres ont été constatés par la police, dont 193 sont attribués à des coups de feu. La même proportion vaut à peu près pour les autres années, à l'exception de 1970 lorsque 40 personnes avaient péri dans un incendie criminel au Québec.

Sur les 425 meurtres, en 1971, 150 ont été classifiés comme étant des crimes "domestiques".

Relativement peu de meurtres sont commis, au Canada durant la commission d'une autre offense criminelle.



LE NOUVEAU TOUTOU DE DIEF — M. John Diefenbaker tient en laisse son nouveau toutou qu'il est allé chercher à l'aéroport d'Ottawa. Le toutou vient de Winnipeg et lui a été donné par le Parti conservateur du Manitoba. Agé de neuf mois, le chien porte le nom de Jolly, une contraction de John et Olive (Mme Diefenbaker). (Téléphoto PC)

Selon Marc Johnson

## Le PQ est l'héritier et le dépositaire de la grande tradition autonomiste de l'Union nationale

SAINT-JEAN (PC) — Le nouvel adhérent au PQ, M. Marc Johnson, fils de Daniel Johnson, ex-premier ministre du Québec, a pris la parole hier, à Saint-Jean, pour expliquer que le Parti québécois était l'héritier et le dépositaire de la grande tradition autonomiste de l'Union nationale d'avant 1969. Il expliquait ainsi, son passage à la formation péquiste.

M. Johnson prononçait son allocution devant M. René Leves-

que, président du Parti québécois, au cours du congrès pour la nomination d'un candidat péquiste pour les prochaines élections, dans le comté de Saint-Jean. D'ailleurs, M. Jérôme Proulx a été le candidat choisi lors de ce congrès.

Faisant allusion aux libéraux qui ont rejeté le célèbre cri de ralliement du général De Gaulle et aux unionistes qui ont adopté la loi 63, M. Johnson a dénoncé

ceux qui avaient fait bon marché des "espoirs qui animaient les Québécois depuis 1970".

Le fils de l'ancien premier ministre du Québec a aussi fait allusion à M. Yvon Dupuis, nouveau chef créditiste, en soulignant que le PQ offrait beaucoup plus de garanties à la personne humaine qu'un individu qui dit "on va marcher comme une armée, au pas saccadé, vers le pouvoir".

## La Chambre de commerce appuie les revendications fiscales du Québec

La Chambre de commerce de la province appuie les positions prises par le gouvernement du Québec lors de la conférence des ministres des Finances du Canada, en janvier dernier.

C'est ce que la Chambre a fait savoir hier dans un télégramme adressé au ministre canadien des Finances, M. John Turner, et dans lequel l'organisme lui demande de tenir compte de cette position dans le budget qu'il déposera le 19 février prochain.

La Chambre de commerce, qui groupe 230 chambres et

Boards of Trade locaux, soutient au ministre Turner qu'elle a l'appui du milieu des affaires du Québec, à ce sujet.

La position adoptée par le Québec lors de la conférence des ministres des Finances demande notamment une diminution immédiate de l'impôt sur le revenu des particuliers, l'adoption d'une politique bien définie sur "l'absorption facultative" des programmes à frais partagés, et le transfert aux provinces de pourcentages additionnels de l'impôt sur le revenu des particuliers.

# EXPORT "A"

## LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

**MIRACLE MART**  
Une Division de Steinberg Limitée

**AU JOURD'HUI**

**LA PRO-CAL 408**  
Mini calculatrice électronique LSI de Brother

La calculatrice la plus pratique du monde. Elle additionne, soustrait, multiplie, divise avec la rapidité de l'éclair. Résout même les multiplications et les divisions combinées. Voyez ses particularités:

- Touches visibles.
- Tableau de 8 chiffres.
- Permet d'inscrire un nombre et de le conserver comme "constant" lorsque vous devez diviser ou multiplier par un même nombre sans avoir à inscrire celui-ci de nouveau pour chaque opération.
- Touche de soustraction - indique le solde.
- Touche de multiplication.
- Touche plus/égal.
- Touche de soustraction.
- Touche "constante".
- Touche pour effacer.
- Touche d'index.
- Touche de division.
- Touche de décimale.
- Avec adaptateur pour CA, chargeur de pile et étui de transport.
- Pièces garanties pour 1 an.

Rayon des bijoux

**119<sup>97</sup> ch.**

**MONSIEUR MIRACLE VOUS OFFRE VOTRE PROPRE CALCULATRICE**

Que vous pouvez porter dans votre poche ou votre sac à main...  
**LA CALTRONIC 812**

Calculatrice électronique de poche à 8 chiffres - capacité jusqu'à 12 chiffres - fonctionne à piles/douille normalisée pour C.A.

Appareil compact, à prix modique et d'une valeur incommensurable pour tous les membres de la famille, pour l'homme d'affaires, la femme de carrière, l'étudiant. Voyez quelques unes de ses caractéristiques:

- 4 fonctions principales: additionne, soustrait, multiplie, divise.
- 8 chiffres - jusqu'à capacité de 12.
- Viseur automatique qui s'éteint après 30 secondes. (Ce qui prolonge la durée des piles).
- Calculs à la chaîne et mixtes.
- Choix fixe de décimales 0 à 2.
- Signe de soustraction.
- Effacement du dernier chiffre inscrit.
- Indicateur de surcharge.
- Indicateur de faiblesse de la pile.
- Prise normalisée pour CA/CC.
- Bel étui de transport gratuit.
- Environ: 5 1/2" x 3" x 1"
- Poids: 8 oz
- Garantie de remplacement gratuit: 1 an.

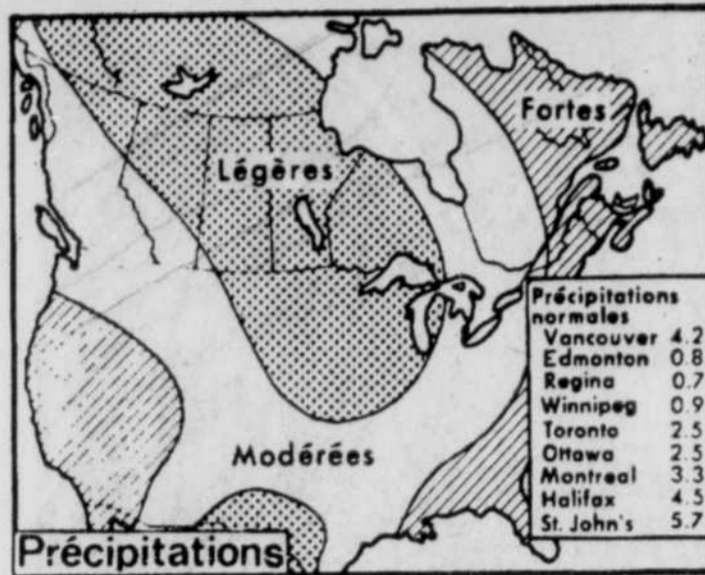
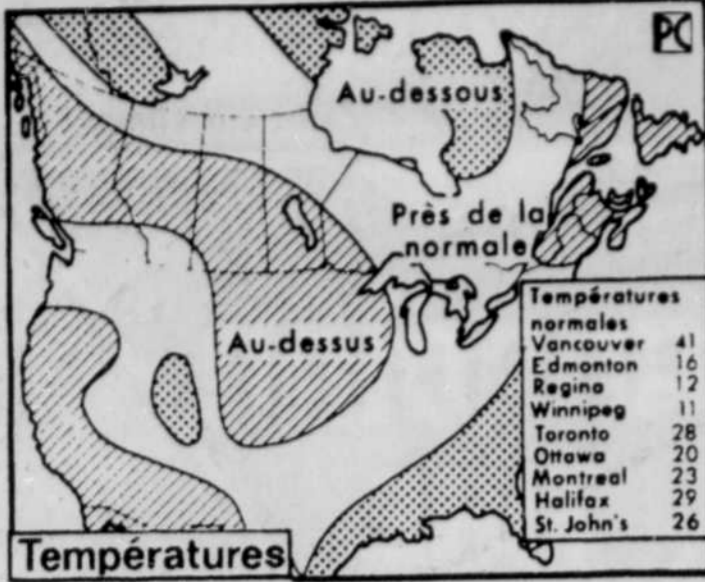
**77<sup>88</sup> ch.**

**2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR DANS QUÉBEC**

**CHARGEX**

- Les Galeries de Charlesbourg, 4350, 1<sup>re</sup> avenue, Charlesbourg, Qué.
- Place Ste-Foy, 2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

OUVERT • LUNDI À MERCREDI, 9 A.M. À 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. À 9 P.M. • SAMEDI, 9 A.M. À 5 P.M.



**FROID ET SEC** — Le Bureau de la météo des États-Unis prévoit des températures près et au-dessus de la normale pour le reste du mois de février au Canada. Les précipitations prévues seront modérées partout au Canada et fortes dans les Maritimes et une partie du Québec.

(Téléphoto PC)

### Une banque suisse réclame \$145,000 à Air Canada

MONTREAL (PC) — La Swiss Bank Corporation de Zurich a inscrit en cour supérieure, hier, une action de \$145,000 contre la Société Air Canada à qui elle aurait confié une somme équivalente en billets, le 9 mars 1971, somme qui n'a jamais été retrouvée.

La demanderesse allègue qu'elle a confié par contrat de transport deux paquets de billets de banque américains valant \$145,000 en argent canadien, le 9 mars 1971, à la Société Air Canada, à Zurich, le tout devant être transporté le même jour à Montréal par le vol 879 et être remis ensuite aux délégués de la Banque de Montréal où la Swiss Bank a un compte.

Cette dernière fait valoir que la Société Air Canada n'a pas averti la Banque de Mont-

réal de l'arrivée de l'argent lorsque l'avion s'est posé à 16h40 le 9 mars 71 à Dorval et qu'elle ne l'a pas fait dans les heures suivantes. Le 11 mars, les deux paquets auraient été volés à Dorval.

La demanderesse prétend que Air Canada reconnaît dans son contrat qu'il s'agit de marchandises de valeur—valuable cargo—qu'elle en connaissait et effectivement la valeur mais qu'elle a omis de déposer les dollars dans un coffre de sûreté. Swiss Bank accuse Air Canada d'avoir fait preuve de négligence, d'incompétence et d'attitude fautive en n'entourant pas cette livraison des soins qui s'imposaient et en ne prenant pas les dispositions voulues pour empêcher le vol de l'argent.

### Six personnes citées à leurs procès pour trafic d'héroïne

MONTREAL (PC) — Six des 31 personnes accusées d'avoir fait le trafic de l'héroïne et que l'on croit appartenir à un réseau important ont été citées à procès, hier, tandis que les autres comparaitront aujourd'hui et demain.

Depuis le 7 février, date de leur comparution, 15 d'entre eux sont en prison, tout cautionnement leur ayant été refusé. Ils seront tous mis en accusation aux assises où la date de leur procès sera fixée à l'ouverture de la prochaine session, le 5 mars prochain.

Hier, le juge Bernard Bildeau s'est inquiété du fait que l'enquête, menée par des policiers de la Gendarmerie royale déguisés en hippies, ait commencé en janvier 72 et que les crimes reprochés aux accusés

auraient été commis il y a 4 ou 5 mois. Le magistrat s'est demandé pourquoi il avait valu attendre ce temps pour arrêter les prévenus et les faire comparaître.

Le procureur de ministère public fédéral, Me Raphael Shacter a alors expliqué à la cour que les policiers avaient dû mettre tout ce temps pour retracer les 31 personnes dans le but de démanteler complètement le triste réseau spécialisé dans les drogues "dures".

Il s'agit de jeunes gens dans la vingtaine pour la plupart et qui auraient été contactés par des policiers déguisés de la GRC. Ces derniers auraient réussi à acheter de l'héroïne en plus ou moins grande quantité de chacun d'eux. Le prix de l'héroïne est de \$1,800 l'once sur le marché noir.

### Ecrasement d'un Voo-Doo au Saguenay

BAGOTVILLE — Environ 50 minutes après l'écrasement de leur appareil CF-101 Voodoo, les deux pilotes de l'Escadron 425, furent ramenés sains et saufs à la base des Forces canadiennes de Bagotville, hier matin.

Les deux pilotes, les capitaines Robert Smith et Robert Lake, effectuaient un vol d'entraînement quand, pour des raisons qu'établira un comité d'enquête formé de plusieurs officiers, ils durent s'éjecter de l'appareil vers 9h15. Le capitaine Smith

était aux commandes, au moment de l'accident.

L'avion s'est écrasé à environ 30 milles au nord-est de la base, soit à une vingtaine de milles au nord de Sainte-Rose. Les pilotes furent retrouvés à environ 500 pieds du CF-101.

Le colonel J.-C. Thériault, commandant de la base, qui effectuait un vol en Voodoo, repéra peu après l'avion et c'est lui qui permit à l'hélicoptère du service de sauvetage d'intervenir aussi rapidement.

### Grève d'étudiants dans une école de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (PC) — Des rats et des souris dans une cafétéria où on ne sert que des repas froids, des salles à l'équipement rudimentaire et des toilettes où les normes de l'hygiène sont à peine respectées, telles seraient, parmi plusieurs autres, les raisons invoquées hier pour expliquer leur débrayage, par les élèves de l'école polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Les élèves se plaignent, entre autres, du mauvais rendement de la première session, qu'ils attribuent à une ouverture prématurée de la polyvalente, ce qui aurait eu pour conséquence directe un service inadéquat de la bibliothèque, un manque de locaux, l'absence de tables dans les laboratoires et l'inefficacité du service de l'alimentation.

Les 2,700 adolescents qui fréquentent l'institution ont boycotté hier les cours et ont tenu une assemblée générale dans les locaux mêmes de la polyvalente.

Ce matin, les élèves reprennent les cours. Mais ils donnent une semaine à la direction pour se rendre à leurs revendications, faute de quoi, ils débrayeront jeudi prochain.

## Condamnée pour avoir publié une photo publicitaire sans permission

MONTREAL (PC) — Nul ne peut s'arroger le droit de publier la photographie de quiconque sans sa permission pour des fins publicitaires. C'est en vertu de ce principe énoncé notamment par les juristes français que la cour supérieure a condamné, hier, la

compagnie Shawinigan Chemicals à payer la somme de \$300 et les intérêts à un certain Robert Rebeiro.

Ce dernier, alors qu'il était âgé de 27 ans, en 1966, et qu'il était professeur de chimie durant l'année scolaire, avait ac-

cepté un emploi de travailleur manuel à la Dominion Tar de Senneville. Cette compagnie employait du matériel appartenant à Shawinigan Chemicals laquelle, pour fin publicitaire, avait retenu les services d'un photographe professionnel dans le but d'avoir les clichés de son

équipement tel qu'utilisé chez Dominion Tar. Le demandeur Rebeiro aurait aperçu le photographe et lui aurait même adressé la parole alors qu'il se trouvait sur les lieux, mais jamais il n'aurait cru que ces photos étaient destinées à faire la publicité du

matériel de Shawinigan Chemicals. Plus tard il devait apercevoir sa photo dans une revue technique, d'où l'action en dommage basée sur le fait que les élèves du professeur Rebeiro, en voyant sa photo le montrant n'aurait pu exécuter des travaux manuels sous les directives d'un contremaître, s'étaient moqués de lui et qu'au surplus cette photo donnait à croire qu'il avait été payé pour prendre part ainsi à une campagne publicitaire à laquelle il était en réalité parfaitement étranger.



## Offres intéressantes pour goûter pleinement à vos heures de loisir

Achats Bonis en vigueur jusqu'au samedi 17 février



**Berceuse plate-forme pour le salon ou le boudoir**

ACHAT BONI **34<sup>77</sup>** ch.

- Berceuse d'un grand confort à prix spécial!
- Siège à rembourrage mousse 4" d'épaisseur.
  - Fabrication à ressorts inaffaissables.
  - Cadre de bois franc "Kiln dried".
  - Appuie-bras de bois franc poli.
  - Revêtement de vinyle étiré, de tissu tweed ou de vinyle et tweed combinés.
  - Teintes décoratives en vogue.

**Tables à café et d'extrémité en arborite joli et pratique**

ACHAT BONI **7<sup>97</sup>** ch.

- Choix de tables fonctionnelles à prix modeste!
- Dessus d'Arborite durable et facile à nettoyer avec un chiffon.
  - Finition noyer.
  - Extrémités de vinyle imprimé.
  - Table à café: 18" x 48" x 16" de hauteur.
  - Table d'extrémité: 16" x 28" x 23" de hauteur.

**Belle lampes de table de finition laiton**

ACHAT BONI **16<sup>77</sup>** ch.

- Lampes de style traditionnel et décoratives!
- Bases de métal coulé à finition laiton antique.
  - Abat-jour blanc translucide avec garniture de ton or dans le haut et le bas.
  - Choix de quatre modèles différents dont la hauteur varie de 31" à 33".

**Etui de transport pour disques 45 tours**

ACHAT BONI **2<sup>97</sup>** ch.

- Revêtement vinyle wet look.
- Peut contenir 50 disques 45 tours.
- Index compris.

**Nettoyeur de tête d'appareil-cartouche**

ACHAT BONI **99<sup>c</sup>** ch.

- Pour appareil 8 pistes.
- Fonctionne comme une cartouche ordinaire.
- Nettoie la tête et le capstan.

**Etui de transport pour microsillons**

ACHAT BONI **4<sup>97</sup>** ch.

- Revêtement vinyle, poignée de plastique.
- Peut contenir 30 disques de 12".
- Beige, vert, bleu, brun.

**Etui de transport à ruban-cartouche**

ACHAT BONI **6<sup>97</sup>** ch.

- Revêtement de similicuir.
- Peut contenir 24 rubans de 8 pistes.
- Intérieur à motif rouge.
- Espaces de rangement séparés.
- Ruban non compris.

**Range-cartouches très fonctionnel**

ACHAT BONI **3<sup>97</sup>** ch.

- Peut contenir 10 rubans 8 pistes.
- Genre livre à motif.
- Se range sur une tablette ou un bureau.
- Ruban non compris.

### Achat utile! Nécessaire à disques!

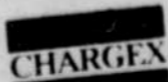
- Pour ranger et protéger vos disques.
- Ce nécessaire comprend: linge pour essuyer les disques, une brosse qui se fixe au bras de la table tournante.

Notre prix de vente

**97<sup>c</sup>** ch.



2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR DANS QUÉBEC



• Les Galeries de Charlesbourg, 4350, 1<sup>re</sup> avenue, Charlesbourg, Qué.

• Place Ste-Foy, 2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9 A M À 6 P M

• JEUDI ET VENDREDI 9 A M À 9 P M

• SAMEDI 9 A M À 5 P M

**Inimaginables  
Hâtez-vous!**

# Valeurs

(les premiers venus sont les premiers servis)



Modèle illustré: Polyester 4 + 2 bandé d'acier

**BAS - BAS PRIX pour le STANDARD**  
Nylon 2 plis

Qualité similaire aux pneus installés sur les nouvelles voitures de l'année, dans ces grandeurs populaires.  
Pas assurés (vous épargnez); égalent ou surpassent les normes de sécurité standards gouvernementales.

| DIMENSIONS SANS CHAMBRE | Prix pour un pneu | Après escompte pour comptant |
|-------------------------|-------------------|------------------------------|
| 650/13                  | 11.37             | 10.80                        |
| 775/14 (750/14)         | 12.61             | 11.98                        |
| 825/14 (800/14)         | 12.99             | 12.34                        |
| 560/15                  | 10.98             | 10.43                        |
| 775/15 (670/15)         | 12.61             | 11.98                        |
| 815/15 (710/15)         | 12.99             | 12.34                        |
| 600/16 (à chambre)      | 11.39             | 10.82                        |

## CEINTURE

### d'ACIER - VERRE ou POLYESTER

#### Ceinturé d'acier 4 + 2

Donne un meilleur millage! 4 plis polyester et ceinturé de 2 bandes d'acier. De même qualité que celui vendu par le manufacturier, en son nom, à plein prix et portant une garantie de 40.000 milles. Maintenant, notre pneu ceinturé d'acier se vend à la moitié du prix mentionné sur la liste du manufacturier, avec une garantie-assurance 5 ANS contre les hasards de la route. Jusqu'à 44 mois, 44% de remise pour usure prématurée.

#### Ceinturé de verre 4 + 2

Coûte moins de 20% et nous croyons qu'il est meilleur que celui d'acier. Le 4 + 2 bandes de verre est le plus résistant de tous ceux faits de bandes de verre. Notre Belt-O-Glass Nylon 4 + 2 et notre Turnpike 4 + 2 Wide Track Nylon sont 2 pneus sûrs (voir dans notre catalogue l'article sur la sécurité du nylon). 5 ans d'assurance routière; 44 mois de remise pour usure prématurée.

#### 2 + 2 Polyflex

Nouvelle ligne de pneu ceinturé! Roulement plus doux qu'un non-ceinturé. Dans la conduite, vous remarquerez qu'il possède la plupart des qualités du pneu de verre, garde la voiture stable, améliore la traction et établit un millage record. Nos nombreux essais l'ont prouvé! Garantie de 5 ans contre les hasards de la route; 30 mois de remise pour usure prématurée.

(Voir le catalogue pour plus de renseignements sur la garantie des pneus)

\* 5% D'ESCOMPTE POUR ACHAT AU COMPTANT au lieu d'ARGENT CANADIAN TIRE

● \$1.00 par pneu pour L'INSTALLATION

● BALANCEMENT STATIQUE, pneu et roue, \$1.00 par roue

● AVIS: Ajoutez le coût du transport à ces prix - Toronto, 10¢; plupart des autres localités, 20¢ à 60¢, distances éloignées (comme Gander, Terre-Neuve).

| GRANDEURS   | VOTRE CHOIX... BANDE D'ACIER — BANDE DE VERRE — BANDE DE POLYESTER |                          |                                     |                          |                                     |                          |                                     |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
|   | 4 + 2 Ceinturé d'acier Flanc blanc                                 |                          | 4 + 2 Ceinturé de verre Flanc blanc |                          | 2 + 2 Polyflex Flanc noir           |                          |                                     |
|   | Prix de liste du manufacturier Chacun                              | Prix pour 2 pneus Chacun | Après escompte s'y comptant* Chacun | Prix pour 2 pneus Chacun | Après escompte sur comptant* Chacun | Prix pour 2 pneus Chacun | Après escompte sur comptant* Chacun |
| E78/14 (735/14)   | —  | 28.66                    | 27.23                               | 22.75                    | 21.61                               | 16.80                    | 15.96                               |
| F78/14 (775/14)   | 56.50  | 29.75                    | 28.26                               | 23.55                    | 22.37                               | 17.75                    | 16.86                               |
| G78/14 (825/14)   | 63.70  | 31.85                    | 30.26                               | 25.60                    | 24.32                               | 18.47                    | 17.55                               |
| H78/14 (855/14)   | 71.95  | 35.70                    | 33.91                               | 27.50                    | 26.12                               | 19.80                    | 18.81                               |
| F78/15 (775/15)   | —  | —                        | —                                   | 24.25                    | 23.04                               | 17.95                    | 17.05                               |
| G78/15 (825/15)   | 63.70  | 32.61                    | 30.97                               | 25.95                    | 24.65                               | 18.90                    | 17.95                               |
| H78/15 (855/15)   | 71.95  | 35.70                    | 33.91                               | 27.95                    | 26.55                               | 19.98                    | 18.98                               |
| J78/15 (885/15)   | 82.25  | 37.85                    | 35.96                               | 29.45                    | 27.98                               | —                        | —                                   |
| L78/15 (915/15)   | 86.35  | 39.25                    | 37.29                               | 30.75                    | 29.21                               | —                        | —                                   |
| PETITES DIMENSIONS (Flanc blanc) — faits de 2 plis nylon et ceinturés de 2 bandes de verre pour voitures compactes avec suspension douce (Ass. 5 ans — 36 mois de remise) |  |                          |                                     |                          |                                     |                          |                                     |
| A78/13 (600/13)   | —  | —                        | —                                   | 18.25                    | 17.34                               | —                        | —                                   |
| B78/14 (645/14)   | —  | —                        | —                                   | 19.30                    | 18.33                               | —                        | —                                   |
| C78/14 (695/14)   | —  | —                        | —                                   | 20.35                    | 19.33                               | —                        | —                                   |
| D78/14  | —  | —                        | —                                   | 20.85                    | 19.81                               | —                        | —                                   |



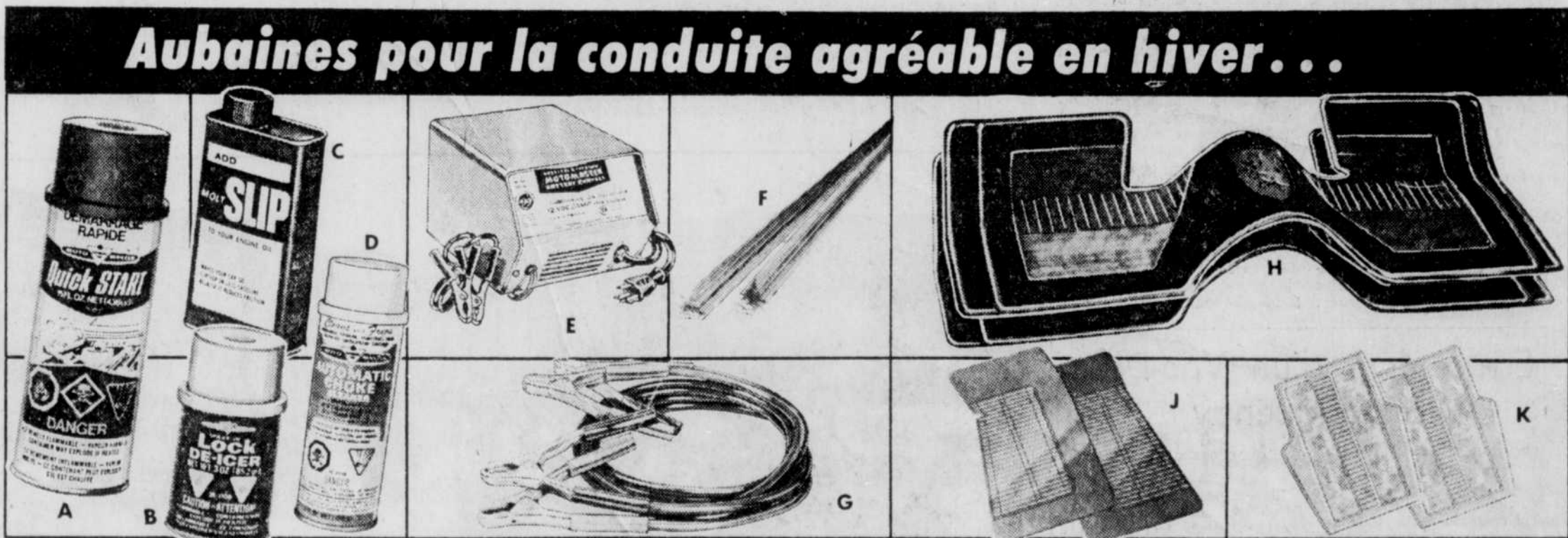
BON JUSQU'À -75°  
**Antigel concentré pour lave-vitre**

124 oz liquide

**1.59**

Ajoutez de l'eau jusqu'au niveau de graduation transparent, correspondant à la protection désirée, de -20° à -75°. Capacité jusqu'à 2 gallons.

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT, REGION DE QUEBEC**



**A. DEPART ECLAIR "QUICK-START"**

Lubrifie le haut des cylindres; anti-corrosion; bidon 15 oz.

**.85**

**B. DEGELE-SERRURES:** dissout la glace, protège. Aérosol 3 oz.

**.44**

**C. SUPER ADDITIF MOLYSLIP 'E'**

Une boîte dans l'huile du moteur protège jusqu'à 6,000 milles. 8 oz.

**2.39**

**D. NETTOYEUR DE DOSEUR AUTOMATIQUE**

Décalle l'étrangleur et ses contrôles, etc... 6 oz.

**.95**

**E. CHARGEUR A BATTERIE - 2 AMPS/12 VOLTS**

Sous le capot ou sur le mur. Lumière indicatrice de polarité.

**8.49**

**F. LAMES DE REMPLACEMENT "LIVE EDGE"**

Pour la plupart des autos. Pour les balais Trico et Anco.

**2.19**

**G. CABLES DE RENFORT 8 PIEDS - 12 VOLTS**

Fil de cuivre cal. 8. Pincés plaqués cuivre 200 amp. La paire

**3.39**

**H. TAPIS D'AUTO (AVANT) "CORONADO" - VINYLE 1 pouce**

Bleu, vert, brun, or ou noir. 64" x 26".

Modèles jumelés pour l'arrière, 16 x 17 1/2". Mêmes couleurs et motifs.

**6.59**

**J. MINITAPIS POUR L'AVANT "RUBBERMAID"**

Bleu, vert, or ou noir. Pour la plupart des petites voitures

Modèles jumelés pour l'arrière. Mêmes couleurs et motifs.

**4.45**

**K. TAPIS AVANT JUMELÉS VINYLE/OZITE 20 1/2 x 26"**

Or, bleu, vert ou noir. Bandes agrippantes Velcro. La paire

Tapis arrière jumelés — 16 x 17 1/2", mêmes couleurs. La paire

**9.69**



**UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE**



**QUEBEC** 4 BOUL. HAMEL  
**QUEBEC** 2575 BOUL. STE-ANNE  
**LEVIS** ROND-POINT  
**STE-FOY** 1170 RTE. DE L'EGLISE

**HEURES D'AFFAIRES:** Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30  
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.  
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

# LE SOLEIL

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

77e ANNEE — No 41

QUEBEC, JEUDI 15 FÉVRIER 1973

PAGE QUARANTE-CINQ

## Kissinger à Pékin: un voyage sur le dos de Tokyo et Moscou

(D'après AFP, UPI et Reuter) — La mission "à extension" que M. Henry Kissinger effectue actuellement en Extrême-Orient pour le président Nixon confirme que les États-Unis sont déjà activement engagés dans la redistribution des cartes en Asie après la guerre du Vietnam, redistribution qui pourrait se traduire par une réduction de l'expansion commerciale japonaise au profit des États-Unis et, en conséquence, une augmentation du pouvoir économique américain dans tous les pays d'Asie, via la Chine.

Cette nouvelle politique, si elle aboutissait, aurait le double avantage, autant pour les Chinois que pour les Américains, de contenir à la fois l'expansion japonaise et soviétique en Extrême-Orient au cours de la période de l'après-guerre.

C'est du moins ce que pensent un certain nombre d'observateurs. Pour d'autres, par contre, ce voyage reflète davantage la tension actuelle des relations entre la Chine et l'Union soviétique, tension qui aurait finalement convaincu les dirigeants chinois de se tourner carrément et de façon inattendue vers l'Occident.

La Maison blanche a annoncé hier qu'à son retour de Chine, où il est arrivé aujourd'hui et où il séjournera jusqu'à lundi, M. Kissinger s'arrêtera à Tokyo pour rencontrer le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka. Lorsque le voyage aura été annoncé pour la première fois, il était limité à Hanoi et à l'Indochine. Le séjour à Pékin y fut ajouté par la suite. L'escalade à Tokyo lui apporte aujourd'hui une nouvelle dimension.

La fin de la guerre du Vietnam et l'amorce du rapprochement entre Hanoi et Washington vont rapidement modifier, comme on s'y attendait, les relations triangulaires des États-Unis avec la Chine et le Japon. Les visites successives de M. Kissinger à Pékin et à Tokyo se placent dans la perspective du nouvel équilibre des forces en Asie résultant de la "Doctrine Nixon" de désengagement militaire des États-Unis.

Lorsqu'il s'arrêtera à Tokyo lundi soir, M. Kissinger aura une idée plus claire de la rapidité avec laquelle la détente entre les États-Unis et la Chine pourra faire de nouveaux progrès.

**ECONOMIE**  
Cette réorganisation stratégique de l'Extrême-Orient a son contexte économique. Elle s'accompagne d'une rivalité croissante entre les États-Unis et le Japon, illustrée par la nouvelle crise monétaire. Les États-Unis, qui ont permis au Japon de prendre un extraordinaire essor économique en le déchargeant de toutes les responsabilités et charges militaires, lui réclament de plus en plus énergiquement des concessions commerciales afin de rééquilibrer leurs échanges.

L'exploitation de l'énorme marché chinois par les puissances occidentales n'est pas une perspective aussi lointaine qu'on pourrait le croire. Les Japonais, à pied d'œuvre, ont pris de l'avance sur les États-Unis. Ils ont déjà passé un contrat, encore modeste, pour l'achat de pétrole chinois. Ils sont décidés à aller résolument de l'avant pour conquérir de nouvelles sources de matières premières pour leur industrie.

Les projets déjà très avancés pour l'exploitation des ressources naturelles de l'Union soviétique par les compagnies américaines prouvent que les États-Unis, de leur côté, ne se laissent pas paralyser par des considérations idéologiques lorsqu'il s'agit de leurs intérêts économiques.

Il n'est pas surprenant que le premier résultat de ce cinquième séjour de M. Kissinger à Pékin soit l'ouverture prochaine d'une mission commerciale américaine en Chine. Pour certains observateurs, le fait que M. Kissinger sera très rapidement reçu par le premier ministre chinois, M. Zhou Enlai, et que les dirigeants chinois se soient réunis expressément ces derniers jours pour préparer l'ordre du jour des entretiens qu'ils vont avoir avec l'envoyé spécial du président Nixon prouve tout simplement que Pékin a décidé d'aller de l'avant

dans le processus de durcissement de ses relations avec Moscou et de se tourner, comme jamais auparavant, vers les pays occidentaux.

Pour étayer cette idée, il cite l'annonce dans les milieux britanniques de Londres que la Grande-Bretagne est prête à accéder à une récente démarche chinoise visant à obtenir des avions de chasse à décollage vertical "Harrier" à condition toutefois que la transaction soit suffisamment importante pour que les considérations commerciales l'emportent sur la diplomatie.

Tout porte à croire que la Chine cherche à acheter quelque 200 appareils de ce type (soit une valeur totale de 365 millions de dollars) dans le but de se dégager progressivement de la dépendance soviétique.

De récentes dépêches d'agences faisaient d'ailleurs état de la construction le long de la frontière sino-soviétique d'un certain nombre de rampes de missiles balistiques à moyenne portée capables d'atteindre Moscou et Vladivostok. Les avions britanniques permettraient aux autorités chinoises de renforcer ces mesures de sécurité à la frontière russe.

Ce n'est un secret pour personne non plus que Pékin tente de ralentir l'expansion soviétique en Asie. Aussi la vente d'un avion militaire à la Chine, surtout du genre "Harrier", que seuls les États-Unis ont jusqu'à présent achetés, ne manquerait-elle pas de susciter des objections éventuelles, politiques et diplomatiques. Celles de l'URSS, si elles étaient formulées, seraient sans doute rejetées d'emblée. Quant à celles des alliés de l'OTAN, notamment des États-Unis, on souligne à Londres qu'il n'existe pas

de restriction formelle de livraison de matériel stratégique aux pays communistes. Il s'agit seulement de restrictions acceptées volontairement dans le passé et qui font habituellement l'objet de consultations dans le cadre des comités spécialisés de l'OTAN.

Dans l'état actuel des relations entre l'Occident — y compris les États-Unis — et la Chine, on ne pense pas que la Grande-Bretagne se heurterait à de sérieuses objections. Et c'est ce qu'on attend probablement des Chinois pour recevoir le plus naturellement du monde à Pékin le conseiller américain et cela à la date du 23e anniversaire du traité de défense et d'amitié qui lie la Chine et l'URSS, traité aujourd'hui pratiquement sans valeur mais dont la signature il y a près d'un quart de siècle avait marqué l'intégration de la Chine dans le bloc monolithique des pays communistes.

En tout état de cause, Londres pourrait facilement passer outre toutes objections car une grosse commande chinoise pour l'industrie aéronautique britannique adoucirait les effets du coup sévère qu'elle a subi à la suite des pertes de commandes pour "Concorde".

## L'anthropologue américaine Wynn Sargent reçoit l'ordre de quitter l'Indonésie

DJAKARTA (Reuter) — L'anthropologue américain Wynn Sargent, 42 ans, qui a épousé un chef papou avec l'intention d'étudier les moeurs sexuelles primitives, a reçu l'ordre de quitter l'Indonésie dans trois jours.

Le chef Obahorok, qui avait épousé Mlle Sargent il y a trois mois, a demandé lui-même le divorce. Il a affirmé en effet que sa femme "a refusé de consommer le mariage".

Selon un haut fonctionnaire indonésien, Wynn Sargent, qui fait une étude de la vie sexuelle dans la tribu des Dayaks, a également renoncé à vivre sous le même toit que les autres femmes du village. Elle se serait fait construire une hutte séparée.

Un porte-parole du département de l'Immigration a déclaré que Mme Sargent avait éclaté en sanglots quand on lui intima l'ordre de quitter le pays. L'Américaine, une grande rousse habillée d'un blue jean et d'une blouse, a déclaré qu'elle quitterait Djakarta pour la Californie samedi.

Elle a ajouté qu'elle ne comprenait pas pourquoi elle était expulsée mais qu'elle n'avait pas d'autre choix que d'obtempérer.

Mme Sargent était devenue célèbre du jour au lendemain quand on apprit, à Djakarta, qu'elle avait épousé un chef tribal pygmée des montagnes de l'intérieur de l'Irian occidental (ancienne Nouvelle-Guinée).

La photo de mariage la montrait donnant la main à son époux, le chef Obahorok, de la tribu Iwayoga. Ce dernier portait comme habit de noces un koteka (fourreau à pénis), un collier et des plumes dans les cheveux.

Ce mariage a scandalisé de nombreux secteurs de l'opinion indonésienne et plusieurs voix s'élevaient pour réclamer son expulsion.

Mme Obahorok était arrivée mardi à Djakarta où elle avait été convoquée par les autorités.

### RECIT DE SON EXPERIENCE

De source proche du gouvernement, on déclarait, mercredi, qu'elle avait l'intention d'écrire un récit biographique intitulé: "Je suis mariée avec un cannibale", mais qu'on lui avait suggéré de modifier son titre et de l'appeler: "Ma vie conjugale avec un homme de l'âge de pierre".

Le porte-parole du département de l'Immigration indonésienne a affirmé qu'on lui avait intimé de quitter le pays pour des raisons purement administratives: son visa était venu à expiration et elle avait poursuivi ses travaux d'anthropologie sans la permission du gouvernement.

Il a ajouté qu'on lui avait déjà prolongé deux fois son visa, d'un mois le 4 janvier, et de dix jours le 4 février. On lui a maintenant accordé trois jours supplémentaires pour régler ses affaires.



EXPULSEE — Venue étudier la vie sexuelle des Papous — dont elle épousa même un chef — Wynn Sargent doit quitter l'Indonésie. (Téléphoto PA)

## Londres privée de gaz domestique et de chauffage

LONDRES (D'après PC, Reuter et AFP) — Près d'un million de foyers londoniens n'avaient ni gaz ni chauffage hier soir lorsque le plus grand froid de l'hiver frappait le pays de températures sous zéro et de tourmentes de neige.

Des grèves et un ralentissement du service de la part de 47,000 gaziers semblaient mettre en branle une importante confrontation entre le mouvement et les ouvriers du gaz alors que le premier ministre Edward Heath lançait un nouvel appel aux syndicats et à la population pour l'aider à combattre l'inflation.

M. Heath a réaffirmé aux chefs syndicaux que le gouvernement ne céderait pas à leurs demandes. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il irait jusqu'à invoquer les pouvoirs d'urgence, qui comprennent l'appel aux troupes militaires, pour prévenir le chaos industriel si cela s'avérait nécessaire.

Les gaziers ont vu leurs revendications salariales bloquées par la législation anti-inflationniste du gouvernement juste après que les électriciens aient obtenu une augmentation. Ils gagnent en moyenne \$49,35 pour 47 heures de travail hebdomadaire et

on leur offre une augmentation de \$5,36, en accord avec les directives gouvernementales d'augmentation maximum par semaine de une livre, plus quatre pour cent. Ils demandent \$7,05.

Le principal danger pour les ménagères réside dans le fait que de l'air peut pénétrer dans les tuyaux quand la pression diminue de trop, entraînant ainsi des risques d'explosion.

## BOEUF DE MARQUE ROUGE CANADA A-1

ROSBIF DE FILET 1.70 — STEAK DE FILET 1.90  
ROSBIF DE CLUB 2.50 — STEAK DE CLUB 2.70  
STEAK DE SPENCER 2.50 — STEAK DELICATISE 1.95

STEAK POINTE DE SURLONGE 1.90 — BOSTON 2.40  
SURLONGE 2.00 — FILET MIGNON 3.60

STEAK HACHE 79 — STEAK HACHE 1.29 — STEAK FLANC 1.35  
BOEUF POUR BOURGUIGNON 1.60 CUBE, ROULE, TRANCHE  
BOEUF POUR FONDUE 2.40 — STEAK MINUTE, MINCE 2.40

ROSBIF DE COTE DESOSSEE 2.20  
ROSBIF CROUPE, 6 A 8 LB 1.65 — ROTI CROUPE DESOSSEE 1.75

AGNEAU FRAIS FESSE 1.90 — EPAULE 99  
CHOPS 1.19 — CHOPS FILET 1.80

JAMBON COTTAGE CUIT, 2 A 6 LB 1.80  
PETIT CUIT, ENVIRON 2 1/2 LB 2.30  
JAMBON CUIT, TRANCHE A MESURE 2.50

JAMBON EPAULE DESOSSEE 93 — COTTAGE FUME 1.55  
FESSE PRESQUE DESOSSEE, 3 A 17 LB 1.10

ROTI DE PORC EPAULE 83  
FILET 1.10

LARD SALE POUR GRILLADE 79 — LARD SALE MAIGRE 99  
BACON, 10-ON 79 — SAUCISSE FRAICHE 75  
SPARE RIBS DE PORC 99 — HAUT-PATTE DE PORC 55

PORC HACHE PUR ET MAIGRE 110

CUISSE DE POULET 65 — POITRINE DE POULET 1.19  
CUISSE DE DINDE 65 — POITRINE DE DINDE 1.29  
VEAU FRAIS: ROTI DESOSSE 1.55 — VEAU HACHE 1.29

DINDE JEUNE FRAICHE 67 Eviscérée  
CANADA, CATEGORIE A

HORAIRE  
SAMEDI 8 1/2 A 5 MERCREDI 8 1/2 A 6  
VENDREDI 8 1/2 A 9 MARDI 8 1/2 A 6  
JEUDI 8 1/2 A 9 LUNDI 8 1/2 A 6

500 RUE ST-JEAN  
AU COIN DE LA COTE STE-CLAIRE — 524-5271  
520 RUE DE LA SALLE, A ST-ROCH  
ET AUSSI PAR 535 RUE DE LA REINE — 529-1331

## W. E. BÉGIN

VOUS POUVEZ FAIRE PRÉPARER VOTRE COMMANDE D'AVANCE  
QUE VOUS POURREZ VENIR CHERCHER AU MAGASIN SANS ATTENDRE

### VOYAGES BEL-AIR



Claire CHAMPEAUX  
conseillère en voyages

Madame C. Champeaux possède une grande expérience touristique acquise avec une grande compagnie aérienne internationale et auprès d'agences de voyages.

SERVICE ET COURTOISIE

VOYAGES BEL-AIR  
42, de la Fabrique  
692-2221

### SPECIAL SKI ALPE d'HUEZ

65 milles de pistes balisées entre 6,000 et 11,000 pieds d'altitude. Conditions d'enneigement excellentes.

Du 4 au 19 mars

Prix à partir de \$399.00 (4 par apt.)

Inclus: Avion - Appartements neufs - Transferts - Une nuit à Paris. Voyage escorté par M. Pierre Blais.

### VOYAGES BEL-AIR Inc.

42, de la Fabrique, Québec 4  
692-2221 IATA

## FIANCES 1973

les AMEUBLEMENTS MONTPELLIER vous attendent avec les fameux produits Kelvinator



### Kelvinator

**CONGELATEUR**  
modèle KC307  
7.4 pieds cubes de luge  
Contient 259 lb  
d'aliments. Contrôle  
de températures, cran  
et clé de sécurité.  
Isolation uréthane en  
caoutchouc mousse.  
Grand panier vinyle.  
Garantie de 3 ans contre  
le périssement.  
31" x 22 1/2" x 36"



TAUX BANCAIRES  
CONDITIONS FACILES

### CUISINIÈRE 30"

modèle KRM  
Éléments et porte de four amovibles.  
Cuisson programmée, tableau de  
contrôle lumineux. Un élément 8",  
3 de 6". Grand hublot de porte du  
four.



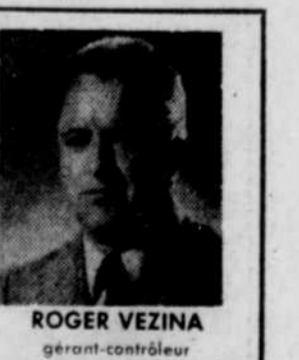
### REFRIGÉRATEUR 13 PI. CU.

modèle KNS313  
Sans givre. Tablettes ajustables 10  
positions. 2 légumes porcelaine.  
Compartment pour oeufs, beurre,  
fromages. Lumière intérieure auto-  
matique.

Dépositaire Kelvinator exclusif pour la Côte de Beauré.



GUSTAVE BOUTET  
propriétaire



ROGER VEZINA  
gérant-contrôleur

Pourquoi tant de gens font-ils confiance aux Ameublements Montpellier?  
Faites comme eux! Sur place, venez constater que nous offrons qualité et prix. Rencontrez les vrais spécialistes en ameublements.

## ameublements montpellier inc.

MEUBLES-ACC ÉLECTRIQUES

PAPIER-TENTURE  
département complet  
et  
service de décoration  
Livraison immédiate

2439 AVENUE ROYALE - TEL: 667-1401  
(COURVILLE)  
Seulement 5 milles du centre-ville de Québec



Couleurs :  
vitamines

budget/  
nutrition

Sans doute, êtes-vous convaincu de la valeur nutritive des légumes. Mais quand il y a un choix à faire comment vous guidez-vous pour déterminer quels légumes peuvent vous apporter le plus d'éléments nutritifs ?

LA COULEUR DES LEGUMES.

En effet, c'est dans les légumes verts ou jaunes et encore plus dans les jaunes et les verts intenses que l'on retrouve le plus d'éléments nutritifs, principalement des vitamines A et C.

Voici un tableau comparatif démontrant la supériorité des légumes colorés :

| LEGUMES                     | PORTION MOYENNE | VITAMINE A | VITAMINE C |
|-----------------------------|-----------------|------------|------------|
| Carotte cuite               | 1/2 tasse       | 10500 U.I. | 6 mg.      |
| Chou cru râpé               | 1/2 tasse       | 40         | 25         |
| Épinards cuits              | 1/2 tasse       | 10600      | 26         |
| Tomate crue                 | 1               | 1640       | 35         |
| Pomme de terre sucrée cuite | 1               | 11610      | 25         |
| Chou-fleur cuit             | 1/2 tasse       | 55         | 14         |
| Fèves jaunes                | 1/2 tasse       | 230        | 13         |
| Asperges en conserve        | 6 tiges         | 770        | 17         |
| Betteraves cuites           | 1/2 tasse       | 30         | 5          |
| Pois en conserve            | 1/2 tasse       | 450        | 9          |
| Brocoli cuit                | 1/2 tasse       | 2550       | 55         |

N.B. — Ces chiffres serviront uniquement de valeur comparative.

Les vitamines sont toujours présentes dans les aliments en quantité infinitésimale et l'unité internationale N.I. est une de telles quantités, tandis que le milligramme est une mesure plus commune.

Quelles conclusions se dégagent de ce tableau ?

1— Les légumes ayant une couleur jaune plus ou moins accentuée contiennent de la vitamine A en plus ou moins grande quantité selon l'intensité de la couleur du piment. Ainsi, la carotte et la pomme de terre sucrée en contiennent des quantités assez impressionnantes. Les fèves jaunes en contiennent un peu moins. Nous constatons aussi que les légumes rouges intenses, ni jaune, ni vert, comme les betteraves contiennent peu de vitamines. Ils contiennent de la cellulose et des minéraux et ils apportent de la variété au menu.

Les légumes plutôt blanchâtres comme le chou-fleur sont assez pauvres en vitamines.

A noter: notre alimentation doit nous apporter environ 3500 U.I. par jour. Les jaunes d'œufs, le lait, le fromage, le beurre, la margarine nous fournissent aussi une partie de cette quantité recommandée.

2— Les légumes de couleur vert foncé

procurent une bonne quantité de vitamine A et une certaine quantité de vitamine C. Parmi ceux-ci, les épinards, le brocoli sont les plus riches et les meilleures sources de vitamine A. Ils sont aussi une bonne source de vitamine C, si on les compare à l'orange qui est la source de vitamine C traditionnelle et qui en contient environ 60 mg.

Le chou vert cru râpé, bien que peu riche en vitamines A, contient une quantité intéressante de vitamine C, si l'on considère son prix de revient.

A noter: notre alimentation doit nous apporter chaque jour environ 30 mg de vitamine C et encore plus durant les fièvres ou les infections.

Bien entendu, il n'est pas question de calculer notre apport quotidien, en vitamines, mais ces chiffres nous aideront à comprendre comment une alimentation bien équilibrée répond à nos besoins nutritionnels.

Lucie L. Roy, diététiste.



Le cari, ce savant mélange d'épices

Loin d'être une création moderne, tel que le pensent certains cuisiniers d'aujourd'hui, le cari est mentionné dans des livres de recettes jaunis par le temps. On rapporte dans une histoire indienne d'il y a 1,500 ans que "le riz était rehaussé de beurre et servi avec un accompagnement complet de cari".

La poudre de cari, un mélange d'épices multiples, est originaire de l'Inde. Les natifs la préparent quotidiennement dans une "pierre à cari". Nous la retrouvons ici, dans notre pays, habituellement empaquetée. Elle contient un mélange de coriandre, cumin, fenouil, cayenne et curcuma; parfois on y retrouve même du tout-épice, cannelle, cardamome, clous de girofles, fenouil, gingembre, macis, moutarde et du poivre blanc

de créer des mets à saveur exotique qui rappellent l'Orient; ainsi de l'agneau au cari, une macédoine de fruits au cari et du poulet au cari. La saveur prédominante de ces mets est sans contredit le cari. Mais on peut également utiliser le cari pour rehausser subtilement la saveur de certains mets. Ainsi...

Mayonnaise au cari — incorporer 1-2 c. à thé de poudre de cari à 1 tasse de mayonnaise.

Légumes au cari — à 1 livre de légumes cuits chauds, tels que des haricots jaunes, ajouter 2 c. à table de beurre et 1-2 c. à thé de poudre de cari.

ou noir. Ce mélange d'épices permet aux cuisiniers

Soupe au poulet au cari — à 6 portions de crème de poulet chaude, ajouter 1 c. à thé de poudre de cari.

**POURQUOI PAYER PLUS CHER POUR VOS TAPIS**

**TAPIS SHAG**  
100% nylon, poil fauve, ends couchoute - 2 car. Reg. 7.95 SPECIAL 5.75 v.c.

**TAPIS DE CUISINE**  
100% nylon, couleurs Reg. 12.95 SPECIAL 9.25 v.c.

**OZITE**  
Ends couchoute. SPECIAL 2.95 v.c.

**L. LEVESQUE COUVRE-PLANCHERS**  
LE SPECIALISTE EN TAPIS - TUILES - PRELARTS  
TEL.: 626-1187

527-3251  
*Madeline Fraser*  
décorateur-cusemblier  
CONSEIL, CONSULTATION, EXECUTION.

Berlitz peut améliorer votre anglais\*

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incroyable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

**Berlitz®**

Langues vivantes • Leçons pratiques  
QUEBEC - 500 GRANDE-ALLÉE - 529-6161

\* Allemand, Italien, Espagnol, etc.

NATURE MORTE — Les piments rouges et verts, le persil, les citrouilles et les courges que les ménagères bulgares mettent à sécher au soleil ressemblent, dit-on, à une nature morte. Rien ne nous empêche de les imiter. Ces légumes poussent très facilement dans le sol québécois... si facilement que le jardinier du dimanche s'étonnera de voir ces grosses courges ou citrouilles envahir, presque à vue d'œil, son terrain... mais pas avant l'été prochain!

travail à l'aiguille

VIVE LE PRINTEMPS! — Faites-lui bel accueil dans ces capes à motif zig-zag. Soyez-y bien au chaud et portez-les aussi bien avec pantalons, jupes et robes. Elles sont vite faites en 3 couleurs. Patron 748: grandeurs pour dames 8-12 ans; 14-18; enfants 2-6 ans, 8-12 incluses.



Entrez lisiblement vos nom et adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUEBEC 2.

Prix: 75c (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIERE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Retrouvez toute votre féminité

A la suite de l'ablation d'un sein, un choix scientifique s'impose.

LA PROTHESE

*True Life* de **CAMP**

VOUS OFFRE L'EXPRESSION LA PLUS FIDELE DE LA REALITE

Elle est partiellement remplie de liquide prédéterminé pour donner la forme du bonnet désiré. Tout l'air a été retiré du moule, ce qui permet au liquide de réagir rapidement et naturellement au moindre mouvement du corps.



Mlle Lucienne Corriveau

représentante de S.H. CAMP Co., sera à notre salon de la coiffure ou Mail St-Roch cette semaine, pour vous conseiller.



Service Autorisé

Ordonnances médicales remplies avec soin par nos coiffeuses diplômées.

COUILLAGE DE PLASTIQUE DOUX LIQUIDE  
MOUSSE DE PLASTIQUE

LA PHARMACIE

**brunet**

Willie Brunet, M.D. propriétaire

605 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC 529-5741  
MAIL ST-ROCH



Les Boutiques **BOWRING**

Place Laurier Ste. Foy, Québec 651-9876  
Aussi à Montréal: Place Bonaventure  
Château Champlain  
Aéroport International de Montréal, Dorval  
Les Galeries: d'Anjou, Anjou  
Centre Laval, Laval



Une mariée d'époque...

En grosse dentelle de coton et manches gigot à poignets très fins. La coupe et le tissu de cette jolie robe de mariée rappellent les années romantiques. Large chapeau de dentelle et ombrelle de même tissu. La robe \$100, le chapeau \$30.

Nous donnons aussi rendez-vous à celles qui suivront le cortège. De la demoiselle d'honneur à la mère de la mariée, toutes vous trouverez un magnifique choix de robes et ensembles chics ou sport. Aussi vos souliers, sacs à main, bas et même vos fleurs naturelles ou autres.

Voyez notre défilé de mode tous les samedis soir à 6.55 p.m. à la télévision au canal 4.

**LOUSON Itée**

275 est, St-Joseph, Québec.

• 2 heures de stationnement gratuit  
• ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.  
• entièrement climatisé pour votre confort.

Propos d'un décorateur-ensemblier

# Un intérieur agréable et fonctionnel sans trop de frais: c'est possible

par Louise PICARD

La vie urbaine, dans des habitations aux structures rigides, trop souvent identiques et impersonnelles, incite souvent ceux qui y vivent à vouloir créer autour d'eux, un décor où ils aimeront s'identifier et se retrouver.

Il n'est pas nécessaire, pour ce faire, d'investir de

fortes sommes d'argent, le bon goût et l'imagination demeurant des facteurs essentiels en matière de décoration.

C'est ainsi que l'entend M. Michel Beaudry, président de la Société des décorateurs-ensembliers de Québec, qui ne croit pas en une mode proprement dite, en décoration, mais plutôt à

des tendances ou des influences.

A ceux qui désirent aménager, tout en ayant un budget restreint, il suggère une décoration planifiée et échelonnée sur une période plus ou moins longue, plutôt que de se procurer dans l'immédiat des choses qui plairont plus ou moins et dont on risque de se lasser très tôt, ou encore de s'endetter en voulant se procurer tout à la fois.

Concilier l'esthétique au fonctionnel demeure un principe de base dont il faut toujours tenir compte pour une décoration bien réussie. Le manque d'espace oblige parfois à simplifier et à adonter un style de plus dépeuillé mais il n'est pas nécessaire, toutefois d'avoir une maison à soi pour se sentir vraiment chez soi.

Une trouvaille, telle un bahut ou un vaisselier de style ancien, contribue à apporter une touche personnelle au décor. Il en est de même des accessoires aux couleurs vives et aux formes originales qui ajoutent de l'ambiance et de la chaleur.

De plus, le jeu des contrastes, comme le rustique servi à la moderne, ou des meubles d'époque dans un décor contemporain peut être une expérience très intéressante, si l'on est sûr de son choix.

La fantaisie et la couleur dans les accessoires plutôt que dans les meubles sont à conseiller, car elles permettent de rénover à moins de frais, une pièce dont le décor est devenu désuet ou dont on s'est lassé, après quelque temps. De là l'intérêt qu'il y a souvent à choisir des revêtements de sol ou des meubles aux tons plus discrets.

Le décorateur professionnel doit tenir compte des goûts et des aspirations de son client et ne peut en aucun cas en faire abstraction, même si celui-ci lui accordait toute la latitude voulue. Il devra aussi être pourvu d'une bonne dose de psychologie, en particulier lorsqu'il s'agit de convaincre quelqu'un de renoncer à certaines choses jugées inacceptables au point de vue esthétique.

## Dernières nouveautés en matière de décoration

La Société des décorateurs-ensembliers de Québec, qui compte 35 membres dans la ville et la région, est affiliée à l'Association des décorateurs-ensembliers du Québec, laquelle comprend 235 membres.

Désireuse d'établir des contacts avec les représentants des maisons de textile canadiennes et européennes et d'être à la fine pointe de la nouveauté, la section de Québec présente, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, une exposition servant de lieu d'échanges entre décorateurs et fabricants.

A cette exposition qui a lieu, cette année, du 11 au 16 février, à Sainte-Foy, laquelle n'est toutefois pas ouverte au public, se trouve un échantillonnage, que l'on peut qualifier d'exceptionnel, de tissus, papiers peints pièces murales, etc., importés pour la plupart.

Des tuiles d'aluminium, légères, dans les tons de bronze, or ou argent, aux motifs décoratifs, peuvent désormais être disposées selon les goûts, sur les murs, chaque carreau pouvant créer une sorte de continuité. Utilisées pour couvrir complètement un mur ou comme simple panneau décoratif, ces carreaux peuvent transformer toute une pièce.

Accompagnant les papiers peints, lavables, parfois enduits de vinyle ou imitant diverses textures, se trouvent, dans des tons et motifs identiques, des toiles (stores) et tissus à tentures.

De Finlande et du Danemark, des tentures aux imprimés imitant des forêts, dans les tons de vert et blanc ou noir et blanc. L'effet est saisissant lorsqu'elles revêtent tout un mur.

d'Allemagne, le Dralon, une nouvelle fibre acrylique, ainsi que le Clevyl, l'un des rares tissus à ne pas avoir besoin d'être traité pour être ininflammable. A cause de son entretien facile, l'acrylique demeure l'une des fibres les plus populaires.

Des coloris allant des tons éclatants aux plus subtils se retrouvent partout et les motifs imprimés, très gros sur fond clair, sont nombreux.

Ces importations européennes, qui ont déjà fait la conquête des acheteurs et décorateurs canadiens, laissent entrevoir un marché très vaste et l'avenir est prometteur pour les designers de textiles européens, contrairement aux jeunes designers québécois, particulièrement douteux, nous dit-on, mais qui se voient forcés d'aller chercher du travail à l'étranger, le marché canadien étant encore beaucoup trop restreint dans ce secteur de l'industrie.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



LA PLUIE PEUT VENIR ET S'EN ALLER

Nos manteaux anglais se portent en tout temps. De notre collection exclusive. Paletot réversible et tout-aller pour garçon. Polyester et coton avec doublure quadrillée tout acrylique. Marine avec marine et blanc, beige avec brun et blanc. 4-6X, \$35; 7-12, \$40. "Duffle-Coat" pour garçon ou fille. Polyester et coton avec doublure en coton guingant. Marine, beige ou bleu ciel. 4-6X, \$40; 7-14, \$45. Enfants. Au troisième.

**HOLT RENFREW**

Place de l'Hôtel de ville.  
Place Ste-Foy  
2 hrs station, gratuit  
Parc-Autos  
Place de l'Hôtel de ville.



"Penny"  
32" de longueur  
39<sup>97</sup> ch.

"Skin Shag"  
16" de longueur  
29<sup>97</sup> ch.

"Suzy"  
24" de longueur  
35<sup>00</sup> ch.

## Quand la perruque a la vedette

Longues... plus longues... et toujours plus longues!

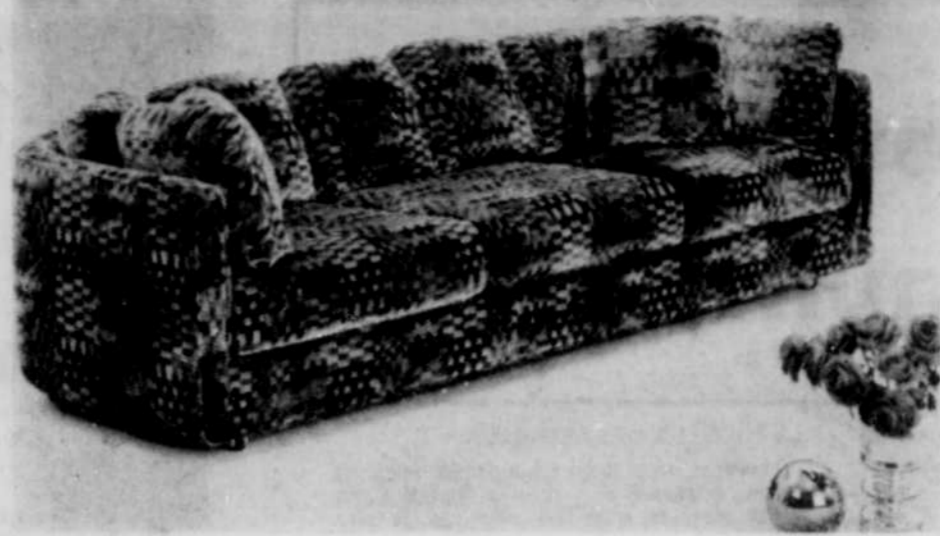
3 magnifiques perruques sur trame légère!

Ces nouvelles perruques longues sont en fibre modacrylique Kanekalon®. Seyantes, légères et bien aérées, elles se prêtent à plusieurs styles. Elles sont montées sur une nouvelle résille de plastique ayant l'aspect du cuir chevelu. Le choix des teintes est vaste allant du blond le plus pâle au noir le plus profond en passant par tous les tons de roux au brun.

Modacrylique Kanekalon®



EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART



SOFA — Si vous aimez la douceur du velours... ce sofa est justement recouvert de velours imprimé. On le retrouve dans trois couleurs: bleu, indigo et orange. Ce n'est peut-être pas l'article idéal, toutefois, si vous avez de jeunes enfants à la maison!

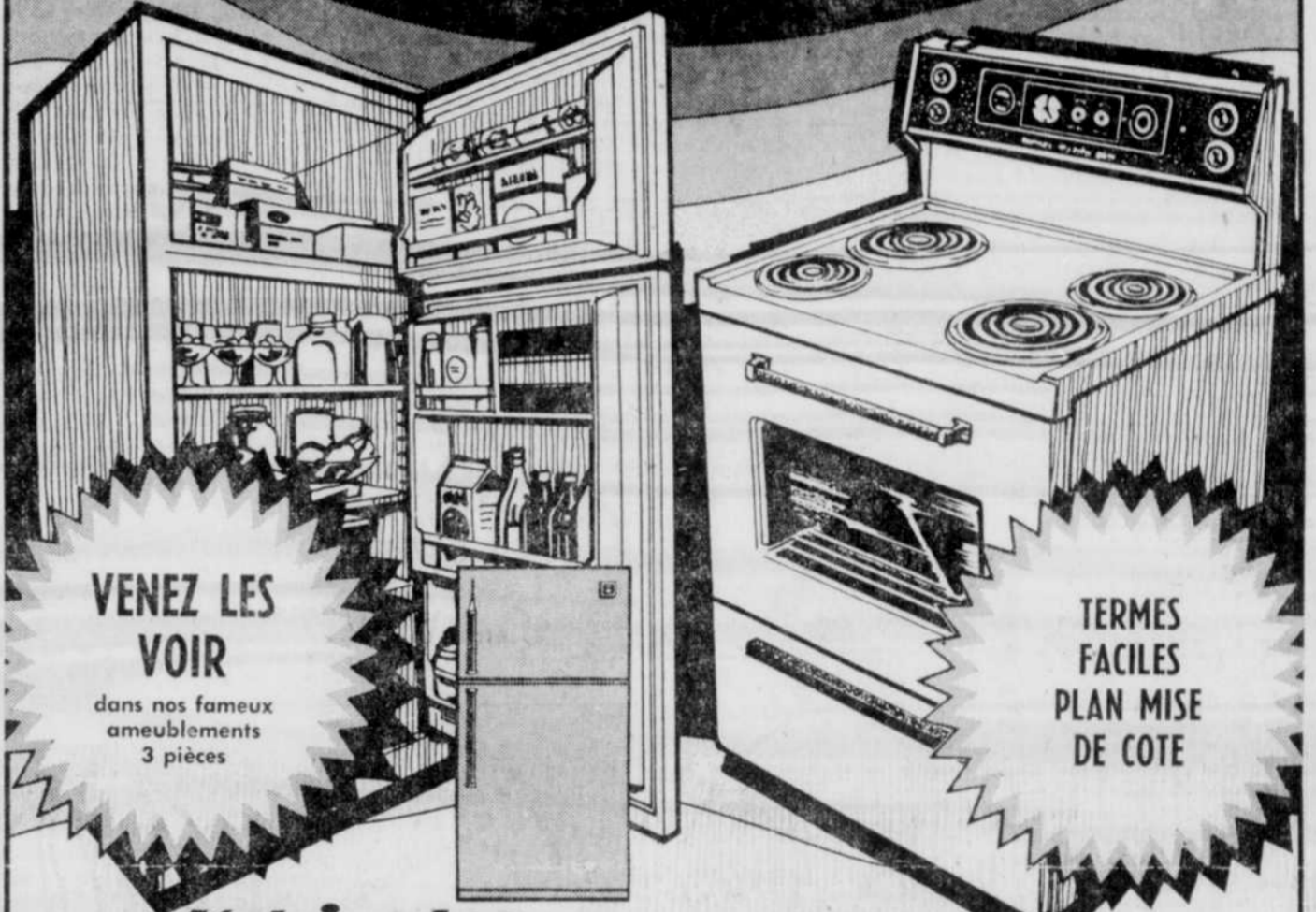
## FIANCES



PROFITEZ DU POUVOIR D'ACHAT DE 60 MAGASINS ET VENEZ ADMIRER CES ENSEMBLES

**Kelvinator**

DANS NOS FAMEUX AMEUBLEMENTS COMPLETS 3 PIECES EN MONTRE A NOTRE MAGASIN



VENEZ LES VOIR dans nos fameux ameublements 3 pièces

TERMES FACILES PLAN MISE DE COTE

**Kelvinator**

RÉFRIGÉRATEUR sans givre de 13 pi. cu.

Sait gagner de la place, du temps, de l'argent et facilite le travail. Jamais de givre du haut en bas; l'air circule doucement dans le réfrigérateur et le congélateur pour supprimer l'humidité qui forme le givre.

Considérez tous ces avantages. Vous avouerez sans doute que ce réfrigérateur est vraiment une bonne affaire.

Légèrerie jumelée en porcelaine avec couvercle/Etagères pratiques réglables sur 10 positions/Sceau à œufs contenant plus de deux douzaines d'œufs/Deux compartiments deluxe à beurre et 5 fromages/Deux bacs à glaçons "ejecto flex"/Etagères spacieuses dans la porte du réfrigérateur et du congélateur/Eclairage intérieur automatique/Roulettes facilitées.

Modèle KNS113 Dimensions 30" x 28" x 59" 000.00

Couleur \$10.00 en supplément

Non illustré - Réfrigérateur deluxe de 15 pi. cu., amovible au modèle ci-dessus avec grand-vitrage en jorcaline, conditionneur de beurre, étagères à enclenchement et étagères exclusives dans la porte. Modèle KND315 000.00

**Kelvinator**

Cuisinière électrique de 30"

valeur, esthétique, performances et fiabilité

Les cuisinières Kelvinator sont faciles à nettoyer. Les parties difficiles à atteindre sont accessibles grâce aux éléments débranchables et aux soupapes chromées amovibles. La porte du four est amovible, l'élément de cuisson et du gril est bouchable et les grilles du four, les supports et le grand tiroir de rangement s'enlèvent pour faciliter le nettoyage.

Considérez tous ces avantages:

Éléments débranchables, 1 de 8" et 3 de 6 7/8" de cuisson encastré reçoit les versements/Commandeurs de contrôle infini de la chaleur/Grand hublot de four et éclairage intérieur/Joint aux silicones sur la porte du four/Prise minutée pour petits appareils/Panneau de commandes deluxe illuminé/Ensemble facilitatif de nettoyage à nettoyage continu (catalytique)

Modèle KR833 Dimensions 30" x 27 3/16" x 48 1/8" 000.00

Couleur \$10.00 en supplément



VENEZ LES VOIR dans nos fameux ameublements 3 pièces

VENEZ LES VOIR dans nos fameux ameublements 3 pièces

VENEZ LES VOIR dans nos fameux ameublements 3 pièces

**Kelvinator**

Coffre-congélateur deluxe de 7.4 pi. cu. Contient jusqu'à 259 lbs

**Kelvinator**

Laveuse et sécheuse automatiques extra-robustes de 18 lbs.

**Kelvinator**

Lave-vaisselle mobile transformable

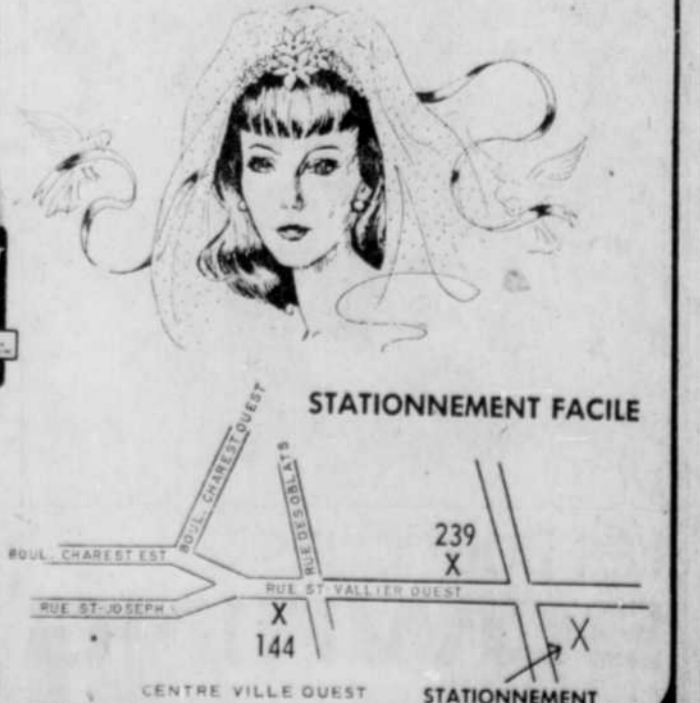
## OFFRE GRATUITE

Afin d'être en mesure de disposer vos mobiliers dans votre futur logis, venez chercher un schéma avec plan à l'échelle.

Nous sommes membre des magasins



144 et 239 ouest, rue St-Vallier - 529-9648



STATIONNEMENT FACILE

CENTRE VILLE OUEST STATIONNEMENT

## Ottawa, Washington et La Havane signeront aujourd'hui le document sur la piraterie aérienne et maritime

(D'après PC et AFP) — Le Canada et Cuba signeront aujourd'hui, soit le même jour que Washington et La Havane, une entente bilatérale sur la piraterie aérienne et maritime.

Une délégation cubaine dirigée par le premier vice-ministre des Affaires étrangères cubain, M. René Amillo, devait arriver ce matin à onze heures à Ottawa pour parapher semble-t-il au cours de l'après-midi, l'entente négociée à La Havane du 5 au 12 février derniers. L'ambassadeur canadien à Cuba, M. Kenneth C. Brown, devrait accompagner la délégation cubaine.

Au sujet de cet accord, le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, a déclaré, hier, que la section comprenant la piraterie maritime ne s'appliquait pas directement au Canada mais que Cuba avait insisté pour qu'elle soit comprise dans l'entente.

Tout en ne donnant pas les détails de l'entente, M. Sharp a dit que l'entente prévoit l'extradition des pirates ou des poursuites judiciaires et des mesures pour le retour des avions ou navires détournés.

Le pays où les pirates de l'air se rendraient chercher refuge, aurait la possibilité de choisir entre poursuivre ou extraditer ces derniers.

M. Sharp a déclaré que cette entente ne prévoyait rien pour les détournements qui se seraient produits avant l'entrée en vigueur de l'entente.

Cela veut dire que le Canada ne peut demander l'extradition de Patrick Dulan Critton qui a détourné un jet d'Air Canada en décembre 1971. Il est emprisonné à Cuba.

Sharp a déclaré que si Critton était extradé de Cuba, il aurait à l'être sous les prévisions de la vieille entente anti-piraterie signée par la Grande-Bretagne au nom du Canada en 1964. Le gouvernement canadien continuera de déployer ses efforts pour obtenir le retour au pays de Critton, ajouta M. Sharp.

L'entente américano-cubaine qui soit être signée simultanément à Washington et à La Havane par le secrétaire d'Etat William Rogers et par un membre du gouvernement cubain, à 11:30 heures, serait très satisfaisante.

Toutefois la position de Washington qui a toujours refusé de renvoyer à La Havane les réfugiés cubains débarquant sur les côtes américaines, même s'ils sont poursuivis par la loi dans leur pays, reste inchangée. Leur extradition ne pourrait être acceptée que dans le cas où ils auraient mis en jeu la vie d'un équipage ou de passagers pour l'entente.

La signature de cet accord clôturera des négociations qui avaient débuté le 25 novembre dernier par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Suisse à La Havane. Les deux textes signés aujourd'hui seront remis à Washington à l'ambassadeur de Tchécoslovaquie (qui représente Cuba aux Etats-Unis) et à La Havane à l'ambassade de Suisse, qui les transmettront à l'autre partie.

# Le Cambodge pourrait demeurer le seul pays d'Indochine encore en guerre

PHNOM PENH (AFP)

— Les combats se poursuivent au Cambodge, qui restera, si le cessez-le-feu intervient dans quelques jours au Laos, le dernier pays d'Indochine en guerre.

Sous la pression américaine, une prise de contact entre les parties adverses pourrait toutefois s'établir rapidement afin d'aboutir à un règlement politique négocié, estime-t-on dans les milieux informés de Phnom Penh. C'est ainsi, apprend-on de même source, que M. Inh Tam, conseiller spécial du président Lon Nol, pourrait se rendre prochainement en France pour tenter d'amorcer le dialogue avec les milieux khmers dissidents de Paris.

Une prise de contact entre le gouvernement cambodgien et les maquisards,

bien qu'elle paraisse difficile à réaliser en raison de prises de position catégoriques de part et d'autre, correspondrait, estime-t-on toujours dans les milieux informés, aux vœux du gouvernement américain. Les Etats-Unis, croit-on savoir, auraient entrepris, par l'intermédiaire notamment de M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, des démarches auprès des Nord-Vietnamiens et des dirigeants chinois pour qu'ils incitent les révolutionnaires cambodgiens à rencontrer la partie adverse, et auprès du gouvernement khmer, pour qu'il épure la situation politique afin de se présenter comme un interlocuteur acceptable dans d'éventuelles négociations.

Selon certaines sources américaines à Phnom Penh,

l'on envisagerait "comme premier geste de bonne volonté de part et d'autre", une fois les contacts amorcés entre les deux parties, d'instaurer au Cambodge un cessez-le-feu de facto, sans attendre la conclusion d'un accord. Mais, ajoute-t-on de mêmes sources, il faudrait pour cela que Hanoi et Wa-

shington s'entendent pour ne plus approvisionner en armes et en munitions les troupes sur le terrain. Ce serait une des assurances que M. Kissinger serait allé chercher w2 Hanoi et à Pékin.

Le deuxième volet de ce plan américain est constitué

par une révision de la politique du gouvernement du maréchal Lon Nol, dans le but de passer de la politique de ralliement à une politique d'ouverture, amorcée d'une future politique de négociation, croit-on savoir dans les milieux politiques de Phnom Penh.

## Nixon présentera une série de projets de loi visant à la protection de l'environnement

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé, hier, qu'il enverra bientôt au Congrès une importante série de projets de loi contenant des initiatives tendues pour garantir le nécessaire approvisionnement en sources d'énergie à des prix acceptables du double point de vue de l'économie et de la protection de l'environnement.

Ces initiatives seront énumérées dans le deuxième des quelque cinq ou six messages sur l'état de l'union promis par le président cette année.

Hier, M. Nixon a esquissé les grandes lignes de ce message sur les ressources naturelles et l'environnement dans une allocution à la radio destinée à familiariser le grand pu-

blic avec ce sujet et les intentions du gouvernement.

### CRISE ENERGETIQUE

A ceux qui craignaient que l'après avoir rappelé que la crise énergétique avait été mise en relief cet hiver du fait d'une certaine pénurie de mazout, pénurie à laquelle il a été remédié provisoirement par la suspension des quotas sur les importations du mazout, le président a déclaré: "Nous devons faire face à un fait déplaçant mais indéniable, nous consommons maintenant plus d'énergie que nous en produisons... La politique énergétique continuera de figurer parmi nos priorités essentielles".

### LA POLLUTION

En ce qui concerne la pollution, M. Nixon, qui parlait en direct depuis son bureau à la

Maison blanche, a déclaré:

"Aujourd'hui, en 1973, je peux vous dire que l'Amérique n'est pas loin de gagner la guerre contre la dégradation de l'environnement, pas loin de faire la paix avec la nature... Dans presque toutes nos grandes villes, le niveau de la pollution de l'air est en déclin.

**3 SALLES POUR RECEPTIONS DE NOCES**  
Auberge Normande  
(vue splendide sur le lac)  
LAC BEAUPORT - 848-4486

## Un soulier qui guidera vos pas vers un confort assuré!

Les souliers "de service" de Scholl ont spécialement été conçus pour vous assurer un véritable confort pendant des heures. L'intérieur du soulier fait l'effet d'une pantoufle; la semelle extérieure, modèle "wedge", est crépée et l'arche est conçue pour supporter aisément votre pied. Les souliers "de service" sont recommandés pour les infirmières, les techniciennes de laboratoire, les serveuses et les esthéticiennes.



\$22.00

Pointures 4 1/2-10, grandes tailles quelques-uns AA, B, D.

SERVICE COMPLET DE TRAITEMENTS DU PIED (4 PEDICURES A VOTRE SERVICE)

Scholl magasin pour le confort des pieds

495 est, boul. Charest - Québec 2 - Tél.: 525-7949 (Coin rue de l'Eglise)

# C'est ma 'traite'

Bonjour,

Je suis heureux de vous offrir gratuitement, aujourd'hui, une pinte de délicieux breuvage au chocolat, avec l'achat de jus, breuvage à l'orange ou nectar de raisin (en contenant d'une ou de deux pintes).

Vous aurez plaisir à le découvrir vous-mêmes et pourrez procurer à vos enfants et à toute la famille une excellente source d'énergie.

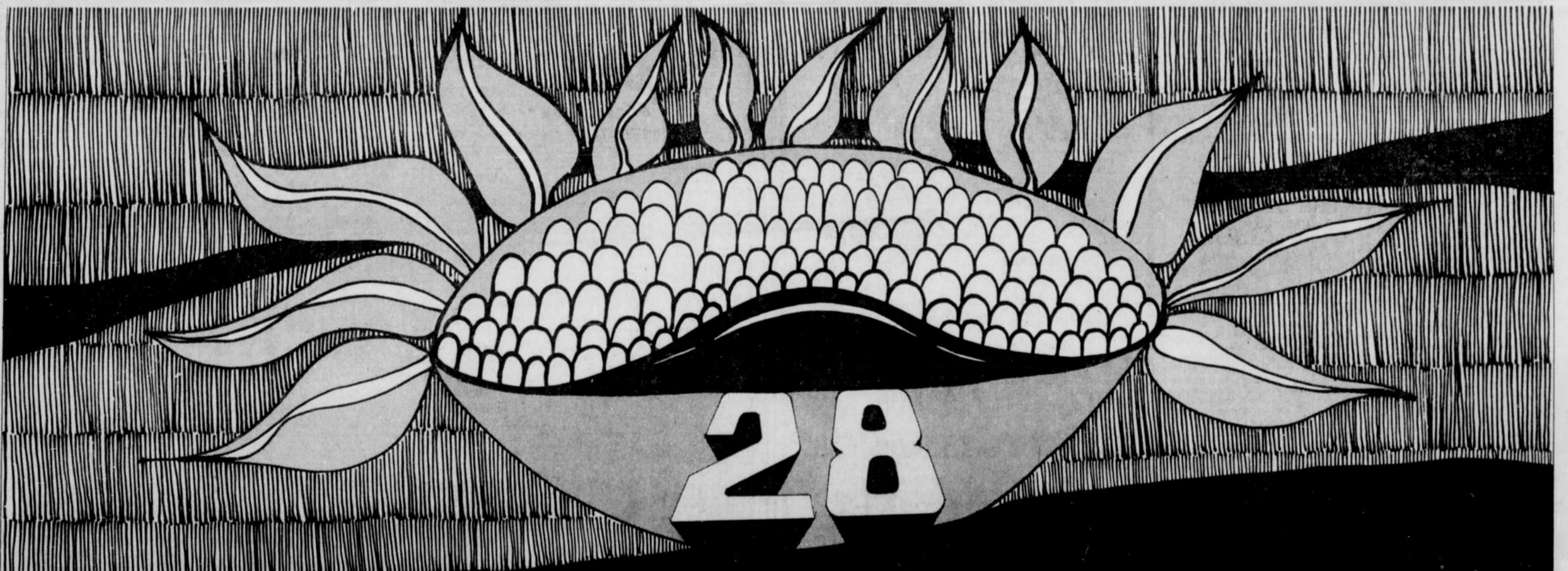
Mon breuvage au chocolat, il est bon, bon, bon.

Votre représentant-vendeur CITE



LA LAITERIE CITÉ LTÉE  
275 BOULEVARD HAMEL, QUÉBEC  
TEL.: 529-8891

Tous les produits Cité répondent aux plus strictes normes d'hygiène alimentaire du département de Santé de la ville de Québec, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Santé Nationale.



La tradition a fait de **FEVRIER** notre mois de GRAND SOLDE.

**28 JOURS ROCHETTE**

En solde: **MOQUETTES ET TAPIS**

**10 À 50%** de rabais et la bonne qualité traditionnelle Rochette.

Vérifiez nos étiquettes prix tourne-sols. Durant nos 28 JOURS de solde nous vous attendons.

# ÉMILILIEN ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

# LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

## LE SOLEIL

8 LIGNES DIRECTES

# 529-9231

### Index des rubriques des annonces classées

- Services 100 à 185 incl.
- Divers à vendre 200 à 291 incl.
- Emploi 300 à 367 incl.
- Logis 400 à 498 incl.
- Commerce et Industries 500 à 590 incl.
- Véhicules-Moteurs 600 à 689 incl.
- Accessoires d'autos et camions 640
- Activités diverses 175
- Agences 325
- Agences matrimoniales 160
- Agents 306
- Ambulances 111
- Améliorations de maisons 459
- Animaux 248
- Antiquités 221
- Appareils électriques 201
- Arbres et parterres 140
- Argent à prêter 104
- Argent demandé 105
- Articles de sport 255
- Associés (Commerce) 532
- Assurances 620
- Autos à louer 619
- Autos à vendre 620
- Autos demandées 621
- Bicyclettes 623
- Bureaux à louer 511
- Bureaux demandés 525
- Camions à louer 631
- Camions à vendre 630
- Camions demandés 632
- Camping 135
- Cartes professionnelles 485
- Chalets à louer 485
- Chalets à vendre 486
- Chalets demandés 490
- Chambres à louer 430 à 441
- Chambres demandées 442
- Chambres et pensions demandées 491
- Chas-neige 266
- Chauffage 144
- Contraire à la culture voir patron mode 296
- Commerces à louer 530
- Commerces demandés 530
- Couples demandés 344
- Couples demandant emploi 344
- Déménagement-Transport 146
- Dépannage 645
- Divers 275
- Divers à louer 291
- Divers demandé 291
- Écoles de conduite 185
- Encadrement 222
- Encans 520
- Enseignement-Cours 135
- Entreposage 136
- Entrepôts à louer 312
- Entrepôts à vendre 312
- Entrepôts demandés 325
- Équipement de ferme 148
- Femmes-Filles demandées 350
- Femmes-Filles demandant emploi 368
- Garages-Stationnement à louer 656
- Garages-Stationnement demandés 657
- Garages à vendre 658
- Hommes demandés 365
- Hommes demandant emploi 365
- Hommes de métier demandés 315
- Hommes et femmes demandés 340
- Hôpitaux 510
- Immeubles 540
- Infirmités 353
- Gardes-Malades 259
- Instruments de musique 224
- Livres-Timbres-Monnaies 104
- Loux à louer 527
- Loux demandés 410 à 420
- Logements - appartements Meublés 421
- Logements - appartements non classifiés à partager 496
- Logements appartements demandés 495
- Machines à coudre 205
- Machines à écrire 206
- Machinerie à louer 664
- Machinerie à vendre 663
- Maisons à louer 448
- Maisons à vendre 460 à 483
- (Par quartier) 483
- Maisons demandées 498
- Maisons mobiles ou préfabriquées 484
- Marchandises-Nouveautés 230
- Matériaux de construction 110
- Médecins 202
- Meubles 254
- Motocyclettes 684
- Motoristes 185
- Non classifiés 495
- Occasions d'affaires 332
- Pensions d'été 450
- Pensions pour enfants 452
- Perdus-trouvés 123
- Personnels 133
- Non responsabilisés 133
- Photographes 202
- Pianos-Orgues 169
- Professeurs demandés 348
- Professionnels demandés 348
- Propriétés commerciales 545
- Radios-TV Stéréos 210
- Rembourseurs 169
- Réparations-Entretien 143
- Restaurants-Réceptions 170
- Roulottes 686
- Salons de beauté 685
- Service automobile 644
- Service de garderie 358
- Service domestique 357
- Service 24 heures 646
- Stat-cas-vice 206
- Tapis-Tuiles 110
- Taxis 519
- Terrains à louer 564
- Terrains à vendre 564
- Terrains demandés 571
- Terres à louer 571
- Terres à vendre 571
- Terres demandées 584
- Tondeuses 255
- Vacances-Voyages 122
- Véhicules tout terrain 683
- Vendeurs demandés 683
- Ventes spéciales (Commerce) 258
- Volailles 242
- Yachts-moteurs 689

### Services

**104 ARGENT A PRÊTER**  
**LE PRÊT HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE**  
 SPECIALISTE lère ou 2e hypothèque, résidence ou commerciale, achat de meubles, voitures, etc. Québec, 525-9759 RES. 626-4868

**104 ARGENT A PRÊTER**  
 LE PRÊT HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE  
 SPECIALISTE lère ou 2e hypothèque, résidence ou commerciale, achat de meubles, voitures, etc. Québec, 525-9759 RES. 626-4868

**122 VACANCES-VOYAGES**  
 FLORIDE, vacances d'été, 3 semaines, \$100, transport, appartement, cuisine, Ray's Apartments, Port Landford, 1000, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708







# MANOIR BEAUPORT



PRIX DE LOCATION VRAIMENT ABORDABLE

### sécurité

- ☆ construction en béton à l'épreuve du feu
- ☆ système d'intercommunication
- ☆ boîtes aux lettres avec clé individuelle

### services inclus

- ☆ piscine, ascenseur, chauffage, eau chaude, air pressure
- ☆ insonorisation, taxes, concierge résident
- ☆ prise électrique pour rasoir (salle de bains)
- ☆ porte panoramique donnant sur le balcon dans chaque logis
- ☆ place de rangement dans chaque logis
- ☆ incinérateur (chute à déchets)
- ☆ pèles à draperie installées
- ☆ tapis dans les corridors
- ☆ jardin paysagé
- ☆ porte de garage automatique
- ☆ place de rangement pour bicyclettes au sous-sol
- ☆ salle communautaire (sous-sol)
- ☆ à proximité des écoles et du service des autobus
- ☆ stationnement extérieur inclus
- ☆ près autoroute 44 et cine-parc



réalisation Roger Pilon

Pour s'y rendre



Prendre le boulevard de la Capitale, tourner à la rue Seigneuriale, de là à l'angle de la rue Delage on prendra l'avenue Royale jusqu'à la rue Seigneuriale, tourner à gauche et monter jusqu'à l'angle de la rue Delage.

- 3 1/2 PIÈCES et STUDIO poêle et réfrigérateur inclus
- 4 1/2 et 5 1/2 PIÈCES poêle et réfrigérateur disponibles avec supplément

Loretteville Logements Ultra-Modernes 6, 5, 4, 3 1/2 pièces

OCCUPATION IMMEDIATE

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche compris, 2 à 5 heures, 7 à 10 heures p.m.

115, boul. Honoré-Mercier 842-0440

Enfin un logement à la portée de votre revenu!

## LACE REVERT

VILLE VANIER ANGLE BOUL. HAMEL ET RUE SCOTT 5 minutes du Centre-Ville

Appartements de 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 et 5 pièces

OCCUPATION IMMEDIATE

TEL: 653-5291

UNE AUTRE REALISATION COUILLARD ENTREPRISES INC.

GIFFARD, 285 Bourg Royal, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 pièces, eau chaude, chauffage central, ascenseur, buanderie, 667-7004, 667-7005, 667-7006, 667-7007, 667-7008, 667-7009, 667-7010, 667-7011, 667-7012, 667-7013, 667-7014, 667-7015, 667-7016, 667-7017, 667-7018, 667-7019, 667-7020, 667-7021, 667-7022, 667-7023, 667-7024, 667-7025, 667-7026, 667-7027, 667-7028, 667-7029, 667-7030, 667-7031, 667-7032, 667-7033, 667-7034, 667-7035, 667-7036, 667-7037, 667-7038, 667-7039, 667-7040, 667-7041, 667-7042, 667-7043, 667-7044, 667-7045, 667-7046, 667-7047, 667-7048, 667-7049, 667-7050, 667-7051, 667-7052, 667-7053, 667-7054, 667-7055, 667-7056, 667-7057, 667-7058, 667-7059, 667-7060, 667-7061, 667-7062, 667-7063, 667-7064, 667-7065, 667-7066, 667-7067, 667-7068, 667-7069, 667-7070, 667-7071, 667-7072, 667-7073, 667-7074, 667-7075, 667-7076, 667-7077, 667-7078, 667-7079, 667-7080, 667-7081, 667-7082, 667-7083, 667-7084, 667-7085, 667-7086, 667-7087, 667-7088, 667-7089, 667-7090, 667-7091, 667-7092, 667-7093, 667-7094, 667-7095, 667-7096, 667-7097, 667-7098, 667-7099, 667-7100, 667-7101, 667-7102, 667-7103, 667-7104, 667-7105, 667-7106, 667-7107, 667-7108, 667-7109, 667-7110, 667-7111, 667-7112, 667-7113, 667-7114, 667-7115, 667-7116, 667-7117, 667-7118, 667-7119, 667-7120, 667-7121, 667-7122, 667-7123, 667-7124, 667-7125, 667-7126, 667-7127, 667-7128, 667-7129, 667-7130, 667-7131, 667-7132, 667-7133, 667-7134, 667-7135, 667-7136, 667-7137, 667-7138, 667-7139, 667-7140, 667-7141, 667-7142, 667-7143, 667-7144, 667-7145, 667-7146, 667-7147, 667-7148, 667-7149, 667-7150, 667-7151, 667-7152, 667-7153, 667-7154, 667-7155, 667-7156, 667-7157, 667-7158, 667-7159, 667-7160, 667-7161, 667-7162, 667-7163, 667-7164, 667-7165, 667-7166, 667-7167, 667-7168, 667-7169, 667-7170, 667-7171, 667-7172, 667-7173, 667-7174, 667-7175, 667-7176, 667-7177, 667-7178, 667-7179, 667-7180, 667-7181, 667-7182, 667-7183, 667-7184, 667-7185, 667-7186, 667-7187, 667-7188, 667-7189, 667-7190, 667-7191, 667-7192, 667-7193, 667-7194, 667-7195, 667-7196, 667-7197, 667-7198, 667-7199, 667-7200, 667-7201, 667-7202, 667-7203, 667-7204, 667-7205, 667-7206, 667-7207, 667-7208, 667-7209, 667-7210, 667-7211, 667-7212, 667-7213, 667-7214, 667-7215, 667-7216, 667-7217, 667-7218, 667-7219, 667-7220, 667-7221, 667-7222, 667-7223, 667-7224, 667-7225, 667-7226, 667-7227, 667-7228, 667-7229, 667-7230, 667-7231, 667-7232, 667-7233, 667-7234, 667-7235, 667-7236, 667-7237, 667-7238, 667-7239, 667-7240, 667-7241, 667-7242, 667-7243, 667-7244, 667-7245, 667-7246, 667-7247, 667-7248, 667-7249, 667-7250, 667-7251, 667-7252, 667-7253, 667-7254, 667-7255, 667-7256, 667-7257, 667-7258, 667-7259, 667-7260, 667-7261, 667-7262, 667-7263, 667-7264, 667-7265, 667-7266, 667-7267, 667-7268, 667-7269, 667-7270, 667-7271, 667-7272, 667-7273, 667-7274, 667-7275, 667-7276, 667-7277, 667-7278, 667-7279, 667-7280, 667-7281, 667-7282, 667-7283, 667-7284, 667-7285, 667-7286, 667-7287, 667-7288, 667-7289, 667-7290, 667-7291, 667-7292, 667-7293, 667-7294, 667-7295, 667-7296, 667-7297, 667-7298, 667-7299, 667-7300, 667-7301, 667-7302, 667-7303, 667-7304, 667-7305, 667-7306, 667-7307, 667-7308, 667-7309, 667-7310, 667-7311, 667-7312, 667-7313, 667-7314, 667-7315, 667-7316, 667-7317, 667-7318, 667-7319, 667-7320, 667-7321, 667-7322, 667-7323, 667-7324, 667-7325, 667-7326, 667-7327, 667-7328, 667-7329, 667-7330, 667-7331, 667-7332, 667-7333, 667-7334, 667-7335, 667-7336, 667-7337, 667-7338, 667-7339, 667-7340, 667-7341, 667-7342, 667-7343, 667-7344, 667-7345, 667-7346, 667-7347, 667-7348, 667-7349, 667-7350, 667-7351, 667-7352, 667-7353, 667-7354, 667-7355, 667-7356, 667-7357, 667-7358, 667-7359, 667-7360, 667-7361, 667-7362, 667-7363, 667-7364, 667-7365, 667-7366, 667-7367, 667-7368, 667-7369, 667-7370, 667-7371, 667-7372, 667-7373, 667-7374, 667-7375, 667-7376, 667-7377, 667-7378, 667-7379, 667-7380, 667-7381, 667-7382, 667-7383, 667-7384, 667-7385, 667-7386, 667-7387, 667-7388, 667-7389, 667-7390, 667-7391, 667-7392, 667-7393, 667-7394, 667-7395, 667-7396, 667-7397, 667-7398, 667-7399, 667-7400, 667-7401, 667-7402, 667-7403, 667-7404, 667-7405, 667-7406, 667-7407, 667-7408, 667-7409, 667-7410, 667-7411, 667-7412, 667-7413, 667-7414, 667-7415, 667-7416, 667-7417, 667-7418, 667-7419, 667-7420, 667-7421, 667-7422, 667-7423, 667-7424, 667-7425, 667-7426, 667-7427, 667-7428, 667-7429, 667-7430, 667-7431, 667-7432, 667-7433, 667-7434, 667-7435, 667-7436, 667-7437, 667-7438, 667-7439, 667-7440, 667-7441, 667-7442, 667-7443, 667-7444, 667-7445, 667-7446, 667-7447, 667-7448, 667-7449, 667-7450, 667-7451, 667-7452, 667-7453, 667-7454, 667-7455, 667-7456, 667-7457, 667-7458, 667-7459, 667-7460, 667-7461, 667-7462, 667-7463, 667-7464, 667-7465, 667-7466, 667-7467, 667-7468, 667-7469, 667-7470, 667-7471, 667-7472, 667-7473, 667-7474, 667-7475, 667-7476, 667-7477, 667-7478, 667-7479, 667-7480, 667-7481, 667-7482, 667-7483, 667-7484, 667-7485, 667-7486, 667-7487, 667-7488, 667-7489, 667-7490, 667-7491, 667-7492, 667-7493, 667-7494, 667-7495, 667-7496, 667-7497, 667-7498, 667-7499, 667-7500, 667-7501, 667-7502, 667-7503, 667-7504, 667-7505, 667-7506, 667-7507, 667-7508, 667-7509, 667-7510, 667-7511, 667-7512, 667-7513, 667-7514, 667-7515, 667-7516, 667-7517, 667-7518, 667-7519, 667-7520, 667-7521, 667-7522, 667-7523, 667-7524, 667-7525, 667-7526, 667-7527, 667-7528, 667-7529, 667-7530, 667-7531, 667-7532, 667-7533, 667-7534, 667-7535, 667-7536, 667-7537, 667-7538, 667-7539, 667-7540, 667-7541, 667-7542, 667-7543, 667-7544, 667-7545, 667-7546, 667-7547, 667-7548, 667-7549, 667-7550, 667-7551, 667-7552, 667-7553, 667-7554, 667-7555, 667-7556, 667-7557, 667-7558, 667-7559, 667-7560, 667-7561, 667-7562, 667-7563, 667-7564, 667-7565, 667-7566, 667-7567, 667-7568, 667-7569, 667-7570, 667-7571, 667-7572, 667-7573, 667-7574, 667-7575, 667-7576, 667-7577, 667-7578, 667-7579, 667-7580, 667-7581, 667-7582, 667-7583, 667-7584, 667-7585, 667-7586, 667-7587, 667-7588, 667-7589, 667-7590, 667-7591, 667-7592, 667-7593, 667-7594, 667-7595, 667-7596, 667-7597, 667-7598, 667-7599, 667-7600, 667-7601, 667-7602, 667-7603, 667-7604, 667-7605, 667-7606, 667-7607, 667-7608, 667-7609, 667-7610, 667-7611, 667-7612, 667-7613, 667-7614, 667-7615, 667-7616, 667-7617, 667-7618, 667-7619, 667-7620, 667-7621, 667-7622, 667-7623, 667-7624, 667-7625, 667-7626, 667-7627, 667-7628, 667-7629, 667-7630, 667-7631, 667-7632, 667-7633, 667-7634, 667-7635, 667-7636, 667-7637, 667-7638, 667-7639, 667-7640, 667-7641, 667-7642, 667-7643, 667-7644, 667-7645, 667-7646, 667-7647, 667-7648, 667-7649, 667-7650, 667-7651, 667-7652, 667-7653, 667-7654, 667-7655, 667-7656, 667-7657, 667-7658, 667-7659, 667-7660, 667-7661, 667-7662, 667-7663, 667-7664, 667-7665, 667-7666, 667-7667, 667-7668, 667-7669, 667-7670, 667-7671, 667-7672, 667-7673, 667-7674, 667-7675, 667-7676, 667-7677, 667-7678, 667-7679, 667-7680, 667-7681, 667-7682, 667-7683, 667-7684, 667-7685, 667-7686, 667-7687, 667-7688, 667-7689, 667-7690, 667-7691, 667-7692, 667-7693, 667-7694, 667-7695, 667-7696, 667-7697, 667-7698, 667-7699, 667-7700, 667-7701, 667-7702, 667-7703, 667-7704, 667-7705, 667-7706, 667-7707, 667-7708, 667-7709, 667-7710, 667-7711, 667-7712, 667-7713, 667-7714, 667-7715, 667-7716, 667-7717, 667-7718, 667-7719, 667-7720, 667-7721, 667-7722, 667-7723, 667-7724, 667-7725, 667-7726, 667-7727, 667-7728, 667-7729, 667-7730, 667-7731, 667-7732, 667-7733, 667-7734, 667-7735, 667-7736, 667-7737, 667-7738, 667-7739, 667-7740, 667-7741, 667-7742, 667-7743, 667-7744, 667-7745, 667-7746, 667-7747, 667-7748, 667-7749, 667-7750, 667-7751, 667-7752, 667-7753, 667-7754, 667-7755, 667-7756, 667-7757, 667-7758, 667-7759, 667-7760, 667-7761, 667-7762, 667-7763, 667-7764, 667-7765, 667-7766, 667-7767, 667-7768, 667-7769, 667-7770, 667-7771, 667-7772, 667-7773, 667-7774, 667-7775, 667-7776, 667-7777, 667-7778, 667-7779, 667-7780, 667-7781, 667-7782, 667-7783, 667-7784, 667-7785, 667-7786, 667-7787, 667-7788, 667-7789, 667-7790, 667-7791, 667-7792, 667-7793, 667-7794, 667-7795, 667-7796, 667-7797, 667-7798, 667-7799, 667-7800, 667-7801, 667-7802, 667-7803, 667-7804, 667-7805, 667-7806, 667-7807, 667-7808, 667-7809, 667-7810, 667-7811, 667-7812, 667-7813, 667-7814, 667-7815, 667-7816, 667-7817, 667-7818, 667-7819, 667-7820, 667-7821, 667-7822, 667-7823, 667-7824, 667-7825, 667-7826, 667-7827, 667-7828, 667-7829, 667-7830, 667-7831, 667-7832, 667-7833, 667-7834, 667-7835, 667-7836, 667-7837, 667-7838, 667-7839, 667-7840, 667-7841, 667-7842, 667-7843, 667-7844, 667-7845, 667-7846, 667-7847, 667-7848, 667-7849, 667-7850, 667-7851, 667-7852, 667-7853, 667-7854, 667-7855, 667-7856, 667-7857, 667-7858, 667-7859, 667-7860, 667-7861, 667-7862, 667-7863, 667-7864, 667-7865, 667-7866, 667-7867, 667-7868, 667-7869, 667-7870, 667-7871, 667-7872, 667-7873, 667-7874, 667-7875, 667-7876, 667-7877, 667-7878, 667-7879, 667-7880, 667-7881, 667-7882, 667-7883, 667-7884, 667-7885, 667-7886, 667-7887, 667-7888, 667-7889, 667-7890, 667-7891, 667-7892, 667-7893, 667-7894, 667-7895, 667-7896, 667-7897, 667-7898, 667-7899, 667-7900, 667-7901, 667-7902, 667-7903, 667-7904, 667-7905, 667-7906, 667-7907, 667-7908, 667-7909, 667-7910, 667-7911, 667-7912, 667-7913, 667-7914, 667-7915, 667-7916, 667-7917, 667-7918, 667-7919, 667-7920, 667-7921, 667-7922, 667-7923, 667-7924, 667-7925, 667-7926, 667-7927, 667-7928, 667-7929, 667-7930, 667-7931, 667-7932, 667-7933, 667-7934, 667-7935, 667-7936, 667-7937, 667-7938, 667-7939, 667-7940, 667-7941, 667-7942, 667-7943, 667-7944, 667-7945, 667-7946, 667-7947, 667-7948, 667-7949, 667-7950, 667-7951, 667-7952, 667-7953, 667-7954, 667-7955, 667-7956, 667-7957, 667-7958, 667-7959, 667-7960, 667-7961, 667-7962, 667-7963, 667-7964, 667-7965, 667-7966, 667-7967, 667-7968, 667-7969, 667-7970, 667-7971, 667-7972, 667-7973, 667-7974, 667-7975, 667-7976, 667-7977, 667-7978, 667-7979, 667-7980, 667-7981, 667-7982, 667-7983, 667-7984, 667-7985, 667-7986, 667-7987, 667-7988, 667-7989, 667-7990, 667-7991, 667-7992, 667-7993, 667-7994, 667-7995, 667-7996, 667-7997, 667-7998, 667-7999, 667-8000, 667-8001, 667-8002, 667-8003, 667-8004, 667-8005, 667-8006, 667-8007, 667-8008, 667-8009, 667-8010, 667-8011, 667-8012, 667-8013, 667-8014, 667-8015, 667-8016, 667-8017, 667-8018, 667-8019, 667-8020, 667-8021, 667-8022, 667-8023, 667-8024, 667-8025, 667-8026, 667-8027, 667-8028, 667-8029, 667-8030, 667-8031, 667-8032, 667-8033, 667-8034, 667-8035, 667-8036, 667-8037, 667-8038, 667-8039, 667-8040, 667-8041, 667-8042, 667-8043, 667-8044, 667-8045, 667-8046, 667-8047, 667-8048, 667-8049, 667-8050, 667-8051, 667-8052, 667-8053, 667-8054, 667-8055, 667-8056, 667-8057, 667-8058, 667-8059, 667-8060, 667-8061, 667-8062, 667-8063, 667-8064, 667-8065, 667-8066, 667-8067, 667-8068, 667-8069, 667-8070, 667-8071



476 SILLERY MAISON NEUVES - BELCOURT

NOUVELLE INSCRIPTION SILLERY

PRES UNIVERSITE GRANDE maison 10 pièces

ST-CHARLES GARNIER BELLE opportunité

RAYONNEMENT PARFAIT POUR primaire/secondaire Université

ST-YVES BUNGALOW 8 pièces

1905 CHAUMONT COTTAGE 9 pièces

PARC LEMOINE BUNGALOW 7 pièces

PRES des Palmes résidence unifamiliale

FITZPATRICK luxueux bungalow 6 pièces

CHEMIN St-Louis 12 pièces

ST-CHARLES Garnier, cottage bricole

BOULEVARD Laurier, bungalow bricole

LEMOINE 10 pièces, sous-sol fini

LEMOINE bungalow de Texas 3 chambres

CENTAINES propriétés, 10 agents

DU propriétaire, maison 9 pièces

COTTAGE bricole 7 pièces

AVONS maisons dans Sillery, bungalow

1909 CHEMIN Gagnon, près Marguerite

PRES université 5 logements, impeccable

COTTAGE bricole 4 chambres

Vous desirez payer environ \$200,000

477 SILLERY MAISON A REVENUS

RUE Latournerie, 2 logements, 4 et 5 pièces

478 STE-FOY MAISON SEULES

VILLA DE LUXE RUE de l'Anse, Bois de Boulogne

AVENUE DU COTEAU STE-FOY

TRES GRAND TERRAIN

POSSIBILITE REVENUS CLAUDE-PICHER

NOUVEAU MANDAT IMPECCABLE

478 STE-FOY MAISON SEULES

1089 RUE CAMBRAI A VOIR

AUBAIN-ACOMPTÉ \$4,000

ST-LOUIS-DE-FRANCE

2500 TRIQUET

CAP-ROUGE bungalow 6 pièces

LA Vierge, duplex, 3 et 8 pièces

ST-THOMAS d'Aquin, duplex 6 pièces

MAISON neuve, directement construite

BUNGALOW 5 pièces

UNIFAMILIALE, jumelle, très luxueuse

Louis Rielly, attractive résidence

ATTENTION, plusieurs bungalows

BUNGALOW bricole, 4 chambres

LEMOINE bungalow de Texas 3 chambres

CENTAINES propriétés, 10 agents

DU propriétaire, maison 9 pièces

COTTAGE bricole 7 pièces

AVONS maisons dans Sillery, bungalow

1909 CHEMIN Gagnon, près Marguerite

PRES université 5 logements, impeccable

COTTAGE bricole 4 chambres

Vous desirez payer environ \$200,000

479 SILLERY MAISON A REVENUS

RUE Latournerie, 2 logements, 4 et 5 pièces

478 STE-FOY MAISON SEULES

VILLA DE LUXE RUE de l'Anse, Bois de Boulogne

AVENUE DU COTEAU STE-FOY

TRES GRAND TERRAIN

POSSIBILITE REVENUS CLAUDE-PICHER

NOUVEAU MANDAT IMPECCABLE

480 BANLIEUE MAISON SEULES

MAISON à vendre, jumelée à vendre ou à louer

1290, RUE PROVANCHER 651-1368

LA MAISON DE VOS REVES

NOUS L'AVONS POUR VOUS

CAP-ROUGE 471 CARRE BEGIN

BUNGALOW (style colonial), 23x44

SUR VOTRE FONDATION

BUNGALOW 24 x 40, 5 chambres

MAISON neuve, directement construite

BUNGALOW 5 pièces

UNIFAMILIALE, jumelle, très luxueuse

Louis Rielly, attractive résidence

ATTENTION, plusieurs bungalows

BUNGALOW bricole, 4 chambres

LEMOINE bungalow de Texas 3 chambres

CENTAINES propriétés, 10 agents

DU propriétaire, maison 9 pièces

COTTAGE bricole 7 pièces

AVONS maisons dans Sillery, bungalow

1909 CHEMIN Gagnon, près Marguerite

PRES université 5 logements, impeccable

COTTAGE bricole 4 chambres

Vous desirez payer environ \$200,000

481 BANLIEUE MAISON A REVENUS

LORETTEVILLE 5 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

482 BANLIEUE MAISON SEULES

ANCIENNE Lorette et Neuchâtel

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

ANCIENNE Lorette, style moderne

483 BANLIEUE MAISON A REVENUS

LORETTEVILLE 5 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

LORETTEVILLE 2 logements

511 BUREAUX A LOUER

NOUVEL AGRANDISSEMENT DE PLAZA LAVAL

LIBRE IMMEDIATEMENT EN PARTIE DE 500' ET PLUS

DANS LE QUARTIER ST-ROCH

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

PROPRIETE RELIGIEUSE

512 ENTREPRISES A LOUER

PARC COLBERT STE-FOY

1100 PIEDS carres

1200 PIEDS carres

1300 PIEDS carres

1400 PIEDS carres

1500 PIEDS carres

1600 PIEDS carres

1700 PIEDS carres

1800 PIEDS carres

1900 PIEDS carres

2000 PIEDS carres

2100 PIEDS carres

2200 PIEDS carres

2300 PIEDS carres

2400 PIEDS carres

2500 PIEDS carres

2600 PIEDS carres

2700 PIEDS carres

2800 PIEDS carres

2900 PIEDS carres

3000 PIEDS carres

3100 PIEDS carres

3200 PIEDS carres

3300 PIEDS carres

3400 PIEDS carres

3500 PIEDS carres

3600 PIEDS carres

3700 PIEDS carres

3800 PIEDS carres

3900 PIEDS carres

530 COMMERCES A VENDRE

DIRECTEMENT au propriétaire

MOTEL Trois-Rivières

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

RESTAURANT prêt à ouvrir

ACHETER PAR UN COURTIER

Le plus beau coup rapide

C'est payant de placer une annonce classée

10 mots ou 2 lignes 3 jour, \$2,64

531 COMMERCES A LOUER

MAGASIN à louer

530 COMMERCES A VENDRE

ST-LAMBERT

532 ASSOCIES (Commerce)

RECHERCHE MAISON A REVENU

533 ASSOCIES (Commerce)

534 IMMUEBLES

535 PROPRIETES COMMERCIALES

DE BONS RESULTATS

C'est ce que vous obtenez

en vendant les items

dont vous ne vous servez plus

grâce à une

ANNONCE CLASSEE

à coût minime

dans le Soleil

COMPOSEZ

529-9231

Heures d'affaires:

8h30 à 20h30

du lundi au vendredi

564 TERRAINS A VENDRE

JARDINS SILLERY
TERRAIN boisé, 80 x 100, face à 2500...
Maison, 2100 sq. ft. (Contingent) 127...
CAP-Rouge et St-Romain, commercial...
TERRAINS situés à Ancienne-Lorette...

619 AUTOS A VENDRE

SPECIALS DE FEVRIER
1970 CHEVROLET Biscayne, sedan, V-8, automatique...
1972 CAMION Suburban privé, modèle 414, bas milage...
1971 PLYMOUTH Fury hard-top 2 portes, automatique...

619 AUTOS A VENDRE

RENAULT 16, 1967, manuelle, en bon...
BUICK Century, 1971, 25 000 milles, état...
CORVETTE 1967, 9 000 milles, 1 mois de...
CHEVROLET Impala, 1967, manuelle, 1972...

619 AUTOS A VENDRE

CHEVY 11, 1965, en bonne condition...
CHEVROLET 1967, Capri, tout rigide...
DATSUN 1972, 1600, 4 portes, manuelle...
FALCON 1968, 4 cylindres, manuelle...

684 MOTOS-NEIGE

GRANDE VENTE
AU PRIX coûtant motoneige, pièces et...
VILLAIN 12 HP
Valoir \$1 275, pour \$975...
Valoir \$880, pour \$880...

ST-NICOLAS

BEAU grand terrain 110 x 110, sur route...
RIVE-SUD, terrains résidentiels...
ST-JEAN, Charbonnière, développement...
LAC Beauport, Mont-Carmel, grand terrain...

AUCUN COMPTANT

PREMIER PAIEMENT 45 JOURS
565, boul. Hamel 529-4564
AUCUN COMPTANT
CONDITIONS 30 à 48 MOIS
529-5971 - 529-6365

GRANDS SPECIAUX

1971 VOLKSWAGEN Super Bug, chaudière à gaz...
1970 AUSTIN Mini, 2 portes, très propre...
1972 PEUGEOT 304 Neve, \$2,650
1967 FARGO Trans-Line, 12 places, Sportman...

620 AUTOS A LOUER

AUTOS A LOUER REMPARTS
A PARTIR de \$6,95 par jour, 800 7c...
MACHINERIE A VENDRE
LOUVERAIS petit garage, 661-3763

657 GARAGES

STATIONNEMENT DEMANDES
LOUVERAIS petit garage, 661-3763
MACHINERIE A VENDRE
LOUVERAIS petit garage, 661-3763

565 TERRES A VENDRE

VAL ALAIN
TERRE 6 x 32 arpents, 2-3 bois, 1-2...
TERRAIN 110 x 70, Demandez Hélène...
TERRAIN 110 x 70, Demandez Hélène...

584 TERRES DEMANDEES

AVEZ-VOUS
UNE terre à vendre en banlieue de...
QUÉBEC ou banlieue, terre boisée, terre...
VALLENT Dacier, 1971, 6, automatique...

620 AUTOS A LOUER

AUTOS A LOUER REMPARTS
A PARTIR de \$6,95 par jour, 800 7c...
MACHINERIE A VENDRE
LOUVERAIS petit garage, 661-3763

657 GARAGES

STATIONNEMENT DEMANDES
LOUVERAIS petit garage, 661-3763
MACHINERIE A VENDRE
LOUVERAIS petit garage, 661-3763

686 ROULOTTES

POUR L'ACHAT DE MAISONS MOBILES
PLAN MISE DE COTE, NOS PRIS...
MAISON MOBILE BOB DRAVEAU
209 ROUTE 2, ST-AUGUSTIN

AUTOS A VENDRE

(Éléments essentiels de l'annonce)
Marque
Année
Genre de carrosserie
Nom du modèle
Couleur, fini
Milage
Emploi antérieur
Intérieur
Équipement "Servo"
Accessoires
État des pneus, de la batterie
Transmission (régulière ou automatique)
Moteur (Puissance en chevaux-vapeur, cc, pouces cubes, à 8 ou 6 cylindres, etc.)
Garantie
Nom, adresse, num. de téléphone
Invitation aux intéressés
ÉVITER les abréviations.

640 ACCESSOIRES

D'AUTOS ET CAMIONS
MAURICE Potier, pièces neuves, usagées...
MACHINERIE A LOUER
SUZUKI ET BOA-SKI
GRAND spécial de fin d'année, neuves, usagées, vente, service, pièces, réparations...

644 SERVICE AUTOMOBILE

INDUSTRIEL et commercial, la Cie Bedard & Tremblay Inc., reconnue...
MACHINERIE A LOUER
SUZUKI ET BOA-SKI
GRAND spécial de fin d'année, neuves, usagées, vente, service, pièces, réparations...

657 GARAGES

STATIONNEMENT DEMANDES
LOUVERAIS petit garage, 661-3763
MACHINERIE A VENDRE
LOUVERAIS petit garage, 661-3763

684 MOTOS-NEIGE

SCORPION VENTE ET SERVICE
ROUSSEAU & FRERE INC.
SKI-DOO BOMBARDIER
VENTE, service, pièces, accessoires, plusieurs marques, usagées, disponibles...
MACHINERIE A LOUER
SUZUKI ET BOA-SKI
GRAND spécial de fin d'année, neuves, usagées, vente, service, pièces, réparations...

Le Soleil vous présente, dans les pages d'annonces classées, une série d'annonces classées, une série d'annonces classées, une série d'annonces classées.
LES ANNONCES CLASSÉES
529-9231
à votre service 12 heures par jour.
La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

Avec ses 10,820,000 habitants ...

## Chang-hai devient la ville la plus peuplée du monde

NATIONS UNIES, New York (d'après AFP) — Shanghai est la ville la plus peuplée du monde avec 10,820,000 habitants en 1970 et la Chine est le pays également le plus peuplé avec 787,176,000 âmes, affirme l'édition de 1971 de l'annuaire démographique des Nations unies qui a été publié hier, à New York.

Parmi les révélations contenues dans l'annuaire, on pourrait mentionner le fait que le Nigeria, la Haute-Volta, Sri Lanka (Ceylan), l'Inde, la République khmère, la Jordanie et le Pakistan sont les seuls pays au monde où les hommes, statistiquement du moins, peuvent attendre à vivre plus longtemps que les femmes. Partout

ailleurs, les personnes du sexe dit faible ont une longévité supérieure à celle des personnes du sexe dit fort.

Fondamentalement, l'édition 1971 de l'annuaire démographique des Nations unies contient un avertissement des plus sérieux: la population du globe terrestre a atteint, vers le milieu de l'année 1971, 3,706,000,000 d'âmes et s'est ainsi accrue en un an de 74,000,000 d'âmes. Cela correspond à un taux de croissance annuel de 2 pour cent qui, s'il se maintient, fera doubler la population du globe terrestre en l'an 2006, dans 33 ans.

On trouve peut-être là l'expli-

cation d'une autre innovation dans la publication de l'annuaire: pour la première fois, il donne des chiffres concernant l'avortement à travers le monde.

L'annuaire indique aussi que dans le monde actuel, une personne sur deux est asiatique: la population de l'Asie, avec 2,104,000,000 d'âmes, représente 56,7 pour cent de la population du globe. L'Afrique compte 354 millions d'habitants (9,5 pour cent de la population mondiale); l'Amérique du Nord, 327 millions (8,8 pour cent); l'Amérique du Sud, 195 millions (5,3 pour cent); l'Europe, 466 millions (12,6 pour cent); l'Océanie, 19,5

millions (0,3 pour cent); l'Union soviétique, 245 millions (6,6 pour cent).

La Chine est, avec 787,186,000 habitants, le pays le plus peuplé du monde. Elle est suivie de l'Inde avec 550,374,000 habitants; de l'Union soviétique avec 245,066,000; des États-Unis avec 207,066,000; et de l'Indonésie avec 124,894,000. Le Japon est au septième rang avec 104,661,000 suivi du Brésil avec 95,408,000 et de la République fédérale allemande avec 59,175,000. Viennent ensuite le Nigeria avec 56,510,000, le Royaume-Uni avec 55,566,000, l'Italie, 54,078,000, la France, 51,260,000, et le Mexique, 50,830,000.

Shanghai dépasse en population Tokyo et New York: le gouvernement chinois donne le chiffre de 10,820,000 pour le nombre des habitants de Shanghai. Les zones métropolitaines de Tokyo et de New York ont, respectivement, une population de 8,841,000 et 7,895,000 âmes (chiffres de 1970). En ce qui concerne, cependant, l'ensemble de l'agglomération urbaine, New York vient en tête avec 11,372,000 habitants. Sur cette base, et par ordre d'importance, les villes suivantes ont plus de 7 millions d'habitants: New York, Shanghai, Tokyo, Buenos Aires, Paris, Pékin, Londres, Mexico, Moscou, Los Angeles et Calcutta.

**VIVRE**  
*La Mode*  
73

d'une élégance absolue avec les coupes signées

*Hyde Park*

Pour accueillir le printemps dans toute sa fraîcheur, la gent masculine opte pour les complets signés Hyde Park où se distingue la sobriété des styles à la richesse des coloris.

Les tissus sélectionnés, pure laine vierge, worsted, flanelle peignée, vous offrent une gamme de quadrillés et de teintes unies dans les tons dominants de beige, bleu, gris, brun.

Coupe dynamique dont le veston, avec revers à larges crans, est légèrement cintré à la taille. Pantalon avec taille basse, poches taillées horizontalement et revers de 2 1/2 pouces de largeur au bas des pantalons.

Tailles 36 à 46 pour stature régulière et tailles 36 à 44 pour stature courte.

130.00 (mens 12.)

Confection pour hommes, rayon 23, 407, rue de la Grande-Grande, Centre-Ville et 823, avenue 1, Place Laurier.

**Paquet**  
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



# 12 HEURES A VOTRE SERVICE POUR VOUS ACCOMMODER...

ENTRE  
**8H.30 A.M.**  
ET  
**8H.30 P.M.**

Vous travaillez le jour ou tout simplement, vous oubliez de nous appeler... Qu'à cela ne tienne! Dorénavant, nous recevons vos Annonces Classées jusqu'à 8h.30 p.m.

COMPOSEZ MAINTENANT

## 529-9231

POUR PLACER VOTRE ANNONCE



LES ANNONCES CLASSEES DE VOTRE QUOTIDIEN LE SOLEIL

705 AVIS DE DECES

ARCAND (Maria) — A Trois-Rivières, le 3 février 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Maria Arcand, épouse de Lionel Arcand...

AUDET (Hector) — Originaire de St-Charles (Bell.), décédé le 6 février 1973, à Radville, Saskatchewan, à 66 ans...

CHOUINARD (Mgr Hilaire) — Au sanatorium Bégin, le 15 février 1973, à l'âge de 93 ans et 4 mois...

COSSÈTE (Marie-Alda) — Au Cap-de-la-Madeleine le 13 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Alda Cossète...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DROLET (Albertine) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 92 ans, est décédée Albertine Drolet, épouse de feu M. Maurice Drolet...

GIGUÈRE (Auzona) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée madame Auzona Hagie épouse de monsieur René Giguère...

GIROUX (Eudore) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 14 février 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eudore Giroux...

GOSSELIN (Evariste) — A Lévis, le 14 février 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Evariste Gosselin, époux de Dame Yvette Labonté...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

HAUWER (Ernest) — A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, le 14 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Ernest Hauwer, retraité du CNR...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

DELAGÉ (Eva) — A Québec, le 13 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Eva Lavergne, épouse de feu le docteur Charles Delagè...

RHETORIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM • SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

LEGARE (Marguerite) — Samedi le 17 février 1973, à 3h15 p.m. en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de Mme Charlies-Aimé Légaré...

PARENT (Lucien) — A Québec, le 14 février 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Parent, époux de Marie-Jeanne Grenier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...

PICARD (Albert) — A l'Hôpital Laval, le 13 février 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Picard, époux de Eva Pelletier...



REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

REMERCIEMENTS — Les membres de la famille de feu M. Albert Picard remercient tous ceux qui ont assisté au service funéraire...

Réseau d'ordinateurs pour le Marché commun

LUXEMBOURG (Reuter) — La Commission de la Communauté économique européenne envisage la mise en place d'un réseau d'ordinateurs électroniques pour faciliter la coordination des politiques de l'emploi...

IL a déclaré qu'il faudrait approfondir l'étude de la question de l'accès des ouvriers à la propriété des entreprises au moyen de primes, exemptions d'impôts, investissements, épargne, participation aux augmentations de capitaux, etc.

Un projet de statut pour une compagnie européenne type, déjà soumis à la considération du conseil des ministres, prévoit un pas dans cette direction. Toutes les compagnies anonymes employant plus de 500 personnes auraient deux organismes de direction, un conseil de direction et un conseil de contrôle...

Plus de 166 millions de dollars ont été alloués pour la formation professionnelle de près d'un demi-million de mineurs et métalliers. Environ 280 millions de dollars ont été avancés pour la création d'emplois dans les régions minières et sidérurgiques. 300 millions de dollars ont été attribués à l'aide à la construction de 121,000 logements pour les mineurs et métalliers.

Entre 1958 et 1972, le fonds social de la communauté a distribué 285 millions de dollars d'aide à plus d'un million et demi de travailleurs. Cette année, le fonds recevra un budget de 364 millions de dollars pour trois ans, dont 160 millions de dollars pour 1973.

Manifestations en Grèce: 50 étudiants arrêtés

ATHENES (AFP) — Cinquante étudiants de l'école polytechnique ont été arrêtés hier après-midi à la suite des violents heurts qui ont opposé, environ deux mille jeunes manifestants, aux forces de police qui ont pénétré dans l'enceinte de cette école pour les disperser.

On signale quelques blessés légers parmi les étudiants et les professeurs qui tentaient de les protéger. Des cris de douleur s'entendaient aux slogans que ne cessent de scandier les étudiants: "Vive la démocratie", "Les officiers dans leurs casernes", "Recevez démissionner".

A la suite de la violation par la police de l'asile universitaire les membres du conseil de l'école polytechnique ont décidé de démissionner. De son côté, la police affirme qu'elle est intervenue sur l'ordre du procureur d'Athènes.

Le porte-parole du gouvernement a affirmé hier soir aux journalistes que le soulèvement étudiant en Grèce était alimenté et dirigé par le parti communiste grec (qui a son siège dans un pays de l'est) et d'autre part distribué aux journalistes des photocopies d'une décision du comité central du PC grec, prise en octobre dernier et invitant les étudiants grecs à se soulever contre le régime au pouvoir.

"La grande majorité des étudiants loyaux, leurs parents ainsi que la presse, se doivent, par leur attitude, isoler et stigmatiser ceux qui font le jeu du parti communiste grec" a ajouté le porte-parole.

Enfin, le professeur d'économie politique Ioannis Pezmatzoglou, rentré il y a à peine deux mois de sa déportation dans un village de Grèce centrale, a remis à la presse étrangère un manifeste dans lequel il rend le gouvernement responsable des troubles étudiants. "La nomination dans les écoles d'enseignement supérieur d'un commissaire du gouvernement, dit notamment M. Pezmatzoglou, a aboli l'autonomie des universités".

En ce qui concerne un récent décret loi permettant au ministre de la Défense de révoquer les sursis d'incorporation militaire pour études, le professeur Pezmatzoglou déclare que cette mesure tend à "ballonner" la libre expression chez les étudiants et met le ministre de la Défense à la place des professeurs qui sont les juges naturels des étudiants.

Retour au calme aux abords de l'université du Caire

LE CAIRE (AFP) — Mis à part de brefs heurts en fin de matinée, aucun incident important semblable à ceux qui se sont produits ces trois derniers jours n'a opposé les étudiants de l'université du Caire aux forces de l'ordre.

Les étudiants ont organisé un "sit-in" aux portes de l'université et seul un groupe de manifestants s'est heurté au barrage de la police qui bloquait l'artère principale menant vers le centre de la ville. La contestation semble prendre une nouvelle forme, moins violente, que celle de ces trois derniers jours: les étudiants de la faculté de polytechnique ont en effet décidé de commencer à partir d'aujourd'hui une grève de solidarité avec les étudiants arrêtés en décembre dernier et ceux qui ont été appréhendés au cours des récents heurts. En fin d'après-midi, la situation était calme aux abords de l'université et la circulation a été rétablie. Les brigades spéciales "anti-manifestations" ont regagné les positions qu'elles occupent maintenant en permanence à proximité de l'université.

270 CARTES DE REMERCIEMENTS

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUDREAU (Léonidas) — Samedi soir, le 17 février, à 15 heures en l'église de St-Albert - le Grand sera célébré le service anniversaire de M. Léonidas Boudreau...

CAYER (Josephine) — Vendredi le 16 février 1973, à 14h30 heures, en l'église de Charlebourg sera chanté le service de Mme Adèle Cayer, épouse de feu M. Adèle Cayer...

FILION (Louis-A) — Samedi le 17 février 1973, à 2h30 p.m. en l'église Ste-Anne de la Pêra, sera chanté le service anniversaire de M. Louis-A. Filion. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-16

LAPIERRE (Eugène) — Vendredi le 16 février 1973, à 7h30 heures p.m. en l'église St-Rodrigue sera chanté le service anniversaire de M. Eugène Lapière, époux de feu M. Eugène Lapière. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. quo-15

270 CARTES DE REMERCIEMENTS

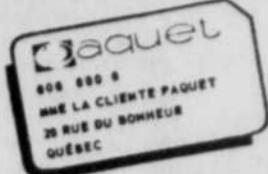
725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUDREAU (Lé

# Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

## rajeunit votre foyer



Utilisez votre carte de crédit PAQUET. Facilité de paiement selon votre budget.



### Aspirateur Constellation

**HOOVER**

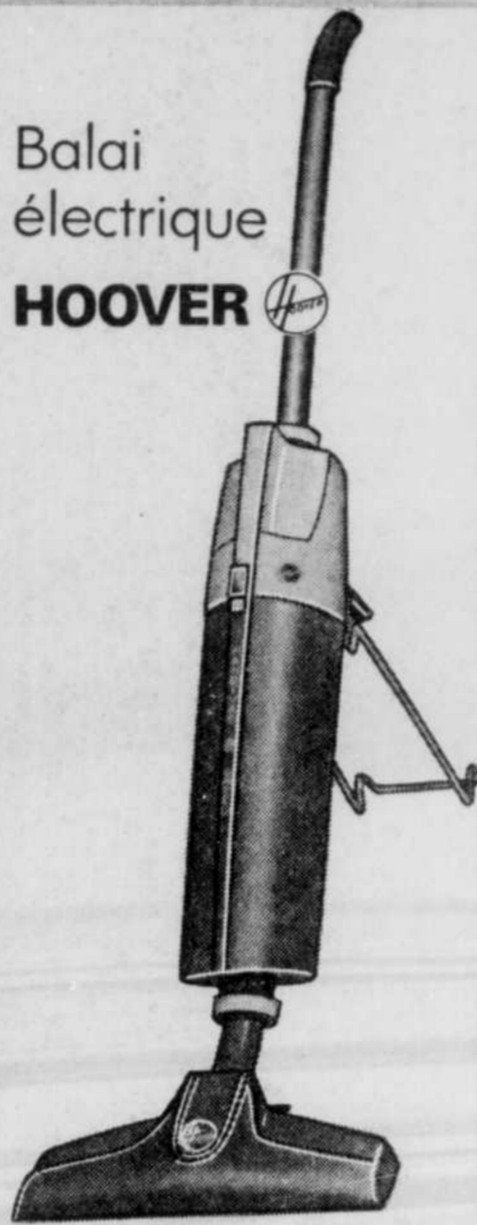
Modèle flottant sur un coussin d'air dans une combinaison de couleur: beige et taupe. Poignée de manutention servant aussi à insérer la corde. Boyau extensible incassable. Interrupteur au pied. Une large bordure de caoutchouc protège vos meubles. Construction en acier robuste.

**59<sup>95</sup>**

Appareils électroménagers, rayon 71, 5e étage, Centre-Ville et 871, niveau 2, Place Laurier.

### Balai électrique

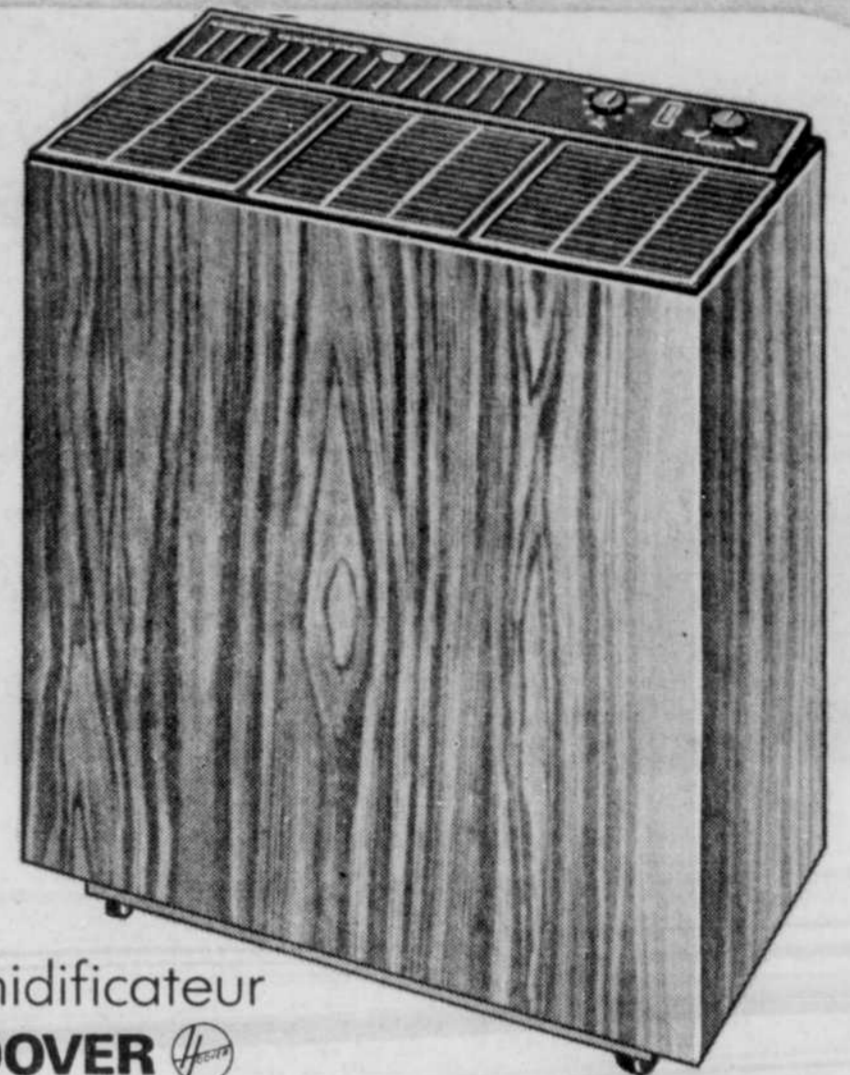
**HOOVER**



Modèle avec puissant moteur de 325 watts, léger et de rangement facile. Sac à poussière renouvelable. Pied de rangement retractable. Présentation en couleur gris phoque et citrouille. Ce balai enlève la poussière avec facilité.

**46<sup>95</sup>**

Appareils électroménagers, rayon 71, 5e étage, Centre-Ville et 871, niveau 2, Place Laurier.



### Humidificateur

**HOOVER**

Ce modèle avec finition imitation noyer se déplace facilement sur roulettes. Trois lots de type directionnel. Système d'humidification par aspersion, une courroie en caoutchouc asperge un filtre en tissu, le ventilateur envoie l'air humidifié dans la pièce. Interrupteur séparé de vitesse rotatif moussant de haute capacité. Peut humidifier 8 chambres.

**99<sup>95</sup>**

Appareils électroménagers, rayon 71, 5e étage, Centre-Ville et 871, niveau 2, Place Laurier.



### Télécouleur 19" PHILCO

Spécial

Modèle 1973 de conception compacte vous donnant 180 pouces carrés de surface visuelle. La lampe Hi-Brite et le système de signaux transistorisés vous assurent la clarté des couleurs. Image Memory-Matic. TRANSISTORISÉ à 85%.

**439<sup>00</sup>** (mens. 25.)

Appareils électriques, rayon 65, 5e étage, Centre-Ville et 865, niveau 2, Place Laurier.



### Télécouleur de 26 pouces PHILCO

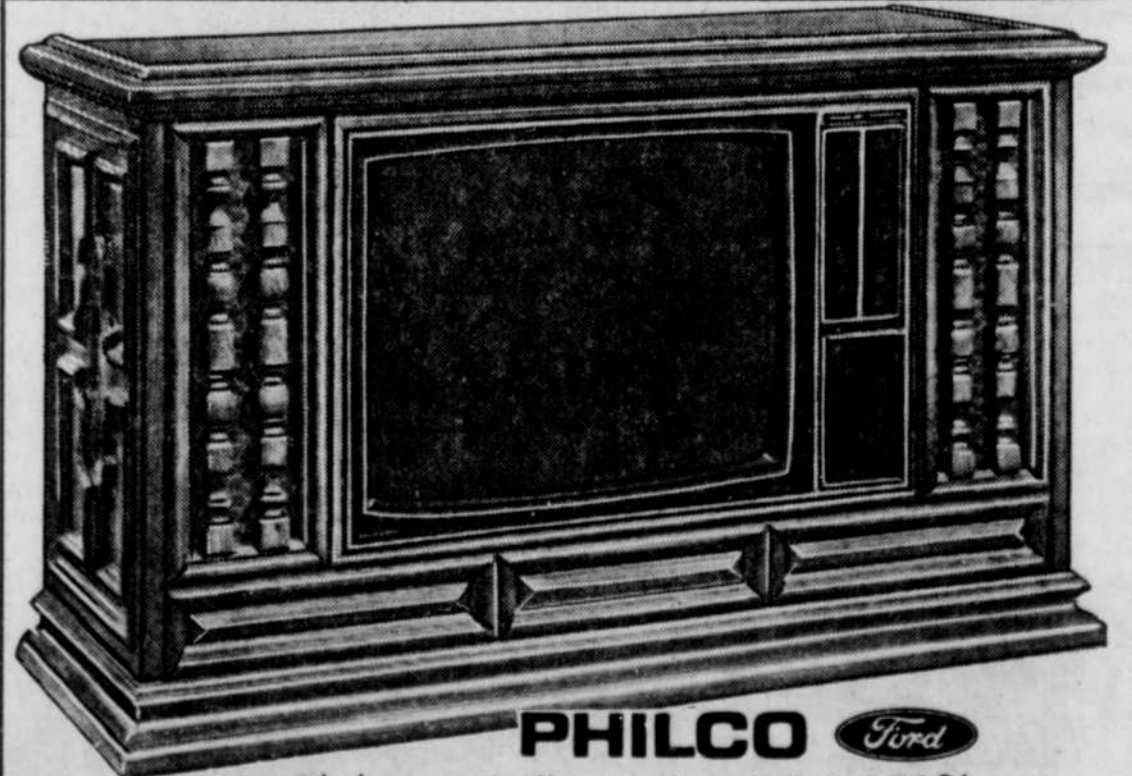
Pour une image plus précise, un télécouleur qui offre des couleurs plus vivantes et plus naturelles et des détails plus précis... Philco a placé 26,000 volts de puissance derrière cette image et l'a accrochée grâce à la finesse d'image préréglée Memory-Matic. La fidélité de transmission est plus grande par son système de signaux à semi-conducteurs et à l'amplificateur MF à trois étages transistorisé. TRANSISTORISÉ à 85%. Le meuble moderne dernier cri est d'un fini noyer. PLAN DE GARANTIE DE 5 ANS.

**599<sup>00</sup>**

Spécial

(mens. 30.)

Appareils électriques, rayon 65, 5e étage, Centre-Ville et 865, niveau 2, Place Laurier



### PHILCO

### Le Philcomatic II transistorisé à 100%

- Avec 14 modules individuels, de façon à fournir une meilleure performance de la couleur
- Le système de syntonisation "n'y touchez plus" de Philcomatic II règle et fixe en permanence la couleur. Il comprend: l'A.C.T. les contrôles de couleur, de luminosité, de teinte et de contraste.
- La lampe-écran "Super Black Matrix Philcomatic II" vous donne l'image-couleur la plus nette, la plus éclatante, la plus naturelle jamais obtenue.
- L'écran antireflets amovible réduit les réflexions gênantes provenant de la lumière d'une pièce ou de l'extérieur.
- Circuit spécial des couleurs "Cosmetic" pour des visages naturels.
- Deux haut-parleurs ovales de 5 pouces montés à l'avant.
- Fonctionnement instantané.
- Puissance d'entrée de 75 ohms.
- Roulettes silencieuses.

Appareils électriques, rayon 65, 5e étage, Centre-Ville et 865, niveau 2, Place Laurier